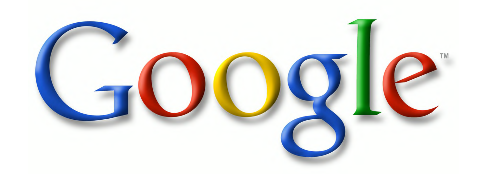
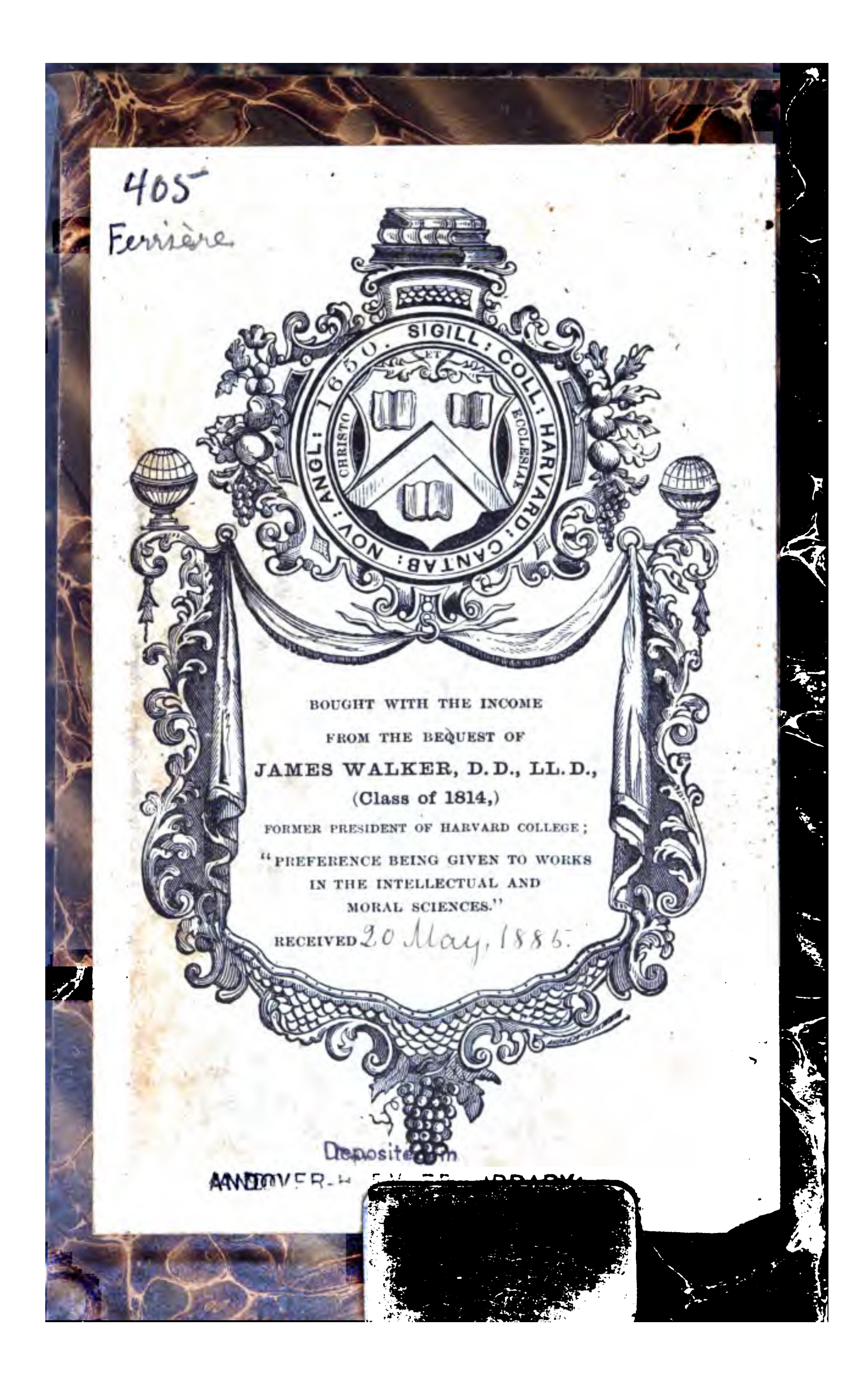





405
Ferrière
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
JAMES WALKER, D. D., LL. D.,
(Class of 1814,)
FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;
"PREFERENCE BEING GIVEN TO WORKS
IN THE INTELLECTUAL AND
MORAL SCIENCES."
RECEIVED 20 May, 1885.
Deposited in



PAGANISME

DES HÉBREUX

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Darwinisme. — Bibliothèque utile. — Un volume de 190 pages. Prix. . . . . » 60
Le même, cartonné à l'anglaise. Prix. . . . . 1 »

Les Apôtres, essai d'histoire religieuse d'après la méthode des sciences naturelles. Un vol. in-18 de 465 pages. Prix 4 50

L'Ame est la fonction du cerveau. 2 forts vol. in-18. Prix. 7 »

EN PRÉPARATION

L'unité de substance déduite des faits scientifiques. 2 forts vol. in-18.

La philosophie de Spinoza contrôlée à la lumière des faits scientifiques. Un fort vol. in-18.

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE ET FILS

PAGANISME

DES HÉBREUX

JUSQU'A LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

PAR

ÉMILE FERRIÈRE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER-BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
1884

PRÉFACE

S'il est quelque chose qui soit hors de discussion, c'est la suprême importance qu'a la Bible. Voilà dix-sept siècles qu'en Europe, ce livre domine le monde politique et religieux ; et son influence n'est pas près de s'éteindre. C'est encore lui qui divise le plus la société moderne ; parmi nous n'a pas cessé de retentir la sinistre parole de Jésus : « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée ; car je suis venu séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère ; et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison[1]. »

Relativement à l'histoire antique, la *Bible* nous fait connaître les mœurs d'une race différente de

1. *Mathieu*, X, 34-36.

cette race aryaque de qui dérivent presque tous les peuples européens ; elle renferme donc des documents précieux pour l'établissement d'un tableau complet de l'esprit humain. A ce deuxième point de vue, la *Bible* offre un grand intérêt au philosophe.

Elle lui en présente un non moins vif relativement à la grande loi biologique, celle de l'Évolution. Tout dans la nature physique est soumis à la loi d'Évolution ; il en est de même dans l'ordre intellectuel et moral. Avant d'arriver, par exemple, à la notion abstraite de la Cause unique, l'homme a dû passer par les phases successives du fétichisme et des religions positives. Grâce aux travaux modernes, la vérification expérimentale de la loi est faite pour les temps les plus reculés. En vertu du développement graduel du cerveau, tout enfant, à partir de sa naissance, est voué à gravir chacun des degrés du surnaturalisme : c'est une nécessité à laquelle nul être humain ne peut se soustraire. Dans notre Europe, la tâche de l'éducation publique consiste à faire franchir en quelques années à l'enfant ces étapes que l'humanité a mis des siècles à parcourir. Au fond, pour peu que l'on soit habitué à l'observation et qu'on ne se laisse pas duper par les mots, on reconnaît qu'à peine un petit nombre s'est

élevé au-dessus des fantaisies anthropomorphiques : l'immense multitude est restée, à des degrés divers, embourbée dans le paganisme. La cause en est dans l'ignorance où croupissent les peuples et, par suite, dans l'impuissance où ils sont d'expliquer la nature autrement que d'après l'étroitesse de leur intelligence et la brutalité de leurs mœurs.

Serait-il vrai qu'au milieu de la barbarie originelle et fatale, un peuple ait fait exception et que, sans subir les phases de la loi d'Évolution, il se soit élevé, du premier coup, à la notion d'un Dieu unique? Si le monothéisme prétendu primordial des Hébreux était historiquement démontré, la loi d'Évolution en éprouverait une telle atteinte qu'elle en perdrait son caractère auguste ; au lieu d'être un guide assuré pour le savant, elle déchoirait au rang d'une indication simplement utile ; ce serait une témérité sans excuse que d'établir sur elle le fondement des études naturelles. Prouver par des faits, conformément à la méthode expérimentale, que le monothéisme primordial des Hébreux est une fiction ; que le peuple d'Israël a été païen et a partagé toutes les pratiques du paganisme cananéen jusqu'à la captivité de Babylone, tel est le but de ce livre.

Ce qu'on appelle le Monothéisme hébreu est

l'œuvre du clergé jéhoviste après le retour de l'Exil [1]. Pour que la métamorphose d'un peuple païen en peuple monothéiste ait pu s'accomplir, il a fallu trois conditions réunies :

1° Un gouvernement théocratique, maître absolu de l'éducation populaire et de la législation nationale ;

2° Un État tout d'abord limité à un court rayon, à savoir, Jérusalem et sa banlieue;

3° Enfin l'exercice de l'autorité politique et religieuse et le fonctionnement d'un genre uniforme d'instruction populaire pendant un grand nombre de générations.

Or de Zorobabel à Jésus de Nazareth, cinq siècles se sont écoulés dans ces conditions favorables, sauf quelques persécutions qu'exercèrent les rois de Syrie. Ces persécutions, du reste, ne firent qu'accroître l'exaltation religieuse : les racines de l'Israël nouveau n'étaient plus destructibles.

Comment une erreur aussi énorme que la croyance à un monothéisme original des Hébreux a-t-elle pu s'implanter et fleurir si loug-

1. Rigoureusement, le peuple juif, même après le retour de Babylone, n'a jamais été monothéiste ; c'est le dualisme mazdéen qui a eu sa foi ; Jéhovah et l'Accusateur (Satan), élevé au rang de rival de Jéhovah, sont devenus pour lui ce qu'étaient Ormazd et Ahriman pour les Perses.

temps dans le monde chrétien? Ce phénomène tient à deux causes [1] :

1° On s'est laissé égarer par la fausse chronologie attribuée à chacun des livres de la Bible et surtout au *Pentateuque;*

2° On s'est laissé égarer par le point de vue théologique, étroit, partial, où se mettent les auteurs de ces livres.

Pour découvrir la vérité sur les mœurs, sur la religion et sur l'histoire des Hébreux, il a fallu deux conquêtes préalables :

1° Démêler les trois rédactions dont est composé le *Pentateuque;*

2° Rétablir la chronologie vraie de chacun des livres du *Pentateuque.*

Le jour où il fut acquis que la législation attribuée à Moïse, loin d'être l'œuvre de Moïse, était celle d'écrivains qui avaient vécu, les uns neuf siècles, les autres onze siècles après lui; et qu'enfin le *Pentateuque* n'avait reçu sa forme définitive que douze siècles après le grand prophète; ce jour-là fut déchiré pour jamais le voile qui

1. Bien entendu, il ne s'agit ici que des causes intrinsèques, celles qui concernent la *Bible* en tant que livre; je n'ai pas à m'occuper ici des causes extrinsèques telles que la domination de l'Église catholique, sa haine implacable contre la raison humaine, et ses rigueurs contre quiconque recherchait librement la vérité.

protégeait l'illusion monothéiste; le règne de la fantasmagorie orthodoxe avait cessé ; ce fut celui de l'histoire vraie qui commença.

Malheureusement, les faits qui attestent le paganisme des Hébreux avant la captivité de Babylone sont restés disséminés, soit dans le corps de la *Bible*, soit dans les livres modernes qui contiennent les découvertes épigraphiques faites en Orient.Ce qui leur manque pour frapper les esprits et triompher d'un préjugé séculaire, c'est ce qui manque également aux guerriers épars pour remporter la victoire, à savoir, la concentration. Concentrer les faits, les ranger méthodiquement, puis les pousser comme autant de soldats, en bataillons serrés, à l'assaut de l'erreur monothéiste, tel est le plan que je me suis efforcé de mettre à exécution.

Voici quelle est la distribution de l'ouvrage :

La première partie, *Classement chronologique des livres de l'Ancien Testament,* comprend l'exposé succinct des faits caractéristiques qui ont conduit à l'établissement de la chronologie exacte du *Pentateuque*, assise fondamentale d'une véritable histoire de Hébreux.

La deuxième partie, *Religion générale des Sémites,* comprend un résumé de la mythologie

générale des Sémites asiatiques, ainsi que celui des pratiques de leur culte. Cette partie est une introduction à la mythologie propre du groupe de Sémites qu'on nomme les Hébreux. Ainsi préparé, le lecteur entre de plain-pied, sans secousse et comme naturellement, dans l'exposé détaillé de la religion de l'antique Israël.

La troisième partie, *Le Dieu national des Hébreux avant la captivité de Babylone*, comprend l'exposé des deux conceptions distinctes de la divinité chez les Hébreux, ainsi qu'une étude importante sur l'interprétation du tétragramme sacré IHWH. La conclusion de cette étude est que le Dieu des Hébreux ne s'appelait ni Jéhovah, ni Jahveh, mais Jahouh.

La quatrième partie, *Le Culte sémitique chez les Hébreux avant la captivité de Babylone*, comprend l'exposé complet des faits qui prouvent que les Hébreux ont partagé, sans exception, toutes les pratiques du culte sémitique.

A cette quatrième partie sont annexés plusieurs chapitres destinés à corroborer, par des preuves diverses, les faits précédents, et aussi à rétablir sur certains points d'histoire la vérité odieusement travestie; tels sont, par exemple, les deux chapitres intitulés, l'un *La Religion sé-*

mitique et les noms propres chez les Hébreux; l'autre *Akhab* et *Jéhu* [1].

Dans un Appendice, deux notices sont consacrées, l'une à la restauration des sacrifices humains dans l'Église catholique, l'autre à l'adoption de la date de la fête natale de Mithra pour date de la naissance de Jésus.

Une table analytique des matières permet d'embrasser aisément l'ensemble et les détails de la thèse; elle en est, en quelque sorte, le résumé.

Parmi les auteurs chez qui j'ai largement puisé, il en est un que je dois citer avant tous, c'est l'illustre et savant M. Reuss, la plus haute autorité qu'il y ait aujourd'hui en matière d'exégèse biblique. En présence de ce travail colossal et de cette vie consumée tout entière à l'examen critique des textes ainsi qu'à leur interprétation, je me sens pénétré d'un profond sentiment d'admiration. Dans cette tâche ingrate, on ne peut être soutenu par la pensée que les vérités si péniblement conquises se répandront dans les foules et

1. Je n'ai pas craint de répéter parfois certains faits déjà cités antérieurement; mon but a été d'épargner au lecteur l'ennui d'être renvoyé à des pages depuis longtemps passées, et aussi de donner la série des arguments en tableau toujours complet. La délicatesse de goût des lecteurs pourra en être un peu froissée, mais je crois que la démonstration y gagnera en force et en netteté.

finalement, par la suppression de la question religieuse désormais élucidée, concourront à l'établissement de la paix sociale. Comment, en effet, espérer qu'avec des études aussi austères on captivera l'attention d'un public enfiévré de luxure qui se rue sur les romans obscènes comme le chien sur sa pâtée? Il n'y a pas d'illusion à se faire : quiconque se voue aux études bibliques doit bien se dire, d'abord qu'il ne travaille que pour un très petit nombre; puis, que sa seule récompense temporelle sera celle qu'eurent jadis les bœufs qui ramenèrent l'arche de Jéhovah, l'immolation en sacrifice.

Bibliographie

Les auteurs auxquels j'ai fait des emprunts ou à qui je renvoie le lecteur sont les suivants :

BAISSAC, *les Origines de la Religion,* 2 vol. in-8, Paris, 1877, chez Decaux.

Bibliothèque orientale, 3 vol. in-4, Paris, 1872-1876, chez Maisonneuve.

MICHEL BRÉAL, *Mélanges de mythologie*, in-8, 1877, chez Hachette.

J. DARMESTETER, *Ormazd et Ahriman,* in-8, 1877, chez Vieweg.

Dictionnaire des Apocryphes, 2 vol. in-4, collection Migne.

Dictionnaire des Conciles, 2 vol, in-4, collection Migne.

Dupin de Saint-André, *Taxes de la Pénitencerie apostolique*, in-12, Paris, 1879, chez Fischbacher.

Flavius Josèphe, *Œuvres complètes*, in-8, édition Panthéon.

Fustel de Coulange, *la Cité antique*, in-12, 7e édition, chez Hachette.

Gésénius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, 3 vol. in-4.

Ernest Havet, *le Judaïsme*, in-8, 1878, chez Calmann Lévy.

Ledrain, *Histoire d'Israël*, 2 vol, in-18, Paris, 1879-1882, chez Alphonse Lemerre.

F. Lenormant, *les Origines de l'histoire*, 2e édition, in-12, Paris, 1880, chez Maisonneuve.

Lubbock, *les Origines de la civilisation*, in-8, Paris, 1873, chez Germer-Baillière.

Maspéro, *Histoire ancienne*, in-12, Paris, 1875, chez Hachette.

Alfred Maury, *Histoire des Religions de la Grèce antique*, 3 vol. in-8, Paris, 1857, chez Ladrange.

Alfred Maury, *Croyances et légendes de l'Antiquité*, in-12, Paris, 1863, chez Didier.

J. Ménant, *les Noms propres assyriens*, in-8, Paris, 1861, chez Maisonneuve.

J. Ménant, *les Annales des rois d'Assyrie*, in-8, Paris, 1874, chez Maisonneuve.

J. Ménant, *Babylone et Chaldée*, in-8, Paris, 1875, chez Maisonneuve.

Max Muller, *la Science de la Religion*, in-12, 1873, chez Germer-Baillière.

Michel Nicolas, *Études critiques sur la Bible*, 2 vol. in-8, Paris, 1869, chez Michel Lévy.

J. Oppert, *Histoire des Empires d'Assyrie et de Chaldée*, in-8, Paris, 1865, chez Maisonneuve.

Paul Parfait, *l'Arsenal de la dévotion*, in-12, chez Decaux.

Paul Parfait, *le Dossier des pèlerinages*, in-12, 1877.

Paul Parfait, *la Foire aux reliques*, in-12, chez Maurice Dreyfous.

Pierret, *Petit Manuel de mythologie*, in-12, Paris, 1878, chez Didier.

Preller, *les Dieux de l'ancienne Rome*, in-12, Paris, 1866, chez Didier

Reuss, *la Bible*, 15 vol. grand in-8, Paris, 1874-1881, chez Fischbacher.

Tylor, *la Civilisation primitive*, 2 vol. in-8, Paris, 1876, chez Reinwald.

PAGANISME DES HÉBREUX

JUSQU'A LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

PREMIÈRE PARTIE

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE
DES
LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

CHAPITRE PREMIER

IL N'Y A PAS EU DE LOI ÉCRITE, DITE MOSAIQUE, PENDANT NEUF SIÈCLES

Tant qu'on a regardé le *Pentateuque* [1] comme étant l'œuvre de Moïse, l'histoire des Hébreux est restée une énigme indéchiffrable. Voilà, en effet, une société dont la constitution entière, religion, propriété, famille, morale, aurait été fondée dès la sortie de l'Égypte, d'après l'hypothèse mosaïque; et cependant la longue série de siècles qui s'écoulent de

1. *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome ;* à ces cinq livres on ajoute quelquefois *Josué*. Étymologie : πέντε, cinq ; τεῦχος, livre.

l'*Exode* jusqu'à l'agonie de la monarchie de Juda, de 1500 à 600 avant Jésus-Christ, n'est qu'une suite continue de violations de cette constitution dite de Moïse. Au demeurant, l'esprit se refuse à admettre qu'un système d'institutions ait pu être établi par Moïse lorsqu'en fait, les Israélites ne l'ont pas connu durant la période des Juges ni durant la monarchie jusqu'au roi Josias, c'est-à-dire durant un espace de neuf siècles. Avant de donner les preuves de ce fait capital, il est utile d'avoir sous les yeux les périodes chronologiques de l'histoire des Hébreux.

On est généralement d'accord pour placer la sortie d'Égypte au début du xve siècle avant l'ère chrétienne.

1° De l'*Exode* à l'établissement de la royauté (Saül sacré roi par Samuel), on compte *quatre siècles* (1500-1100, en chiffres ronds);

2° De l'établissement de la royauté à la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, *cinq siècles* (1100-588);

3° De la destruction de Jérusalem à la mort d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine, *deux siècles et demi* (588-321);

4° De la mort d'Alexandre le Grand à la destruction de Jérusalem par les Romains, *quatre siècles* (321 avant J.-C. à 70 après J.-C.).

Telles sont les grandes périodes de l'histoire des Israélites. Voici quelques dates particulières, d'un grand intérêt :

1° De Saül à Salomon, *un siècle* (1100-1000);

2° Destruction du royaume d'Éphraïm [1] par les Assyriens en 721 ;

3° Le roi Josias découvre un code en 623;

4° La captivité de Babylone dure de 606 à 536. En l'année 606, Nabuchodonosor s'empara, pour la première fois, de Jérusalem; il emmena en captivité le roi Joachim Ier et un bon nombre de Juifs;

5° Esdras et Néhémie promulguent un second code en 442, sous le règne du roi de Perse Artaxerxès Longue-main, fils de Xerxès.

Ce n'est qu'après avoir déterminé la date de chaque livre du *Pentateuque* que deviendra légitime l'espoir de reconstruire l'histoire vraie des Israélites. Évidemment, si la législation dite de Moïse est l'œuvre d'une époque très récente, elle n'aura pu régir la société hébraïque dans les temps antérieurs; par conséquent cette société a dû, dans ses éléments essentiels : religion, propriété, famille et morale, avoir une physionomie et un caractère autres que ceux sous lesquels on l'a jusqu'alors présentée. On voit quelle importance acquiert la chronologie relative à la composition des livres du *Pentateuque*.

I° — IL N'Y AVAIT PAS DE SANCTUAIRE UNIQUE

Le *Deutéronome*, XII, 5, 11, 14, 18, 21, 26, prescrit qu'on ne fasse de sacrifices que dans le lieu que

1. Royaume d'Éphraïm, royaume d'Israël, royaume de Samarie, c'est la même chose. Samarie était la capitale; Éphraïm la plus puissante tribu.

l'Éternel aura choisi. Ce lieu, dans la pensée du législateur, est le Temple de Jérusalem; mais il n'est pas nommé explicitement.

Le *Lévitique*, XVII, 4-6, défend, sous peine de mort, qu'on fasse les sacrifices autre part que devant le Tabernacle d'assignation, lequel se trouvait au Temple de Jérusalem.

Or les Israélites ont ignoré totalement cette prescription pendant les trois siècles de l'époque des Juges : ils ont sacrifié dans plusieurs lieux qui jouissaient même d'une grande renommée de sainteté.

Exemples : Gédéon sacrifie à Ophrah (Ephraïm); Jephté à Mispah; Manoah, père de Samson, à Tsorha (Dan); l'Assemblée nationale à Mispah (Benjamin), dans l'épisode du lévite d'Éphraïm; sacrifices et autels à Bethel, sanctuaire plus renommé que Mispah; Sichem, lieu de culte renommé depuis Abraham et Jacob; sanctuaires à Silo, à Guilgal, à Ramah et à Nob, ville sacerdotale qui comptait vingt-cinq prêtres. Le Tabernacle n'est pas mentionné une seule fois[1].

II° — TOUT LE MONDE POUVAIT SACRIFIER

Le *Deutéronome*, XXI, 5; XXIV, 8; XVII, 9, 18; XVIII, 1, etc., accorde à tous les lévites le droit de sacrifier, mais à eux seuls.

1. *Juges*, VI, 24; VIII, 27; XI, 11, 39; XIII, 19; XX, 1, 26, 27; IX, 6; XVIII, 30; XIX, 18; — 1 *Samuel*, X, 3, 8; XI, 15; XIII, 9; XV, 12, 21; VII, 6; X, 17; VII, 17; IX, 12; XXI, 1; XXII, 19.

Le *Lévitique* va plus loin; il exclut les lévites et n'admet pour prêtres que les descendants directs d'Aaron, VII, 10, 33, 38; VIII; XIII, 2; XXI, 1, 21.

Les *Nombres* sont aussi formels que le *Lévitique*, III, 3; XVIII, etc.

Or, dans tout le livre des *Juges*, ce sont des laïques qui sacrifient; ce sont Gédéon, Jephté, Manoah. Dans l'*Appendice*, qui comprend les chapitres XVII-XXI, il est parlé de deux lévites, celui de Mikah et le lévite d'Éphraïm; le lévite de Mikah fait fonction de prêtre, et encore ce lévite est-il descendant de Moïse et non pas d'Aaron (XVIII, 30); puis, dans son sanctuaire, il y avait une image de Dieu taillée et plaquée, ce qui est contraire à la loi mosaïque. C'est dans les deux seules légendes de l'*Appendice* qu'il est fait mention de lévites-prêtres; partout ailleurs ce sont des laïques qui sacrifient.

Samuel était fils d'un Éphraïmite (1 *Samuel*, I, 1); il n'était pas de la tribu de Lévi, comme le prétend I *Chronique*, VI, 19. Encore la *Chronique* ne le fait-elle pas descendre d'Aaron, dont la postérité seule, d'après la Loi, avait le droit de faire des sacrifices. Et pourtant Samuel accomplit tous les actes du culte réservés par la Loi à la descendance d'Aaron. En outre, si Samuel avait été lévite (de la tribu de Lévi), sa mère n'aurait pas eu besoin de le consacrer au service du sanctuaire, car la Loi dite mosaïque avait

— Les deux livres de *Samuel* forment dans les bibles catholiques les deux premiers livres des *Rois*. Dans ces mêmes bibles, la chronique est appelée *Paralipomènes*.

réglé cela d'avance. C'est donc une preuve que cette Loi mosaïque n'existait pas au temps de Samuel, et que la carrière sacerdotale, à cette époque, n'était fermée à personne.

Héli n'est pas appelé Grand-Prêtre; il n'est point de la famille d'Aaron, et cependant il fonctionne à la maison de Dieu à Silo, vrai Temple qui a existé jusqu'à la ruine de Samarie (*Jérémie*, VII, 12). La continuité de cette maison de Dieu à Silo jusqu'en 721 environ, prouve que le Tabernacle mosaïque n'était pas établi à Gibéon (ou Gabaon) au temps de Salomon, comme le dit la fable théocratique : il y avait plusieurs sanctuaires vénérés, et point de Tabernacle mosaïque.

A. 1 *Samuel*, II. Tous les lévites étaient sacrificateurs. On sait que d'après le *Lévitique*, les lévites sont de simples domestiques affectés au service du Temple et des Prêtres. Les lévites correspondent aux ordres mineurs du catholicisme, et les Prêtres aux ordres majeurs. Il y avait même (1 *Samuel*, II, 22) des femmes attachées au service de la maison de Dieu à Silo, puisque les fils d'Héli, jeunes libertins, couchaient avec elles.

B. 1 *Samuel*, VI, 14-15. Les gens de Bethsama sacrifient sur une pierre, quoiqu'il y eût des lévites présents.

C. 1 *Samuel*, VII, 1. Les habitants de Kiriath-Ieharim consacrent prêtre le fils d'un concitoyen laïque pour garder l'arche.

D. 1 *Samuel*, XIV, 33-35. Saül sacrifie sur une

pierre et bâtit un autel à Aïalon. Si Saül est rejeté du Seigneur, c'est parce qu'il a épargné le roi Amalécite, et non parce qu'il a usurpé les fonctions de la postérité d'Aaron : chose complètement inconnue à cette époque.

E. 2 *Samuel*, VI, 17-18. David ramenant l'arche à Jérusalem offre des sacrifices et des holocaustes; il portait même le costume sacerdotal, l'éphod de lin. On ne parle pas de lévites ni de prêtres dans toute la cérémonie, laquelle était cependant solennelle.

F. 3 *Rois*, III, 4. Quoique l'arche fût à Jérusalem, le peuple de Jérusalem allait en pèlerinage à Gibéon, sanctuaire national situé à peu de distance de Jérusalem, au nord, sur le territoire des Benjaminites, lesquels, du temps de Saül, leur compatriote, avaient joui de l'hégémonie. David, on le voit, n'était pas encore parvenu à faire de son tabernacle le centre religieux de la nation.

G. 1 *Samuel*, XX, 6, 29. David et sa famille sacrifiaient annuellement à Bethléem.

H. 2 *Samuel*, V, 3 ; XV, 7. David et le peuple sacrifiaient à Hébron; Hébron était le centre religieux et national de la tribu de Juda avant le règne de David.

I. 2 *Samuel*, XV, 32. David, fuyant Absalon, sacrifie sur le mont des Oliviers, qui est désigné comme un lieu de culte : c'était un haut lieu, *bamah*.

J. 2 *Samuel*, XXIV, 25. Pour faire cesser la peste, David établit un autel sur l'aire du citoyen Ornah, en haut de la colline située entre le mont des Oliviers et le mont où étaient sa maison et l'arche ; il y sacrifie.

K. 3 *Rois*, III, 3-5. Salomon sacrifie à Gibéon ; Jéhova lui apparaît même en ce lieu, quoique l'arche fût à Jérusalem. Or, d'après la loi, Jéhova réside sur les Kéroubim de l'arche. (*Exode*, XXV, 20, 22 ; *Nombres*, VII, 89).

L. 3 *Rois*, VIII, 14, etc. ; IX, 25. Salomon sacrifie lui-même au temple de Jérusalem ; et cela, trois fois par an.

Par ces nombreux exemples on voit que, sous les Rois comme au temps des Juges, régnèrent la multiplicité des sanctuaires et la liberté entière pour tous d'accomplir soi-même les sacrifices.

III° — LE MÉTIER DE PRÊTRE ÉTAIT LIBRE

D'après la loi mosaïque, les descendants d'Aaron peuvent seuls être sacrificateurs (*Exode*, XXIX, 9 ; XXVIII, 41 ; *Lévitique*, VIII ; *Nombres*, XVIII, 7) ; les lévites étaient de simples serviteurs des Prêtres et du Temple. En outre, il y avait un Grand-Pontife, sorte de pape, et une hiérarchie fortement organisée.

1° Du temps des Juges, aucune mention de prêtre pour faire les sacrifices ; les lévites ne sont pas non plus mentionnés, sauf dans l'appendice, XVII-XXI, où un lévite, au service de Mikah, fait des sacrifices et rend des oracles ; or ce lévite était un petit-fils de Moïse (*Juges*, XVIII, 30). C'était une double infraction à la loi dite mosaïque, car les lévites ne devaient pas sacrifier ; les fils d'Aaron, et non ceux de Moïse, avaient seuls ce privilège.

2° Au temps de David, il est fait mention de deux prêtres principaux, et non d'un Grand-Pontife unique : 2 *Samuel*, VIII,17. Sadok et Achimélek, fils d'Abyathar, sont sacrificateurs : 2 *Samuel*, XX, 25; 3 *Rois*, I, 7, 8; IV, 4. Mentions de Sadok et d'Abyathar, tous deux en même temps sacrificateurs.

3° 2 *Samuel*, VIII, 18. Les propres fils de David sont prêtres; XX, 26. Un Jaïrite, c'est-à-dire un membre d'une grande famille de Galaad, nommé Hira, était aussi prêtre [1].

3 *Rois*, IV, 5. Un fils de Nathan le prophète, Zabad, était prêtre. Ce Zabad prêtre est qualifié de « ami du roi Salomon [2]. »

4° 2, *Samuel*, XV, 24. Les lévites sont mentionnés une seule fois sous David, et encore ce passage est-il suspect au point de vue de l'intégrité [3]. Le voici : « Puis survint aussi Sadok et avec lui les lévites portant l'Arche d'alliance. »

Les Prophètes avant le règne de Josias, et même Jérémie sous le règne de Josias, font assez rarement mention des prêtres; et tant s'en faut qu'on retrouve dans leurs discours une trace de la haute dignité dont le code mosaïque les revêt.

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 421, note 2. La traduction des bibles vulgaires par *officier* est fautive ; il y a dans le texte hébreu *cohen*, qui veut dire *prêtre*.

2. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 421, note 5. L'ami du roi est en tout cas un conseiller intime. Qu'un tel ait été choisi de préférence parmi les prêtres, cela ne doit pas surprendre à une époque où cette caste était probablement dépositaire de la plupart des connaissances qu'on possédait, et rendait des oracles tous les jours.

3. Reuss, *Histoire Sainte*, tome I, p. 144, note 1.

A. *Joël* (IXe siècle avant J.-C.), I, 9, 13; II, 17. Les prêtres pleurent de ce qu'ils n'ont plus d'offrandes ni de libations.

B. *Osée* (milieu du VIIIe siècle), IV, 4, 9; V, 1; VI, 9. Les sacrificateurs qui complotent comme une bande de voleurs.

C. *Ésaïe* (fin du VIIIe siècle), VIII, 2; XXVIII, 7. Prêtres et prophètes paraissent ivres.

D. *Michée* (fin du VIIIe siècle), III, 11. Prêtres qui enseignent ou tiennent école pour un salaire.

Quant aux lévites, les Prophètes n'en parlent point; leur nom se rencontre pour la première fois chez *Jeremie*, XXXIII, 18, où ils sont assimilés aux prêtres, ce qui est contraire au code lévitique.

IVo — PLURALITÉ DES ORACLES; CHACUN ÉTAIT LIBRE DE LES CONSULTER SOI-MÊME

La loi mosaïque prescrivait de consulter l'Éternel par Ourim et Thoummim; c'est le Grand-Prêtre qui porte Ourim et Thoummim, c'est lui qui consulte et rend l'oracle. (*Exode*, XXVIII, 30; *Lévitique*, VIII, 8; *Nombres*, XXVII, 21; *Deutéronome*, XXXIII, 8, partie très postérieure à l'exil de Babylone.)

Les Ourim et Thoummim consistaient en douze pierres précieuses fixées sur un morceau d'étoffe carré, nommé Rational, de la grandeur de la main, que le Grand-Pontife portait sur la poitrine.

1o *Consultation par l'Éphod.* — Sous les Juges et

sous les Rois, on consultait l'oracle par l'Éphod, sorte de statuette.

A. *Juges*, VIII, 26-27. Éphod de Gédéon à Ophrah. XVII, 4-5; XVIII, 17-18. Éphod de Mikah.

B. 1 *Samuel*, XIV, 3. Éphod d'Achias, prêtre de Saül; XXI, 9. Éphod du prêtre Achimélek, sous David; XXIII, 6. Éphod d'Abyathar, prêtre de David.

2° *Consultation par les Téraphim.* — Les Téraphim, idoles identiques à celles dont se sert l'Église catholique, servaient aussi à rendre des oracles.

A. *Zacharie* (Anonyme, 1re moitié du VIIIe siècle), X, 2. Les Téraphim disent des faussetés, et les devins prophétisent le mensonge.

B. *Ézéchiel* (VIe siècle), XXI, 26. Le roi de Babel interroge ses pénates (les Téraphim)[1].

C. *Habacuc* (VIe siècle), II, 18. A quoi sert l'idole pour que le sculpteur l'ait taillée; l'image fondue qui prêche le mensonge, pour que l'artiste se fie à son œuvre en faisant des dieux muets?

Il résulte de ces citations qu'il y avait pluralité des oracles et que chacun était libre de les consulter soi-même.

V° — LES FÊTES AVAIENT UN CARACTÈRE PUREMENT AGRICOLE

La loi mosaïque prescrivait trois fêtes solennelles : Pâques, la Pentecôte, les Tabernacles (*Lévitique*, XXIII);

1. REUSS, *Prophètes*, tome II, p. 69, note 12.

puis, la grande Fête des expiations ou *Iôm Kippour* (*Lévitique*, XVI) ; enfin, le Sabbat (*Lévitique*, XXIII, 3).

Dans le livre des *Juges*, il n'y a pas trace des fêtes légales ; par contre, il en est signalé deux autres dont la loi ne sait rien :

1° *Juges*, IX, 27. Une fête champêtre des vendanges ;

2° *Juges*, XXI, 19. Fête annuelle de Jéhova à Silo ; les jeunes filles y dansaient en chœur ; ce devait être une fête champêtre.

Les fêtes solennelles du *Code mosaïque* n'ont revêtu que très tard le caractère théocratique ; elles étaient auparavant de simples fêtes agricoles.

A. La Pâque mosaïque, c'est-à-dire ayant pris le caractère de commémoration de la destruction des premiers-nés Égyptiens et de la sortie d'Égypte, est inconnue jusqu'à la dix-huitième année du règne de Josias, en 623 (4 *Rois*, XXIII, 22).

B. La fête des Tabernacles avec le caractère mosaïque reste inconnue jusqu'à Néhémie, en l'année 442. Cela est dit expressément dans *Néhémie*, VIII, 14-17.

Or, ces deux fêtes sont souvent citées comme fêtes du Printemps et de l'Automne, fêtes champêtres et non théocratiques (*Osée*, IX, 5 ; XII, 10).

D'après *Ésaïe*, I, 14, on fêtait régulièrement :

1° Le septième jour ou sabbat ;

2° Le premier jour du mois ou jour de la nouvelle lune (néoménie) ;

3° Les assemblées ou fêtes périodiques de l'année.

VI° — POUR LE MARIAGE, IL N'Y AVAIT PAS DE DEGRÉS PROHIBÉS

Le *Lévitique*, XVIII, 9, 12, 18, 29, condamne, sous peine de mort :

1° Le mariage d'un frère avec sa sœur, cette sœur fût-elle enfant d'une autre mère;

2° Le mariage avec les deux sœurs;

3° Le mariage d'un neveu avec sa tante.

On remarquera que la loi mosaïque atteint en plein les personnages les plus vénérés de l'*Ancien Testament :*

1° Abraham, qui avait épousé sa sœur Sarah;

2° Jacob, mari des deux filles de Laban;

3° Amram, qui avait épousé sa tante; de ce dernier mariage sont nés Aaron et Moïse, d'après *Exode*, VI, 20. Mais d'après *Nombres*, XXVI, 59, et 1 *Chronique*, VI, 3, Amram aurait eu de sa tante trois enfants : Aaron, Moïse et Marie. Or, Aaron avait épousé sa sœur Marie; il s'ensuit que Moïse, en promulguant son code, eût dû punir de mort son frère, époux de sa sœur.

Il faut en convenir : attribuer à Moïse la confection d'une loi qui aurait condamné à mort son père et sa mère, son frère et sa sœur, et qui l'aurait flétri lui-même comme fruit d'un hymen abominable, dépasse les limites de la vraisemblance.

2 *Samuel*, XIII, 13. Thamar, fille de David, violée par Amnon, fils de David, mais d'une autre mère, dit

à Amnon : Demande-moi en mariage au roi David, le roi ne refusera pas.

Donc la loi mosaïque était inconnue à la cour de David.

VIIe — LES PROPHÈTES AVANT JÉRÉMIE NE CONNAISSENT PAS DE LOI ÉCRITE

Les Prophètes écrivains antérieurs à Jérémie sont :

1o Joël, IXe siècle;

2o L'Anonyme qui a fait les chapitres XV et XVI attribués à Ésaïe, VIIIe siècle;

3o Amos, VIIIe siècle;

4o Osée, VIIIe siècle;

5o L'Anonyme qui a fait les chapitres IX-XI attribués à Zacharie, VIIIe siècle;

6o Ésaïe ou Isaïe, fin du VIIIe siècle;

7o Michée, fin du VIIIe siècle;

8o L'Anonyme qui a fait les chapitres XII, XIV, attribués à Zacharie, première moitié du VIIe siècle.

Les prophètes Séphaniah ou Sophonie, Nahum et Habacuc, furent contemporains de Jérémie. Jérémie, qui apparaît sous le roi Josias, a écrit de 628 à 586 avant Jésus-Christ.

Loin d'exhorter les Israélites à l'obéissance de la loi mosaïque; loin de prendre pour texte de leurs discours aucune partie du *Pentateuque*, il n'y a chez les Prophètes rien qui ressemble à une citation, rien à un commentaire sur un texte ancien et officiel. Le nom même de Moïse n'y paraît qu'une fois ou deux.

Osee, XII, 14, se contente de rappeler que Jéhova a ramené le peuple d'Égypte sous la conduite d'un prophète qu'il ne nomme pas. *Michée*, VI, 4, mentionne le même fait, en signalant comme libérateurs envoyés de Dieu, Moïse, Aaron et Marie, placés sur la même ligne.

On sait que dans le *Pentateuque* il y a deux éléments, l'historique et le législatif. Voici, en résumé, ce qu'on trouve dans les Prophètes au sujet de ces deux parties :

1° Les allusions à l'*histoire mosaïque* sont assez fréquentes, parce que les légendes qui plus tard furent réunies en corps sous le nom de *Genèse* avaient cours dans le public;

2° Des *lois mosaïques* il n'est rien dit, absolument rien.

Aucun prophète avant le règne de Josias n'insiste sur l'observation des rites; plusieurs même en parlent dédaigneusement [1]. Dans 3 *Rois*, XIX, 10, 14, le prophète Élie se plaint que les Israélites avaient démoli les autels de Jéhova dans le royaume d'Éphraïm; or, d'après la loi dite mosaïque, il ne devait y avoir d'autel qu'au Temple de Jérusalem; par conséquent,

1. *Amos*, IV, 4; V, 21-23 [*Osée*, VI, 6] *Esaïe*, I, 11-17, 27. « 11. Qu'ai-je à faire de la multitude de vos victimes, dit le Seigneur ? J'en suis dégoûté ; je n'ai jamais aimé les holocaustes des béliers, ni la graisse des troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux et des boucs... 16. Lavez vos cœurs, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos entreprises ; cessez de faire le mal... 17. Apprenez à faire le bien, recherchez ce qui est juste, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve.

la plainte d'Élie prouve qu'il ne connaissait pas la loi mosaïque. Élie fait même un sacrifice sur le mont Carmel, et Jéhova envoie le feu du ciel consumer son holocauste; puis on massacre les prophètes de Baal (3 *Rois*, XVIII, 32-38). Or la loi mosaïque défend tout autel et tout sacrifice, si ce n'est au Temple de Jérusalem, là où est le Tabernacle.

CONCLUSION

De tous les faits qui précèdent résulte la conclusion suivante : Les lois mosaïques n'ont pas été connues des Israélites durant la période entière des Juges et durant la monarchie jusqu'au roi Josias, c'est-à-dire durant un espace de neuf siècles.

CHAPITRE II

APPARITION DU PREMIER CODE DIT MOSAIQUE SOUS LE ROI JOSIAS, EN 623

4 *Rois*, XXII-XXIII. La dix-huitième année du règne de Josias, en 623, près d'un siècle après la prise de Samarie et la destruction du royaume d'Éphraïm (année 721), le prêtre Helkias trouva dans le Temple, qu'on réparait, un livre qu'il envoya à Josias. Après en avoir entendu la lecture, Josias consulta la prophétesse Holda; puis, il convoqua les Anciens du royaume de Juda. En leur présenee et en présence de tout le peuple, on fit dans le Temple une lecture solennelle du livre découvert par le prêtre Helkias.

1° Le code trouvé dans le Temple, sous le règne de Josias, était quelque chose de nouveau et d'inconnu aux contemporains;

2° Ce n'était autre chose que *la partie législative* du livre que nous appelons le *Deutéronome*, de V à XXVIII, moins le chapitre XXVII, qui fut intercalé postérieurement;

3° Les lois contenues dans ce code, en tant qu'elles

2.

peuvent être comparées aux institutions analogues des autres livres du *Pentateuque*, se font reconnaître comme plus anciennes que celles-ci;

4° A l'égard de l'élément religieux, elles résument en quelque sorte l'enseignement des Prophètes; et elles tendent à faire prévaloir, dans les relations de la vie civile, les principes de la morale et de la charité.

Au contraire, les lois des autres livres du *Pentateuque* ont en vue surtout le règlement du culte public et les intérêts de la caste sacerdotale.

I° Réforme de Josias. — La réforme de Josias porta sur les points suivants :

1° *L'extirpation des cultes idolâtres;*

2° *La concentration du culte de Jéhova dans Jérusalem*, avec défense absolue de sacrifier dans d'autres localités (*Deutéronome*, XII).

Ce point est ce qui caractérise nettement la tentative de Josias; c'est aussi la preuve qu'elle a été, avant tout, politique;

3° *Le caractère théocratique donné à la fête de Pâques*, qui jusque-là était restée exclusivement agricole, comme l'étaient la fête des moissons ou Pentecôte et celle des Vendanges ou des Tabernacles; la Pâque était la fête du Printemps. Josias ne changea pas le caractère exclusivement agricole des autres fêtes.

4° La *proscription* des devins, des nécromanciens, bref de *toutes les divinations laïques*, ce qui est une conséquence des deux premiers points et la confirmation du caractère politique de la réforme (*Deutéronome*, XVIII, 10-12).

II° SOURCES OU A ÉTÉ PUISÉ LE DEUTÉRONOME. — Dans le *Deutéronome*, il y a une *partie historique*, c'est-à-dire renfermant des faits d'histoire, et une *partie législative*, c'est-à-dire renfermant des lois. Voici les sources auxquelles a puisé le Deutéronomiste ou auteur du *Deutéronome* :

1° Pour les lois, le Deutéronomiste a incorporé le *Livre de l'Alliance* qui se compose de *Exode*, XX-XXIII, 1-19;

2° Pour les faits historiques, il a puisé dans les documents jéhovistes [1].

A. *Le Livre de l'Alliance.* — Ce code ancien est celui qui comprend dans l'*Exode* les chapitres XX-XXIII, 1-19. Il est passé dans le *Deutéronome*, qui en a développé les principes. Le *Livre de l'Alliance* est riche en préceptes moraux; son but est de sauvegarder les intérêts des individus contre la malveillance, l'égoïsme ou la négligence de leurs semblables.

En fait de rites religieux, il ne mentionne que les formes les plus simples du culte; il est tellement sobre de détails qu'il n'en donne presque pas sur la manière de faire les sacrifices (*Exode*, XX, 24; XXIII, 18-19).

Sur les prêtres et leurs privilèges, le code est muet.

B. *Le Recueil de documents jéhovistes.* — Les documents jéhovistes étaient un recueil de traditions

1. On a donné le nom de *jéhovistes* aux documents où l'on a cru, à tort, que le nom de Dieu était toujours traduit par Jéhova. L'erreur a été redressée ; mais on a conservé l'expression *jéhoviste* comme étant utile pour la classification des anciens écrits.

nationales réunies en faisceau. Ce *Recueil* mettait les traditions à la disposition des gens lettrés et leur a servi ultérieurement à faire l'instruction du peuple. En réalité, il renferme, non des faits historiques, mais des légendes et des mythes; c'est de la poésie et non de l'histoire. C'est la manière dont le peuple imaginait les origines de la nation.

Le *Recueil jéhoviste* a été composé par un Éphraïmite ou citoyen du royaume d'Éphraïm, et non point par un Judéen ou citoyen du royaume de Juda. Ce fait est de la plus haute importance.

Le *Recueil jéhoviste* a été écrit probablement vers le milieu du IXe siècle, certainement avant le VIIIe siècle; car Amos et Osée, qui vécurent au commencement du VIIIe siècle, le connaissaient. C'est donc sous le règne d'un membre de la dynastie de Jéhu [1].

L'auteur du *Recueil* avait très probablement inséré le *Livre de l'Alliance* dans son ouvrage.

III° ANALYSE SOMMAIRE DU DEUTÉRONOME. — En omettant les quatre derniers chapitres du *Deutéronome* qui demandent un examen particulier, on distingue trois parties très nettes dans cette œuvre : le Code de Josias, un Préambule et une Péroraison :

1° Le Code ou Deutéronome de Josias s'étend de chapitre V à XXVIII moins le chapitre XXVII qui est une interpolation;

2° Le Préambule s'étend de I à IV inclusivement, sauf trois versets interpolés à IV, 41-43. Il a été fait d'après des documents jéhovistes. Il est douteux que

1. Jéhu, année 884; Jéroboam II règne de 825 à 784.

le Préambule soit de la même main que le Code de Josias. La date de son addition au Code est postérieure à celle du Code (année 623), mais antérieure à la chute de Jérusalem, année 588 ;

3° La Péroraison s'étend de XXIX à XXX ; elle est le pendant du Préambule et de la même main.

Le Préambule et la Péroraison forment une sorte d'encadrement au Code de Josias.

IV° Prophètes contemporains du Deutéronome. I° *Jérémie.* — Jérémie, prêtre, exerçait son ministère depuis peu d'années lorsque le *Deutéronome* de Josias fut produit et publié vers l'an 623. Il est le premier prophète qui parle d'une loi écrite.

Son style a une telle ressemblance avec celui du *Deutéronome* qu'on a voulu voir la main de Jérémie dans la rédaction de ce code ; mais la preuve complète n'en a pas été faite. En résumé :

1° En fait de *loi écrite,* Jérémie n'a connu que le *Deutéronome ;*

2° En fait de *traditions historiques,* il n'a connu que le *Recueil jéhoviste.*

II° *Ezéchiel.* — Ezéchiel, déporté avec le roi Joakhin II en Babylonie, est mort en exil vers l'an 572, durant la Captivité de Babylone. Dans le plan idéal d'une constitution d'un nouvel État hébreu, il est celui qui, pour la première fois dans l'histoire, sépare la classe des prêtres proprement dits d'avec la classe des lévites. Mais cette distiction est indiquée par Ézéchiel, non comme existant à son époque, mais comme devant exister plus tard.

Ézéchiel ne sait pas ce que c'est que le Grand-Pontife ou Pape qui, après le retour de l'exil, devint le chef de l'État. Pour Ézéchiel, le chef de la nation israélite ne peut être que le roi, un roi de la dynastie légitime de David; à ce roi il a assigné une liste civile et un domaine de la couronne.

Dans l'énumération qu'il fait des revenus qu'on devra accorder aux prêtres, Ézéchiel ne parle pas de ce qui fit plus tard la richesse immense de la caste sacerdotale, *les dîmes*. Enfin le règlement des sacrifices qu'il imagine diffère à la fois de celui du *Deutéronome* et de celui du *Lévitique;* Ézéchiel ne connaît point, par exemple, la grande fête expiatoire ou *Iôm Kippour* du *Lévitique*.

Quant aux allusions historiques, du reste peu nombreuses, qu'on trouve dans Ézéchiel, elles ne dépassent pas le cadre du *Recueil jéhoviste*.

Il résulte de là que le prophète Ézéchiel, qui écrivit et mourut durant la captivité de Babylone, est intermédiaire entre le *Deutéronome* et le *Lévitique;* il est postérieur au *Deutéronome*, qu'il connaît; il est antérieur au *Lévitique*, qu'il ne connaît pas.

CHAPITRE III

PROMULGATION D'UN NOUVEAU CODE, EN 442, SOUS ESDRAS ET NÉHÉMIE.

I° Fixation de l'époque où a été promulgué le Lévitique. — Pour se rendre compte des circonstances de temps et de milieu où fut promulgué le *Lévitique,* ainsi que des graves évolutions qu'avait subies le peuple israélite, il est bon d'avoir sous les yeux les dates principales qui relient l'apparition du *Lévitique* à celle du *Deutéronome :*

1° En 623, le *Deutéronome* est publié sous Josias;

2° En 588, destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor;

3° En 536, édit de Cyrus; fin de la captivité de Babylone; Zorobabel conduit en Palestine la première émigration des Juifs;

4° En 460, le prêtre Esdras amène le deuxième convoi d'émigrants;

5° En 442, le gouverneur Néhémie, assisté du prêtre Esdras, promulgue un nouveau code, le *Lévitique* (*Néhémie,* VIII).

Le *Lévitique* est l'œuvre du prêtre Esdras.

Du rapprochement de ces dates, il résulte que le *Lévitique* a été publié :

1° Près de deux siècles après le *Deutéronome ;*

2° Près d'un siècle et demi après la mort d'Ézéchiel;

3° Près d'un siècle après l'arrivée de Zorobabel et de la première colonie en Palestine.

D'autre part, Esdras était venu en Judée vers l'an 460; il n'a publié le *Lévitique* qu'en 442; il s'ensuit que :

1° Esdras n'a pas apporté le *Lévitique* tout rédigé de Babylone;

2° Il a mis dix-huit ans environ pour le rédiger ou le modifier de manière à l'adapter aux conditions sociales et politiques de la colonie juive de Jérusalem.

II° Appréciation générale comparative du Deutéronome et du Lévitique. — Dans le *Deutéronome* de Josias, on ne trouve pas un mot de ces innombrables prescriptions relatives aux sacrifices de toute espèce; de ces privilèges exorbitants de la caste sacerdotale; de ces fastidieuses descriptions de rites qu'on doit observer chaque jour; du costume des sacrificateurs; des meubles du sanctuaire, et, en général, de tout ce que les Prophètes, en maint endroit, proclament comme étant sans aucune valeur en comparaison de la piété sincère et de l'obéissance à l'Éternel. En résumé, dans le *Code* de Josias, l'accent est mis sur les principes de la religion et de la morale appliqués aux relations avec Dieu et les hommes.

Le *Lévitique* parle aussi et bien plus souvent encore de la pureté; mais c'est d'une pureté toute conventionnelle et extérieure; elle s'acquiert surtout par l'observance des formes et par la dépense à faire pour les sacrifices, autrement dit, avec de l'argent. « Les exigences de l'ascétisme, dit M. Reuss, deviennent de plus en plus onéreuses; le formalisme tue l'esprit; la tradition des écoles renchérit encore sur la lettre de la loi écrite; et l'on vient finalement à ce *pharisaïsme* dont les allures nous sont devenues si familières par le portrait qu'en fait l'Évangile. C'est l'histoire de toutes les religions qui deviennent la propriété d'une caste [1]. »

III° Noms variés donnés au Lévitique. — Le *Lévitique* est la partie, de beaucoup la plus considérable, d'un ensemble de lois auquel on a donné le nom de *Code sacerdotal*. Ce Code, en effet, porte l'empreinte d'une époque où l'influence sacerdotale était prépondérante. On l'appelle aussi *Code du Sinaï* ou *Code sinaïtique*, parce que les lois y sont censées avoir été promulguées par Moïse au mont Sinaï, tandis que le *Deutéronome* est dit l'avoir été par Moïse dans les plaines de Moab. Enfin, on lui donne le nom de *Code élohiste* parce qu'il appartient à une rédaction où le nom de Dieu est exprimé par *Élohim*, pluriel de *Éloha*, Dieu.

IV° Rédaction élohiste. — La presque totalité des morceaux élohistes appartient à la législation pro-

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome I, p. 180.

prement dite. L'histoire n'y prend qu'une petite place et même ne paraît y avoir été insérée que dans la mesure où elle s'harmonisait avec les deux codes, deutéronomique et sacerdotal.

La rédaction élohiste est indépendante de la rédaction jéhoviste parce qu'elle raconte souvent le même fait sous un jour tout à fait différent; il y a discordance complète. La rédaction élohiste a donc été faite dans un but spécial.

V° Rédaction combinée. — Outre la rédaction jéhoviste et la rédaction élohiste, le *Pentateuque* renferme les traces d'une troisième rédaction qui consiste en une combinaison entre la rédaction jéhoviste et la rédaction élohiste. Puisque l'esprit de ces deux dernières est différent, il en résulte que la combinaison est l'œuvre d'une troisième main.

Ce serait une erreur de croire que chacune de ces rédactions occupe une place exclusive ou fixée d'après l'ordre chronologique. A l'époque d'Esdras et surtout dans la période qui a suivi jusqu'au IIIe siècle, on a enchevêtré l'un dans l'autre certains chapitres et même des versets élohistes et jéhovistes. C'est ce qui a rendu impénétrable jusqu'à nos jours la connaissance du *Pentateuque*. Heureusement l'incohérence naïve avec laquelle furent opérés les amalgames et les juxtapositions a permis de séparer à peu près entièrement les éléments jéhovistes et les éléments élohistes.

VI° Tableau des éléments du Pentateuque. — Les deux points culminants du *Pentateuque* sont le Code

deutéronomique et le Code du Sinaï. Chacun d'eux est encadré dans une relation historique; le cadre historique du *Deutéronome* est jéhoviste; celui du Code sinaïtique est élohiste. On pourra, d'après le tableau suivant, juger en quelle proportion entre dans les livres du *Pentateuque* chacun des éléments ci-dessus définis :

LA GENÈSE

CONTIENT 50 CHAPITRES

1° Jéhovistes	44
2° Élohistes	4
3° Combinaison	2
TOTAL	50

LES NOMBRES

CONTIENNENT 36 CHAPITRES

1° Jéhovistes	6
2° Élohistes	25
3° Combinaison	5
TOTAL	36

L'EXODE

CONTIENT 40 CHAPITRES

1° Jéhovistes	18
2° Élohistes	13
3° Combinaison	9
TOTAL	40

LE DEUTÉRONOME

CONTIENT 34 CHAPITRES

1° Jéhovistes	9
2° Élohistes, quelques versets	
3° Combinaison	0
4° Code de Josias	23
5° Incertains	2
TOTAL	34

LE LÉVITIQUE

CONTIENT 27 CHAPITRES

1° Jéhovistes	0
2° Élohistes	27
3° Combinaison	0
TOTAL	27

JOSUÉ

CONTIENT 24 CHAPITRES

1° Jéhovistes	14
2° Élohistes	9
3° Combinaison	1
TOTAL	24

1° Le *Recueil jéhoviste*, qui renferme combinés avec ses propres récits les récits d'un Élohiste ancien autre que celui du *Lévitique*, a été écrit très probablement sous Jéroboam II, roi d'Éphraïm, de la dynastie de Jéhu; il date du IXe siècle.

2° Le *Deutéronome de Josias* a été écrit en 623, fin du VIIe siècle.

3° Le *Code élohiste* a été écrit en 442, milieu du Ve siècle.

4° L'enchevêtrement des deux codes et des deux cadres historiques ou, si l'on veut, l'*arrangement actuel* des livres du *Pentateuque*, a été exécuté après *Esdras* d'une manière successive et continue : il n'est devenu définitif qu'au temps des Septante, c'est-à-dire au commencement du IIIe siècle.

Remarque. — Moïse a ramené les Israélites d'Égypte au commencement du XVe siècle.

1° Le premier code dit mosaïque, le *Deutéronome*, a été composé et publié sous le roi Josias, en 621, c'est-à-dire *neuf siècles après Moïse.*

2° Le second code dit mosaïque, le *Lévitique*, a été composé par Esdras et publié sous le gouvernement de Néhémie, en 442, c'est-à-dire *dix siècles et demi après Moïse.*

3° L'arrangement actuel du *Pentateuque*, y compris Josué, n'a été définitivement fixé qu'au IIIe siècle, c'est-à-dire *douze siècles après Moïse.*

Ce rapprochement met en saillie l'erreur énorme de la doctrine qui attribue à Moïse la composition des livres dits mosaïques. Moïse n'a rien écrit; ce qu'on peut lui accorder légitimement, c'est d'avoir maintenu chez les Israélites émigrants un ensemble de coutumes tel qu'il en existe même chez les peuplades sauvages; à plus forte raison, les tribus israélites, au sortir d'un pays aussi civilisé que l'Égypte,

ne devaient-elles point être dénuées d'un *droit coutumier*. Ce *droit coutumier* est sans doute celui qui, mis en écrit postérieurement, a été recueilli sous le nom de *Livre de l'Alliance* (*Exode*, XX-XXIII, 1-19) par le rédacteur jéhoviste, au IXe siècle.

CHAPITRE IV

NOTICES CHRONOLOGIQUES SUR LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Livre des Juges.

Le *Livre des Juges* a été composé d'après des traditions orales; on y distingue trois parties : le préambule, I-II, 1-5; le corps du livre, II, 6-XVI; l'appendice, XVII-XXI.

Le préambule et l'appendice ont été composés entre l'an 721, date de la prise de Samarie, et l'an 623, date de la promulgation du *Code* de Josias. L'auteur est un Éphraïmite. Il est impossible d'assigner une date quelconque au corps du livre.

Ruth.

Le livre de *Ruth* a été composé par un Éphraïmite après la destruction de Samarie, en 721. Le sujet du livre est d'établir que si David appartient par ses pères, en ligne naturelle, à la tribu de Juda, il se rattache aussi légalement à la tribu d'Éphraïm par

Obed, son aïeul, lequel est fils de Ruth et de Booz. C'est ainsi que l'auteur de *Ruth* insinuait à ses concitoyens éphraïmites qu'il convenait, après la chute de Samarie, de se rallier à la dynastie de Juda.

Samuel (1 et 2 Rois des Bibles catholiques).

Les deux livres de Samuel datent, au plus tard, de la première moitié du VIIe siècle; ils sont plus anciens que le *Livre des Juges*. L'auteur de *Samuel* est un Judéen ou membre de la tribu de Juda.

Les Rois (3 et 4 Rois des Bibles catholiques).

Les deux livres des *Rois* ont été écrits à Babylone, pendant la captivité, après l'an 560, mais avant la fin de la captivité, en 536, sous le règne d'Evil-Mérodach, fils de Nabuchodonosor.

Le rédacteur des *Rois*, Juif transporté, s'est placé au point de vue du Code deutéronomique promulgué sous Josias.

Chroniques (Paralipomènes des Bibles catholiques).

Les deux livres des *Chroniques* ont été rédigés au commencement du IIIe siècle par un membre de la caste sacerdotale; le point de vue est celui du *Lévitique*.

Esdras et Néhémie.

Les *Mémoires authentiques d'Esdras et de Néhémie* comprennent : *Esdras*, VII, 27-IX, 15; *Néhémie*,

I-VIII, 5; XII, 27-42; XIII, 4-31. Ils ont été rédigés après l'année 440, c'est-à-dire au dernier tiers du ve siècle.

Les autres parties d'*Esdras* et de *Néhémie* sont l'œuvre du rédacteur des *Chroniques*.

Tobie.

Le livre de *Tobie* est un conte moral, un petit roman ou nouvelle, selon l'expression contemporaine. Les avis sur l'époque de sa composition sont très partagés; les uns le considèrent comme antérieur à la conquête macédonienne en 330; d'autres le font descendre jusqu'après la destruction de Jérusalem par Titus, en 70 après Jésus-Christ. M. Reuss estime qu'on peut placer la rédaction de *Tobie* au IIIe siècle avant notre ère.

Judith.

Le livre de *Judith* est un roman composé en l'an 134 avant Jésus-Christ, pendant que Jérusalem était assiégée par le roi syrien Antiochus VII, surnommé Sidétès. Jean Hyrcan, fils de Simon, le dernier des Macchabées, était Grand-Prêtre et prince des Juifs; il fut obligé de capituler et de subir de très dures conditions. Le roman de *Judith* a été écrit dans le but de soutenir le courage et la foi des assiégés en leur assurant que le secours de Jéhovah ne manque jamais à ceux qui observent strictement toutes les prescriptions religieuses. Judith, *Iehoudith*, la *Juive*, est la

personnification de la nation; Béthulie, *Beth-Eloha*, « la maison de Dieu », est Jérusalem.

Esther.

Le livre d'*Esther* est un roman inspiré à son auteur par la victoire que remporta Judas le Macchabée sur le général syrien Nicanor en l'année 161. La fête commémorative instituée par Judas, fête des Pourim, est reportée et assimilée, par l'auteur du roman, à une fête persane. Esther est un nom persan identique à Estelle, *stella ;* il signifie étoile. La vogue du roman d'*Esther* a été très grande.

Job.

Le livre de *Job* est une thèse de philosophie discutée sous une mise en scène dramatique, comme l'a fait plus tard Platon dans ses *Dialogues*, Cicéron dans son *De finibus* et ses traités de philosophie, etc. La thèse philosophique de l'auteur de *Job* est celle-ci : Comment concilier l'existence de la Providence divine avec l'existence du mal sur la terre? Bien entendu, dans cet admirable poème, tout est fictif : aventures et personnages; les personnages ne sont que la thèse et les arguments *pour* et *contre* habillés en hommes. *Job*, en hébreu *Iyôb*, veut dire celui qui subit l'inimitié; cela est significatif. Job n'est que le sujet de la thèse personnifié [1].

1. On peut comparer, par analogie, au poème de *Job*, l'étude de Gœthe sur l'esprit humain, *Faust*, mise également sous une forme dramatique et merveilleuse.

3.

L'homme de génie qui a composé le livre de *Job* est un Éphraïmite qui, après la destruction de Samarie en 731, par Saryoukin, roi d'Assyrie, s'était réfugié en Arabie. Le livre de *Job* appartient donc à la fin du VIIIe siècle.

Psaumes.

Le *Psautier* ou livre des *Psaumes* dérive d'un mot grec. En grec, on désigne sous le nom de psaltérion un instrument à cordes, sorte de lyre ou de harpe. Le verbe *psallô* signifie pincer les cordes du psaltérion; et le substantif *psalmos* est le chant musical qu'accompagne le son du psaltérion. De psaltérion est venu le mot français *psautier*; et de psalmos, le mot *psaume*. Le *Psautier* ou *recueil de Psaumes* est donc analogue à nos recueils de chants modernes qui sont intitulés *La Lyre*, *La Harpe*, etc.

Les psaumes, divisés en cinq livres, peuvent être ramenés à trois ou quatre groupes : le plus ancien date de la captivité de Babylone; le plus récent, de la persécution d'Antiochus Épiphane et du soulèvement des Macchabées. La captivité de Babylone commence en 606; Antiochus Épiphane est mort en 164. Mattathias s'était soulevé en 167; l'un de ses descendants, Aristobule, prit le titre de roi en 106. C'est entre ces deux extrêmes : 606-164, que se place la composition successive des psaumes. L'attribution de nombreux psaumes à David, à Salomon, etc., n'a aucune valeur historique.

Proverbes.

Une grande partie des proverbes a dû provenir de la tradition; mais le recueil qui en a été fait, ainsi que l'esprit général dont il est imprégné, *Morale de l'intérêt bien entendu*, attestent que l'auteur ou les auteurs appartenaient aux derniers siècles du Judaïsme, après Alexandre le Grand.

Ecclésiaste.

L'*Ecclésiaste*, mot grec qui signifie le prédicateur, est une des plus récentes productions de la littérature hébraïque antérieure au Christianisme. Il a été écrit sous le règne de Ptolémée V Épiphane, le dernier roi d'Égypte qui fut souverain de la Palestine (années 205-181). L'auteur de l'*Ecclésiaste* a donc précédé d'une génération environ, le soulèvement des Macchabées en 167.

Cantique des Cantiques.

Le *Cantique des Cantiques* est, d'après M. Reuss, un recueil de petits poèmes lyriques. Ce n'est pas l'amour mystique que célèbrent ces petits poèmes, c'est l'amour physique; bref, ce recueil appartient à la poésie anacréontique. Quant à l'âge du *Cantique des Cantiques*, rien d'aussi incertain; les uns le font remonter au x[e] siècle; d'autres l'abaissent jusqu'au III[e] siècle. M. Reuss penche pour le x[e] siècle.

Sagesse ou Sapience.

On donne le nom de livres sapientiaux aux cinq livres suivants : Les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques*, la *Sagesse ou Sapience* et l'*Ecclésiastique*. La *Sagesse ou Sapience* fait donc partie de ce groupe formé par l'Église.

La *Sagesse ou Sapience* est l'œuvre d'un Juif alexandrin; la composition du livre remonte plus haut que l'an 150; elle ne peut guère s'abaisser au-dessous de l'an 50, quelques années avant Philon.

Ecclésiastique.

L'*Ecclésiastique* est l'œuvre de Jésus, fils de Sirach. En tête, on lit une préface composée par le petit-fils de Jésus, qui traduisit en grec le texte hébreu de son grand-père. L'examen critique des données fournies par le petit-fils a fait placer la composition de l'œuvre originale au premier quart du IIe siècle; il est certain que l'*Ecclésiastique* a précédé le soulèvement des Macchabées, lequel eut lieu en 167.

Prophètes et Anonymes.

On a groupé sous le nom de tel prophète des poésies qui appartiennent à des auteurs restés anonymes. Or ces anonymes ont vécu à des époques distantes de celles où vécurent et écrivirent les prophètes auxquels on a attribué leurs poèmes. Cette confusion est une

source d'erreurs pour quiconque entreprend de reconstruire l'histoire vraie des Israélites. La séparation de ces éléments hétérogènes qu'on a réunis sous un même nom est donc du plus haut intérêt pour la critique et pour l'histoire.

I° Le véritable Ésaie ou Isaie, Judéen, années 740-710, règne d'Ézéchias, comprend les chapitres suivants : I-XII; XVII-XX; XXII-XXIII; XXVIII-XXXIII; XXXVI-XXXIX; fragments XIV, 24-32; XXI, 11-17.

Les autres chapitres groupés sous le nom d'Ésaïe, appartiennent aux anonymes suivants :

1° *Anonyme*, année 508, Éphraïmite, sous Jéroboam II, comprend les chapitres XV-XVI;

2° *Anonyme*, année 570, probablement Israélite resté en Palestine après la dévastation du pays par les Chaldéens, chapitres XXIV-XXVII;

3° *Anonymes de la fin de l'exil*, vers l'an 540.

A. Anonyme, XIII-XIV, 1-23;

B. Anonyme, XXI, 1-10;

C. Anonyme, XXXIV;

D. Anonyme, XXXV;

E. Le grand Anonyme de l'année 536, l'égal d'Ésaïe et de Jérémie, par le génie philosophique et poétique, a écrit, l'année même de la chute de Babylone ou peu auparavant, chapitres XL-LXVI.

II° Le vrai Jérémie, années 628-586, prêtre judéen, s'est fait connaître sous le règne de Josias. Après la destruction de Jérusalem, il s'enfuit en Égypte. Il a écrit I-XLIX; LII.

Un *Anonyme de la fin de l'exil,* année 540 environ, a écrit les chapitres attribués à Jérémie L-LI.

III° LE VRAI ZACHARIE, ami d'Aggée, a écrit, années 520-518, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe; il avait accompagné Zorobabel avec la première colonie d'émigrants, après l'édit de Cyrus en 536. Zacharie a écrit les chapitres I-VIII.

Les autres chapitres attribués à Zacharie, appartiennent à deux anonymes :

1er *Anonyme,* 2e moitié du VIIIe siècle, Judéen, sous le règne de Azarias, a écrit les chapitres IX-XI.

2e *Anonyme,* 1re moitié du VIIe siècle, Judéen, probablement sous le règne de Manassé, a écrit les chapitres XII-XIV.

IV° ENFIN LE PROPHÈTE MALACHIE, copie française du mot hébreu *Maléaki,* année 440, sous le gouvernement de Néhémie, n'a jamais existé. Voici d'où provient l'erreur : Le livre est une déclaration de l'Éternel au peuple d'Israël; cette déclaration, l'Éternel l'a faite par un messager; or messager en hébreu se dit *Maléak;* en ajoutant le pronom possessif *i* qui signifie mon, on a « *Maléaki,* mon messager. » Au chapitre III, 1, l'Éternel dit : « Je vais envoyer *Maléaki,* c'est-à-dire *mon messager.* » Plus loin, il nomme même ce messager, c'est le prophète Élie (III, 24 des *Hébreux,* ou IV, 5, des *Bibles catholiques*). C'est ainsi, du reste, que l'ont compris les Septante dans leur traduction grecque.

L'anonyme qui a composé la déclaration de *mon*

messager (Maléaki), est un écrivain dévoué à la caste sacerdotale.

Prophètes.

1° Joël, Judéen, a écrit sa prophétie à Jérusalem, très probablement sous le règne et pendant la minorité de Joas, vers l'an 870; premier tiers du IXe siècle;

2° Amos, Judéen, a écrit vers l'an 790; il vivait sous le règne d'Ozias ou Azarias, contemporain de Jéroboam II;

3° Osée, Éphraïmite, année 784-760, vivait sous les rois Zacharias, Shallum, Ménahem, Phaceïa, assassins l'un de l'autre;

4° Michée, Judéen, a écrit vers l'an 725; il vivait sous les rois Joatham, Achaz et Ezéchias;

5° Sophonie ou Séphaniah, écrivait probablement vers l'an 630; Judéen, il vivait sous le règne de Josias;

6° Nahum, année 625, Éphraïmite, fut déporté en Chaldée, à l'époque où Nabopolassar, roi de Babylone, et Cyaxare, roi des Mèdes, détruisirent Ninive;

7° Habacuc, Judéen, année 604, a écrit entre les deux prises de Jérusalem par Nabuchodonosor, l'une en 606, l'autre en 588;

8° Ezéchiel, Judéen, années 594-572, fut déporté en Babylonie en 606, avec le roi Joakhin II;

9° Aggée, année 520, a écrit sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe; Aggée est un des Juifs exilés qui revinrent avec Zorobabel;

10° Abdias ou Obadiah a vécu, au Ve siècle, à Jéru-

salem, sous le gouvernement du Grand-Pontife et de la caste sacerdotale ou gouvernement théocratique.

Lamentations dites de Jérémie.

Le *recueil des cinq élégies*, attribuées sans preuve à Jérémie, a été composé par un Juif réfugié en Égypte après la destruction de Jérusalem en 588, par Nabuchodonosor. Les *Lamentations* ont dû être écrites vers l'an 575 : Jérémie était mort en 586.

Baruch.

Le livre de *Baruch* n'est pas de Baruch, le secrétaire de Jérémie ; il appartient à une époque distante de plus de trois siècles de Jérémie. C'est un ouvrage écrit en grec très probablement par un Juif égyptien, sous un des successeurs de Ptolémée Ier.

Jonas.

Le livre de *Jonas* est un conte moral, dont le but est de montrer la patience et la miséricorde de Dieu. Ce sermon est enchâssé dans un cadre de miracles absurdes. C'est à tort qu'on regarde comme auteur de ce conte le prophète Jonas qui a réellement existé, mais qui n'a rien laissé. L'auteur est un Juif inconnu qui vivait en pays étranger. D'après M. Reuss on peut placer la composition du *conte* au IVe siècle.

Daniel.

Le livre de *Daniel*, écrit partie en hébreu, partie en

araméen, a été composé pendant la persécution religieuse d'Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie; cette persécution a duré de 167-164, date de la mort d'Antiochus. L'auteur du livre de *Daniel* est inconnu. Ce livre est une série de pamphlets destinés à soutenir le courage et la foi des Juifs, pendant les cruelles épreuves auxquelles les soumettait le tyran syrien. Ces pamphlets ont dû être composés et répandus successivement dans le public. Le mot Daniel signifie « Dieu est mon juge ».

Macchabées.

Le *Premier livre des Macchabées*, écrit originairement en hébreu, est un vrai livre d'histoire; il raconte l'insurrection des Macchabées et la guerre de l'indépendance contre le roi de Syrie. Il a été rédigé par un Juif de Palestine, vers l'an 106, dernières années du IIe siècle.

Macchabée, mot qui signifie probablement *Marteau*, est le surnom donné à Judas, fils de Mattathias. Ce surnom a fini par devenir le nom patronymique de toute la famille de Mattathias. Judas le Macchabée ou Judas le Marteau est analogue à notre Charles Martel ou Charles le Marteau.

Le *Second livre des Macchabées*, écrit en grec, se sert des événements historiques comme d'un sujet de sermon en l'honneur de l'orthodoxie. Il est l'œuvre d'un Juif d'Égypte qui l'a rédigé d'après une histoire de Jason de Cyrène, à l'avénement d'Hérode le Grand, vers l'année 40.

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE

Ie — DU ROI JOAS A LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM, 878-588 avant Jésus-Christ.

1° *Joël*, année 870, milieu du	IXe	siècle.
2° *Recueil jéhoviste*, fin du	IXe	—
3° *Anonyme* (*Ésaïe*, XV-XVI), année 800, commencement du	VIIIe	—
4° *Amos*, en 790, commencement du	VIIIe	—
5° *Osée*, 784-760, 1re moitié du	VIIIe	—
6° *Anonyme* (*Zacharie*, IX-XI), 1re moitié du	VIIIe	—
7° *Ésaïe*, 740-710, 2e moitié du	VIIIe	—
8° *Michée*, 725, 2e moitié du	VIIIe	—
9° *Job*, fin du	VIIIe	—
10° *Ruth*, fin du	VIIIe	—
11° *Samuel* (1 et 2 *Rois*), 1re moitié du	VIIe	—
12° *Anonyme* (*Zacharie*, XII-XIV), 1re moitié du	VIIe	—
13° *Juges* (I-II; XVII-XXI), courant du	VIIe	—
14° *Sophonie*, 630, 2e moitié du	VIIe	—
15° *Nahum*, 625, 2e moitié du	VIIe	—
16° *Deutéronome de Josias*, 621, dernier quart du	VIIe	—
17° *Arrangement jéhoviste du Pentateuque*, fin du	VIIe	—
18° *Habacuc*, 604, dernières années du	VIIe	—
19° *Jérémie*, 628-586, fin du VIIe et commencement du	VIe	—

IIe — PENDANT LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE, 606-536.

20° *Ezéchiel*, 594-572, 1er quart du	VIe	siècle.
21° *Lamentations dites de Jérémie*, 1er quart du	VIe	—
22° *Anonyme* (*Ésaïe*, XXIV-XXVII), 570, 1er quart du	VIe	—
23° *Rois* (3 et 4 *Rois*), milieu du	VIe	—
24° *Anonymes de la fin de l'exil* (chapitres divers d'*Ésaïe*), 540, 2e moitié du	VIe	—
25° *Le second Isaïe* (*Ésaïe*, XL-LXVI), 536, 2e moitié du	VIe	—

IIIe — DU RETOUR DE L'EXIL A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE LE GRAND, 536-330.

26° *Aggée*, 520, dernier quart du	VIe	siècle.
27° *Zacharie*, 520-518, dernier quart du	VIe	—
28° *Psaumes*, 606-164, de la fin du VIe au IIe siècle. VIe	IIe	—
29° *Abdias*	Ve	—
30° *Lévitique*, 442, rédaction élohiste, 2e moitié du	Ve	—
31° *Anonyme* (*Malachie*), 440, 2e moitié du	Ve	—
32° *Esdras et Néhémie* (parties authentiques), dernier tiers du	Ve	—

33° ***Arrangement actuel du Pentateuque***, combinaison de la rédaction jéhoviste et de la rédaction élohiste, de la fin du v° au III° siècle. . . . . v° III° siècle°
34° ***Jonas***, date incertaine, au v° ou au IV°. . . . . IV° —

IV° — D'ALEXANDRE LE GRAND A HÉRODE LE GRAND, 330-40.

35° ***Chroniques*** (Paralipomènes), commencement du. . . . . . . III° siècle.
36° ***Tobie***. . . . . III° —
37° ***Baruch***, courant du. . . . . III° —
38° ***Cantique des Cantiques***, incertain, écart allant du x° au III° III° —
39° ***Ecclésiaste***, commencement du. . . . . II° —
40° ***Ecclésiastique***, premier quart du. . . . . II° —
41° ***Daniel***, 167-164, 1re moitié du . . . . II° —
42° ***Esther***, 161, 1re moitié du. . . . . II° —
43° ***Judith***, 134, deux tiers du. . . . . II° —
44° **1er *Livre des Macchabées***, fin du. . . . . II° —
45° ***La Sapience ou Sagesse***, courant du. . . . . Ier —
46° **2° *Livre des Macchabées***, 2° moitié du. . . . . Ier —

DEUXIÈME PARTIE

RELIGION GÉNÉRALE DES SÉMITES

CHAPITRE PREMIER

PHILOSOPHIES ET RELIGIONS

L'observation des phénomènes naturels conduit à l'idée de cause. En remontant la chaîne des causes secondaires, on s'élève à l'idée d'une cause suprême. Mais cette cause suprême, sous quel aspect doit-on la concevoir? ou, en d'autres termes, quels attributs lui donner?

I° — PHILOSOPHIES

I° Type du Dieu métaphysique. — Les uns, après avoir reconnu qu'il est impossible d'attribuer à la cause suprême les dimensions longueur, largeur, épaisseur, en font une *conception pure*. Voici les attributs qu'ils déterminent par l'analyse et le raisonnement :

1° La cause suprême est *infinie*, parce qu'elle est partout;

2° Elle est *éternelle*, parce qu'elle est, a été et sera toujours;

3° Elle est *absolue*, parce qu'elle est sa propre cause à elle-même;

4° Elle est *nécessaire*, parce que, les phénomènes ou effets naturels existant, il est absurde et contradictoire que la cause de ces effets ne soit pas;

5° Elle est *universelle*, parce qu'elle embrasse l'universalité des phénomènes.

La cause suprême est *une verité;* elle n'est pas *une réalite.* Ce qui est réel a les trois dimensions longueur, largeur, épaisseur, subit des changements ou modifications, et peut perdre sa forme pour en prendre une autre : ce qu'en langage usuel, on appelle périr. La cause suprême n'a pas de dimensions, ne subit pas de changements; elle est immuable et toujours identique à elle-même. Une comparaison fera mieux comprendre la définition.

Le triangle géométrique a des propriétés immuables, éternelles, nécessaires.

Il est impossible de concevoir dans le temps et dans l'espace un moment où, par exemple, les trois angles du triangle ne seraient pas égaux à deux angles droits. Cette équation s'impose à l'esprit avec les caractères du nécessaire, de l'immuable et de l'éternel. Le triangle géométrique est *une vérité;* mais est-il réel? Absolument non; ce qui est réel, ce sont les triangles en bois, en métal, en pierre, etc., qui tous ont les trois dimensions, qui tous participent des propriétés du triangle géométrique sans pouvoir

jamais atteindre à leur exacte plénitude. Par exemple, la somme des trois angles d'un triangle réel se rapproche de la somme de deux angles droits d'autant plus près que ce triangle réel est fait avec plus de soin et d'habileté; mais jamais la somme de ses trois angles ne peut arriver à l'équation parfaite. Cette impossibilité est inhérente à la condition fondamentale de tout triangle matériel, celle des trois dimensions. Le triangle géométrique, lui, n'a que la longueur; c'est précisément cette simplicité qui l'élève au rang de vérité. Tout triangle réel peut ne pas exister; ou s'il existe, il peut varier, être détruit; le triangle vrai ou triangle géométrique a les attributs opposés : il est nécessaire, immuable, éternel. A l'instant où apparaît un triangle matériel quelconque, le triangle géométrique lui impose ses lois. Au fond et en dernière analyse, c'est le même fait vu sous deux aspects distincts; le vrai est inséparable du réel, mais le vrai domine le réel, lui donne son sens, sa valeur; il est sa loi dirigeante; si l'on osait se servir d'une métaphore vulgaire, le vrai est l'âme du réel.

Il en est de même de la cause suprême dans ses rapports avec les phénomènes de l'Univers. Elle les domine, les explique, leur communique quelque chose de ses attributs, et donne un sens aux liens qui les unissent. Mais elle ne peut avoir cette vertu qu'à la condition d'être la vérité, et non une réalité contingente, variable et périssable. Tel est le type du Dieu métaphysique.

II° Type du Dieu-Pensée, auteur des lois physiques

— La conception métaphysique de la cause suprême n'appartient qu'à un petit nombre d'esprits. Outre les études, les réflexions et la rigueur de la méthode, elle exige une qualité assez rare, à savoir, l'aptitude à se dégager de la tendance instinctive et inconsciente qu'a l'homme à se prendre soi-même comme modèle souverain, modèle auquel il rapporte tout. Il en résulte, que faute d'atteindre à la conception purement métaphysique, l'esprit s'arrête à une autre conception encore très élevée, mais inclinant déjà au type humain.

Un fait indéniable frappe les yeux et fixe l'attention, c'est l'ordre et la régularité dans la succession des phénomènes naturels. Or, nous savons par expérience que l'ordre et la régularité dans les choses humaines sont le fruit de notre pensée; nous en concluons que l'ordre dans les phénomènes naturels implique nécessairement la pensée. Notre jugement se formule ainsi : la cause suprême pense.

Malheureusement, la pensée étant le produit de la fonction du cerveau, il s'ensuit que, pour penser, la cause suprême devrait avoir un cerveau. D'autre part, un cerveau implique nécessairement un système circulatoire, un système de nutrition, une enveloppe protectrice; bref et pour simplifier, la forme humaine : ce qui est la négation même de la cause suprême. Impuissants à s'affranchir de la tendance à prendre l'homme comme type critérium, mais repoussant avec raison toute corporéité pour la cause suprême, les théoriciens admettent que la pensée

peut exister sans cerveau. Fantaisie gratuite, hypothèse en contradiction absolue avec ce qui est! car, d'une part, jamais on n'a constaté le moindre indice de pensée là où il n'y a ni cerveau ni ganglion céré bral; et, d'autre part, on a constaté par les expériences les plus nombreuses et les plus précises que la lésion ou la destruction du cerveau entraînait fatalement la lésion ou la destruction de la pensée; ce qui démontre rigoureusement qu'un cerveau ou un ganglion cérébral sont la condition nécessaire de la pensée.

III° Type du Dieu-Ame ou Dieu moral. — La cause suprême pense; elle pense, puisqu'elle a créé l'ordre qui règne dans l'Univers; mais à l'établissement des lois universelles se borne son intervention. Cette théorie de la cause pensante est un commencement d'anthropomorphisme.

Un second pas très marqué dans cette voie est fait par le groupe des esprits qui, réfractaires aux conceptions métaphysiques, inclinent davantage à l'assimilation de la cause suprême au type humain. Au gouvernement par les lois universelles ils ajoutent une intervention particulière, éclatant ici ou là, surtout dans les choses humaines; ce genre d'intervention, ils lui donnent le nom de Providence.

La Providence ne pouvant être ni absurde ni malfaisante, ce qui serait la négation de la conception initiale (Dieu-Pensée, auteur de l'*Ordre dans l'Univers*), il s'ensuit que les théoriciens lui reconnaissent nécessairement sagesse, prudence, justice, bonté, etc. La cause suprême devient alors un justicier qui punit

les méchants et récompense les bons. Or, en fait, sur la terre, dans le monde réel, les bons ne sont presque jamais récompensés ni les méchants punis; les théoriciens ont été logiquemeut conduits à une autre hypothèse, celle d'une vie ultra-terrestre où cette Providence, sage, juste et bonne, distribue équitablement les rémunérations et les châtiments. L'anthropomorphisme de cette théorie est flagrant; il est évident que la cause suprême y est conçue comme un monarque vertueux, une sorte de Marc-Aurèle porté au plus haut degré de perfection. Seulement, et c'est un point d'une grande importance, la copie se borne à celle de l'âme humaine et de ses facultés; c'est un anthropomorphisme moral. Les théoriciens de ce groupe refusent aussi énergiquement que les précédents tout attribut matériel à la cause suprême; ils croient que l'existence de l'âme est possible en dehors de tout organe cérébral, ce qui est une erreur; mais cette croyance, si erronée qu'elle soit, est pure de toute figuration corporelle de la cause suprême.

En résumé, les trois théories précédentes, quelles que soient leurs divergences, ont un caractère commun qui les classe dans la même famille : elles essayent de résoudre le problème de la cause suprême par la seule raison aidée de l'expérience. Toutes les trois s'accordent à regarder comme absurde et ridicule toute doctrine prétendant qu'il est possible à l'homme de communiquer avec la cause suprême par l'intermédiaire des sens corporels.

II° — RELIGIONS

Il est un autre groupe de théories qui se sépare radicalement de la famille philosophique; ces théories prétendent que la cause suprême communique ou a communiqué avec l'homme par l'intermédiaire des sens corporels. Cette communication ou révélation, écrite ou parlée, a été reçue, soit par la main de l'homme, soit par l'oreille ou par les yeux.

D'autre part, écrite, la révélation a exigé du révélateur un organe tel que la main pour l'écrire. Parlée, elle a exigé un organe tel que la glotte et l'appareil laryngien pour la parler. Il en résulte que nécessairement la cause suprême a un corps plus ou moins délicat ou subtil, mais en définitive un corps humain. Les théories de cette famille sont appelées religions. Soit qu'elles l'étalent hardiment, soit qu'elles essayent de la dissimuler sous des phrases sonores, mais vides, leur manière de concevoir la cause suprême est un anthropomorphisme corporel.

La cause suprême est appelée Dieu par les religions; les philosophes se servent aussi de cette dénomination; cependant, afin d'éviter toute promiscuité compromettante avec les religions, ils préfèrent celle de *Être existant par lui-même* ou, en un seul mot, l'*Être*.

Ainsi que dans les philosophies, on distingue dans les religions trois types principaux :

I° Type monothéiste. — Les religions du premier groupe sont celles qui n'admettent qu'un Dieu; elles

rejettent tout auxiliaire de ce Dieu unique, soit dieux inférieurs en dignité, soit demi-dieux. On les appelle Religions monothéistes.

II° Type polythéiste. — Les religions du deuxième groupe sont celles qui admettent un Dieu supérieur, aidé de plusieurs dieux de même nature, mais d'un rang subordonné. Au-dessous de ce conseil suprême, elles établissent une foule de demi-dieux. Ces religions s'appellent polythéistes.

III° Type fétichiste. — Les religions du dernier groupe sont celles qui n'ont ni monarchie ni hiérarchie divine; elles rendent le culte çà et là à des objets animés ou inanimés, selon le caprice ou le sentiment du moment. A proprement parler, ce ne sont plus des systèmes religieux, mais des superstitions éparses, sans lien ni généralisation. On les désigne sous le nom de fétichisme.

Il est clair qu'entre ces trois groupes il existe des passages, c'est-à-dire des religions qui participent à la fois des caractères de l'une et de l'autre catégorie. Le catholicisme nous en offre un remarquable exemple :

1° Au faîte de sa métaphysique, il établit le Dieu *un;* par là, il est monothéiste ;

2° Par sa Trinité des trois grands dieux Jéhova, Jésus et le Pigeon-Saint-Esprit ; par sa grande déesse, la Mère divine, celle que les Latins appelaient Vénus; les Grecs, Aphrodite; les Assyriens, Bilith; les Chananéens, Aschéra; les Chinois, Kouanin, etc.; par sa légion de demi-dieux nommés les Saints, le catholicisme appartient au polythéisme ;

3° Par ses gris-gris et ses amulettes : chapelets, médailles, scapulaires, eaux miraculeuses, etc.; par son adoration d'objets inanimés : morceaux de bois de la croix, chemise (la sainte chemise de Chartres, chemise que la Vierge Marie portait durant sa grossesse), chandelle (la sainte chandelle d'Arras, apportée par la Vierge), lait (lait de la sainte Vierge à Évron), etc.; par son culte pour des objets obscènes tels que le saint prépuce de Charroux, celui du petit Jésus; par toutes ces superstitions, le catholicisme se rattache étroitement au fétichisme des Esquimaux et à celui des nègres du Gabon [1].

Ce mélange de polythéisme et de fétichisme constitue ce qu'on appelle le paganisme.

En examinant les groupes de religions, on reconnaît que les religions monothéistes se rapprochent du troisième type des théories philosophiques, celui du Dieu providentiel. Mais entre une prétendue révélation directe et la recherche libre de la vérité, il y a un abîme, un abîme que rien ne peut combler. En outre, l'anthropomorphisme corporel qu'implique toute révélation écrite ou parlée est une conception vile et grossière en comparaison de la théorie rationaliste, même la moins pure, celle de l'anthropomorphisme moral qui fait de Dieu une âme humaine.

A. Cette distinction une fois faite entre les philosophies et les religions monothéistes, il est équitable

1. Voir les curieux ouvrages de M. Paul Parfait : l'*Arsenal de la Dévotion*; le *Dossier des Pèlerinages*; la *Foire aux Reliques*.

de constater que les religions monothéistes conservent le sentiment de l'unité de la cause suprême; elles se trompent assurément dans la manière dont elles dépeignent leur Dieu-roi, mais elles ont cette vue juste qu'il n'y en a qu'un, et que ce roi unique n'a pas besoin de ministres ni de serviteurs.

B. Les polythéismes sont la copie exacte des royautés terrestres : au sommet, le roi; à ses côtés, les ministres; au-dessous, la nombreuse cohorte des fonctionnaires; la hiérarchie céleste reproduit fidèlement la hiérarchie terrestre.

C. Le fétichisme est l'expression de l'état le plus bas de l'humanité, celui où les hommes ont encore peu divergé de l'ancêtre primordial, lequel était voisin du gorille.

On le voit : ces trois types de religions correspondent à trois états différents de développement intellectuel; mais malgré l'immense intervalle qui sépare le fétichisme du monothéisme, cependant tous les deux appartiennent à la même famille par un caractère commun, car l'un et l'autre croient que la cause suprême communique avec l'homme par l'intermédiaire des sens corporels. La croyance à la révélation est l'indice certain, irrécusable, que les liens de la *gorillité* originelle ne sont pas encore entièrement rompus. L'Humanité vraie ne commence réellement que là où règne la souveraineté absolue de la raison. Quelles que soient les erreurs où les philosophes aient pu tomber, soit par l'emploi de mauvaises méthodes, soit par défaut de connaissances scientifiques, ou par

l'abus de l'imagination, toutefois ils ont le mérite d'avoir recherché la vérité librement et de n'avoir accepté que des déductions, exactes ou fausses, mais indépendantes et sincères, de la raison. Les philosophes seuls sont des hommes.

CHAPITRE II

THÉOLOGIE GÉNÉRALE DES SÉMITES

I° — DIEU SPIRITUEL

Ce sont les Prêtres qui les premiers dans l'antiquité se sont élevés à l'idée de la cause suprême conçue comme Dieu spirituel. Seule, en effet, par ses loisirs, la caste sacerdotale pouvait se livrer à l'étude de la nature et aux recherches philosophiques. En elle résidaient toutes les connaissances acquises, lesquelles se transmettaient, par un enseignement secret (ésotérique), à un petit nombre d'initiés. Chargée du soin exclusif d'instruire les peuples, elle était obligée d'accommoder les vérités à la barbarie des multitudes.

Les prêtres qui avant tous atteignirent à la notion du Dieu philosophique furent probablement les prêtres égyptiens. Ils ont donné à la cause suprême son vrai nom : l'Être existant par lui-même. Dans le temple de Saïs, sur le socle d'une statue, on lisait les mots suivants : « Je suis ce qui a été, ce qui est et qui sera ; nul mortel n'a pu lever le voile qui me couvre. » Inscription qui dénote chez l'élite des prêtres égyptiens

une culture intellectuelle digne d'admiration. Le Dieu de l'univers était appelé *Amoun* par les Égyptiens; c'est l'Ammon des Grecs. En égyptien, Amoun signifie caché, mystérieux : « Être caché, dont on ne connaît pas l'image », dit un hymne égyptien [1].

Chez les Perses, peuple d'une race différente de celle de l'Égyptien, puisque le Perse est Arya, mais dont la religion pénétra de bonne heure dans le groupe sémitique, les prêtres ont également connu le Dieu philosophique : « Les Perses, dit Hérodote, I, § 131, n'érigent ni statues, ni temples, ni autels; il traitent d'insensés ceux qui en élèvent parce qu'ils ne croient point, comme les Grecs, que les dieux participent de la nature humaine. »

En dehors des Hébreux, le groupe des Sémites asiatiques comprend les Assyriens, les Chaldéens, les Syriens, les Chananéens, les Arabes. Les invasions des hordes sémitiques en Égypte (*Hyksos* ou rois pasteurs) ont introduit dans cette contrée une partie de la théologie des Sémites.

Chez tous les Sémites, *El* était le nom de Dieu par excellence; il entraînait l'idée de force : « *El schaddaï*, le *Fort* tout-puissant [2]. »

Au lieu de *El*, on disait aussi *Eloha*, *Il* ou *Ilou*, dont le sens est le même.

1. Voir Maspero, *Histoire ancienne*, 36. — Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*. — *Bibliothèque orientale*, tome II, *Hymnes égyptiens*, traduits par Chabas ; éditeur Maisonneuve.

2. C'est évidemment un Dieu anthropomorphique ; la seule définition du Dieu philosophique est l'*Être* existant par lui-même ou en un seul mot, l'Être.

A. Chez les anciens Arabes, on appelait Dieu *Il;* chez les Arabes Nabatéens, tribus errantes de l'Euphrate à la mer Rouge, on disait *Al;* chez les Arabes modernes, *Allah* est une contraction de l'article *Al* et de *Ilah*, Dieu, « le Dieu. »

B. Chez les Chaldéens, *El, Ilou;* le vrai nom de la ville de Babylone est *Bab-El*, ou *Bab-Ilou*, qui signifie : « Porte de Dieu ». Dans la légende de la Tour de Babel (*Genèse*, XI, 1-9), l'étymologie de « confusion » donnée à Babel est fausse ; la tour de Babel est la tour de Babylone.

C. Chez les Phéniciens, *El* ou *Il*, et aussi *Iahoh, Iahouh*. Un roi de Hamath, ville de Syrie, porta les deux noms de *Iahouh-Bid* ou *Ilou-Bid*, « Dieu sépare ou fait périr ». Ce roi, contemporain d'Ézéchias, fut pris par le monarque assyrien Sargon ou Saryou-Khin et écorché vif [1].

II° — DIEU CONCRET

« L'homme primitif et ignorant ne peut, dès le premier effort de son intelligence, s'élever à la conception d'un Dieu abstrait. Tour à tour charmé et effrayé par les phénomènes de la nature, il dut, dans les élans de sa reconnaissance ou de sa terreur, adresser ses premières adorations à ceux des phénomènes qui agissaient directement sur lui ; il attribua des vertus, une puissance morale à ce qui n'en possède pas par

1. MASPÉRO, *Histoire ancienne*, 397.

soi-même. Il adora le soleil qui l'éclairait, la lune qui lui mesurait le temps, les astres qui pendant la nuit brillaient au-dessus de sa tête, le tonnerre dont le fracas et les lueurs sinistres l'épouvantaient, ainsi que le nuage sombre qui l'apporte dans ses flancs, puis l'azur du ciel, l'aurore, le crépuscule, les ténèbres, le vent. Tous ces agents ou phénomènes de la nature, il les personnifia par des êtres invisibles, mais auxquels il attribua une forme semblable à la sienne et des sentiments analogues à ceux qui l'animaient ; et à ces êtres créés par lui, il adressa ses hommages. Cédant au besoin de matérialiser cette première notion du divin, il tailla dans le bois et dans la pierre l'image de ces dieux tels qu'il les concevait ; telle fut l'origine des idoles[1] ».

L'ancienne religion de la race sémitique consistait dans la déification de la nature et des phénomènes naturels. Pour les gens instruits, les phénomènes et les lois naturelles ne furent que les manifestations sensibles du Dieu abstrait. Pour la multitude ignorante, c'est-à-dire pour la presque totalité des hommes, chacune de ces manifestations sensibles fut un dieu distinct, indépendant. Toutes les multitudes sont polythéistes.

La distinction eutre la manière de voir des gens instruits et celle des ignorants est d'une importance capitale. C'est elle qui explique comment la même chose prend deux aspects opposés selon qu'elle est

1. Pierret, *Petit manuel de mythologie*, p. 1.

vue par l'œil pénétrant du savant ou par l'œil obtus de l'ignorant. Par exemple, la Trinité catholique, le Père, le Fils et l'Esprit, représente les trois attributs du Dieu *un* : la puissance qui crée, l'amour qui conserve, l'intelligence qui ordonne. Il n'y a donc pas trois personnes; ce sont trois qualités d'un seul et même Dieu, le Dieu *un*. Dans la Trinité catholique, le philosophe reconnaît un symbolisme identique à celui qu'il avait analysé dans les trinités hindoue, égyptienne, dans la trinité alexandrine, dans toutes les trinités, car toutes sont la représentation symboliques de trois attributs du Dieu unique, et non trois personnes distinctes. Mais de même que les Hindous ignorants voient trois personnes distinctes dans leur Trinité; de même que le peuple égyptien voyait trois personnes distinctes dans Osiris, Isis et Horus, de même aussi la plèbe catholique voit trois personnes distinctes dans la trinité de l'Église romaine. Cet exemple contemporain est de tous le plus apte à faire saisir comment une conception unitaire aux yeux des hommes instruits apparaît en grossier polythéisme à l'œil hébété des gens sans culture. Il est donc utile de ne pas oublier cette distinction; en l'ayant toujours présente à l'esprit, on dénoue assez facilement les contradictions apparentes qui semblent séparer certaines mythologies issues de la même souche.

Comme l'espèce humaine et les animaux ont deux sexes, on conçut la Divinité comme se dédoublant en dieu mâle et en dieu femelle; le premier représente le principe actif de la nature; le second, le principe

passif. On étendit l'analogie au monde moral ; le principe actif fut la source de la vie intellectuelle ; le principe passif, celui de la vie physique.

Ces dédoublements de l'unité en principes binaires sont des notions trop métaphysiques pour être comprises du vulgaire. Ce qu'il faut aux multitudes, ce sont des formes tangibles qui frappent les sens et agissent matériellement. Or rien ne saisit les hommes, rien ne les éblouit, rien ne leur impose autant que le soleil et les corps célestes. Le soleil devint le symbole de la Divinité : il fut le dieu concret ; et le culte des corps célestes, le système d'idolâtrie prédominant. Aujourd'hui que la science a déterminé les conditions de la vie sur le globe terrestre, on peut affirmer qu'en adoptant le soleil comme Dieu concret, les peuples sémitiques ne pouvaient faire un meilleur choix. C'est le soleil, en effet, qui est l'intarissable source de la vie végétale et animale sur la terre ; tout ce qui se meut, tout ce qui respire, tout ce qui pense, doit ces merveilleuses propriétés au soleil. Le Dieu philosophique est le dieu abstrait de l'univers ; le soleil, lui, est le dieu concret d'un petit coin du monde, celui du groupe de planètes qui gravitent autour de lui. Sphère de gaz métalliques en incandescence [1], le soleil n'a évidemment aucune conscience des bienfaits qu'il rend ;

1. Voici quelle est la composition du soleil, d'après les derniers résultats de l'analyse spectrale :

1° Un noyau composé surtout d'hydrogène incandescent ;

2° Une photosphère, nuages métalliques très chauds et brillants ;

3° Une chromosphère, enveloppe encore très chaude où do-

par conséquent, lui adresser des prières ou lui faire des sacrifices est chose inutile. Mais comment s'étonnerait-on que les peuples antiques, naturellement poussés à l'anthropomorphisme par l'ignorance, l'aient revêtu de la forme humaine, d'un pouvoir royal et d'une intervention providentielle dans les choses de la terre ?

I° CHALDÉE. — Le Dieu suprême se dédoublait en *Bel* ou *Bélus*, principe masculin, créateur du monde, et en *Belith*, principe féminin, génératrice passive.

Dans cette théorie du dédoublement, l'appellation du principe féminin était ordinairement celle du principe masculin à laquelle on ajoutait une terminaison féminine *ath* ou *ith*. Exemples : A *El* correspondait *Elath;* à *Bel* correspondait *Belith* ou *Bilith, Bilitta,* d'où les Grecs ont tiré le nom de Mylitta.

Belith était le nom général du principe féminin. Considérée au point de vue restreint de la volupté, elle prit le nom de *Ishtar*, dont le pluriel *Ishtaroth* a donné aux Phéniciens leur déesse *Astaroth* ou *Astoreth.*

Pour montrer comment l'analyse philosophique combinée avec l'observation des phénomènes célestes

mine l'hydrogène avec injections fréquentes de magnésium ;

4° Une atmosphère coronale, où la vapeur métallique est très rare, peu chaude et très tourmentée ;

5° La lumière zodiacale, formée par des nébulosités cométaires.

Telles sont les cinq enveloppes concentriques qui constituent le soleil.

Voir *Annuaire du Bureau des longitudes* 1879. Notice de M. Janssen ; et *Annuaire* 1888. Notice de M Faye.

engendrait une religion dont l'ensemble avait un caractère astronomique, il ne sera pas inutile de donner un aperçu sommaire du système chaldéen.

1° *Dieu absolu.* — Au sommet trône le Dieu absolu, *El, Ilou,* qu'on appela plus tard *Assour,* à Ninive. Ilou est l'expression abstraite de l'univers indéterminé, ce qu'on a nommé le chaos.

2° *Triade abstraite universelle.* — Cet univers indéterminé ou chaos s'est organisé; la matière a pris des formes; ces formes se conservent, se modifient et se perpétuent; c'est ce qu'expriment les Chaldéens en disant que du Dieu abstrait Ilou jaillissent trois émanations :

A. La matière, qu'ils appellent *Anou;*

B. Le créateur des formes ou *Bel;*

C. Le conservateur ou Providence, *Houh* ou bien *Héa.*

Cette trinité représente symboliquement le résultat de l'observation de l'univers considéré dans son ensemble, à savoir, la matière et la double loi de ses évolutions; c'est donc une trinité philosophique.

Chacune des personnes de cette trinité ou chaque dieu de la triade philosophique a son dédoublement féminin :

A. Anou a pour correspondant *Anath* ou*Nana;*

B. Bel a *Belith* ou *Bilith;*

C. Ilouh a *Thavath.*

Ce dédoublement féminin, comme on l'a dit précédemment, a sa raison dans l'observation du type animal qui se dédouble en deux sexes.

3° *Triade concrète particulière.* — Après la Triade abstraite universelle vient une Triade concrète, propre à la partie de l'Univers à laquelle appartient la terre.

A. Le dieu Soleil, *Shamas;*

B. Le dieu Lune, *Sin;*

C. Le dieu Atmosphère, *Bin.*

4° *Dieux planétaires.* — Au-dessous de cette Triade concrète viennent les cinq dieux planétaires :

A. Saturne, en chaldéen, *Adar;*

B. Jupiter, en chaldéen, *Mardouk;*

C. Mars, en chaldéen, *Nergal;*

D. Vénus, en chaldéen, *Ishtar;*

E. Mercure, en chaldéen, *Nabou.*

En additionnant le dieu abstrait, les deux Triades et les cinq dieux planétaires, on a le *grand conseil des douze dieux* qui présidaient aux douze mois de l'année et aux douze signes du zodiaque.

La religion chaldéenne est donc, dans l'ensemble, une religion astronomique. Ce caractère se rencontre dans toutes les religions sémitiques.

II° Phénicie. — Le dieu absolu El ou Iahoh, Iahouh, se dédoublait en principe masculin *Baal*, et en principe féminin *Baalith*. C'est Baal qui, en Phénicie et chez les Chananéens, est devenu la dénomination populaire de la divinité.

§ I. **Principe masculin.** — Baal, en hébreu « maître ou seigneur », en arabe Bal « maître ou mari », prenait différents noms :

1° Selon l'attribut spécial qu'on lui assignait;

2° Selon les villes où on l'adorait particulièrement.

A. *Attributs spéciaux.* — 1° Considéré comme dieu procréateur, il s'appelait *Tammouz*, « fils de la vie ». Un mois du calendrier syrien et hébreu portait le nom de Tammouz (du 10 juin au 8 juillet).

Baal-Tammouz était invoqué sous le nom de *Adon* « maître ». On lui disait dans les invocations : *Adoni*, « mon maître » ! De ce mot, les Grecs ont tiré leur *Adonis*; et les Hébreux, leur *Adonaï*, « mes maîtres », pluriel d'excellence pour « mon maître », lorsqu'à partir d'Esdras et de Néhémie, la coutume s'établit chez eux de ne plus prononcer, par respect, le nom de Jéhovah.

Baal-Tammouz-Adonis, adoré à Byblos, était qualifié de Très Haut, Très Grand, Δεὸς ὁ ὕψιστος, ὁ μέγιστος [1]; ces épithètes sont celles mêmes que les Hébreux employaient pour leur Dieu.

2° Considéré comme destructeur par le feu, Baal s'appelait *Moloch* ou *Molek* ou *Mélek*, qui veut dire « roi ». Baal-Moloch, c'est Baal roi;

3° Considéré comme régénérateur, il recevait le nom étrange de *Baal-Zéboub*, « Baal des mouches ». « Cette divinité, en tout cas, l'une des personnifications du soleil, doit avoir reçu son surnom des mouches; mais on ne sait quel sens les Philistins ont pu attacher à cette épithète. On sait que les Juifs en

1. Alfred Maury, *Religions de la Grèce*, tome III, p. 224.

ont fait un nom du diable, d'après une tout autre étymologie [1]; »

4° Considéré comme dieu lumineux, Baal se nommait *Baal-Samim*, dieu des cieux. Cette appellation était en usage chez les Arabes Nabatéens. Les Hébreux appelaient leur dieu *Jéhovah*, *Çébaoth* ou *Sabaoth*, dieu des armées célestes ou astres, et non pas, dieu des armées guerrières de la terre.

B. *Baalim particuliers des villes*. — Les différentes manifestations de Baal étaient appelées *Baalim*, pluriel de Baal. Chaque ville adorait particulièrement un de ces Baalim; on avait donc le *Baal-Sidon*, le *Baal-Tsour* (Tyr), le *Baal-Péhor*, dont on a fait un nom de démon, Belphégor, etc. C'est identiquement ce que font les villes européennes à l'égard de la Vénus catholique ou des demi-dieux catholiques nommés Saints; on a, par exemple, la vierge de Lourdes, la vierge de la Salette, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame des Ermites, etc.; Saint-Germain-en-Laye, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-des-Fossés, etc.

Les Ammonites adoraient particulièrement Baal-Moloch ou Milkom; les Moabites, Baal-Kamosh, « Baal-Soleil ». Kamos ou Kémosh est le Shamas des Chaldéens, le Shémesch des Hébreux, et le Shams des Arabes; tous ces mots signifient soleil.

Un dieu primitivement de rang inférieur, que les Grecs ont identifié à Hercule, *Melkarth*, contraction

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, page 507. Note 3.

pour *Mélek-Kiriath*, « roi de la cité », finit par être identifié à Baal; on l'appela le Baal de Tyr, car c'est à Tyr que Melkarth était particulièrement adoré. Par l'étymologie « roi de la cité », on voit que Melkarth est un nom commun plutôt qu'un nom propre. Tout dieu patronal, ce que les Grecs appelaient un dieu *poliade*, c'est-à-dire protecteur de la cité « πόλις », est en réalité un Melkarth [1].

§ II. **Principe féminin**. — Le principe féminin correspondant à Baal était *Baalith* ou *Baaleth*, la Baalthis des Grecs. Il en était de Baalith, la mère divine, comme de Baal, le père divin; son nom variait :

1° Selon l'attribut spécial qu'on voulait distinguer en elle;

2° Selon la ville où on l'adorait particulièrement.

En tant que désignant spécialement la volupté, Baalith prenait le nom de *Astoreth* ou *Astaroth*. Chez les Hébreux, les Philistins et les Carthaginois, Asta-

1. Les Sémites écrivent et lisent de droite à gauche, tandis que les Grecs et tous les peuples de race aryaque lisent et écrivent de gauche à droite. Or si Melkarth, en lettres grecques ΜΕΛΚΑΡΘ, est écrit selon la méthode sémitique de droite à gauche, on a ΘΡΑΚΛΕΜ.

1re *Remarque*. M est la forme renversée du Σ grec ; ce renversement est fréquent dans les inscriptions ;

2e *Remarque*. La lettre aspirée Θ sémitique équivaut à ʽH aspiré des Grecs.

Il en résulte que les Grecs lisant, selon la méthode aryaque, de gauche à droite le Melkarth sémitique écrit de droite à gauche, ont lu ʽΗΡΑΚΛΕΣ, Héraclès, Hercule.

Cette interprétation de M. de Saulcy est confirmée par une étude de M. Carl Vogt intitulée : l'Écriture considérée au point de vue physiologique, *Revue scientifique* du 26 juin 1880.

roth s'appelait aussi *Aschéra;* chez les Égyptiens, *Astarté;* c'est d'elle que les Grecs ont tiré leur Vénus-mère *Aphrodite.*

Dans la ville de Gébal en Phénicie, Astaroth, mère divine, était l'épouse de Baal-Tammouz, père divin. Et comme Baal, en tant que Dieu concret, représentait le soleil, Astaroth représenta la lune. Son plus célèbre sanctuaire était à Sidon.

Le culte de Baal et d'Astaroth se célébrait sur les hauts lieux, *Bamôth,* pluriel de *Bamah,* et dans les bocages.

§ III. **Dieux inférieurs.** — Les constellations ou, selon l'expression sémitique, l'armée céleste, dont le chef était Baal, formaient une série de dieux inférieurs, nommés *Tsophé-Samim,* contemplateurs des cieux. Les sept planètes connues des Phéniciens étaient représentées par des dieux inférieurs qu'on appelait *Kabirim,* cabires, « les Puissants ». Un huitième cabire, Esmoun ou Ashmoun, « feu ardent », leur chef, était représenté avec un serpent à la main, ce qui le fit assimiler par les Grecs à l'Esculape guérisseur ; car le serpent était aussi l'emblème de la jeunesse et de la santé [1].

Ce résumé de la théologie phénicienne suffit pour montrer la communauté de caractère qui l'unit à la théologie chaldéenne. Combinaison de vues philosophiques et d'emprunts à la nature, elle avait, dans son ensemble, le caractère astronomique.

1. LUBBOCK, *Origines de la civilisation,* 263, d'après Max MULLER, *Mythologie scientifique.*

III° — CULTE

I° Hauts lieux et Bois sacrés. — Les Phéniciens et les Sémites de Chanaan rendaient le culte aux divinités sur les hauteurs et dans les bocages. Ce n'est pas que cette coutume fût propre à la race sémitique, car on la retrouve à peu près chez tous les peuples de l'antiquité : les Perses, les Grecs, les anciens Germains, les Éthiopiens, rendaient hommage aux dieux sur les hauteurs. C'était une croyance universelle que les sacrifices accomplis sur les monts étaient plus agréables au ciel.

Dans les bocages avait lieu particulièrement le culte d'Astarté; mais le culte des autres dieux s'y accomplissait également. Il en était de même en Grèce et en Asie Mineure et pour le même motif. « On plaçait fréquemment les chapelles, dit M. Alfred Maury, au milieu de frais bocages, au voisinage des bois sacrés, dont la solennelle obscurité et la silencieuse solitude disposaient l'âme à la crainte des dieux... Couper le bois des saints bocages était regardé comme une abominable impiété [1]. »

II° Pierres sacrées. — Le culte des pierres se trouve partout, en Europe, en Asie, dans les deux Amériques et dans l'Océanie [2].

1. A. Maury, *Religions de la Grèce*, tome II, 40-65 ; tome I, 174-176. Voir Gesenius, *Thesaurus*, p. 188.

2. Voir Tylor, *La Civilisation primitive*, tome II, 209-218 ; et Lubbock, *Origines*, 300-309.

En Gaule, la pierre sacrée, placée debout, s'appelait *menhir* (*men*, pierre; *hir*, longue).

Un champ de menhirs rangés circulairement prenait le nom de *crommlech* (*lech*, pierre sacrée; *croum*, courbe en cercle).

Chez les Sémites, on nommait le menhir *Beth-el* « sanctuaire ou maison de Dieu »; Philon en a tiré son expression *bétyle*. Le crommlech s'appelait *Guilgal* ou *Galgala*, chez les Hébreux.

Une des pratiques du culte qu'on leur rendait dans les pays sémitiques ainsi qu'en Grèce et même partout, comme on le voit dans les ouvrages cités de Lubbock et de Tylor, consistait à les oindre d'huile. Dans la peinture qu'il fait de la superstition, Théophraste note ce trait : « Dès que l'homme superstitieux remarque dans les carrefours ces pierres que la dévotion du peuple y a consacrées, il s'en approche, verse dessus toute l'huile de sa fiole, plie les genoux devant elles et les adore. » Cette pratique s'est perpétuée jusqu'à l'aurore du XIXe siècle, dans notre Europe. « Il est un fait remarquable, dit M. Tylor, c'est que le culte des pierres a survécu en Europe jusqu'à une époque toute récente. Dans certaines régions montagneuses de la Norvège, les paysans avaient, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'habitude de conserver chez eux des pierres rondes; ils les lavaient tous les jeudis soirs, ce qui semble indiquer quelque rapport avec le culte rendu à Thor; ils les plaçaient ensuite devant le feu et les enduisaient de beurre, puis les posaient sur de la paille fraîche à la place d'honneur;

à certaines époques de l'année, ils les trempaient dans de la bière, moyen certain, pensaient-ils, de se procurer santé et bonheur pendant toute l'année [1]. »

III° MONUMENTS PHALLIQUES. — Le béthel ou menhir, consacré au dieu générateur, prit bientôt un caractère phallique, s'il ne l'eut même dès l'origine. On sait que le Phallus, organe masculin, a été par excellence le symbole de l'énergie créatrice de la nature. A Cyllène, en Arcadie, Hermès adoré sous la forme d'une pierre (dieu Terme) fut représenté par un phallus placé debout sur un piédestal. Le phallus figura dans les mystères, surtout ceux de Iacchus ou Bacchus phrygien (dieu producteur); il était porté processionnellement. De même chez les Égyptiens, pour célébrer Osiris, dieu fécondateur, ainsi que le raconte Hérodote, II, § 48; de même chez les Syriens, chez les Phéniciens [2]. Aujourd'hui encore dans l'Hindoustan l'organe mâle et l'organe femelle sont l'objet du culte des brahmanistes (culte du Lingam et du Nahamam). Ce genre de symbolisme provenait logiquement du dédoublement de la Divinité neutre en principe mâle ou Père divin et en principe femelle ou Mère divine. Le culte s'attacha aux objets où l'imagination superstitieuse croyait trouver les formes apparentes, soit de la Maternité, soit de la Paternité. C'est ainsi que les symboles de la Maternité divine furent :

1. TYLOR, *La Civilisation*, tome II, 217.
2. A. MAURY, *Religions*, tome I, 106, note 1 ; tome II, 366, note 3 ; tome III, 20, 278, 300, 239.

A. *D'après la forme du ventre en gestation ou d'après la forme des mamelles :*

1° Les ballons ou croupes arrondies des montagnes;

2° Les tumuli;

3° Les pyramides;

4° Les cônes en bois.

B. *D'après la forme de l'utérus :*

1° Les grottes;

2° Les puits;

3° Les labyrinthes;

4° Les allées couvertes.

Les symboles du Père divin furent tirés de la forme générale du phallus :

1° Les cippes ou petites colonnes dressées sur les tertres;

2° Les menhirs ou pierres verticales;

3° Les termes, pierres verticales, consacrées à Hermès, chez les Grecs;

4° Les obélisques ou colonnes isolées;

5° Les tours;

6° Les mains ouvertes ou repliées.

A. *Main phallique.* — Dans le langage symbolique de Babylone et de l'Assyrie, la main droite était l'expression la plus haute de la force et de la virilité [1]. Aussi fut-elle aisément substituée au phallus comme emblème de la puissance génératrice. Dans la plupart des symboles qui nous restent, la main est représentée, ou bien toute fermée avec le pouce passé entre

1. NORRIS, *Dictionnaire assyrien*, article id. main. Voir BAISSAC, *Origines de la Religion*, tome I, p. 186, 118.

l'index et le médius, ou bien le médius dressé avec les autres doigts repliés sur la paume. L'une ou l'autre de ces figures étaient des emblèmes obscènes. La plus grave insulte qu'on pût faire à quelqu'un à Rome, comme en Grèce, était de lui montrer la main droite dans une de ces dispositions. Le premier de ces deux gestes est encore usité en Italie dans le même sens injurieux.

A Babylone, l'un des dédoublements du Dieu absolu était *Anou* et *Anath*, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Une tour consacrée à Anou était surmontée d'une main droite; on l'appelait Tour Zida, c'est-à-dire tour de la main droite. La ville elle-même prenait le nom de ville de la main d'Anou [1].

L'auteur anonyme des chapitres XL-LXVI d'*Ésaïe* qui écrivait en Chaldée, à la fin de l'exil, flétrit, au chapitre LVII, les coutumes du culte sémitique, les béthels, les prostitutions sacrées, les holocaustes d'enfants. Dans une apostrophe à la race hébraïque personnifiée dans une femme qui s'est laissée aller à ces pratiques, il fait dire à Jéhova : « LVII, 8. Loin de moi, tu découvres ta couche, tu y montes, tu l'as faite large : tu pactises avec eux, *amas concubitum*, tu veux voir la main. » C'est la main phallique, ainsi

1. Baissac, *Origine de la Religion*, tome I, 113; J. Menant, *Babylone et Chaldée*, p. 189.

« La zigurrat de Borsippa porte le nom de *Bit-Zida*, « le Temple de la Main droite. » Les zigurrats consistaient en une pyramide à étages, composée d'une série de hautes terrasses carrées, superposées en retraite les unes sur les autres et sur toutes les faces ; l'édifice se termine par une chambre très étroite. »

que le constate M. Reuss dans son commentaire sur ce verset [1].

Hérodote, I, § 93, raconte que le tombeau gigantesque d'Alyatte, père de Crésus, était surmonté de cinq cippes, lesquels représentaient les cinq doigts de la main phallique. Le tombeau était honoré surtout par les filles lydiennes, lesquelles se prostituaient toutes pour s'amasser une dot jusqu'au moment de leur mariage, elles se mariaient alors à leur gré [2].

B. *Cônes en bois.* — Les cônes en bois étaient les symboles habituels d'Aschéra dans le pays de Chanaan; c'était aussi un pilier conique qui, au lieu d'une statue, représentait la Vénus de Paphos. Tacite n'en connaissait pas la raison, « *Et ratio in obscuro* ». Nous savons aujourd'hui que ce symbole de la Maternité divine empruntait sa signification à la forme des mamelles [3].

C. *Cippes, colonnes, obélisques.* — Baal avait pour symboles surtout les cippes, les colonnes, les obélisques. C'est à tort que dans les Bibles vulgaires les colonnes de Baal et les cônes en bois d'Aschéra sont appelés monuments ou statues; jamais les symboles consacrés à ces deux manifestations du Dieu absolu n'eurent une figure humaine.

1. Reuss, *Prophètes*, tome II, 291, note 11. « La main : *Quæ vox vix aliud significare potest quam membrum virile quod apud veteres sub* Phalli *nomine suas habebat religiones.* »

2. Cette coutume existe encore en Algérie : les filles des Ouled-Naïl se répandent en Algérie, s'y prostituent; puis, quand elles ont recueilli une assez forte somme, elles retournent dans leur tribu et s'y marient.

3. Tylor, *La Civilisation*, tome II, 216.

IV° PROSTITUTIONS SACRÉES. — Le culte de la Divinité génératrice sous ses noms divers *Anath*, *Belith*, *Zarpanith*, *Astoreth*, *Aschéra*, etc., consistait en prostitutions sacrées. « *Hérodote*, I, § 199. La plus honteuse des lois de Babylone est celle-ci : Toute femme indigène est obligée de s'asseoir une fois en sa vie dans le temple de Vénus (Bilith ou Zarpanit, la Mylitta des Grecs), et de se livrer à un étranger. Plusieurs qui, fières de leurs richesses, dédaignent de se mêler aux autres femmes, se rendent au Temple en char couvert, escortées d'une multitude de servantes; la plupart agissent comme il suit : elles s'asseyent dans l'enclos sacré, la tête ceinte d'une corde, elles sont là en grand nombre; les unes entrent, les autres sortent. Elles laissent entre elles, de tous côtés, des chemins alignés que les étrangers parcourent; après quoi, ils choisissent. Dès qu'une femme s'y est assise, elle ne retourne plus à sa maison avant qu'un étranger ait jeté sur ses genoux une pièce de monnaie et se soit uni à elle hors du Temple. En jetant cette pièce d'argent, il doit dire : « J'invoque pour toi la déesse Mylitta. » C'est le nom que les Assyriens donnent à Vénus. Quelque médiocre que soit leur présent, la femme ne doit point le refuser; ce n'est point permis, car cet argent est sacré. Elle suit le premier qui le lui jette; elle ne dédaigne personne. Lorsqu'elle s'est livrée, elle a satisfait à la loi, à la déesse; elle retourne en sa maison, et par la suite, quelque somme considérable que tu lui offres, tu ne la déciderais pas à se livrer à toi. Celles qui sont belles, grandes et

bien faites, ne tardent pas à s'en aller. Les contrefaites attendent longtemps, faute de pouvoir accomplir la loi. On en a vu rester jusqu'à trois ou quatre ans. Il y a quelque part à Chypre une coutume qui se rapproche de celle-ci. »

On a vu ci-dessus qu'en Lydie les jeunes filles se livraient à la prostitution avant de se marier. « En *Acilisène* (Arménie), les familles les plus distinguées consacraient à la déesse leurs filles encore vierges et ne les mariaient qu'après qu'elles s'étaient prostituées un certain temps pour l'honorer... Cet usage infâme avait passé dans la Byzance païenne, dans les lupanars qui étaient consacrés à Aphrodite. Dans la Cappadoce, il se maintint jusqu'à l'établissement du christianisme. Les matelots phéniciens l'avaient importé à Corinthe; il fut pratiqué en Sicile, sur le mont Éryx, dans le temple de Vénus [1]. » Cette coutume existe encore dans le Dekkan, partie sud de l'Hindoustan, chez les Brahmanistes du culte de Siva.

Il en était en Phénicie et en Chypre comme à Babylone; toutes les femmes devaient, une fois au moins pendant leur vie, s'enfermer dans l'enceinte du temple et s'y offrir au premier venu; le salaire de leur prostitution appartenait au trésor de la déesse.

La prostitution avait lieu dans les temples; les prêtres attachés au culte se nommaient *Kédeschim*, et les prêtresses *Kedeschôth* : c'étaient les prostitués sacrés. Le mot hébreu signifie consacré.

1. Alfred Maury, *Religions de la Grèce*, tome III, 172, 216, 225, 226. Tout le chapitre XVI.

La prostitution se pratiquait aussi dans les carrefours, bifurcations des routes ou des rues. Les carrefours avaient autrefois un certain caractère religieux; ils étaient consacrés par des images de dieux (Hermès, Hécate). Naguère et même encore aujourd'hui, dans les campagnes isolées, une croix préside aux carrefours.

V° SACRIFICES HUMAINS. — Les sacrifices humains furent pratiqués, dans l'Antiquité, par tous les peuples; ils le sont encore aujourd'hui chez les peuplades sauvages de l'Afrique et de l'Océanie.

Dans la Grèce, le célèbre sacrifice d'Iphigénie et les immolations humaines faites par Achille au tombeau de Patrocle témoignent de l'ancienneté de cette cérémonie. A une époque bien plus récente, dans la première guerre de Messénie, le roi Aristodème égorgea sa fille pour satisfaire à l'oracle. « Jadis, avant d'aller à la guerre, les Grecs sacrifiaient un homme pour s'assurer la victoire. Et ce fut pour se conformer à cet antique et cruel usage que Thémistocle sacrifia trois prisonniers perses à Dionysos Omestès. Cette atroce coutume avait en grande partie disparu à l'époque de la bataille de Leuctres. Toutefois si l'usage des sacrifices humains persista aux plus beaux temps de la Grèce, ils n'avaient plus lieu dans les temples, et n'étaient offerts que dans des cas exceptionnels : s'il s'agissait, par exemple, d'apaiser les dieux, dont une épidémie ou une calamité accusait le courroux; d'expier un sacrilège ou quelque autre crime qui pouvait avoir eu de funestes effets [1]. »

1. A. MAURY, *Religions de la Grèce*, tome II, 101-107.

En Syrie, en Phénicie, on sacrifiait les premiers nés à Moloch; l'offrande se faisait en consumant l'enfant par le feu. « Faire passer un enfant par le feu » en l'honneur de Moloch, signifie qu'on brûlait cet enfant; qu'on en faisait un holocauste. A Carthage, c'était à Melkarth, identifié au Baal-Moloch de la métropole Tyr, qu'on offrait les enfants. « Il y a chez les Carthaginois, dit Diodore de Sicile, une statue d'airain représentant Saturne; cette statue étend les mains, et les bras sont inclinés en pente rapide, de telle sorte que l'enfant placé sur la main roule et tombe dans la fournaise [1]. »

La théorie que la vertu du sacrifice repose dans le fait que le fidèle offre un objet qu'il considère comme très précieux, plutôt que dans une idée de service quelconque rendu à la Divinité, éclate surtout dans l'histoire des sacrifices humains chez les peuples sémitiques. Le roi des Moabites, Mésa, assiégé dans une ville dont il voit la reddition inévitable, dévoue son fils aîné à la mort, et le brûle sur les murs, à la vue des assiégeants (4 *Rois*, III, 27).

« Les Phéniciens, pour apaiser la colère des dieux, sacrifient leurs enfants les plus chers; ils rehaussent la valeur du sacrifice en choisissant les enfants des plus nobles familles. On trouve certainement la preuve que, selon eux, la plus grande certitude de l'efficacité du sacrifice reposait dans le chagrin causé au sacrifi-

1. Diodore de Sicile, livre XX, § 14. — Voir dans F. Lenormant, *Origines de l'Histoire*, 2e édition, 548, le mythe de Cronos immolant son fils.

cateur, car pour leurs sacrifices annuels, ils choisissaient les fils uniques. Héliogabale introduisit en Italie ce hideux rite oriental et choisit pour victimes qu'il sacrifiait à la divinité solaire les jeunes gens les plus nobles de l'empire. Mais de tous ces exemples, la violation de la loi sacrée de l'hospitalité en sacrifiant son hôte à Jupiter hospitalier, Ζεὺς ξένιος, est celui qui prouve de la façon la plus évidente que, chez les peuples sémitiques, la satisfaction causée au dieu était en raison directe de la valeur qu'avait l'offrande aux yeux du sacrificateur [1]. »

Substitution ou rachat. — C'est une loi naturelle que l'homme tende incessamment à restreindre la perte que lui cause un sacrifice pénible; puis, à transformer graduellement le sacrifice entier en substitution ou en rachat. En Grèce, dans les sacrifices d'animaux, au lieu de brûler comme autrefois les bœufs en entier, on en vint à ne brûler que les os et la graisse. Au lieu de parents ou d'honnêtes citoyens, on immola aux dieux des criminels ou des captifs. On finit même par se contenter de quelques gouttes de sang, simulacre des horribles sacrifices autrefois pratiqués [2]. Mais cette substitution ou ce rachat, précieux adoucissement dans les mœurs, exigent pour se maintenir des temps calmes et prospères. Vienne

1. TYLOR, *La Civilisation*, tome II, 512-520.

2. A Ténédos, les Eoliens sacrifiaient à Mélikertès, nom grec de Melkarth, un veau nouveau-né au lieu d'un enfant nouveau-né ; on mettait des brodequins au veau, et on entourait la vache d'autant de soins que si elle eût été une femme. On croyait que le dieu s'y trompait !

l'adversité, une catastrophe qui pousse le peuple au désespoir ! alors la superstition sanguinaire reprend tout son empire. L'histoire de Carthage nous en offre un exemple frappant. « Les Carthaginois, vaincus par Agathocle, attribuèrent leur défaite à la colère divine. Autrefois on sacrifiait à Moloch les enfants les plus nobles et les plus beaux du pays; mais depuis quelques années on ne lui offrait plus que des enfants achetés et élevés pour le sacrifice. En un mot, les Carthaginois avaient obéi à la tendance naturelle qui pousse le sacrificateur à la substitution; une réaction se produisit lorsque la patrie fut en danger. Pour remettre les choses en l'état et pour se faire pardonner ces fraudes indignes, on résolut de faire un monstrueux sacrifice. On choisit deux cents enfants dans les familles les plus illustres; quelques citoyens, en butte à des accusations, offrirent volontairement leurs propres enfants, qui n'étaient pas moins de trois cents; on les amena devant l'idole de Moloch; ils furent consumés par les flammes [1]. »

1. DIODORE DE SICILE, livre XX, § 14.

TROISIÈME PARTIE

LE DIEU NATIONAL DES HÉBREUX

AVANT LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

CHAPITRE PREMIER

DIEU SPIRITUEL

Le mot *spirituel*, dérivé du latin *spiritus*, souffle, doit être entendu dans son sens physique de corps subtil, analogue à l'air, à un gaz. Le sens moderne de *immatériel* a été introduit dans la philosophie par Platon; les Hébreux ni même les chrétiens des trois premiers siècles n'ont pas connu la substance immatérielle; une substance immatérielle eût été pour eux une idée dénuée de sens. L'antiquité n'admettait pas deux substances, l'une matérielle, et l'autre immatérielle; elle n'en connaissait qu'une, la matière; seulement on divisait les corps en deux catégories: 1° *les corps terrestres*, c'est-à-dire ceux que nous appelons aujourd'hui simplement nos corps; 2° *les corps spirituels*; tels étaient Dieu, les anges, les âmes; les corps spirituels étaient incorruptibles. On trouvera dans

saint Paul, I *Corinthiens*, XV, 40-55, toute cette théorie et les conséquences que l'apôtre en déduit pour la vie future; elle est du plus haut intérêt, car elle seule peut nous faire comprendre la théologie ancienne; avec le sens que nous attachons aujourd'hui au mot *spirituel* et à la doctrine dite spiritualiste, nous sommes exposés, non seulement à dénaturer le sens des théologies antiques, mais encore à les rendre inintelligibles. Il résulte de là que par *Dieu spirituel* il ne faut pas entendre un Dieu immatériel, mais un Dieu ayant un corps spirituel, subtil comme l'air ou la flamme. Du reste la présence du Dieu spirituel est ordinairement révélée, dans la Bible élohiste, par la sensation d'un souffle qui passe sur la figure ou qui agite la cime des arbres et des buissons.

I° LA CONCEPTION D'UN DIEU SPIRITUEL APPARTIENT A LA RÉDACTION ÉLOHISTE

I° Le chapitre III de l'*Exode* raconte l'apparition de Dieu dans un buisson ardent, la mission qu'il confie à Moïse de faire sortir les Israélites de la terre d'Égypte, puis de les conduire dans la terre des Cananéens. « *Exode*, III, 10. Va donc, dit le Seigneur à Moïse, je vais t'envoyer auprès de Pharaon, tu conduiras mon peuple, les enfants d'Israël, hors de l'Égypte. — 11. Alors Moïse dit à Dieu : Que suis-je pour aller auprès de Pharaon et pour conduire les enfants d'Israël hors de l'Égypte? — 12. Et Dieu répondit : Je serai avec toi, et ceci te servira de signe

de ce que c'est moi qui t'envoie: quand tu auras conduit le peuple hors de l'Egypte, vous adorerez Dieu sur cette montagne. — 16. Va assembler les anciens d'Israël et dis-leur: Le Seigneur, le dieu de vos pères, le dieu d'Abraham, le dieu d'Isaac, le dieu de Jacob, m'est apparu et m'a dit: J'ai arrêté mes regards sur vous et sur ce qui a été fait en Égypte. — 17. J'ai dit: Je vous ferai passer de la misère d'Égypte au pays des Chananéens, en cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. — 18. Ils écouteront ta voix, et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte. Vous lui direz : Le Seigneur, le dieu des Hébreux, nous a appelés; c'est pourquoi nous sommes obligés d'aller à trois journées de marche, dans le désert, pour sacrifier au Seigneur, notre dieu. — 19. Mais je sais que le roi d'Égypte ne vous laissera point partir, pas même sous la pression d'une main puissante. — 20. Mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte par toutes sortes de prodiges que je ferai au milieu d'elle; et après cela, il vous laissera aller. — 21. Je ferai obtenir à ce peuple les bonnes grâces des Égyptiens, de sorte que, quand vous partirez, vous ne partirez pas les mains vides. — 22. Mais chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent et des vêtements; vous en revêtirez vos filles et vos fils, et vous dépouillerez les Égyptiens. — IV, 1. Moïse répondit à Dieu: Ils ne me croiront pas, et ils n'écouteront pas ma voix; mais ils diront : Le Seigneur ne t'est point apparu. — 2. Le Seigneur lui dit donc : Que tiens-tu dans ta

main? Une verge, répondit Moïse, etc... » Viennent deux miracles, celui de la verge changée en serpent et celui de la main qui se couvre d'une lèpre blanche.

Dans ce dialogue entre le Seigneur et Moïse, la chaîne des idées se déroule sans solution de continuité; les deux objections qu'oppose Moïse, l'une qui le concerne lui-même, l'autre qui concerne le peuple israélite, sont aplanies par Dieu selon la méthode ordinaire des religions, au moyen de miracles. Considéré dans l'ensemble, le récit conserve son unité, soit dans la naïveté du dialogue, soit dans la manière dont est conçue la divinité. En effet, le dieu qui s'entretient avec Moïse n'est pas le Dieu universel, celui de tous les peuples; il n'est pas le Dieu de la justice et de l'équité envers tous les hommes sans distinction de races; non, c'est une divinité locale, le chef d'un clan particulier, celui des fils d'Abraham, comme le Rob-Roy de Walter Scott est le chef des fils de Grégor (Mac Grégor). Aussi le dieu des fils d'Abraham a-t-il sur la morale et sur les devoirs qui incombent à ses fonctions les idées qui caractérisent les chefs de clans en Écosse : enrichir sa tribu aux dépens de ses ennemis, telle est l'une de ses préoccupations. De même que le chef des Mac Grégor préparait à son clan de fructueuses razzias sur les habitants de la plaine, de même le chef des Béni-Israël promet aux siens la dépouille des Égyptiens. Les divergences qui apparaissent dans l'exécution des desseins de l'un et de l'autre tiennent au milieu et au temps; tandis que Rob-Roy agissait par la force ouverte, le chef des Béni-Israël procède par l'astuce

et par la perfidie; il se conduit selon les mœurs propres aux Sémites pillards de l'Asie. Cette assimilation du dieu des Abrahamides à un chef de tribu montre avec netteté quel était le caractère de la théologie hébraïque à l'époque où fut écrite cette narration [1].

II° Le récit qu'on vient de lire est coupé, dans le texte actuel, entre le verset 12 et le verset 16, par un épisode dont l'esprit est diamétralement opposé : « *Exode* III, 13. Moïse dit à Dieu : Vois; si je viens, moi, auprès des enfants d'Israël et que je leur dise : Le Dieu de vos pères m'envoie auprès de vous, et qu'ils me disent : « Quel est son nom ? » Que leur répondrai-je? — 14. Alors Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui est [2]. Et il dit : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est « *Éheyéh, Je suis* » qui m'envoie auprès de vous. — 15. Et Dieu dit encore à Moïse : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est « *Iaheweh, Il est* », le dieu de vos pères, le dieu d'Abraham, le dieu d'Isaac et le dieu de Jacob qui m'envoie auprès de vous; c'est là mon nom à tout jamais, et ce sera ma désignation d'âge en âge. »

1. L'acte recommandé par le Seigneur au verset 22 est défini par notre loi *une escroquerie* aggravée d'abus de confiance. Pour ce crime aujourd'hui, en vertu de l'article 408 du Code pénal, le dieu d'Israël serait condamné aux travaux forcés à temps. Rien, mieux que ce rapprochement, n'est capable de faire comprendre quel immense progrès s'est opéré dans les conceptions théologiques ainsi que dans les mœurs.

2. « *Eheyéh ascher éheyéh.* Je suis celui qui suis, » et non pas celui qui est, parce qu'en hébreu la syntaxe veut qu'après le pronom relatif qui, on mette la même personne que précédemment. C'est ainsi qu'on dit encore : « Je suis le dieu qui t'ai fait sortir », au lieu de : « qui t'a fait sortir ». Voir Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, p. 9, note 3.

Rien de plus net : c'est bien l'*Être existant par lui-même*. Ce n'est plus le grossier anthropomorphisme de la narration précédente, c'est la conception philosophique la plus élevée. Il est donc absolument impossible que les trois versets 13, 14, 15, appartiennent à la même rédaction et à la même époque. En effet, la narration anthropomorphique fait partie du recueil jéhoviste ; les versets philosophiques se rattachent à la rédaction élohiste.

IIIº Le chapitre V de l'*Exode* contient le récit des travaux auxquels était asservi le peuple israélite en Égypte. On sait aujourd'hui que cette peinture a été faite d'après les corvées imposées aux indigènes chananéens par le sultan Salomon.

Moïse et Aaron avaient intercédé auprès de Pharaon pour qu'il permît aux Israélites d'aller au désert sacrifier à leur dieu. Non seulement Pharaon avait refusé, mais il avait donné l'ordre qu'on redoublât de sévérité à l'égard des Israélites. La tâche de ceux-ci consistait à faire des briques en argile mélangée de paille hachée ; la pâte séchait au soleil ; ces briques servaient à construire les murs et même des monuments. Les ingénieurs égyptiens avaient divisé les ouvriers israélites en escouades, et, à la tête de chaque escouade, placé un contre-maître pris parmi les travailleurs. En exécution des ordres du roi, les ingénieurs accablèrent de vexations ouvriers et contre-maîtres, si bien que ceux-ci, poussés au désespoir, reprochèrent à Moïse d'avoir aggravé leurs maux par sa démarche inconsidérée auprès de Pharaon. Moïse,

effrayé de ce résultat inattendu, en rejeta la responsabilité sur le Dieu d'Israël :

« *Exode*, V. 51. Alors Moïse s'adressant derechef au Seigneur lui dit : Seigneur pourquoi fais-tu maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé ? — 22. Car depuis que je suis allé chez Pharaon pour lui parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu ne l'as nullement délivré. — VI, 1. Alors le Seigneur répondit à Moïse : Tantôt tu vas voir ce que je ferai à Pharaon ; car par la puissance de mon bras, il les chassera même de son pays. »

Cette narration, non moins intéressante que naïve, est suivie d'un épisode d'un caractère tout différent ; au récit empreint d'anthropomorphisme succède une profession de foi philosophique. Celle-ci sert de préambule à une solennelle déclaration d'alliance avec le peuple hébreu. « *Exode*, VI, 2. Le Seigneur parla ensuite à Moïse et lui dit : Je suis Celui qui est. — 3. J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme « *El schaddaï, le dieu fort tout-puissant* » ; mais je ne me suis point fait connaître à eux sous ce nom qui m'est propre : *Celui qui est.* — 4. J'ai fait avec eux une alliance qui sera ferme, en promettant de leur donner la terre de Chanaan, cette terre dans laquelle ils ont demeuré comme voyageurs et étrangers. — 5. Et j'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël que les Égyptiens tiennent en esclavage ; car je me suis souvenu de mon alliance. — 6. C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : *Je suis celui qui est ;* c'est moi qui vous déchargerai des fardeaux dont les Égyptiens vous acca-

blent; qui vous délivrerai de la servitude à laquelle ils vous réduisent, et qui vous rachèterai en déployant la force de mon bras et en exerçant des jugements sévères. — 7. Je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre dieu ; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, votre dieu, lorsque je vous aurai dégagés des fardeaux dont les Égyptiens vous accablent. — 8. Je vous ferai entrer dans cette terre que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob : car je vous la donnerai et je vous en mettrai en possession : *Je suis celui qui est.* »

Ainsi, dans cet épisode, comme au chapitre III, Dieu est défini : *L'Être existant par lui-même.* Cette notion est inconnue du peuple hébreu. Le rédacteur le sait si bien qu'il a soin de constater que les Patriarches, c'est-à-dire les chefs de la race pendant dix siècles, ont regardé le dieu d'Israël comme un Fort tout-puissant, en un mot, comme un homme. « L'Être existant par lui-même », telle est la définition nouvelle que le rédacteur philosophe veut répandre parmi le peuple. Ce fragemeut du chapitre VI se détache de la narration jéhoviste par son esprit philosophique; les versets 2-8 du chapitre VI appartiennent donc à la rédaction élohiste.

En résumé, les deux fragments de l'*Exode* où la Divinité est conçue au point de vue abstrait de l'Être appartiennent à la rédaction élohiste. Dans la narration où ils sont intercalés domine exclusivement l'anthropomorphisme; cette narration fait partie du document jéhoviste.

II° — LA PREMIÈRE DATE DE LA RÉDACTION ÉLOHISTE EST DE L'AN 442.

Chacune de ces conceptions de la divinité atteste, au point de vue de la culture intellectuelle, et par conséquent au point de vue de la religion populaire, un état dissemblable. Il est clair que, si la définition de l'Être absolu a été connue de Moïse et enseignée ensuite à toute la nation hébraïque, la thèse soutenue par les écrivains théocratiques que le monothéisme a été dès l'origine la religion d'Israël aura quelque fondement. Les faits d'idolâtrie qui sont consignés dans la *Bible* pourront être considérés, ainsi que le veulent nos écrivains, comme des accidents ou des infidélités au monothéisme, et non pas comme des faits permanents, expression vraie de la religion nationale.

Si, au contraire, la rédaction élohiste, qui seule contient la définition monothéiste, est l'œuvre d'une époque récente, le monothéisme hébreu sera nécessairement une doctrine récente et récemment enseignée au peuple hébreu. De ce fait on déduira naturellement qu'avant cette éducation monothéiste, donnée au peuple, la religion d'Israël fut tout autre que le monothéisme. La question chronologique, d'où dépend la solution du problème, a été, de nos jours, définitivement résolue.

A. Moïse a vécu au xv[e] siècle; *il n'a rien écrit,* pas plus le *Décalogue* que toute autre precription du petit Code de l'*Alliance* (*Exode,* XX-XXIII, 1-19). Ce code

6.

ancien, passé tout entier dans le *Deutéronome* du roi Josias, est un ensemble de coutumes ou *Droit coutumier*, tel qu'il en existe chez toutes les peuplades sauvages. Ce droit coutumier se transmettait par tradition orale ; il s'accroissait et s'améliorait au fur et à mesure que les relations sociales devenaient complexes et que s'adoucissaient les mœurs. L'œuvre de Moïse consiste à avoir maintenu ce genre de droit coutumier chez les Israélites au sortir de l'Égypte ; mais il n'a rien écrit, ni sur le papyrus ni sur la pierre. La rédaction du Code de l'Alliance appartient au document jéhoviste.

A. Comme on l'a vu dans la première partie, chapitre II, le document jéhoviste est un recueil de traditions nationales, légendes et mythes ; c'est de la poésie plutôt que de l'histoire. L'auteur est un Éphraïmite ou citoyen du royaume d'Éphraïm ; il a écrit le *Recueil jéhoviste* très probablement vers le milieu du IXe siècle, sous le règne de Jéroboam II, membre de la dynastie de Jéhu. Il s'est donc écoulé plus de *six siècles* entre la mort de Moïse et la rédaction de la narration jéhoviste du *Pentateuque*.

B. La rédaction élohiste date au plus tôt de l'an 442, époque où Esdras promulgua le *Lévitique*. Il s'est donc écoulé plus de *onze cents années* entre la mort de Moïse et la composition de la partie élohiste du *Pentateuque*.

L'arrangement actuel du *Pentateuque* ne s'est pas fait d'un seul coup ni en une seule année ; il a été exécuté lentement, sans méthode, dans la période qui

s'étend du ve au iiie siècle. C'est au iiie siècle, en effet, que le texte fut fixé, au moyen de l'invention des points-voyelles, par les docteurs juifs appelés *Massorètes* (du mot hébreu *Massora*, tradition).

En 442, un siècle et demi s'était écoulé depuis la destruction de Jérusalem. Transportés en Chaldée, les Juifs y avaient vécu au contact de la théologie assyro-babylonienne. La conquête perse, en l'année 537, fit du Mazdéisme la religion d'État. Depuis longtemps déjà le Mazdéisme s'était infiltré dans la religion sémitique ; la fondation du grand empire perse lui assura la prépondérance. Son influence sur les esprits d'élite de la nation juive fut extraordinaire. On pourra en juger par la manière dont ils conçurent la création du monde et les attributs du créateur après qu'ils eurent pris connaissance des théories mazdéennes [1].

1. Émile Burnouf, *La Science des Religions*, 3e édition, p. 115. « Nous voyons par le grand prophète inconnu de la captivité (celui qu'on appelle le second Isaïe) que l'édit de Cyrus rappelait les Israélites de tous les points du monde médo-perse où ils étaient dispersés. Quand ce roi eut conquis toute l'Asie occidentale et pris Babylone, il leur apparut comme un libérateur ; ils le jugèrent digne d'être appelé le *Christ de Dieu* (*Isaïe*, XLV, 1), tandis qu'au même moment ils chargeaient de malédictions leurs anciens oppresseurs. Ainsi un lien d'amitié et de reconnaissance, par conséquent un échange d'idées s'établit entre eux et les Perses, non seulement dans Babylone, centre de la captivité, mais dans les autres parties de l'empire. Nous voyons que depuis cette époque les relations n'ont plus cessé d'exister entre les Israélites et les Médo-Perses, et ces relations furent d'autant plus suivies que la Judée était sur le passage des Perses allant en Égypte, pays qu'ils possédaient. Cet état de choses dura jusqu'à la conquête d'Alexandre, qui mit en mouvement toute l'Asie, ouvrit des voies nouvelles où elle se précipita, et concentra bientôt dans Alexandrie les idées et les doctrines du monde entier. »

III° — TRANSFORMATION DE LA THÉOLOGIE HÉBRAIQUE AU CONTACT DU MAZDÉISME

Le dieu suprême des Perses se nommait *Ahoura Mazda*. « Le Seigneur omniscient », le créateur des mondes matériels : « C'est lui qui a créé la terre et tous les biens. Il est l'esprit bienfaisant, créateur de toutes choses [1]. »

Dans la *Bible*, on a deux *Genèses*, l'une élohiste : chapitre Ier jusqu'au verset 4 du chapitre II; l'autre jéhoviste : chapitre II à partir du verset 4. Elles ne sont pas identiques : « *Genèse*, I, 1. Au commencement Élohim (Dieu) créa les cieux et la terre. — 2. Et la terre était un désert et un chaos vide; les ténèbres couvraient l'océan, et le souffle d'Élohim se mouvait sur les eaux. — 3. Élohim dit : Que la lumière soit! Et la lumière fut [2]. »

Cette création du monde est-elle la mise en œuvre d'éléments préexistants, ou bien Dieu a-t-il tout tiré du néant? C'est la dernière interprétation qui a prévalu; elle est erronée. Dans le verset premier de la *Genèse*, l'expression hébraïque qu'on traduit par créa est le verbe barâ. « Le mot barâ ne signifie pas *tira du néant* », dit M. Max Müller; Gésénius donne comme signifi-

1. Le *Zend-Avesta*, *Yaçna*, 37, 1-59; 43, 7.

2. Reuss, *Histoire Sainte*, tome I, 278. Au lieu de l'*Océan*, toutes nos traductions mettent l'abîme, ce que le mot hébreu ne signifie jamais, et ce qui d'ailleurs ne donnerait aucun sens intelligible, l'abîme étant la négation de la matière. Les mots *désert* et *vide* doivent indiquer l'absence de toute végétation et de tout être vivant.

cation première de barâ : « Il coupa, tailla, sculpta, aplanit, polit ; » et il rapporte le témoignage de Le qui appelle inepte cette opinion, d'après laquelle barâ aurait signifié tirer du néant. Dans *Josué*, XVII, 15 et 18, le même verbe exprime l'action d'abattre des arbres (défricher) ; et dans le psaume CIV des Hébreux, 30, il est traduit par : « Tu renouvelles la face de la terre. » En arabe, barâ signifie proprement, mais non pas toujours, *tirer d'une matière préexistante*. Tout cela montre que dans le verbe barâ, comme dans le verbe sanscrit *tvask* ou *taksh*, il n'y avait originairement nulle trace du sens qu'on lui a attribué plus tard : il n'a jamais signifié tirer du néant.

« Cette dernière notion, dans toute sa précision, était une idée relativement moderne, née probablement du contact entre les Juifs et les Grecs à Alexandrie. Les philosophes grecs croyaient que la matière était coéternelle au Créateur, et ce fut sans doute pour combattre cette opinion que les Juifs, pour qui Jéhovah était tout, affirmèrent nettement pour la première fois que Dieu a créé toutes choses de rien. Par suite cette doctrine fut reçue chez les Juifs et chez les Chrétiens comme la seule orthodoxe [1]. »

Il en est de même pour la création d'Ahoura ; le sens que nous attachons aujourd'hui au verbe créer a induit en erreur touchant la manière dont Ahoura avait accompli son œuvre. C'est ce qu'a démontré victorieusement M. James Darmesteter dans son étude sur Ormazd et Ahriman. « Ahoura a-t-il créé le monde

1. Max Muller, *Histoire des Religions*, 191.

ex nihilo? Il crée le monde, comme le crée Varouna, comme le crée Zeus, c'est-à-dire qu'il l'*organise*. D'où vient la matière elle-même? La question n'a pas été posée par les religions aryennes [1]. »

Heureux fruit de la recherche libre et patiente de la vérité! Ainsi se trouve écartée une absurdité qui couvrait de ridicule le dieu juif et le dieu mazdéen, celle qui heurtait peut-être le plus l'esprit moderne; car l'axiome indestructible sur lequel est fondée la science est celui-ci : Rien ne se perd, rien ne se crée; il n'y a que des transformations.

Le dieu des Hébreux et le dieu des Perses ont organisé le monde; ils l'ont organisé par la parole. Ce caractère qui leur est propre suffirait pour les rapprocher; il en est d'autres encore.

Ahoura a fait successivement le ciel, les astres, l'eau, la terre, les végétaux, les animaux et en dernier lieu l'homme-espèce [2]. Le monde mazdéen a été organisé en six périodes dont le total donne 365 jours.

Sauf une interversion pour le soleil et la lune, l'ordre suivi dans la *Genèse élohiste* est le même que celui de la *Genèse mazdéenne;* c'est en dernier lieu qu'Élohim créa l'homme-espèce, mâle et femelle. « *Genèse*, I, 27. Élohim créa l'homme à son image, il le créa mâle et femelle. » La création élohiste est faite en six périodes, mais d'un seul jour chacune.

Le récit jéhoviste est radicalement distinct du récit

1. James Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 84, note 1.
2. Maschya et Maschyana, couple d'abord indivis, qui naquit du type spirituel de l'homme, Gayo-maratan : « *Gayo*, vivant; *Maratan*, homme. »

élohiste, soit dans l'ordre des créations, soit dans la manière dont est conçu le Créateur. Jéhovah fait le ciel et la terre, puis les plantes, puis l'homme-individu masculin, qu'il forme avec la poussière du sol et en soufflant dans ses narines le souffle de la vie. Il le place ensuite dans un jardin où l'homme a le droit de cueillir les fruits des arbres, excepté ceux de l'arbre de la science. Ensuite, pour égayer l'homme et l'aider, Jéhova créa les animaux des champs et les oiseaux du ciel ; oiseaux et animaux défilèrent devant l'homme qui donna un nom à chacun d'eux. Enfin Jéhova endormit l'homme, et d'une côte enlevée durant le sommeil, il façonna la première femme [1].

Ahoura Mazda n'avait ni statues, ni sanctuaires mystérieux, ni autels; mais sur les hauteurs s'élevaient des bûchers où la flamme sacrée était entretenue d'âge en âge par des prêtres ; le devoir de ces derniers était de ne pas le laisser s'éteindre.

C'est vers la fin de la monarchie de Juda qu'Ézéchias et surtout Josias tentèrent d'imposer au peuple hébreu le culte de Dieu sans image; ils échouèrent. Ce culte

1. La création du monde en six périodes et celle de l'homme-espèce n'est pas caractéristique au même degré que l'est l'organisation par la parole ; car les autres genèses sémitiques, Phénicie et Assyrie, la contiennent aussi. Il y a quelques années, un jeune savant, Georges Smith, mort prématurément, a découvert sur des tablettes provenant de la bibliothèque royale de Ninive le récit d'une genèse assyro-babylonienne, dans lequel le Dieu de l'intelligence suprême créait le monde en six jours et se reposait le septième. Ce septième jour s'appelait en chaldéen : « *Sabbatou*, le sabbat, jour du repos du cœur, jour de joie. » Quant à l'homme créé, il s'appelait *Admou*. — Voir F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, 217, 243, et l'Appendice qui contient le texte assyrien.

s'établit postérieurement parmi le peuple et poussa d'indestructibles racines. A quelle époque? un siècle après la fondation de l'empire perse, lorsque les chefs hébreux, versés dans la connaissance du Mazdéisme, purent à leur gré pétrir les Juifs revenus de Chaldée et les former à leurs idées religieuses. Or, c'est précisément à ces hommes-là qu'est due la rédaction élohiste, où apparaît la notion du Dieu invisible et sans image; où, comme rite religieux, le Grand-Prêtre doit entretenir perpétuellement devant l'Éternel la flamme des lampes sacrées. (*Lévitique*, XXIV, 1-4; *Exode*, XXVII, 20.)

Le nom du dieu des Perses est Ahoura, « le Souverain par excellence, le Seigneur », car il est le créateur, le maître suprême. Il est Mazda « l'omniscient », infaillible, il ne peut être trompé ni se tromper, il sait tout et il voit tout [1]. Ahoura Mazda n'a pas été primitivement un nom propre; ce n'était que deux des nombreuses qualifications du Dieu suprême. A Zoroastre qui lui demande ses noms, le Dieu en énumère vingt; le douzième est Ahoura; le vingtième est Mazdao. Quel est le premier? « *Ahmi, je suis.* » C'est le nom même que se donne le dieu élohiste dans sa révélation à Moïse. « *Exode*, III, 14. Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est *Je suis* qui m'envoie auprès de vous [2]. »

1. Mazdâ se compose de « *dâ*, savoir », et de l'adverbe « maz (mag-n-us) » qui exprime la grandeur. Mazdâ signifie donc celui qui sait grandement, le grand savant, l'omniscient. J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 29.

2. *Zend-Avesta*, *Yasht*, I, 12. Voir aussi Max Muller, *Histoire des Religions*, 181.

L'Ahoura mazdéen lui-même était un dieu qui, à une époque perdue dans la nuit des temps, avait émigré de l'Inde. Les premières relations historiques des Hébreux avec l'Inde datent du règne de Salomon, autant qu'on peut le conjecturer d'après les indications consignées dans la Bible. Ce n'est qu'à partir de la captivité et surtout après le triomphe de Cyrus qu'elles devinrent fréquentes. Dans l'Inde védique on rencontre un dieu identique au dieu iranien. Il est le maître, l'*Asoura* suprême [1] ; c'est lui qui a organisé le monde ; il en est le souverain, il en connaît les mystères ; il est le fondement de l'ordre matériel et moral. Le *Rig-Véda* contient un hymne célèbre où, dans un langage d'une admirable poésie, est décrit l'Être absolu, avant le commencement de toutes choses :

« 1. Rien n'existait alors, ni visible, ni invisible. Point de région supérieure ; point d'air ; point de ciel. Où était cette enveloppe du monde ? Dans quel lit se trouvait contenue l'onde ? Où étaient ces profondeurs impénétrables de l'air ?

« 2. Il n'y avait point de mort, point d'immortalité. Rien n'annonçait le jour ni la nuit. *Lui seul respirait*, ne formant aucun souffle, renfermé en lui-même. Il n'existait que lui.

« 3. Au commencement, les ténèbres étaient enveloppées de ténèbres ; l'eau se trouvait sans impulsion ; tout était confondu. L'Être reposait au sein de ce grand chaos, et ce grand Tout naquit par la force de sa piété [2]. »

1. *Asoura* est la forme sanscrite du zend Ahoura.
2. *Rig-Véda*, section 8, hymne X (traduction Langlois).

7

Ce que ne renferme ni la théorie sémitique, ni la théorie mazdéenne, l'idée du néant, est ici nettement exprimée. Au néant succède le chaos, et c'est par une pensée d'amour que le chaos s'organise.

Un autre hymne définit en ces termes l'Être devenu créateur :

« Tu es la substance indestructible, immatérielle, mystérieuse, supérieure, éternelle, inaltérable, universelle, incréée ; la pensée ne peut te concevoir. Dieu fécondant, immortel, immuable ! par toi existe tout ce monde, animé et inanimé. Nous-mêmes nous ne sommes qu'en toi ; tu es notre souffle, notre seigneur. En toi réside l'éternité, l'infini, la force, la vertu, la qualité supérieure dans tous les êtres. Tu n'as ni commencement, ni milieu, ni fin ; tu animes tout, Être spirituel ! C'est ta substance supérieure et sainte qui, unie à tout ce qui existe, le conserve et le vivifie [1]. »

Parmi les noms multiples que reçoit le Dieu créateur, il en est un qui revient à chaque instant sur les lèvres des poètes hindous, c'est « *Svayambhou*, l'Être existant par lui-même ».

IV° — CONCLUSION

La notion philosophique de la Divinité, soit comme Être existant par lui-même, soit comme intelligence créatrice, est absente de la rédaction élohiste. Celle-ci est postérieure de plus d'un siècle et demi à la des-

1. *Bibliothèque orientale*, tome II, p. 77. Éditeur Maisonneuve.

truction de Jérusalem. Pendant ce long intervalle, les Hébreux transportés en Assyrie ont vécu en contact, d'abord avec la science chaldéenne, puis avec le Mazdéisme. La légende de Daniel, écho de traditions anciennes, nous montre même quelques-uns d'entre eux, sous le règne des rois chaldéens et perses, élevés parmi les mages et parvenant aux plus hautes dignités sacerdotales. Quoi qu'il en soit, c'est un fait acquis qu'une évolution considérable se fit dans la religion des Hébreux ; le sémitisme chananéen s'imprégna de Mazdéisme. On comprend aisément que les esprits d'élite parmi les Hébreux, inclinés déjà au Monothéisme par la seule impulsion de la raison, aient accepté, tout en les modifiant dans le sens sémitique, les conceptions métaphysiques de leurs dominateurs. Ainsi élaborées, ces conceptions se sont fait jour dans les documents postérieurs à la destruction de la monarchie juive, c'est-à-dire dans la rédaction élohiste. On le voit donc : les faits historiques concordent avec la détermination chronologique de la rédaction, soit du Document jéhoviste, soit du Document élohiste. Il en résulte que si avant la captivité de Babylone quelques Hébreux se sont élevés à la notion philosophique de Dieu, ces hommes sont restés une exception au milieu de leurs concitoyens. Il n'est pas une nation en proie au plus grossier anthropomorphisme qui ne compte en son sein quelques intelligences assez vigoureuses pour se dégager des étreintes de la superstition. Mais ces cas isolés et glorieux ne peuvent pas faire que la nation, dans son ensemble, ne soit jugée et

légitimement regardée comme plongée dans les erreurs du paganisme. Malgré les grands prophètes, malgré les Isaïe et les Jérémie, le peuple n'a pas connu le Dieu philosophique, et la religion nationale fut tout autre que le Monothéisme.

CHAPITRE II

DIEU CONCRET

I° — LE DIEU DES HÉBREUX EST UN HOMME

Le dieu des Hébreux est un homme; il en a tous les organes corporels; aussi travaille-t-il de ses mains comme l'homme : il pétrit la terre, il plante des jardins; aussi son corps, comme celui de l'homme, ressent-il les atteintes du chaud et du froid; pendant l'été, il souffre de la sueur qui baigne ses membres; il est obligé de rechercher les sentiers ombragés et de se délasser à la brise du soir; il fait de petits voyages dans ses domaines terrestres afin d'inspecter les travaux dont il se méfie; il fait la police de ses villes et rend des arrêts. Un jour, il chercha querelle à un simple mortel, se prit corps à corps avec lui; mais, malgré ses efforts, il ne put triompher de son antagoniste. C'est l'anthropomorphisme à son plus haut degré; le dieu des Hébreux a le corps, les mœurs et le genre de vie d'un Hébreu.

A. *Genèse*, II, 7 (*jéhoviste*). L'Éternel Dieu forma

l'homme de la poussière de la terre et lui souffla dans les narines un souffle de vie; et l'homme devint un être vivant. — 8. Et l'Éternel Dieu planta un jardin en Eden vers l'Orient et y mit l'homme qu'il avait formé.

B. *Genèse*, III, 8 (*jéhoviste*). Et ayant entendu le bruit des pas de l'Éternel Dieu qui se promenait dans le jardin par la fraîcheur du soir, l'homme et la femme se cachèrent devant lui, au milieu des arbres du jardin.

C. *Genèse*, XI, 5 (*jéhoviste*). Cependant l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que les hommes bâtissaient.

D. *Genèse*, XXXII, 24 (*jéhoviste*). Et Jacob resta seul en arrière, et un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. — 25. Et celui-ci voyant qu'il ne pouvait vaincre Jacob le frappa sur l'emboîture de la hanche; et l'emboîture de la hanche de Jacob fut démise pendant qu'il luttait avec lui. — 26. Et l'homme dit : Laisse-moi m'en aller, car l'aurore se lève. Et Jacob répondit : Je ne te laisserai point aller à moins que tu ne me donnes ta bénédiction. — 27. Alors l'homme dit : Ce n'est plus Jacob qu'on t'appellera, mais Israël, car tu as lutté avec Dieu et avec les hommes, et tu as été vainqueur. — 29. Jacob l'interrogea et dit : Dis-moi ton nom? Et il répondit : Pourquoi demandes-tu à savoir mon nom? Et il lui donna là sa bénédiction. — 30. Et Jacob nomma cet endroit Pnouel (Face de El dieu); car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face et j'ai eu la vie sauve [1]. »

1. Dans les bibles catholiques on a substitué un ange à Dieu; ce changement absurde rend les détails incompréhensibles.

Si le dieu des Hébreux agit, parle, travaille et se bat comme un homme; bref, s'il est un homme, il est logique et naturel qu'il ait faim et qu'il mange. C'est ce que nous apprend l'étonnant chapitre XVIII (*jéhoviste*) de la *Genèse*.

C'était dans les plaines de Mambré; il faisait très chaud; Abraham prenait le frais sous un arbre, à la porte de sa tente, lorsque soudain se présentent à lui trois hommes; l'un d'eux était l'Éternel. Abraham lui lave les pieds ainsi qu'à ses compagnons; il les fait asseoir à l'ombre de l'arbre pendant qu'on prépare le déjeuner. Le repas se composa de beurre, de lait, d'une galette de pain frais et d'un morceau de veau « tendre et bon »; le récit est muet sur la salade. Quoi qu'il en soit, l'Éternel et ses deux amis déjeunèrent avec appétit. La Cause suprême de l'univers qui grignote des tartines de beurre et mange du veau rôti!... Spectacle unique, que les philosophies ignorent absolument et que les religions sont seules capables de donner [1].

1. Si en pleine Académie des sciences un membre de l'illustre compagnie se levait et disait : « Messieurs, le triangle géométrique m'est apparu hier soir, aux Tuileries, sous un marronnier, où il prenait le frais; je l'ai invité à déjeuner pour aujourd'hui »; si un tel fait se produisait, tous les savants académiciens s'écrieraient : « Malheur! notre confrère est atteint d'aliénation mentale. » Et cependant le triangle géométrique a une dimension, la *longueur*, tandis que la Cause suprême de l'univers n'en a pas une seule. Or, le concile de Trente, 8 avril 1546, a formellement décrété que quiconque ne croit pas que la Cause suprême se promène, à la brune, sous les grands arbres et déjeune avec des côtelettes de veau, celui-là est damné. « Le saint concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé dans le Saint-Esprit, reçoit tous

Une fois la faim apaisée, l'Éternel, pour remercier Abraham de son accueil hospitalier, lui dit : Dans un an, ta femme Sarah aura un fils. « 11. Or Abraham et Sarah étaient vieux et avancés en âge, et Sarah n'était plus apte à concevoir. » Sarah, ô détail véridique! écoutait cachée derrière la porte. Entendant les paroles de l'Éternel, elle rit en elle-même. Ah! la bonne plaisanterie! vieille comme je suis, et vieux comme est mon mari, comment ferions-nous pour avoir un enfant? Mais qui pourrait échapper à l'œil de l'Éternel, surtout après qu'il a mangé du veau? « 13. Et l'Éternel s'adressant à Abraham : Pourquoi Sarah a-t-elle ri en disant : Comment serait-il vrai que j'eusse un enfant, vieille comme je suis? » Puis d'un ton sec et solennel il ajouta : « 14. Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel? Dans un an je reviendrai, et Sarah aura un fils. » Quand le Dieu tout-puissant fronce le sourcil, on comprend aisément qu'une pauvre femme ne soit pas à son aise. Sarah tremblante balbutia qu'elle n'avait pas ri. « 15. Ce n'est pas vrai, tu as ri. » Ces mots dits, la Cause suprême de l'univers lui tourne le dos et se met en

les livres, tant de l'*Ancien* que du *Nouveau Testament*, parce que le même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre... Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques ces livres entiers avec toutes *leurs parties*, tels qu'on a coutume de les lire dans l'Église catholique et tels qu'ils sont dans l'ancienne *Vulgate* latine; s'il méprise de propos délibéré les susdites traditions : Qu'il soit anathème! »

Il faut l'avouer, l'alternative est cruelle pour un honnête catholique; s'il ne croit pas à la Cause suprême se faisant laver les pieds et mangeant du veau « tendre et bon », il est damné par l'Église; s'il y croit, il est damné par la raison!

route avec ses deux compagnons; Abraham les reconduit.

Alors commence un second épisode aussi curieux et non moins caractéristique que le précédent. L'Éternel a résolu de détruire Sodome et Gomorrhe; or ce projet intéresse Abraham, d'abord parce qu'il est homme, puis comme oncle de Loth qui résidait à Sodome. L'Éternel est perplexe : doit-il ou non révéler son dessein à l'honnête Abraham? L'image des vertus de ce fidèle serviteur, la destinée brillante qu'il a promise à sa postérité, inclinent l'Éternel à la confidence. Il déclare qu'il se rend à Sodome pour faire une enquête. « 21. Je verrai s'ils ont fait les choses dont le cri est venu jusqu'à moi; si cela n'est pas, je le saurai. » Le cœur sensible d'Abraham s'émeut : Quoi! toute une ville périrait! Il essaye d'attendrir l'Éternel; il fait appel à sa pitié, à sa justice; il lui arrache concession sur concession, et chaque fois il s'excuse avec humilité de la liberté grande qu'il prend de parler à son Seigneur, lui qui n'est que cendre et poussière. Tant de générosité et de modestie touche l'Éternel : il promet d'épargner la ville s'il y trouve seulement dix justes. L'Éternel prend alors congé d'Abraham, et Abraham retourne chez lui.

Telle est la légende; il n'en est pas de plus naïve ni de plus touchante dans aucune mythologie. Il n'en est pas, non plus, qui fasse comprendre avec plus de netteté comment les Hébreux concevaient la divinité. Dieu était un homme, roi d'un petit peuple, rien qu'un homme.

II° — LA VUE DU DIEU DES HÉBREUX EST AUSSI REDOUTABLE QUE CELLE DES ROIS TERRESTRES

Leur dieu étant un homme et un roi, les Hébreux lui attribuèrent tout ce qu'ils entendaient dire des rois puissants; se trouver sur son passage et le voir face à face, c'était la mort pour l'imprudent ou le téméraire; c'est pourquoi, grande était leur terreur lorsque la voix de l'Éternel parvenait à leurs oreilles.

A. *Genèse*, XVI, 13 (*jéhoviste*). Crainte d'Agar; elle s'efforce de prouver que c'est l'Éternel qui l'a vue en premier lieu.

B. *Exode*, III, 6 (*jéhoviste*). Au buisson ardent, Moïse se cache la figure afin de ne pas voir l'Éternel.

C. *Genèse*, XVII, 3, 17 (*élohiste*). Abraham se prosterna la face contre terre, et l'Éternel lui parla en ces termes...

D. *Exode*, XXXIII, 20 (*jéhoviste*). Jéhova dit à Moïse : « Tu ne pourras voir mon visage, parce que l'homme ne me verra point sans mourir. » — 23. « Voici, tu me verras par derrière, mais il ne te sera pas donné de voir mon visage. »

L'interdiction n'était pas aussi absolue que le dit ce passage de l'*Exode;* les citations suivantes prouvent que plusieurs Hébreux et Moïse lui-même avaient vu Jéhova sans mourir.

A. *Exode*, XXIV, 9-11 (*jéhoviste*). Au pied du Sinaï, Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et les soixante-dix Anciens d'Israël avaient contemplé l'Éternel debout, sur

un parquet de saphirs; et, après avoir vu Dieu, ils mangèrent et ils burent comme auparavant : c'est-à-dire, ils conservèrent la vie.

B. *Genèse*, XVIII (*jéhoviste*). Comme on l'a vu plus haut, Abraham avait lavé les pieds à l'Éternel et lui avait servi des côtelettes de veau sans que cette familiarité respectueuse lui eût coûté la vie.

C. *Genèse*, XXXII, 30 (*jéhoviste*). Jacob dit formellement : « J'ai vu Dieu face à face » ; et pour consacrer à jamais la mémoire de cet événement extraordinaire, il appelle l'endroit : Face de Dieu, *Pnouel*.

D. *Juges*, VI, 22-23. Gédéon ayant vu le Seigneur se lamente; le Seigneur lui dit : « Tu ne mourras pas. »

E. *Juges*, XIII, 22. Manué, père de Samson, exprime la même crainte.

C'est que Jéhova, comme les rois des empires terrestres, sait faire fléchir la rigueur de l'étiquette et de la majesté divine en faveur de ses dévoués serviteurs. De même que, dans le roman juif d'*Esther*, Assuérus fait grâce de la vie à Esther qui s'était présentée sans permission devant lui, ainsi Jéhova, roi des Hébreux, pardonne à ceux de ses sujets qu'il aime et protège. L'assimilation est complète.

III° — LE DIEU DES HÉBREUX N'EST PAS UN DIEU UNIQUE

Le dieu des Hébreux n'est pas un dieu unique; il est simplement le plus puissant d'entre les dieux, ses confrères; les Hébreux l'ont choisi entre tous pour

qu'il fût leur protecteur; l'Éternel est donc le Melkarth d'Israël, comme Kamosh l'était des Moabites, Molok des Ammonites, Baal Melkarth celui de Tyr, etc. C'est ce qu'établissent avec une irrésistible évidence les plus anciens passages de la *Bible*.

Genèse, III, 5 (*jéhoviste*). Le serpent dit à Ève : « Dieu sait qu'au jour où vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme *des dieux*, connaissant le bien et le mal. » — 22. Et l'Éternel Dieu dit : « Voici l'homme est devenu comme l'*un de nous*, sachant le bien et le mal. »

De tout l'*Ancien Testament* le passage le plus net et le plus significatif sur le caractère propre du dieu anthropomorphique est le chapitre XXIV (*jéhoviste*) de Josué. Impossible d'exposer avec plus de force et de précision :

1° Que l'Éternel n'était pas le dieu unique;

2° Qu'il était le Melkarth ou dieu protecteur des Hébreux;

3° Qu'il devait cette dignité au libre choix des Hébreux eux-mêmes.

Josué assemble à Sichem toutes les tribus d'Israël; puis il convoque en conseil les anciens du peuple, les chefs, les juges et les officiers. Le sujet de la délibération est celui-ci : Quel est celui d'entre les dieux qu'on choisira définitivement pour protecteur d'Israël? L'Assemblée réunie et constituée, Josué prend la parole. Dans un habile et vigoureux discours, il se prononce pour le maintien de Jéhova dans la dignité de dieu de la nation :

1° Il débute par rappeler les services que Jéhova a rendus dès l'origine aux pères de la famille hébraïque Tharé, Abraham, Isaac et Jacob. C'est dans la bouche même de l'Éternel que Josué met ses arguments, prosopopée bien faite pour frapper l'imagination de son auditoire;

2° Passant à l'histoire contemporaine, Josué rappelle la sortie d'Égypte, la catastrophe de l'armée égyptienne au passage de la mer Rouge, les victoires que les Hébreux ont remportées sur les Amorrhéens, les Moabites et tous les peuples indigènes [1]; bref, il évoque à leurs yeux la conquête du pays de Chanaan. Afin de mettre en un relief saisissant la grandeur de ce dernier service, Josué prête à l'Éternel les paroles suivantes : « *Josué*, XXIV, 13. Je vous donnai ainsi une terre que vous n'aviez point cultivée et des villes que vous n'aviez point bâties et où vous vous êtes établis; je vous donnai des vignes et des oliviers que vous n'aviez point plantés, et vous en mangez les fruits. » Certes, au point de vue de la morale, voilà chez un dieu une singulière manière d'agir. Aujourd'hui, tout potentat qui donne à ses favoris « des terres qu'ils n'ont point cultivées ou des villes qu'ils n'ont pas

1. L'Éternel avait lui-même pris part aux batailles ; du haut du ciel, il lançait, de sa main vigoureuse, une grêle de pierres sur les ennemis, « si bien qu'il en mourut plus de cette façon que par l'épée des enfants d'Israël. » (*Josué*, X, 11.)

La Cause suprême de l'univers jetant des cailloux du haut de son palais céleste, de même que Charles IX, du haut du balcon du Louvre, tirait des coups d'arquebuse sur les protestants qui fuyaient !... Et l'Eglise catholique qui vous damne si vous n'y croyez pas ! (*Concile de Trente*, décret du 8 avril 1546.)

bâties », s'appelle, en bon français, *un brigand.* Mais il serait injuste d'appliquer aux temps barbares le critérium de la morale moderne. Cette réserve faite, on ne peut nier que l'argumentation mise par Josué dans la bouche de l'Éternel ne soit d'un grand effet oratoire. Rien plus que ces antithèses symétriques n'était apte à saisir fortement l'esprit des Hébreux et à éveiller dans leur cœur le sentiment de la reconnaissance;

3° Aussi Josué, lisant sur le visage des auditeurs la profonde impression qu'il a produite, en profite pour enlever le vote sans plus tarder. Il le fait avec une habileté consommée. Il laisse, dit-il, à ses concitoyens la liberté du choix, mais il déclare que lui et sa famille, liés par la reconnaissance, serviront toujours Jéhova : « Que si vous croyez que ce soit un malheur pour vous que de servir le Seigneur, vous pouvez opter; choisissez aujourd'hui quel dieu vous voulez servir, ou ceux de vos pères qui ont habité au delà du fleuve Euphrate, ou ceux des Amorrhéens dans le pays desquels nous habitons. Car, pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel. »

C'en est fait; l'éloquence de Josué a triomphé; comment les Hébreux pourraient-ils repousser un dieu depuis longtemps déjà leur bienfaiteur, un candidat qu'appuie leur général en chef ainsi que sa puissante famille? « 16-18. Non, s'écrient-ils, nous n'abandonnerons pas Jéhova; nous ne servirons pas des dieux étrangers. » Et ils s'encouragent mutuellement dans leur option en se redisant les services que le dieu leur a rendus;

4° Josué est maître de la situation; il le sent, il le voit, il en est sûr. L'enthousiasme qui enflamme le peuple, il importe de ne pas le laisser se refroidir; le moment psychologique est venu de lier les Hébreux par un lien qu'ils ne pourront plus rompre. Josué feint de croire qu'ils ne seront pas capables de servir Jéhova; car si Jéhova est un dieu très saint et très fort, il est aussi un dieu jaloux et sévère; malheur à eux s'ils venaient à l'abandonner, à le trahir pour d'autres dieux! — Protestation générale : Non, c'est lui que nous servirons toujours! — Vous êtes témoins contre vous-mêmes que c'est vous qui choisissez Jéhova pour le servir? — Oui, nous en sommes témoins. — Maintenant donc, s'écrie Josué, éloignez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, et tournez votre cœur vers Jéhova, vers le dieu d'Israël! — Acclamations de la multitude : « C'est Jéhova que nous servirons, c'est à sa voix que nous obéirons. » Pour consacrer le souvenir de cet engagement solennel, Josué dressa un menhir près du chêne de Sichem.

Telle est la scène mémorable où l'Assemblée nationale d'Israël, entraînée par l'éloquence de son premier homme d'État, choisit entre tous les Élohim, Jéhova, le Fort tout-puissant; à l'unanimité des voix, elle le nomma Dieu protecteur à perpétuité de la Confédération hébraïque.

Aujourd'hui que la croyance à un Dieu unique, soit transcendant, soit immanent au monde, est générale, il ne viendrait à l'esprit d'aucun Européen de dire :

« Le dieu de la France, le dieu de l'Angleterre ou le dieu de l'Allemagne. » Puisqu'il n'y a qu'*un Dieu*, il ne saurait être confondu avec un autre ; on dit donc simplement : Dieu ; cela suffit ; toute addition qualificative serait absurde et ridicule.

Mais si l'accord est unanime sur le Dieu suprême, il n'en est pas de même pour les dieux inférieurs qui pullulent dans certaines religions, pour ceux, par exemple, qu'on appelle *Saints* dans l'Église romaine. On sait que dans les temps où l'ignorance était épaisse et par conséquent la foi très vive, chaque nation et même chaque ville avaient adopté un dieu patron, vrai Melkarth, qui protégeait la nation ou la ville. En reconnaissance, son idole était l'objet d'un culte particulier; en sa faveur, on célébrait périodiquement une fête solennelle. C'est ainsi qu'au moyen âge, saint Georges fut le Melkarth de l'Angleterre, et saint Denis celui de la France. Lorsque l'armée anglaise livrait bataille à l'armée française, les combattants invoquaient leur Melkarth respectif afin qu'il les aidât à la victoire. Dans quelques légendes, on figure même les deux Élohim luttant dans les airs l'un contre l'autre, avec une rage au moins égale à celle de leurs vassaux terrestres. Assurément un Français ne parlait pas du Melkarth anglais, ni un Anglais du Melkarth françai avec moins de mépris et de haine que le faisaient le Hébreux du Melkarth des Tyriens, ni les Tyriens du Dieu protecteur d'Israël.

C'est que les situations réciproques des Français et des Anglais d'une part, des Hébreux et des Chananéens

d'autre part, étaient réellement identiques. Les Français détestaient le Melkarth anglais, mais ils ne niaient pas que saint Georges fût un des Élohim chrétiens tout aussi bien que saint Denis, leur patron. De même, les Hébreux détestaient les dieux des autres Sémites, Baal, Kamosh, Molok, etc.; mais ils ne niaient pas que ces protecteurs de leurs rivaux fussent des Élohim sémitiques tout aussi bien que Jéhova, leur dieu national. « Il faut bien reconnaître, dit M. Fustel de Coulange, que les anciens ne se sont jamais représenté Dieu comme un être unique qui exerce son action sur l'univers. Chacun de leurs innombrables dieux avait son petit domaine; à l'un une famille, à l'autre une tribu, à celui-ci une cité : c'était là le monde qui suffisait à la providence de chacun d'eux. Pendant longtemps l'homme n'a compris l'être divin que comme une force qui le protégeait personnellement, et chaque homme ou chaque groupe d'hommes a voulu avoir ses dieux. A Naples, chaque quartier a sa madone; le lazzarone s'agenouille devant celle de sa rue, et il insulte celle de la rue d'à côté; il n'est pas rare de voir deux facchini se quereller et se battre à coups de couteau pour les mérites de leurs deux madones. Ce sont là des exceptions aujourd'hui, et on ne les rencontre que chez certains peuples et dans de certaines classes. C'était la règle chez les anciens [1]. »

1. FUSTEL DE COULANGE. *la Cité antique*, 172.
Le dédoublement d'un même dieu en plusieurs personnalités rivales et souvent ennemies est, au point de vue de la raison,

Il est maintenant aisé de comprendre pourquoi dans tout l'*Ancien Testament* on ne dit pas simplement Dieu, mais « le Seigneur, dieu d'Israël; l'Éternel, dieu d'Israël. » Partout est exprimé, ou clairement sous-entendu, ce caractère relatif d'un dieu choisi dans le tas des autres dieux pour être patron d'une nation. Cette définition du dieu d'Israël est confirmée par certains épisodes où l'on voit les Hébreux reconnaître formellement l'existence d'autres dieux, tout en préférant celui qu'ils ont adopté. C'est exactement ce qui se passait, au moyen âge, entre les Anglais protégés par saint Georges et les Français défendus par saint Denis.

A. *Juges*, XI. Jephté envoie des députés au roi des Ammonites pour lui démontrer la justice des enquêtes faites par les Hébreux. Quel argument emploie-t-il? « 24. Si votre dieu Kamosh vous avait mis en possession de quelque pays, ne vous en croiriez-vous pas légitimement possesseurs? De même donc, nous demeurons possesseurs de tout l'héritage dont Jéhova, notre dieu, a chassé devant nous les habitants. »

bien autrement grave que la coexistence de plusieurs dieux présidant chacun aux destinées d'un peuple. Tel est le spectacle que présente encore aujourd'hui l'Église romaine ; ce n'est pas seulement le lazzarone et le facchino qui dédoublent la personne une et indivisible de la Vierge, ce sont les évêques eux-mêmes ; voici un fragment d'un mandement de l'évêque de Rodez : « Notre-Dame de Rodez va faire sa visite à Notre-Dame de Lourdes ; la Vierge du Rouergue veut quitter ses montagnes pour aller rendre honneur à la Vierge des Pyrénées. » (Paul Parfait, *le Dossier des pèlerinages*, 61.) On voit qu'au sein de l'Église romaine, l'ignorance et la barbarie n'appartiennent pas aux seuls lazzaroni.

Ainsi, voilà l'existence de Kamosh reconnue par Jephté aussi bien que celle de Jéhova; la puissance du dieu des Ammonites est mise en parallèle avec celle du dieu des Israélites; et c'est précisément sur l'existence de Kamosh et sur sa puissance qu'est fondée l'argumentation du chef hébreu.

B. 3 *Rois*, V, 3-7. A son avènement au trône, Salomon envoya une ambassade au roi de Tyr, Hiram, pour lui demander la permission de faire couper des cèdres sur le Liban. « 3. Vous savez que David, mon père, n'a pu bâtir de temple à Jéhova, son dieu, à cause des guerres qu'il a eues à soutenir de la part des peuples environnants jusqu'à ce qu'enfin Jéhova les ait mis sous ses pieds. » Que répond Hiram, dont le dieu protecteur était Baal? « 7. Béni soit aujourd'hui Jéhova qui a donné à David un fils aussi sage pour gouverner ce grand peuple! » Ainsi voilà Baal et Jéhova qui se congratulent, exactement comme le faisaient saint Georges et saint Denis lorsque les deux nations rivales étaient en paix. Baal et Jéhova sont donc deux Élohim dont l'existence est simultanée et qui parfois même entretiennent d'amicales relations.

C. 4 *Rois*, I. Okhozias, roi d'Israël, étant tombé malade, chargea quelques-uns de ses officiers d'aller consulter Baal-Zéboub, dieu patron de la ville d'Accaron. Le prophète Élie reçut l'ordre céleste de se porter au-devant des officiers et de leur dire : « 3. Est-ce qu'il n'y a pas de dieu dans Israël pour que vous alliez consulter Béel-Zéboub, le dieu d'Accaron? » Élie se fait lui-même conduire en présence du roi

Okhozias et lui parle ainsi : « 16. Parce que vous avez envoyé vos gens consulter Béel-Zéboub, le dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas dans Israël de dieu que vous puissiez consulter, vous mourrez. » La faute que commet Okhozias est celle que fait un bourgeois qui, soigné et sauvé plusieurs fois par un médecin titulaire, quitterait celui-ci sans motif pour recourir à un médecin étranger; c'est le péché d'ingratitude. Mais le fait même d'ingratitude prouve l'existence du médecin étranger ainsi que celle du dieu étranger. Élie et Okhozias croient à l'existence de Béel-Zéboub; c'est précisément pour cela qu'il y a délit commis envers le dieu titulaire de la nation, lequel n'avait jamais démérité d'elle. Ainsi voilà Béel-Zéboub et Jéhova, tous deux existant simultanément et tous deux rangés au nombre des Élohim.

D. 3 *Rois*, XX. Achab, roi d'Israël, campé sur une montagne, repousse victorieusement l'attaque de l'armée syrienne. Pour expliquer cet échec, les officiers syriens dirent à leur roi : « 23. Le dieu des Israélites est un dieu de montagne; c'est pourquoi il a eu l'avantage sur nous; mais combattons contre eux en rase campagne, et voyons si nous n'aurons point alors l'avantage sur eux. » Le royaume d'Israël était montagneux; celui de Syrie s'étendait dans une plaine; il s'ensuit que Jéhova, le dieu d'Israël, était un dieu de montagne, tandis que le dieu de Syrie était un dieu de plaine. Or, comme les Syriens avaient attaqué les Israélites retranchés sur une hauteur, ils s'étaient heurtés là où le dieu d'Israël avait toute sa puissance,

là où leur propre dieu, un dieu de plaine, était le plus faible; rien d'étonnant qu'ils eussent éprouvé une défaite. Très logiquement, pour renverser les chances en leur faveur, les officiers conseillent au roi de Syrie d'attirer les Israélites dans la plaine; nul doute alors que leur dieu, dieu de plaine, ne l'emporte sur un dieu de montagne. Ce curieux passage jette un jour assez vif sur les attributions définies et limitées que les peuples sémitiques donnaient respectivement à leurs dieux nationaux.

E. 4 *Rois*, XVIII, 32-35. Un général assyrien assiège Ézéchias dans Jérusalem; il invite les habitants à capituler; les raisons qu'il donne sont les suivantes : c'est en vain qu'ils comptaient sur leur dieu; il ne les sauvera pas plus que les dieux de Syrie n'ont sauvé les Syriens; que les dieux de Samarie n'ont sauvé Samarie. On le voit : les rapports entre Jéhova et les autres dieux sémitiques sont les mêmes que les rapports entre saint Georges et saint Denis; tous ces dieux existent simultanément; ils ne diffèrent l'un de l'autre que par leurs attributions respectives et par leur plus ou moins grande puissance.

IVo — CONCLUSION

En résumé, depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone, le Monothéisme n'a jamais régné, un seul instant, chez les Hébreux; leur dieu a été constamment un dieu d'entre les dieux sémitiques; son attribution particulière était de protéger

les Hébreux. Ce dieu ne s'est même pas imposé aux tribus d'Israël mises en demeure par Josué de choisir un protecteur dans le clan des Élohim sémitiques, elles ont opté librement pour l'Éloha qui s'appelait Jéhova ou Jahou, l'Éternel ou le Seigneur, peu importe le nom ! Et c'est ce choix qui a promu cet Éloha à la dignité de « dieu d'Israël », ainsi qu'il est toujours nommé dans l'*Ancien Testament*. Un contrat synallagmatique indissoluble liait le peuple et le dieu ; le dieu a rempli consciencieusement les clauses du contrat; mais il n'a pas plus toléré les infractions commises par la nation israélite qu'un mari ne supporte les infidélités de son épouse. Toute femme, avant de se marier, a le droit de choisir, à son gré, un mari parmi la cohorte qui brigue sa main; mais une fois le choix fait et le contrat signé, elle est coupable d'adultère si elle abandonne son époux pour un autre homme. C'est précisément le genre de reproche, celui d'infidélité, que fait constamment le dieu d'Israël à la nation qui l'avait librement élu; elle est ingrate parce qu'elle méconnaît les services rendus par le bienfaiteur; elle est adultère parce qu'elle trahit l'époux auquel elle a donné volontairement sa foi. Il est évident qu'une telle condition implique nécessairement l'existence d'autres dieux, de même que l'adultère d'une femme implique l'existence d'autres hommes que le mari. Or cette existence simultanée d'autres dieux qui se déduit logiquement du contrat passé entre l'Éternel et la nation hébraïque est affirmée dans tous les écrits de l'*Ancien Testa-*

ment. Pour le peuple hébreu, il y a un grand nombre de dieux, tous également existants, tous puissants, qui ne diffèrent que par leur genre d'attributs ou de fonctions; chacun de ces dieux s'était constitué protecteur d'une nation particulière; et la rivalité qui divisait ces dieux entre eux est identique à celle qui divisait les nations elles-mêmes. Ce fait est entièrement conforme à la loi des théologies anthropomorphiques. « Dieu a créé l'homme à son image », disait la *Genèse*, I, 27. Rien de plus faux; tout au contraire, la vérité absolue est celle-ci : « C'est l'homme qui crée Dieu à son image. » Ce théorème qui aujourd'hui, auprès des philosophes et des savants, a la valeur d'un axiome, se vérifie chez les anciens Hébreux comme il le fait encore, à l'heure présente, chez les idolâtres de toutes les religions contemporaines.

Étant bien établi que Jéhova est un des Élohim sémitiques, il n'est pas sans intérêt de rechercher pourquoi ce *un d'entre plusieurs* a réussi postérieurement à être accepté pour le Dieu absolu. En omettant ce qui concerne le triomphe politique du Christianisme, il a dû y avoir, dans le nom même du dieu juif, quelque chose qui a contribué à le faire adopter sans grande difficulté par toutes les nations européennes. Lorsque, sous l'égide de la suzeraineté persane, le clergé eut fondé le régime théocratique en Judée, il sentit que ce régime aurait des racines d'autant plus profondes que le peuple éprouverait pour le dieu national une plus grande vénération. Dans ce

but, il emprunta à l'Égypte le mysticisme des noms ineffables; prononcer le nom propre de la Divinité devint un manque de respect envers elle, on se servit des mots : « Mon maître, mon seigneur, *Adonaï.* » Dans la version grecque de la Bible que firent les Septante, le tétragramme IHWH est toujours traduit par « ὁ Κύριος, le seigneur » : cette dénomination générale s'adapte à toutes les divinités sans froisser personne ni léser aucune croyance; c'est elle qui a permis à l'un des petits dieux sémitiques d'évincer tous ses confrères, et, sur leur poussière, de s'élever, seul et unique, jusqu'au trône de la monarchie absolue. Mémorable exemple d'une sélection opérée par l'heureux choix d'un mot; le plus extraordinaire peut-être dont l'histoire fasse mention!

CHAPITRE III

IHWH

Chez les peuples européens, l'emploi des voyelles donne aux syllabes un son défini, unique. Chez les Hébreux, les voyelles écrites n'existaient pas; les mots écrits n'étaient représentés que par des consonnes. Il s'ensuit que le même mot-consonne pouvait recevoir, dans le langage parlé, plusieurs prononciations.

L'une de ces consonnes, W, pouvait sonner de deux manières, à savoir, comme *ou* et comme *v*. Les Arabes modernes, dont l'idiome s'écarte si peu de l'ancien hébreu, donnent encore au W la double prononciation. En France, le phénomène se présente dans une condition à peu près identique : il y a un siècle, et même aujourd'hui dans le style lapidaire, la lettre V sonne *u* et *v;* le *u* français est le *ou* des autres langues. La lettre I sonne *i* ou *j* selon l'occurrence. Dans les lexiques du XVII[e] siècle, il n'y a pas deux sections distinctes, l'une pour le *i* et l'autre pour le *j*; pour le *j* et pour l'*u*, il n'y en a qu'une I, V.

1° PRONONCIATIONS DIVERSES DU MOT HÉBRAÏQUE HWH. — Cela dit, quelles prononciations diverses pouvait

avoir un mot hébreu composé des trois consonnes HWH? Il pouvait avoir les suivantes [1] :

1° HOUH;

2° H a OUH, H a OH : ce son est le même que le précédent, légèrement éclairci;

3° H e W e H, qui sonnera Heoueh ou Heveh;

4° H a W a H, qui sonnera Haouah ou Havah;

5° H e W a H, qui sonnera Heouah ou Hevah.

Dans les inscriptions chaldéo-assyriennes, entre autres dans l'inscription de Borsippa, on trouve les deux formes *Houh*, *Haoh* (forme sémitique de l'assyrien *Ao*), lesquelles désignent le dieu de la Sagesse, « Celui qui connaît toutes choses ». Houh, Haouh, Haoh (Héa), le dieu de l'Intelligence et de la Sagesse, est la troisième personne de la Trinité philosophique des Chaldéens : Anou, Bel, Houh.

La forme Havah ou Hevah est le nom que la *Genèse*, III, 20, donne à la première femme, *Havâh*, Ève: en phénicien, *Havâth*. Le verbe hébraïque *hâvah* signifie *vivre* [2].

II° Formes féminines de HWH. — Le mot-consonnes HWH, tantôt masculin, tantôt féminin, est en lui-même une forme neutre. Lorsqu'on veut le déterminer exclusivement en féminin, on peut le faire de deux manières :

Première manière. On met un T en avant (préfixe) : T-HWH, qui donne Tehouh ou Tohouh. Le Tohou-

1. Ces notions de linguistique sont empruntées à M. Baissac, *Origines de la religion*, tome II, p. 289 et suivantes.

2. F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, 2e édition, tome I, 91, 11, 106.

Bohou de la *Genèse*, I, 2, est la matière primordiale, confuse, désordonnée, chaotique; de Tohou-Bohou vient notre expression Tohu-Bohu.

La création du monde, chez les Phéniciens, débutait ainsi : « Du grand Souffle (*Qôl piah*, la Voix du vent) et de sa femme Bahou naquirent *Adam Qadmon*, Adam l'ancien ou le premier né, et *Æon*, forme grecque dont le féminin, en phénicien, est *Havâth*. De ce couple naquirent *Caïn* et *Caïne*, traduction du grec Γένος et Γενεά; Caïn en effet, signifie créature, rejeton. » Dans ces quelques lignes, on trouve :

1° Le chaos primordial de la *Genèse*, Bohou;

2° Le premier couple, mais qui est mâle et femelle chez les Hébreux, Adam et Havâh ou Hevah, Éve;

3° Leur fils Caïn; quant à Caïne, qui signifie fille, elle est remplacée par *Hâbel*, mot assyrien qui signifie fils.

La parenté des races et des mythologies est flagrante[1].

Seconde manière. Pour déterminer le féminin, on pouvait mettre à la fois un T en avant (préfixe) et un T en arrière (suffixe) : T-HWH-T, d'où vient *Thavath*, la matière primordiale des Chaldéens, la mère chaotique. Dans un fragment cosmogonique de Bérose, Bel-Mardouk coupe Thavath en deux; de la moitié inférieure du corps, il fait la terre; et de la moitié supérieure, le ciel : manière figurée d'exprimer la production de l'univers et des êtres animés.

1. F. Lenormant, *Origines*, 2e édition, tome I, 38, 538.

La Thavath s'appelait aussi *Tivathi* et *Taauth*, qui ne sont que des modifications du même mot. Thavath ou Taauth est le principe féminin correspondant au principe masculin Houh de la Triade chaldéenne. La Thavath, matière primordiale des Chaldéens, est identique à la Bahou phénicienne, au Tohou-Bohou hébraïque.

III° Forme masculine de HWH. — Pour déterminer en masculin le mot neutre HWH, on met en avant un I consonne ; alors on a IHWH. Ce tétragramme est l'hiéroglyphe même du dieu des Hébreux. Il pourra avoir les prononciations suivantes :

1° IaHOUH ou Iehouh, pouvant s'éclaircir en Iahoh ou Iehoh ;

2° IaHWeH ;

3° IeHoWaH.

I° — IEHOVAH

I° Prononciation de Iehovah. — L'I étant consonne, et l'*e* étant muet, on doit prononcer *Ie-ho-vah*. La prononciation vulgaire Jé-hovah est donc mauvaise ; malheureusement, consacrée par l'usage, elle semble indestructible.

II° Orthographe de Iehovah. — L'*h* final de Jéhovah est ce qu'en hébreu on appelle une lettre quiescente. Les lettres quiescentes ne se prononcent pas si elles n'ont pas avec elles certains points représentant la voyelle qu'elles doivent faire entendre (*Dict. de Littré*). Il s'ensuit que l'on écrit indifféremment Jéhovah et Jéhova ; il en est de même pour Iahouh ou Iahou.

III° COMMENT LE NOM DIVIN EST DEVENU INEFFABLE. — La prononciation du tétragramme IHWH en Jéhovah s'est introduite dans le Catholicisme seulement au XVIe siècle; elle est liée intimement à une phase intéressante qu'a subie le nom du dieu d'Israël, à partir des trois derniers siècles avant Jésus-Christ. La loi religieuse de Jérusalem ayant défendu de prononcer le nom divin, ce nom est devenu ineffable. L'ineffabilité s'appuyait sur une interprétation abusive de plusieurs textes du *Pentateuque* :

1° Dans le petit Code de l'Alliance (*Exode*, XX-XXIII, 1-19), on lisait : « *Exode*, XX, 7. Tu ne prononceras pas le nom de l'Éternel, ton dieu, *pour le mensonge ;* car l'Éternel ne laissera pas impuni celui qui prononcera son nom pour le mensonge. »

Le sens est clair; il ne s'agit pas ici de la simple énonciation du nom divin, mais du nom de Dieu pris à témoin qu'on s'engage à faire telle chose; il s'agit donc du serment. Ce qui est défendu, c'est le parjure. Par conséquent, c'est à tort que les prêtres ont donné à la seule interdiction du parjure, le sens restrictif de toute énonciation du nom divin.

2° *Deutéronome*, XXVIII. Le chapitre XXVIII est le dernier chapitre du *Deutéronome* que le roi Josias publia en 623; les autres ont été ajoutés un peu plus tard. Comme tout chapitre dernier, il contient les menaces de sanction qu'entraînera la non-observance des préceptes énumérés dans le corps du livre : « 58. Si vous négligez de mettre en pratique toutes les paroles de cette loi qui sont écrites dans ce livre, de

manière à craindre ce nom vénérable et redouté, le nom de l'Éternel, votre dieu, il vous frappera de calamités extraordinaires, etc. »

Évidemment le texte n'interdit pas de prononcer le nom de l'Éternel ; il dit que la certitude d'encourir les châtiments divins, doit pousser tout Israélite à observer strictement la loi. Les prêtres ont interprété : « Craindre le nom vénérable et redouté », par défense de le prononcer.

3° « *Lévitique*, XXIV, 10. Le fils d'une femme israélite et d'un Égyptien se rendit au milieu des Israélites et se prit de querelle avec l'un d'eux, et proféra des injures contre le nom de Dieu et le maudit. — 16. Celui qui proférera des injures contre le nom de l'Éternel doit être mis à mort ; indigène ou étranger, toute la communauté le lapidera ; pour avoir injurié Dieu, il sera mis à mort. »

Injurier le nom divin est tout autre chose que le prononcer simplement [1].

Enfin, toutes ces restrictions et tous ces contre-sens imposés aux textes se brisent contre l'affirmation catégorique de : « *Exode*, III, 15. Dieu dit à Moïse : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est *Celui qui est* qui m'envoie auprès de vous ; et c'est là mon nom à tout jamais ; et ce sera ma désignation d'âge

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, 168, note 2. Les rabbins prétendent rendre le verbe hébreu *naqab* par prononcer au lieu de injurier. Le fait est qu'il signifie proprement « marquer ou piquer, faire une marque » ; cela conduit aux deux sens dérivés. Mais c'est bien plus tard que les Juifs s'accoutumèrent à se servir de la formule elliptique « le *Nom* » pour éviter de prononcer le nom de Dieu.

en âge. » Ce verset renverse l'échafaudage entier des interprétations abusives et erronées.

Reste à rechercher les causes qui amenèrent l'ineffabilité du nom divin. Celle-ci découle de deux faits inhérents à l'évolution politique et religieuse de la nation juive.

1° *Première cause de l'ineffabilité du nom divin.* — Au retour de la captivité de Babylone, placés par les Perses à la tête du gouvernement, les prêtres avaient pu instruire le peuple et le façonner à leur gré. La domination politique de tout clergé étant fondée sur l'intensité de la foi populaire, le clergé ne néglige rien de ce qui peut accroître cette foi. Or, plus le nom de la divinité devient mystérieux et par conséquent redoutable, plus l'influence des prêtres, lesquels sont en rapport direct avec ce dieu caché, acquiert de force auprès de l'imbécile vulgaire. Telle est la première cause.

2° *Seconde cause de l'ineffabilité du nom divin.* — A ce fait général se joint un fait particulier à l'histoire du peuple juif, à savoir, la prépondérance graduelle du parti des Pharisiens. Le formalisme pharisien, c'est-à-dire la religion convertie en une multitude de pratiques extérieures, envahit, comme une lèpre, le peuple juif. Dressée à la pharisienne, la nation arriva par degrés à cette exaltation mystique, véritable état d'aliénation mentale, qui amena sa ruine définitive. Cette démence furieuse d'un peuple entier, est peut-être le fait le plus étrange de l'histoire.

C'est de cette double cause que dérive l'ineffabilité

du nom divin; on le remplaça par *Adonaï*, « mon Seigneur. »

3° *Époque à laquelle le nom divin est devenu ineffable.* — A quelle époque le nom du dieu d'Israël est-il devenu définitivement ineffable? A coup sûr, ce n'est pas au v° siècle avant Jésus-Christ, puisque les versets de l'*Exode*, III, 15-17, sont de la seconde moitié de ce siècle (an 442); ce fut au plus tôt durant le cours du IV° siècle avant Jésus-Christ. La *Bible* des Septante, version grecque de la *Bible* hébraïque, que la tradition fait remonter à l'an 275, n'a pas transcrit une seule fois le nom de Jéhova en grec. Partout où le tétragramme existait, la *Bible* grecque suppose que le texte hébreu est *Adonaï*, et le traduit par le mot grec ὁ Κύριος, en latin *Dominus*, en français le *Seigneur*. L'appellation a passé dans la *Vulgate* et dans les *Bibles* en langues modernes. « Cet accident de traduction qui semble peu de chose, dit M. Ernest Havet, a peut-être beaucoup aidé à la fortune du dieu des Juifs; il lui a rendu plus facile d'être accepté comme le dieu de tous les hommes [1]. » La *Vulgate* a deux fois transcrit simplement en lettres latines, non pas le nom de Jéhova, mais celui d'Adonaï : « *Exode*, VI, 3. Je ne me suis point fait connaître à eux sous le nom qui m'est propre, celui qui est : *Nomen meum* Adonaï, *non indicavi eis.* » De même dans *Judith*, XVI, 16, [2].

1. Ernest HAVET, *le Judaïsme*, 245.

2. *Notice sur la traduction de la Bible en grec.* Les Juifs établis en Égypte avaient, pour leur commerce et leur industrie, appris la langue grecque. Au bout de quelques générations, leurs descendants ne parlaient plus que le grec; ils avaient

4° *L'ineffabilité du nom divin est originaire d'Égypte.* — Du reste, l'ineffabilité du nom divin n'est pas une chose propre au peuple juif; elle existait en Égypte, comme on le voit dans *Hérodote*, II, 86, 132, 170. Cet historien refuse de prononcer le nom du dieu égyptien parce que, dit-il, on ne pourrait le faire sans impiété. Cicéron, dans le *Natura Deorum*, III, 22, confirme le témoignage d'Hérodote : « Le dieu, dont les Égyptiens ne croient pas pouvoir sans crime proférer le nom. » On sait que le nom de la divinité suprême en Égypte est *Hamoun*, l'Ammon des Grecs, qui signifie « caché ».

5° *Origine artificielle du mot Jéhova.* — De cette discussion il résulte que le nom du Dieu d'Israël étant devenu ineffable à partir du IVe siècle avant Jésus-Christ, on l'a remplacé dans le langage par « *Adonaï*, Seigneur ». Lorsque l'usage s'est établi de noter les points-voyelles, on a donné au tétragramme IHWH les voyelles de Adonaï : « d'où la prononciation usuelle de Jéhovah et l'emploi du mot Seigneur dans la presque totalité des versions anciennes et modernes [1]. »

désappris l'hébreu : ils sont connus sous le nom d'Hellénistes. Or l'*Ancien Testament* étant écrit en hébreu, il s'ensuivit que les Juifs hellénistes se trouvèrent incapables de lire leur loi. C'est pour eux que certains Juifs hébreux traduisirent en grec la Bible hébraïque. La traduction est appelée *Bible des Septante* parce qu'on suppose qu'elle était l'œuvre de soixante-douze interprètes, six par chaque tribu d'Israël. D'après M. Ernest Havet (*le Judaïsme*, 242), la *Bible des Septante* ne daterait pas de l'an 275, sous le règne de Ptolémée II Philadelphe, mais de l'époque où fut élevé en Égypte le temple d'Onias à Héliopolis, vers l'an 150, c'est-à-dire cent ans plus tard. La traduction de l'*Ancien Testament* en grec est probablement la première traduction qu'on ait faite d'un livre quelconque.

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, 10, note.

La prononciation du tétragramme IHWH en Jéhova semble donc avoir le caractère d'une prononciation artificielle, introduite dans un but théorique; de plus, elle a contre elle un fait grave, c'est que nul document historique n'apporte le témoignage qu'elle ait eu cours dans les temps antiques [1].

II° — IAHVEH

La dénomination Iahveh, en faveur aujourd'hui, s'appuie sur les versets de l'*Exode*, III, 14-15, et VI, 3.

« *Exode*, III, 14. Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui est. Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : C'est « *Éheyéh*, Je suis » qui m'envoie auprès de vous. — 15. Dieu dit encore à Moïse : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : « *Iahveh*, Il est », le Dieu de vos pères, le dieu d'Abraham, le dieu d'Isaac et le dieu de Jacob, m'envoie auprès de vous. C'est là mon nom à tout jamais, d'âge en âge. »

Exode, VI, 3. J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme *El schaddaï*, le *Fort tout-puissant ;* mais je ne me suis point fait connaître à eux sous le nom qui m'est propre : « *Iahveh*. Il est [2]. »

A cette preuve de fond s'ajoute un document historique, ce qui donne un grand poids à la prononcia-

1. La prononciation *Jéhova* a été introduite au XVIe siècle par un écrivain nommé Galatinus (*De arcanis catholicæ veritatis*, liber III). Consulter Gésénius, p. 575. Voir aussi p. 578, ce que dit Gésénius de l'hypothèse absurde d'un prétendu nom divin, *Iehôoua* qu'auraient célébré les prêtres égyptiens.

2. Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, 9, note 3.

tion *Iahveh*. En effet, un écrivain ecclésiastique du v[e] siècle de notre ère, Théodoret, nous apprend que les Samaritains prononçaient le tétragramme *Iahveh :* *Quæstio* XV. *Ad Exodum*, Καλοῦσι δὲ αὐτὸ Σαμαρεῖται Ἰαβὲ » Iavé, forme grecque de Iahveh.

Ces deux preuves, l'une puisée dans le texte de l'*Exode*, l'autre dans un témoignage historique, semblent décisives en faveur de la prononciation Iahveh. Malheureusement la chronologie et d'autres documents historiques, non seulement ébranlent l'interprétation Iahveh, mais doivent la faire rejeter. Rappelons d'abord une loi irréfragable : Avant que les philosophes n'apparaissent et ne donnent de la Divinité une définition abstraite, il s'écoule bien des siècles durant lesquels le peuple, en proie à l'anthropomorphisme et absolument étranger à toute conception métaphysique, désigne son dieu par une appellation propre ou par une appellation commune, telle que le *Maître* (Baal), le *Seigneur* (Adon), le *Fort tout-puissant* (El schaddaï). Cela dit, examinons les faits :

1° *Iahveh « Il est » est une définition philosophique, ce n'est pas un nom.*

L'*Exode*, III, 13-17, et VI, 2-8, appartient à la rédaction élohiste, laquelle, dans sa partie la plus ancienne, date de l'an 442, où fut promulgué le Lévitique. Il s'ensuit que les célèbres versets de l'Exode sont l'expression du travail philosophique qui s'était opéré, durant et après la captivité de Babylone, dans le cerveau de quelques hommes d'élite; ils ne sont nullement l'expression du fait présumé qu'avant

la captivité de Babylone le peuple hébreu aurait nommé son dieu *Iahveh*. Or le problème qu'il s'agit de résoudre n'est pas de savoir si, cent cinquante ans *après* la destruction de Jérusalem, quelques prêtres philosophes, au contact de la science chaldéenne et du Mazdéisme, se sont élevés à la connaissance du Dieu métaphysique; puis, si devenus maîtres du gouvernement, ils ont inculqué cette notion au peuple juif; non, le problème est celui-ci : Quel nom le peuple hébreu donnait-il à son dieu *avant* la captivité de Babylone? Le texte même des versets de l'*Exode* déclare que jusqu'alors, c'est-à-dire jusqu'à l'an 442, le peuple hébreu ne l'a pas connu sous le nom de Iahveh « Il est. » Il s'ensuit que le nom de Iahveh reste une pure interprétation philosophique; pour appartenir au domaine réel de la religion populaire, il lui faudrait l'appui de quelque fait positif.

2° *Ce n'est pas la forme Iahveh qui avait cours chez les Juifs orthodoxes après la captivité de Babylone.* — Ce fait positif, qui ferait de Iahveh le nom divin en usage parmi le peuple israélite, le *Iavé* des Samaritains ne pourrait-il pas l'être? Non, et pour deux raisons :

A. Les Samaritains dont parle Théodoret sont le peuple mêlé d'Israélites et de Cuthéens (Chaldéens) qui construisit un temple au sommet du mont Garizim, vers l'an 332, et se sépara du Temple de Jérusalem. On sait quelle haine les Juifs avaient vouée aux Samaritains et comment cette haine s'assouvit enfin, sous le principat de Hyrcan, en l'année 109, par la destruction totale de Samarie. Par conséquent la

forme *Iavé* adoptée par les Samaritains est postérieure d'environ trois siècles à la captivité de Babylone. En outre, le peuple samaritain, issu d'éléments chaldéens et israélites, n'offre pas les conditions nécessaires pour donner à la prononciation Iahveh une autorité indiscutable.

B. Enfin, et c'est là un argument sans réplique, dans la phrase même où Théodoret nous dit que les Samaritains, peuple de métis et schismatique, prononçaient le tétragramme sacré Iahveh, il nous apprend que la race pure d'Israël, dépositaire de l'orthodoxie nationale, les Juifs [1] le prononçaient *Iao.* « Καλοῦσι δέ αὐτό Σαμαρεῖται Ἰαβὲ, Ἰουδαῖοι δέ Ἰαώ ». Iao est la forme grecque de Iahoh ou Iahouh.

En résumé, les deux preuves, à savoir, texte de l'*Exode* et mot samaritain, sur lesquelles s'appuie la prononciation *Iahveh*, ont contre elles la chronologie et des documents historiques d'un ordre supérieur; par conséquent la forme Iahveh n'a pas été celle qui avait cours chez les Hébreux avant la captivité de Babylone.

III° — IAHOU

1° — DOCUMENTS ATTESTANT QUE IAHOU EST LE DIEU PARTICULIER DES JUIFS

1° *Diodore de Sicile* [2], contemporain de César et

1. *Juifs* dérive de *Judæi*, Ἰουδαῖοι, *Iehoudîm*, qui veut dire proprement les citoyens de la tribu de Juda, les Judéens ; c'est le nom que porta la nation israélite à partir du retour de l'exil.

2. *Dictionnaire de Bachelet et Dezobry.* Diodore consacra plu-

d'Auguste, nous apprend que Moïse avait mis ses lois sous l'invocation de Iahoh, dieu des Juifs : « *Diodore*, I, 94. On raconte que, chez les Juifs, Moïse disait avoir reçu les lois du dieu appelé Iahoh — παρά δέ τοῖς Ἰουδαίοις Μωυσήν τόν Ἰαῶ ἐπικαλούμενον θεὸν, etc. [1]. »

2° *Valentin*, chef de l'une des principales sectes du Gnosticisme, qui vivait dans le IIe siècle de l'ère chrétienne, est, au dire de Tertullien, l'auteur du traité mystique intitulé *Pistis Sophia*. Ce livre est vraisemblablement celui dont le Musée britannique possède la traduction en langue copte. Il a été publié en français dans le *Dictionnaire des Apocryphes*, vers 1856. L'ouvrage tout entier décèle une connaissance si intime des doctrines de la Bible qu'il doit être l'œuvre d'un homme élevé d'abord dans l'Orthodoxie, puis ayant embrassé le Gnosticisme. Du reste, saint Irénée rapporte que les Valentiniens ont eu un soin extrême à se conformer au langage des Saintes Écritures [2].

On sait que le Gnosticisme est un panthéisme oriental qui, sous le couvert de Christos Jésus et du Christianisme, essaya d'absorber dans un vaste syncrétisme les religions contemporaines. L'Être suprême indéterminé s'appelle l'Abîme ; de lui émanent les intelligences nom-

sieurs années de sa vie à des voyages dans les principales contrées de l'Europe et de l'Asie. Ses immenses recherches fournissent des renseignements très précieux sur la géographie, la chronologie, les mythes de l'antiquité ; en rapportant ce qu'il avait appris, il nous a dit tout ce que savait le monde ancien.

1. L'accentuation de Ἰαω n'est pas la même partout ; dans Macrobe, on lit Ἰαὼ ; dans Diodore, Ἰαῶ ; l'accentuation ordinaire est Ἰαὼ.

2. *Dictionnaire des Apocryphes*, tome I, p. 1190.

mées Eons (imitation des Idées de Platon); le démiurge, fabricateur de l'univers, participant à la fois de la pureté divine et de l'impureté matérielle, est la Lumière altérée.

Du démiurge émane un premier génie; de celui-ci, un second; et ainsi de suite jusqu'à six. La *Pistis Sophia* donne le nom des deux premiers, c'est *Iao* et *Sabaoth*. Chez d'autres Gnostiques, après Iao et Sabaoth, on trouve *Adonaï* et *Elohi*. L'infiltration et par conséquent la connaissance intime du Mosaïsme sont évidentes; les documents gnostiques sont donc d'une importance considérable relativement au problème de la prononciation du tétragramme sacré.

« Jésus, après sa résurrection, ayant ses disciples réunis autour de lui, fait cette prière : Écoute-moi, mon Père, Père de toutes les paternités, Infinie lumière... *Iehou, Sabaoth* [1]. »

Iehou, *Iao*, tel est le nom du Père créateur, de l'Infinie Lumière; ce nom est pour l'imagination délirante des Gnostiques le résumé de la science cosmogonique. « Jésus se tournant vers les quatre coins du monde, avec ses disciples, tous revêtus de vêtements de lin, dit : Iaô, Iaô, Iaô, voici quelle est la signification du mot : l'iota signifie que l'univers est émané; l'alpha, qu'il reviendra d'où il est sorti; l'oméga que ce sera la fin des fins [2]. »

Le savant éditeur de la *Pistis Sophia* ajoute en note : « *Iao*, mot qui vient de l'hébreu, est une des ex-

1. *Dictionnaire des Apocryphes*, tome I, p. 1270.
2. *Dictionnaire des Apocryphes*, I, 1270.

pressions qu'employaient les anciens Juifs pour désigner l'Être suprême. »

3° Les *Abraxas*, au IIe siècle, étaient des pierres gravées, d'un caractère plutôt judéo-païen que chrétien, d'après M. Renan [1]. Le mot *Abraxas*, dont la véritable orthographe est *Abrasax*, est un nom mystique de la Divinité. Traduites en chiffres, les lettres du mot *Abrasax* donnent le nombre 365, qui est celui des jours de l'année. Sur tous les Abraxas se lit le nom *Iao*. *Le Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* reproduit en fac-simile plusieurs Abraxas [2]; l'un deux contient, gravés sur une face, le mots *Iao Sabao* (Sabaoth), et sur l'autre face, *Moyse*.

La formule mystique du Père de toutes les paternités était inscrite sur les Abraxas-amulettes que portaient les pieux croyants, surtout les femmes. En voici un exemple-type donné par l'abbé Martigny : « Iao, Abraxas, Adonaï, Saint-Nom, Puissances favorables, gardez Vibie Pauline de tout mauvais démon. »

4° *Saint Irénée*, qui vivait au IIe siècle, fait mention de *Iao*. Le commentateur ajoute en note : Iaho est le nom même de Dieu, nom ineffable qu'exprime le tétragramme IHWH; on sait que les Grecs lisait celui-ci Ἰαώ [3].

Dans les initiations, l'initié répondait au prêtre :

1. RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 143.
2. Abbé MARTIGNY, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*. La notice consacrée aux Abraxas est d'un grand intérêt. Les principaux types des Abraxas y sont reproduits, par la gravure, en fac-simile.
3. SAINT IRÉNÉE. *Édition Migne*, p. 481.

« Je suis confirmé et racheté ; je rachète mon âme de ce monde et des choses du monde, au nom de *Iao*, ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ Ἰαώ, qui a racheté l'âme du monde pour le salut dans le Christ vivant [1]. »

Saint Irénée, imbu des subtilités mystiques de l'époque, distingue *Iaôth*, par un ô long, de *Iaoth*, par un o bref. Iaôth, par un ô long, représente Dieu en tant qu'il a réglé la matière (par le poids, le nombre et la mesure). Iaoth, par un o bref, représente Dieu en tant qu'il écarte les maux [2].

5° *Origène*, au IIIe siècle, atteste également que *Iahoh* ou *Iah* était le nom que les Hébreux donnaient à Dieu. « D'après les Écritures hébraïques, c'est celui que les Hébreux appellent Iahoh ou Iah, et aussi Sabaoth, Adonaï, Elohi ; car ces noms tirés des Écritures sont les noms caractéristiques d'un seul et même Dieu [3] — Ἀπὸ δὲ τῶν Ἑβραικῶν Γραφῶν τὸν Ἰαωία παρ' Ἑβραίοις ὀνομαζόμενον, καὶ τὸν Σαβαώθ, καὶ τὸν Ἀδωναῖον, καὶ τὸν Ἐλωαῖον· τά δὲ ἀπὸ τῶν Γραφῶν ληφθέντα ὀνόματα ἐπώνυμά ἐστι τοῦ αὐτοῦ καὶ ἑνος θεοῦ. »

Dans le texte grec, tel qu'il nous est parvenu, on lit en un seul mot Ἰαωία ; Grotius dit avec raison : « Je ne doute pas que le Ἰαωία qu'on voit dans Origène doive être lu *Iahoh* et *Iah ;* car ce sont les deux noms IHWH et (par abréviation) IH [4]. »

1. SAINT IRÉNÉE. 663.
2. SAINT IRÉNÉE. 840. Le texte grec de ce fragment n'existe plus ; on n'en a que la traduction latine. Le commentateur fait observer que ni l'une ni l'autre de ces deux formes n'est grecque ni hébraïque ; aussi croit-il que ce passage a été interpolé.
3. ORIGÈNE, *Contre Celse*, livre VI, chapitre 32. Édition Migne.
4. GROTIUS, in *Adnot.*, *ad cap.* 22. *Evang. secundum Mathæum*.

6° *Clément d'Alexandrie*, IIIe siècle, écrit les lignes suivantes : « *Stromates*, V. A l'entrée du Saint des Saints, dans le Temple de Jérusalem, quatre colonnes annoncent le tétragramme sacré de l'*Ancien Testament*. Ce tétragramme se lit *Iahouh*, Celui qui est et Celui qui sera : λέγεται δὲ Ἰαού, ὁ ὢν καὶ ὁ ἐσόμενος [1]. »

7° *Hésychius*, IIIe siècle, écrivain grec d'Alexandrie, est l'auteur d'un précieux lexique de philologie. Voici les étymologies qu'il donne du nom de deux rois hébreux, Ozias et Joatham :

A. Ὀζείας signifie ἰσχὺς Ἰαώ : ma force, c'est Iahoh. On sait que Ozias est la forme grecque de Oziah, qui, lui-même, est une abréviation de Ouzzi-iahou.

B. Ἰωαθάμ signifie Ἰαὼ συντέλεια : Iahoh est mon associé [2].

8° *Saint Jérôme*, IVe siècle, dans le commentaire sur le *Psaume* VIII, écrit ces lignes : « Le nom du Seigneur chez les Hébreux se compose de quatre lettres IHWH ; c'est le nom propre de Dieu ; il peut être lu *Iahoh ;* les Hébreux en ont fait un nom ineffable. *Nomen Domini apud Hebræos quatuor litterarum est* Iod, He, Vav, He, *quod proprie Dei vocabulum sonat et legi potest* Iaho, *et Hebræi* ἄῤῥητον, *id est ineffabile, opinantur* [3]. »

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates* V. Édition Potter, tome II, p. 666.

2. L'étymologie de Ozias, *Ouzzi-iahou*, est exacte ; quant à celle de Joatham, Gésénius, p. 582, donne la suivante : Iahou est intègre.

3. Toutes les éditions anciennes de saint Jérôme portent *Iaho* ; c'est à tort, dit Gésénius, p. 577, que les éditions modernes ont mis *Jéhova*.

9° *Théodoret*, v[e] siècle, comme on l'a vu précédemment, nous apprend qu'à Jérusalem, sous le gouvernement théocratique et durant la dernière période de la nationalité juive, le nom de la divinité était Ἰαώ, forme grecque de Iahoh ou Iahouh.

10° *Alexandre de Tralles*, vi[e] siècle, qui vivait sous Justinien, traduit par *Iahoth* le nom du dieu juif : « Iahoth Sabaoth, le dieu qui a affermi la terre : Ὀρκίζω σε τὸ ὄνομα τὸ μέγα Ἰαώθ Σαβαῶθ, ὁ θεὸς ὁ στηρίξας τὴν γήν [1]. »

11° Au xii[e] siècle, la tradition de la vraie prononciation du tétragramme hébreu était encore vivante, ainsi que l'attestent deux passages grecs, l'un du moine historien Zonaras, secrétaire d'État sous les Comnènes, l'autre du poète grammairien Tzetzès, né à Constantinople.

A. *Zonaras :* « Iahoh est le dieu sauveur chez les Hébreux : Ἰαώ, ἡ σωτηρία παρ' Ἑβραίοις [2]. »

B. *Tzetzès :* « En hébreu, Iahoh désigne le dieu invisible : Ἑβραικῶς τὸ Ἰαὼ ἀόρατον σημαίνει [3]. »

II° — Documents attestant que Iahou est une divinité générale des Sémites

Sauf les documents gnostiques, dont la portée dépasse le Judéo-Christianisme, les documents précédents se rapportent directement au dieu des Juifs. Il

1. Lobeck, *Aglaoph*, p. 261 ; dans Stephanus, *Thesaurus*.
2. Stephanus, *Thesaurus*, article Ἰαώ.
3. Gésénius, p. 577.

en est d'autres qui nous montrent Iahoh comme une divinité générale des Sémites.

1° *Macrobe*, VIe siècle[1], met dans la bouche de l'oracle d'Apollon de Claros la déclaration suivante : « *Saturnales*, I, 18. Dis que le plus élevé des dieux, le Dieu suprême est *Iahoh* : Φράζεο τὸν ὕπατον θεόν ἔμμεν' Ἰαώ. » Le Iahoh de l'oracle est la divinité solaire, comme l'indique la suite de la déclaration : « C'est lui qu'en hiver on appelle Orcus, au printemps Zeus, le soleil en été, et en automne le languissant Iahoh. » Ce sont, en effet, les quatre phases annuelles du soleil : or c'est le soleil qui est le dieu concret de tous les Sémites.

2° *Jean Laurentios*, VIe siècle, plus connu sous le nom de Lydus, qui écrivait sous Justinien, nous a conservé dans son *Traité des Mois* un document d'une haute importance : « *De Mensibus*, IV, 18, 14. Les Chaldéens appellent le Dieu suprême *Iahoh*, ce qui veut dire *la Lumière intelligible ;* dans la langue phénicienne, on le nomme fréquemment *Sabaôth*, comme

1. Macrobe a consacré six chapitres de son livre les *Saturnales*, I, 17-23, à démontrer que tous les dieux sont le soleil : « I, 23. Les théologiens enseignent que la suprématie de toute puissance se rapporte à la puissance du soleil, d'après cette courte invocation qu'on prononce dans les sacrifices : « O soleil tout-puissant, âme du monde, puissance du « monde, flambeau du monde. » Orphée aussi, dans les vers suivants, rend témoignage que le soleil est tout : « Écoute« moi, ô toi qui parcours dans l'espace un cercle brillant, Ju« piterDionysos, père de la mer, père de la terre, soleil à la lu« mière dorée et aux couleurs diverses, toi qui as tout engendré. « — ''Αγλαε Ζεῦ Διόνυσε, πάτερ πόντου, πάτερ αἴης, ῞Ηλιε « παγγενέτορ παναίολε, χρυσεοφεγγές. »

celui qui est au-dessus des sept cieux, c'est-à-dire le Créateur du monde[1] : Χαλδαῖοι τόν Ἰαώ λέγουσιν ἀντὶ τοῦ Φῶς νοήτον· τῇ Φοινίκων γλώσσῃ καὶ Σαβαῶθ δὲ πολλαχοῦ λέγεται, οἷον ὁ ὑπὲρ τούς ἑπτά πόλους, τοῦτ' ἔστιν ὁ δημιουργός. »

Jean Laurentios s'imagine peut-être que Sabaôth ou Çebaôth « les légions du ciel, les armées du ciel ou les astres » dérive étymologiquement du mot hébreu *schéba*, sept. Cette erreur philologique ne touche en rien à la valeur du précieux document qu'il nous a conservé[2]. On peut en même temps reconnaître l'étroite parenté qui lie les gnostiques à l'antique religion générale des Sémites ; chez les gnostiques, Iahoh est l'Infinie Lumière ; chez les Chaldéens, il est la Lumière intelligible.

Les inscriptions babyloniennes, aujourd'hui déchiffrées, ont confirmé chacun des faits contenus dans la citation de Lydus.

A. Le dieu de la Lumière intelligible s'appelait *Hou* (*Héa, Ao*). Un roi portait le nom de « *Il-nour-Hou*, Hou est le dieu de la Lumière[3]. »

1. Le Dieu suprême des Grecs asiatiques était appelé Dionysos. Dans la note consacrée ci-dessus à Macrobe, on peut lire ''Αγλαε Ζεῦ Διόνυσε. — Consulter Alfred Maury, *Religions de la Grèce*, tome III, p. 306. Dionysos est identifié au Dieu suprême et immanent.

2. F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, tome I, 563. 2e édition in-18.

3. Oppert, *Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 26, 32, 136, etc. Voici le nom de deux rois éponymes de *Hou* :

1° *Hou-habal-issourik*. Hou a accordé un fils ;

2° *Irib-Hou*, Hou multiplie.

Hou, *Il-Hou* « le dieu *Hou* », était le dieu que les Grecs assimilèrent à Kronos.

B. Il était « le Seigneur des légions du ciel ». Dans l'inscription cunéiforme *Grande incantation magique pour la guérison du roi :* « Bel et Hou cèdent la seigneurie des légions du ciel au dieu Schin (la Lune), au dieu Schamas (le soleil) et à la déesse Ishtar (la planète Vénus) [1]. »

Chacun des grands dieux de la mythologie chaldéenne n'étant, au fond, qu'un aspect de la Divinité suprême finissait par lui être assimilé et recevait ses attributs. Le terrible conquérant Nabuchodonosor, en chaldéen « *Nabou-koudour-oussour,* Nabou protège la couronne », a laissé de nombreuses inscriptions touchant Nabou, son dieu éponyme. Nabou y est appelé le gardien des légions du ciel et de la terre : « Le dieu Nabou, gardien des légions du ciel et de la terre, a chargé ma main du sceptre de la justice pour gouverner les hommes. Borsippa est la ville où l'on adore Nabou; je l'ai ornée. J'y ai fait construire le *Bit-Zida,* sa demeure éternelle; j'ai refait et renouvelé la muraille de Borsippa, le temple du ciel et de la terre : j'en ai élevé le faîte avec des briques, et je l'ai recouvert en cuivre. J'ai disposé du marbre et d'autres pierres autour du sanctuaire du Dieu Nabou [2].

Celui qui trône au-dessus des sept sphères du ciel et de la terre, ὁ ὑπερ ἑπτά πόλους [3], le Seigneur des légions du ciel, le Créateur du monde, ὁ δημιουργός, en un mot

1. F. Lenormant. *Origines de l'histoire,* tome I, 520, 2e édition.
2. J. Ménant. *Babylone et Chaldée,* p. 201 et suivantes.
3. F. Lenormant. *Origines* 578. Chez les Phéniciens, *Baal-Haldim,* le dieu des sept replis.

le Dieu Ἰαώ est le prototype du dieu Juif, de celui que la *Genèse* décrit comme étant le Seigneur des légions du ciel, *Élohé çebaôth*, et le fabricateur de l'univers.

Des textes recueillis par Macrobe et par Laurentios Lydos, il résulte que Iahoh n'était pas le dieu exclusif d'un peuple, mais un dieu général appartenant à tous les Sémites. Le berceau de ce Dieu est celui de la race sémitique, la contrée des deux rivières le Tigre et l'Euphrate, l'*Ur-Kasdim* « pays des deux eaux », patrie d'Abraham [1]. Cette induction, qu'autorisen déjà les faits précédents, a reçu sa consécration des récentes découvertes épigraphiques. Mais auparavant il est utile de revenir au point de départ et de revoir les étapes parcourues.

1° Nous savons que Hou (*Hao*, *Héa*) « la Sagesse ou Lumière intelligible » est l'une des formes du Dieu suprême *Il* conçu comme Créateur et organisateur de l'Univers. Hou chaldéen s'écrit HWH en consonnes hébraïques;

2° En déterminant HWH spécialement en féminin, on a T-HWH, c'est-à-dire Thavath, l'énergie féminine de Houh, comme nous l'avons vu dans la triade philosophique chaldéenne.

3° En déterminant HWH spécialement en masculin, on a IHWH, c'est-à-dire *Iahouh* ou Iahoh, le Ἰαώ des Grecs et des Pères de l'Église, le Ἰαού de saint Clément d'Alexandrie.

1. Oppert, *Histoire des Empires*, 14. « *Ur* pays; *Kas* deux; *dim* eaux. » *Urkasdim* est donc un nom de pays et non pas le nom d'une ville; c'est simplement le nom que les Touraniens donnaient à la Mésopotamie.

Ce Iahou est donc la Divinité créatrice et organisatrice de l'Univers, envisagée particulièrement dans son énergie masculine. Mais le dieu Hou, Lumière intelligible, n'est lui-même que le Dieu universel *Il* considéré dans son attribut de Sagesse; d'où le nom *Il-hou* qui lui est donné. Il résulte de là que Iahou n'est autre chose que l'une des formes du Dieu universel *Ilou*, lorsque Ilou crée, organise et règle le monde physique.

III° — Confirmation de l'appellation Iahou par les découvertes épigraphiques contemporaines

Cette déduction a reçu des découvertes contemporaines une éclatante confirmation. Une grande inscription du palais de Khorsabad a révélé l'existence d'un roi de Hamath qui s'appelle indifféremment *Iahou-Bid* et *Ilou-Bid*. Ce roi syrien, contemporain d'Ézéchias, entra dans une coalition contre l'empire d'Assyrie, vers l'an 710. Battu et fait prisonnier par le destructeur de Samarie, Saryoukin ou Sargon, Iahou-Bid fut écorché vif [1].

Enfin, pour que sur l'identité de Iahou et de Ilou il ne restât pas l'ombre d'un doute ni la possibilité d'une objection, une nouvelle inscription a fait connaître un roi de Damas qui s'appelait Iahlou; or Iahlou est la contraction de *Iahou-Ilou* « Iahou est Ilou [2] ».

De cette longue et minutieuse discussion il résulte que

1. Maspéro, *Histoire ancienne*, 395-397; et J. Menant, *Annales des rois d'Assyrie*, 205, 207, 209.

2. F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, 578, d'après Schrader, 2e édition.

la prononciation vraie du tétragramme sacré IHWIH était *Iahouh*, dont le son, par un éclaircissement naturel, se modifiait en Iahoh. La forme *Iehouh* et *Iehoh* était une variété de Iahoh; ce qui est d'autant plus facile à comprendre que l'hébreu n'ayant que des consonnes, l'emploi des voyelles dans la prononciation des mots-consonnes flottait incertain et indéterminé. Cette modifiation du son-voyelle devait se produire d'après le génie du dialecte de chaque fraction de peuple ou tribu; phénomène qu'il est facile de constater chez nous, en France.

IV° — L'appellation Iahou se trouve dans la composition des noms d'un grand nombre de rois hébreux.

Cette prononciation *Iahou*, où conduisent les documents des anciens auteurs et les inscriptions assyro-babyloniennes, est si bien la vraie prononciation que les noms propres de la plupart des rois hébreux renferment *Iahou* comme suffixe :

1° *Abi-iahou*, Iahou est mon père;
2° *Akhaz-iahou*, Iahou le soutient;
4° *Zéchar-iahou*, serviteur de Iahou, etc.

Par abréviation, on disait *Abiiah*, *Akhaziah*, *Zékariah*, etc. De cette forme abrégée est venue la forme grecque *ias*, sous laquelle la *Bible* des Septante nous a fait connaître les noms propres hébreux; on a eu *Abias*, *Okhozias*, *Zacharias*.

Lorsque Iahou, Iaho, dans la composition d'un

nom, est préfixe, il prend de préférence la forme *Iehou*, *Ieho ;* c'est ainsi qu'on a :

1° *Ieho-saphat,* le Jugement de Iahou, ou, Iahou juge :

2° *Ieho-nathan,* le don de Iahou ;

3° *Ieho-akaz,* Iahou le soutient, etc.

On a la contre-épreuve de cette modifiation grammaticale dans les noms identiques où *Iahou* est placé en suffixe. Ainsi :

1° *Ieho-saphat* devient *Saphat-iahou,* par abréviation *Saphatiah ;*

2° *Ieho-nathan* devient *Nathan-iahou,* par abréviation *Nathaniah ;*

3° *Ieho-akhaz* devient *Akhaz-iahou,* par abréviation *Akhaziah,* etc.

Il n'est guère de noms hébreux terminés en *iah* suffixe, qui n'aient leur symétrique en *ieho* préfixe. En voici d'autres exemples :

1° *Ieho-Hanan,* Iahou est gracieux, et *Hananiah ;*

2° *Ieho-nadab,* présent de Iahou, et *Nadabiah ;*

3° *Ieho-zakar,* serviteur de Iahou, et *Zakariah,* etc.

De même que dans les noms chaldéens et syriens nous avons vu que Iahou et Ilou se remplaçaient comme équivalents dans Iahou-Bid, Ilou-Bid ; de même aussi dans les noms hébreux, *El* remplace Iahou, et réciproquement :

1° *Mika-iahou,* qui est pareil à Iahou? et *Mika-El,* qui est pareil à *El?*

2° *Abi-iahou,* mon père est Iahou, et *Abi-el,* mon père est *El.*

3° *Ouri-iahou*, ma lumière, c'est Iahou; et *Ouri-el*, ma lumière, c'est *El*, etc.

Il n'est pas jusqu'à la combinaison de *Iahlou* pour *Iahou-Ilou* qui ne trouve son correspondant dans *Ieho-El* (Joël) et *Iehou-El* « Iahou est *El* ». Dans une inscription de Salmanazar, le roi de Syrie *Khazael* est appelé *Khaza-Ilou* [1]; on voit que *Iehouel* ou *Iehoel* est le Iahlou syrien en dialecte hébreu [2].

Enfin, un roi d'Ephraïm a porté le nom même de la divinité nationale sous sa forme *Iehouh*, c'est Jéhu, l'exterminateur de la dynastie d'Omri et l'un des plus odieux scélérats de l'histoire [3].

1. J. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, 115.

2. On trouve une combinaison analogue entre le nom de Baal et celui de Iahou. 1 *Chroniques*, XII, 5, cite un membre de la tribu de Benjamin qui s'appelait Baaliah, Baal est Iahou.

3. Baissac, *Origines de la Religion*, I, 49. « Les consonnes du nom du roi *Iehouh* sont les mêmes que celles du dieu *Iehouh*, sauf la dernière qui est une aspirée plus douce. »

Une inscription assyrienne, celle de l'obélisque de Nimroud, qui raconte les exploits de Salmanasar III, cite un *Iahoua* qui sûrement est le Jéhu de la Bible; elle le qualifie à tort de fils d'Omri : « J'ai pris les tributs de *Iahoua*, fils d'Houmri. » (Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 108.) Il est clair que le mot assyrien *Iahoua* est le *Iahou* des Sémites palestiniens. Peut-être le nom du roi éphraïmite se prononçait-il *Iahou* au lieu de la variante *Iehou*.

On sait qu'en France le mot *Dieu* comme nom patronymique est assez répandu. Dans l'*Almanach Bottin*, on trouve une douzaine de Français, de conditions très diverses, qui s'appellent *Dieu*. L'un est bandagiste, l'autre est épicier; celui-ci est fondeur de suif, celui-là est grainetier; un autre est boucher, etc. La modestie de ces professions n'empêche pas nos honorables concitoyens de porter le nom le plus auguste, celui du *Postulatum* de la philosophie, le nom de la Cause suprême elle-même. Rien d'étonnant que le même phénomène se soit produit en Palestine.

Le nom de Baal était également devenu un nom patrony-

V° — CONCLUSION

En résumé, lorsque le Dieu universel *Il* ou *El* passe de la pensée à l'acte pour organiser l'univers chaotique, il prend trois aspects (Triade) dont l'un « la Sagesse ou lumière intelligible, τό φῶς νοητόν » est le dieu *Hou*, HWH, en consonnes hébraïques.

Le dieu Hou, à son tour, se déploie dans le monde physique en deux énergies distinctes et définies :

1° L'énergie masculine IHWH, Iahouh ou Iahoh, le père divin;

2° L'énergie féminine THWIIT, Thavath, la mère divine.

Iahou, énergie masculine de la troisième personne de la Trinité, est donc, au demeurant, un aspect particulier du Dieu universel *El, Il, Ilou ;* de là l'identité qu'attestent les noms de *Iahou-Bid*, *Ilou-Bid*, et *Iahlou* contraction pour *Iahou-Ilou*.

A. IHWH, tétragramme sacré, se prononçait *Iahou* ou *Iaho* (l'h final est une consonne quiescente), ce qui est conforme aux documents transmis par les Grecs et les Pères de l'Église, lesquels donnent à la divinité sémitique la forme grecque Ιαώ. Il entre dans la composition des noms propres sous la forme abrégée *Iah* lorsqu'il est suffixe, et sous celle de *Ieho* lors-

mique : 1 *Chroniques*, V, 5, cite un Baal qui fut chef de la tribu de Ruben ; il fut emmené captif par Téglathphalasar, roi d'Assyrie. VIII, 30, et IX, 36, cite un Baal, fils d'un chef de la tribu de Benjamin ; ce Baal était l'oncle du père de Saül.

qu'il est préfixe. Un roi d'Ephraïm a même porté le nom divin purement et simplement : *Iehouh*, Jéhu.

B. Le tétragramme IHWH n'a pas été ineffable durant les siècles qui s'étendent jusqu'à la captivité de Babylone; il l'est devenu sous le gouvernement théocratique qui a régi la nation juive, à partir du retour de l'exil; c'est aux approches du IIIe siècle avant Jésus-Christ que l'ineffabilité du nom divin a dû être définitivement consacrée. De là son remplacement dans le langage parlé ou dans la traduction en langues étrangères par *Adonaï* le Seigneur, ὁ Κύριος en grec, et *Dominus* en latin. C'est du mot Adonaï que semblent avoir été tirées les voyelles attribuées à IHWH dans la forme *Iehovah*, après l'invention des points-voyelles.

La prononciation *Iehovah*, Jéhovah, n'est entrée dans le Catholicisme qu'au XVIe siècle; mais l'usage l'a tellement enracinée que, quoique convaincue d'usurpation, elle n'est pas près de céder la place à la forme authentique et vraie *Iahouh*.

QUATRIÈME PARTIE

LE CULTE SÉMITIQUE CHEZ LES HÉBREUX

AVANT LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

INTRODUCTION

« C'est bien à tort qu'on représente les Israélites, à l'époque de la conquête de Chanaan et même dans les temps antéhistoriques, comme professant le pur Monothéisme, et se trouvant en possession d'un code religieux et moral qui aurait réglé avec une minutieuse exactitude un culte passablement compliqué et placé sous la sauvegarde d'une caste privilégiée. De tout cela il n'y a pas trace dans l'histoire de cette période [1]. » Comment se fait-il que les écrivains hébreux qui ont rédigé l'histoire d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone, ou plutôt, qui ont agglutiné en recueil nombre de récits anciens ; comment se fait-il qu'ils aient présenté les faits et les aient appréciés au point de vue exclusif du Monothéisme? Ce phénomène est ex-

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 12.

pliqué avec justesse et netteté par le savant M. Reuss : « Les générations qui ont réussi à s'élever à des conceptions plus pures et d'une forme plus parfaite des sentiments religieux, se persuadent aisément que ce qui est pour elles la vérité absolue et incontestable, l'a été aussi pour celles qui les ont précédées à une grande distance; et si des témoignages irrécusables constatent le contraire, au lieu d'y voir les traces d'une *évolution*, d'un progrès lent, mais naturel, elle n'y voient qu'un égarement accidentel et momentané. A moins de fermer les yeux à l'évidence, il faudra reconnaître que la religion primitive des Israélites n'a pas été fort différente de celle des autres tribus sémitiques vivant dans les même contrées et placées dans les mêmes conditions sociales [1]. »

Et comment en aurait-il été autrement? Après la mort de Josué et de ses compagnons, le peu de cohésion que l'autorité et le prestige de ces chefs avaient pu donner à une confédération des tribus d'Israël s'évanouit. Les tribus se disséminèrent dans le pays de Chanaan, bataillant soit entre elles, soit contre d'autres Sémites depuis longtemps établis dans le pays. Non pas que ces luttes fussent des guerres véritables, au sens qu'aujourd'hui nous donnons à ce mot; c'étaient plutôt des incursions et des razzias telles qu'en font les Bédouins, ces Sémites du désert : « *Juges*, XVII, 6; XXI, 25. En ce temps-là, il n'y avait pas de roi dans Israël; chacun faisait ce qui bon lui semblait. » Ce verset caractérise à merveille la période de trois

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 13.

siècles, si improprement nommée les *Juges*. Ces prétendus Juges ne furent que de hardis aventuriers qui s'étaient distingués par quelque coup de main. L'imagination populaire s'empara de ces incidents, les couvrit de ses cristallisations successives et transforma ces chefs de bande en restaurateurs passagers de la puissance d'Israël. Après avoir ainsi déchiré les voiles légendaires, la critique a dégagé de la gangue confuse de cette période un fait certain : c'est que les Israélites furent mêlés pendant trois siècles aux Sémites cananéens et qu'ils partagèrent leur religion : « *Juges*, II, 5. Les enfants d'Israël demeurèrent au milieu des Chananéens... — 6. Ils prirent leurs filles pour femmes, et donnèrent leurs propres filles en mariage à leurs fils, et servirent leurs dieux. » Ce résultat était inévitable, car les Israélites étaient, en civilisation, de beaucoup inférieurs aux Philistins et aux Phéniciens.

« I *Samuel*, XIII, 19-22. Il ne se trouvait pas de forgerons dans tout le pays d'Israël. Et tous les Israélites allaient descendre chez les Philistins pour faire aiguiser, celui-ci un soc, celui-là un hoyau, un autre sa cognée ou sa bèche, lorsque les tranchants des socs et des hoyaux, des tridents et des cognées étaient émoussés, ainsi que pour redresser les aiguillons. Et au jour du combat, il ne se trouvait ni épée ni lance entre les mains de toute la troupe qui était avec Saül et Jonathas; il ne s'en trouvait que chez Saül et Jonathas. »

Plus tard, au temps même de la splendeur de l'Empire juif, pour faire exécuter les statues d'airain et tout le travail ornemental du Temple, Salomon fut obligé

de recourir à un artiste phénicien, *Hiram*, de Tyr, qui portait le même nom que son roi (3 *Rois*, VII, 13-14). Or c'est une loi historique que les vainqueurs, s'ils sont inférieurs aux vaincus, subissent l'ascendant de ceux-ci et se mettent à leur école. « *Græcia capta ferum victorem cepit.* » (Horace.)

Avant d'exposer le tableau de la religion des Israélites et de montrer, par les faits, qu'elle fut à peu près identique à celle des autres peuples sémitiques, il est utile de faire les remarques suivantes :

1° Le culte de Jéhova *sans images* est demeuré, pour ainsi dire, à l'état idéal ; il n'est jamais entré véritablement dans la pratique jusqu'à la captivité de Babylone.

2° Le culte de Jéhova *avec images* a été le fait constant. Par conséquent, l'adoration de Jéhova sous des formes symboliques n'implique pas que les Hébreux fussent infidèles à Jéhova, comme les en accusent les rédacteurs des *Juges* et des *Rois*.

3° Le culte de Baal et de ses multiples personnifications, Molok, Tammouz, etc., s'alliait au culte de Jéhova aussi légitimemeut que la vénération des catholiques pour saint Georges ou pour tout autre saint s'allie à celle qu'ils ont pour saint Louis, saint Laurent, saint Germain, en un mot, pour toute la séquelle des dieux inférieurs de l'Église romaine. Ce syncrétisme religieux, égale adoption de tous les dieux sémitiques, n'était troublé que par le fanatisme étroit de quelque sectaire jéhoviste ou par les calculs politiques d'un roi poursuivant d'ambitieux desseins.

CHAPITRE PREMIER

PIERRES SACRÉES

Les menhirs, pierres verticales, que les Sémites appelaient « *Beth-El*, maison de Dieu », et les cromlechs ou menhirs disposés en cercle, qu'ils appelaient particulièrement « *Guilgal* ou *Galgala*, cercle », faisaient partie du culte primitif [1].

A. *Genèse*, XII, 7-8 (*jéhoviste*). Abraham dresse un menhir dans l'endroit où l'Éternel lui était apparu. Il en dresse un second dans un autre campement.

B. *Genèse*, XIII, 17 (*jéhoviste*). Nouvelle mention du Béthel précédent. — 18. Abraham en élève un troisième à Mambré.

C. *Genèse*, XXVIII, 18 (*jéhoviste*). Jacob dresse en menhir la pierre qu'il avait eue sous sa tête pendant la vision de l'échelle; il répand de l'huile sur le haut de ce Béthel.

1. REUSS. *Histoire Sainte*, tome II, p. 369, note 6. Un *guilgal*, nom commun de plusieurs localités, parait avoir été une enceinte consacrée par une rangée de pierres placées en cercle. (P. 371, note 5.) Les *guilgals* étaient certainement d'antiques lieux de culte, peut-être chananéens, et conservés ensuite comme tels par les Israélites.

D. *Genèse*, XXXV, 14 (*élohiste*). Second récit très modifié de la vision ; mais la mention du menhir consacré à l'Éternel et de son oignement d'huile est identique à celle du chapitre XXVIII.

E. *Genèse*, XXXI, 13 (*jéhoviste*). Le dieu du Béthel que Jacob avait oint ordonne à Jacob de retourner à Chanaan.

F. *Josué*, IV, 3-9 (*jéhoviste*). D'après l'ordre de Josué, douze menhirs sont dressés dans la plaine et douze autres dans le lit du Jourdain. Le nombre douze est déterminé par le nombre des tribus d'Israël ; celui-ci l'a été par les douze constellations du zodiaque où passe le soleil dans le cours de l'année. Le soleil est, en effet, le dieu qu'adoraient, sous différents noms, toutes les nations sémitiques. L'attribution vulgaire aux douze fils de Jacob de la division des Israélites en douze tribus est absolument erronée ; les douze fils de Jacob sont un mythe ethnographique ; ils n'ont jamais existé.

G. *Josué*, XXIV, 26 (*jéhoviste*). En l'honneur de Jéhova, que l'Assemblée nationale des Hébreux avait choisi à l'unanimité parmi les autres Élohim comme Dieu-protecteur de la confédération, Josué élève un menhir sous le chêne de Sichem.

H. 1 *Samuel*, VI, 14. Les deux bœufs qui avaient amené l'arche sont immolés sur une grande pierre et offerts en holocauste.

I. 1 *Samuel*, VII, 12. Menhir dressé par Samuel à la suite d'une victoire sur les Philistins.

J. 1 *Samuel*, XIV, 33-35. Saül fait des sacrifices

expiatoires sur une pierre, puis il la consacre au Seigneur.

K. *Juges*, XIII, 19. Manué, père de Samson, sacrifie sur un rocher.

Ainsi, à partir d'Abraham jusqu'à David, le culte des menhirs n'a pas subi d'interruption.

Quoique le *Livre des Rois* n'ait plus de mention particulière sur le culte des pierres, il n'en est pas moins sûr que cette superstition s'est maintenue vivace chez les Hébreux jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens. L'auteur anonyme du chapitre LVII qu'on lit dans le recueil attribué au prophète Ésaïe nous en a laissé l'authentique témoignage. Comme il écrivait vers l'an 536 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire à la fin de la captivité de Babylone, le tableau qu'il trace des mœurs du peuple hébreu embrasse la période des Rois tout entière.

« *Esaïe*, LVII, 6. O épouse infidèle (la nation israélite infidèle à Jéhova), tu t'es attachée aux pierres polies du torrent; c'est là ton partage; tu as répandu des libations pour les honorer; tu leur as fait des offrandes. Souffrirai-je patiemment tes outrages? »

A ce passage d'Ésaïe, M. Reuss ajoute le commentaire suivant : « Les peuples sémitiques avaient dans leurs lieux saints souvent des pierres informes, peut-être des aérolithes, qui leur servaient de fétiches; qu'ils enduisaient d'huile et autour desquelles ils accomplissaient leurs rites sacrés, soit en plein air, soit dans les chapelles ou temples destinés avant tout à abriter ces objets de leur vénération. Telle a été dans l'origine

la pierre noire de la Kaaba, à la Mecque [1]. » La pierre noire, *Hadjar el aswad*, est encore adorée aujourd'hui à la Mecque.

Le culte des pierres a continué de fleurir en Europe durant le moyen âge parmi les chrétiens. Il fallut, pour le réprimer, plusieurs siècles d'efforts ainsi que l'attestent les interdictions et les anathèmes qu'il encourut.

1° En Angleterre, il fut défendu au VIIe siècle par l'archevêque de Cantorbéry; au xe par le roi Edgar; au XIe par le roi Canut [2].

2° En France, il fut proscrit par le concile de Tours en 567, Canon 22e ;

Par le concile de Nantes en 658, Canon 20e;

Par le concile de Lestines, *Liptinense concilium*, en 743, Canon 4e ; dans l'index des superstitions païennes pratiquées par les chrétiens, le culte des pierres occupe le 7e rang.

Le concile et capitulaire d'Aix-la-Chapelle, tenu en 797 par l'ordre de Charlemagne, interdit aux Saxons la vénération des arbres, des fontaines et des pierres; le délinquant devenait et restait serf de l'Église jusqu'à ce qu'il eût payé une amende déterminée.

A l'époque moderne, le culte des pierres a régné et règne encore chez les sauvages des cinq parties du monde, entre autres chez les Samoyèdes et les Ostiaks de Sibérie. Dans l'Hindoustan, il compte de nombreux sectateurs; Shasti, patronne des enfants, et Siva lui

1. REUSS, *Les Prophètes*, tome II. 290, note 8.
2. LUBBOCC, *Origines de la civilisation*, 305.

même sont adorés sous la forme d'une pierre : on offre même à Siva-pierre des sacrifices sanglants [1].

« Il est un fait remarquable, dit M. Tylor, c'est que le culte des pierres a survécu en Europe jusqu'à une époque toute récente. Dans certaines régions montagneuses de la Norvège, les paysans avaient, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, l'habitude de conserver chez eux des pierres rondes ; ils les lavaient tous les jeudis soir ; ils les plaçaient ensuite devant le feu et les enduisaient de beurre, puis les posaient sur de la paille fraîche à la place d'honneur ; à certaines époques de l'année, ils les trempaient dans de la bière, moyen certain, pensaient-ils, de se procurer santé et bonheur pendant toute l'année [2]. »

1. Ed. TYLOR, *la Civilisation primitive*, tome II, 217.
2. TYLOR, *la Civilisation primitive*, tome II, 210.

CHAPITRE II

COLONNES PHALLIQUES

Rappelons d'abord deux faits importants :

1° Les Israélites sortaient d'Égypte, où se célébraient les phallophories en l'honneur de Khem ou Ammon considéré comme principe générateur. On peut lire dans *Hérodote*, II, 48, le récit des processions où la statuette du dieu était promenée dans les villages au milieu d'un cortège de musiciens et de femmes chantant des hymnes.

2° Le pays de Chanaan envahi par les Israélites célébrait, de temps immémorial, le culte phallique.

A défaut d'autres preuves, ces deux seuls faits permettraient d'induire que les Israélites, durant la période qui s'étend jusqu'aux Rois, ont pratiqué le culte du phallus sous toutes ses formes symboliques. Les emblèmes phalliques étaient communs à toute la race sémitique. Sur les cylindres babyloniens et assyriens, à côté des représentations sidérales, on trouve toujours « deux emblèmes religieux, d'une nature très haute et très compréhensive, le symbole de

la Puissance divine suprême (le Phallus) par lequel on représente Anou ou Assour, et l'image du κτείς (le pubis féminin), le *mipléçeth* de la Bible [1]. »

Le profond respect et le caractère sacré que les peuples anciens attachaient à l'organe de la propagation de la vie sont attestés par une coutume qui remonte aux temps les plus reculés. Le genre de serment le plus solennel consistait à jurer en ayant la main posée sur les parties génitales de celui auquel on engageait sa parole.

A. *Genèse*, XXIV, 2. « Pose ta main sous ma cuisse, dit Abraham à son serviteur Eliézer, pour que je te fasse jurer par Jéhova que tu ne choisiras pas pour femme de mon fils une fille des Chananéens. »

B. *Genèse*, XLVII, 29. Si tu m'aimes, dit Jacob expirant à son fils Joseph, pose ta main sous ma cuisse, et promets-moi d'en agir avec moi avec amour et fidélité : ne m'enterre pas en Égypte.

« Sous la cuisse » est un euphémisme usité pour désigner les parties sexuelles. Cette coutume se rencontrait aussi chez d'autres peuples de l'Orient, Égyptiens, Syriens, Arabes, d'après les témoignages des anciens [2]. En médecine, on donne le nom de sacrée à la région inférieure du corps; le *plexus* sacré est l'entrelacement nerveux qui fournit leurs rameaux aux organes de la génération.

1. F. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, 237. M. Lenormant, en cet endroit, renvoie à 3 *Rois*, XV, 13, et à 2 *Chroniques*, XV, 16, dont il sera parlé plus loin ; il s'agit de la reine-mère Maacha.

2. Reuss, *Histoire Sainte*, tome I, 374, note 3.

Dans les processions égyptiennes, on plaçait le symbole du dieu fêté à l'intérieur d'un *naos*, sorte de niche fermée, qu'à la façon d'un palanquin portaient les prêtres. L'Arche sainte des Hébreux n'est pas autre chose que le *naos* égyptien; elle était comme lui la résidence du dieu, et, comme lui, portée par les prêtres [1]. Nous savons aujourd'hui que Jéhova, dieu d'Israël, n'a été véritablement un dieu invisible qu'après la captivité de Babylone; jusqu'à cette époque, le peuple hébreu a adoré un dieu visible, corporel, représenté sous des formes symboliques; il s'ensuit qu'à la sortie d'Égypte et durant l'invasion de Chanaan, le naos des Hébreux contenait un symbole du dieu national. Quel était ce symbole? On peut l'induire d'un passage extrêmement curieux d'Amos, l'un des plus anciens prophètes d'Israël. Amos vivait en 790 avant l'ère chrétienne; il était donc contemporain de Jéroboam II, roi d'Israël, et d'Azarias, roi de Juda.

« *Amos*, V, 25 (c'est Jéhova qui parle). Est-ce à moi. Maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert, pendant quarante ans? — 26. Au contraire, vous avez porté le naos de votre *Molok-Khioun*, vos images et l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits. »

Le *Molok-khioun* est l'Égyptien Ammon-Khem, le principe générateur; son symbole ordinaire, dans Chanaan, était l'*obélisque;* il s'ensuit que le symbole du dieu caché dans l'Arche d'Alliance était vraisemblablement

1. Alfred Maury, *Histoire des Religions de la Grèce*, tome III, 267-268.

une stèle ou petit obélisque. Du reste, on verra ci-dessous que telle était la forme du symbole divin qui s'élevait sur les autels, au temps des Rois.

Dans les antiques légendes de la *Genèse* il n'est pas fait de mention spéciale des obélisques; mais il est hors de doute que la signification phallique s'attachait aux pierres verticales ou Béthels. Le premier exemple remarquable d'une colonne phallique se trouve dans le deuxième livre de *Samuel*.

A. 2 *Samuel*, XVIII, 18. Absalon, de son vivant, s'était érigé un monument dans le val du Roi; car disait-il, je n'ai point de fils pour conserver le souvenir de mon nom. Et il nomma ce monument d'après son nom. Et on l'appelle *la main d'Absalon* jusqu'à ce jour.

On a vu précédemment que la main droite est une forte expression du symbolisme phallique; ce qui concorde avec le genre de regret qui inspire à Absalon l'idée du monument.

B. 3 *Rois*, VII, 15-22. L'architecte tyrien Hiram appelé par Salomon pour diriger les travaux du Temple construisit, dans la cour, deux colonnes d'airain isolées et ne supportant rien; l'une fut appelée « *Yakhin*, il établit » et l'autre « *Booz*, en lui est la force ».

Comme le fait observer M. Reuss [1], ces colonnes étant isolées et n'ayant rien à porter, il s'ensuit qu'elles ne pouvaient avoir qu'un sens religieux et symbolique; ce sens doit être exprimé par les mots *Yakhin* et *Booz*.

En effet, la colonne est un symbole phallique; les

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 440, note 3. Voir aussi Ledrain, *Histoire d'Israël*, tome I, 334.

mots « *Yakhin*, il établit » et « *Booz*, en lui est la force » expriment les attributs d'énergie génératrice du principe divin; or la Divinité envisagée à ce point de vue a pour emblème le Phallus.

Dans le *Livre d'Hénoch*, LXVIII, 4 : « Le nom du premier des anges coupables est *Yékhoun*, celui qui séduisit tous les fils des saints anges et les poussa à descendre sur la terre pour procréer des enfants avec les êtres humains. » Or, d'après M. Conrad Hoffmann, Yékhoun signifie « Celui qui a de la fermeté. » C'est le dieu phallique [1].

A Tyr, dans le temple de Melkarth, s'élevaient deux colonnes, l'une d'or, l'autre de jaspe vert, qu'Hérodote a vues (*Hérodote*, II, 44); or Melkarth est l'Hercule des Grecs, lequel dans le mythe d'Omphale (le κτείς) a une signification phallique. Comme le culte du Principe générateur était commun à tous les peuples sémitiques, il est probable que l'architecte tyrien Hiram a érigé les deux colonnes du temple de Jéhova en imitation des deux colonnes du temple de Melkarth.

Non seulement le peuple hébreu avait jusque-là pratiqué le culte phallique et y persévéra jusqu'à la chute de la monarchie, mais Salomon personnellement n'a rien, dans son genre de piété, qui s'oppose à l'interprétation phallique donnée aux colonnes. Avant la construction du temple, laquelle dura 13 ans, il avait épousé la fille du Pharaon d'Egypte [2]. On sait

1. *Dictionnaire des Apocryphes* (collection Migne), tome I, p. 469.
2. 3 *Rois*, III, 1.

combien profondément Salomon subit l'influence des femmes. Or la reine, en tant qu'Égyptienne, adorait Ammon-Khem, le principe générateur; elle avait pris part aux Phallophories. Plus tard (3 *Rois*, XI, 5-7), Salomon adopta tous les dieux de ses concubines, en plaça les idoles dans le Temple et leur rendit les honneurs habituels. Ces divinités étaient Astarté, Baal-Molok, Baal-Kémosh, etc., c'est à dire le Principe générateur sous ses deux formes, masculine et féminine. Tous ces faits conduisent à la même conclusion, c'est que les deux colonnes d'airain érigées par l'architecte tyrien dans le Temple étaient deux colonnes phalliques. Elles subsistèrent jusqu'à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor; les Chaldéens les brisèrent et en emportèrent les fragments.

C. 3 *Rois*, XIV, 22-23. Le culte phallique prit, sous Roboam, fils de Salomon, une extension considérable. Le peuple de Juda bâtit des Hauts Lieux, construisit des colonnes et des Astartés sur toutes les colonnes élevées et sous tous les arbres touffus.

Dans les traductions vulgaires, au lieu de *colonnes* on a mis statues : c'est une faute. « Les colonnes (et non pas statues qui nous feraient penser à des formes humaines) étaient probablement de simples pierres taillées, plus ou moins hautes et érigées aux lieux saints, comme symboles du soleil et de ses rayons, si ce n'est de sa puissance créatrice symbolisée d'une manière très crue (le Phallus) [1]. » Il n'y a pas de doute

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 478, note 1. — *Histoire Sainte*, tome II, p. 66, 312. — *Les Prophètes*, tome I, 256, note 7 :

possible, c'étaient des colonnes phalliques, symbole du père divin, que le peuple adorait en même temps qu'Astarté, la mère divine. La preuve irréfragable en est donnée au verset 24, où l'on voit le culte desservi par les prostitués sacrés, *Kedeschim* et *Kedeschôth*, hommes et femmes.

D. 3 *Rois*, XV, 12. Le roi Asa chassa de son royaume tous les prostitués sacrés et détruisit toutes les idoles que ses pères avaient érigées. — 13. Il ôta aussi à sa grand'mère Maacha l'autorité qu'elle avait, parce qu'elle avait érigé une idole abominable en l'honneur d'Aschéra; il renversa la caverne consacrée à ce culte; il brisa l'idole infâme et la brûla dans le torrent du Cédron.

Maacha, femme de Roboam, était petite-fille d'Absalon; l'idole qu'elle adorait est appelée par 2 *Chroniques*, XV, 16 (traduction de la Vulgate), *simulacrum Priapi*, c'est-à-dire un Phallus. D'après M. Lenormant l'idole de Maacha serait un Κτείς; dans tous les cas, c'est un simulacre phallique. Les idoles dont il est parlé au verset 12, sont des phallus ou des symboles phalliques. « Les symboles de la déesse Astarté étaient de bois, comme les colonnes de Baal étaient de pierre. Mais ni les uns ni les autres n'étaient des statues de forme humaine [1]. » Détail intéressant à noter, Maacha

« Nous mettons dans la traduction les noms propres des deux divinités principales de Canaan, Baal et Aschéra, qui représentent le principe mâle et le principe féminin dans les forces de la nature, fécondation et fécondité. Le texte hébreu porte « *hammanim*, les obélisques » et *Aschérim* les figures en bois représentant la divinité féminine. — *Les Prophètes*, tome I, 84, note 7.

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, 66.

appartenait par son origine et par son mariage à la famille royale de David, celle qui est dépeinte par les historiens cléricaux comme la dépositaire du pur jéhovisme.

E. 4 *Rois*, III, 2. Joram, fils d'Akhab, roi d'Israël, fit ôter la colonne de Baal que son père avait faite. Les traductions vulgaires ont mis, à tort, statue au lieu de colonne. Rien de plus clair que le symbolisme phallique de la colonne dédiée au Principe générateur masculin.

F. 4 *Rois*, X, 26-27. La tentative que Joram avait faite de restreindre le culte avait dû promptement échouer contre les habitudes enracinées du peuple d'Israël; car après l'assassinat du roi par Jéhu, capitaine de son armée, on voit les sicaires pénétrer dans le temple de Baal, tirer au dehors les idoles, les brûler, et renverser la colonne phallique consacrée spécialement à Baal générateur (Traduction de M. Reuss).

G. 4 *Rois*, XVII. Dans la récapitulation des méfaits qui amenèrent la chute du royaume d'Israël, le rédacteur du livre des *Rois* relate la superstition florissante du culte phallique. — 8. Ils avaient révéré d'autres dieux ; ils avaient suivi les coutumes des peuples que l'Éternel avait chassés devant eux. — 10. Ils avaient placé des colonnes et des Astartés sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres touffus. » Ainsi, pendant toute la durée du royaume d'Israël, le peuple ne cessa pas de se livrer aux pratiques du culte phallique en élevant des colonnes symboliques au Principe mâle, et en consacrant des cônes en bois sous les bocages au Principe féminin.

H. 4 *Rois*, XXIII, 13-14. Le même culte n'avait pas cessé de régner en Juda malgré les tentatives faites par plusieurs rois jéhovistes, car on voit Josias, dans la grande révolution religieuse qu'il entreprit, « 13, profaner les lieux de culte qui se trouvaient en face de Jérusalem, sur le mont de perdition, vers le sud, et que Salomon y avait construits pour Astarté, l'idole des Sidoniens, et pour Kémosh, l'idole des Moabites, et pour Milkom, l'idole des Ammonites. — 14. Il brisa aussi les colonnes, coupa les bocages consacrés an culte d'Astarté et remplit d'ossements humains les lieux qu'ils occupaient. »

Ces versets, d'un haut intérêt historique, prouvent que de Salomon à Josias, c'est-à-dire pendant plus de *quatre siècles* (de l'an 1000 environ à 630 avant J.-C.), le culte des dieux sémitiques établi à Jérusalem, en face du palais même des rois, n'avait pas subi d'interruption sérieuse. Les colonnes phalliques du Père divin et les bocages de la Mère divine ont une mention particulière dans les profanations opérées par Josias.

Dans le récit qu'il fait du même événement, le deuxième livre des *Chroniques* ou *Paralipomènes* achève de projeter la lumière sur le culte phallique en décrivant la manière dont étaient faits les autels de Baal générateur. « 2 *Chroniques*, XXXIV, 4. En présence du roi Josias, on détruisit les obélisques qui se trouvaient dessus. — 7. Il abattit tous les obélisques dans tout le pays d'Israël, puis il revint à Jérusalem. » La place du symbole phallique sur l'autel donnait au culte pratiqué dans le sanctuaire son caractère spécifique.

CHAPITRE III

HAUTS LIEUX

C'était une croyance universelle qne les sacrifices accomplis sur les monts étaient plus agréables au ciel. Aussi les Hauts lieux, *Bamôth* pluriel de *Bamah*, furent-ils les endroits préférés pour rendre le culte aux divinités. On trouve la coutume florissante chez tous les Sémites; elle apparaît dès l'origine chez les Hébreux; elle n'a pas cessé de régner jusqu'à la chute de Jérusalem.

Un célèbre passage d'Ézéchiel, chapitre XVI, donne à penser que, à côté des Hauteurs naturelles, collines et montagnes, il faut distinguer des Hauteurs artificielles ou tertres élevés de main d'homme. On les construisait dans l'intérieur des villes; et sur elles se dressaient des tentes qui renfermaient des images symboliques du dieu ; c'étaient comme autant de petites chapelles.

Le catholicisme a suivi cette coutume antique dans l'érection de ses églises, surtout dans les campagnes où les conditions d'emplacement sont à peu près affran-

chies de toute restriction. C'est, en effet, sur les Hauteurs qu'il érige ses temples; lorsque le terrain ne s'y prête pas naturellement, on l'exhausse au moyen de remblais. On peut affirmer que, soit par une disposition naturelle, soit par le secours de l'art, l'édifice religieux se dresse généralement sur une hauteur. De même que les Hébreux avaient des Hauts lieux renommés, objets de pèlerinages solennels, tels que Gibéon et Rama, de même le catholicisme a ses Hauts lieux en vogue, tels que Notre-Dame de Fourvières à Lyon, Notre-Dame de la Garde à Marseille, etc., où, à certaines époques, se rend en foule le troupeau des fidèles. Sous des noms différents, les coutumes sont restées les mêmes; le fond superstitieux n'a pas changé.

Voici les fragments du chapitre XVI d'Ézéchiel : Jérusalem, c'est-à-dire le royaume de Juda, est personnifiée en une femme, épouse de Jéhova, qui l'a comblée de bienfaits. Le prophète appelle adultères et fornications avec les étrangers, Philistins, Assyriens, Chaldéens, Égyptiens, etc., le culte que Jérusalem rendait aux dieux de ces peuples. Il n'y pas lieu, en cet endroit, de s'occuper si, dans le culte des divinités sémitiques, n'entrait pas véritablement la prostitution; c'est une affaire à part, qui sera traitée ultérieurement.

« *Ézéchiel*, XVI, 16. Tu pris de tes vêtements que tu cousis l'un à l'autre pour en faire des tabernacles sur les Hauts lieux; et là, tu te plongeas dans la fornication d'une manière inouïe et illicite. » Allusion aux tentes-

chapelles où les Israélites adoraient les dieux étrangers.

« 24. Il est arrivé que tu te construisis des lieux de débauche; et tu te fis, dans chaque place publique, des Hauteurs. » Par Hauteurs il faut entendre les chapelles élevées sur des remblais dans les places publiques; comme on y adorait des dieux autres que Jéhova, le prophète les flétrit du nom de lieux de débauche.

« 25. A chaque angle de rue, tu te dressais une Hauteur; tu déshonoras ta beauté, tu te livras à tous les passants, tu multiplias tes adultères. » Même signification allégorique.

Les versets 31 et 39 doivent être interprétés de la même manière.

Le culte sur les Hauts lieux qu'après la captivité de Babylone, la loi interdit avec tant de rigueur, fut au contraire la règle durant la période antérieure. En voici deux exemples remarquables :

A. *Juges*, VI, 26. Jéhova dit à Gédéon : Tu élèveras sur le haut de ce lieu escarpé un autel en l'honneur de Jéhova, ton dieu.

B. 1 *Samuel*, IX, 12-16. Saül encore pâtre ayant perdu ses ânesses se rend à la ville pour consulter le voyant Samuel. On lui dit que Samuel doit aller sur la hauteur pour y offrir un sacrifice. Saül se rend à la cérémonie, puis au banquet qui suivit.

Ainsi, voilà le grand prophète Samuel, bien plus! Jéhova lui-même, qui choisissent les hauteurs pour la célébration du culte.

Le culte sur les Hauts lieux s'est pratiqué sous les rois jusqu'à la captivité de Babylone.

A. 2 *Samuel*, XV, 32. David poursuivi par Absalon s'enfuit de Jérusalem; il arriva au sommet du mont des Oliviers, à l'endroit où l'on adore Dieu.

B. 3 *Rois*, III, 2-4. Salomon et tout le peuple sacrifiaient sur les Hauts lieux; le plus renommé était Gibéon; sur l'autel qui y était, Salomon offrit mille holocaustes.

Le rédacteur des *Rois* ajoute : « parce que jusqu'alors on n'avait point bâti de temple. » Mais, ainsi que fait observer M. Reuss, même après la construction du temple de Salomon, les choses restèrent dans le même état, car la Loi écrite, le *Pentateuque*, n'existait pas. Le sanctuaire de Jérusalem resta un sanctuaire local, aussi saint, mais pas plus saint que les autres sanctuaires.

C. 3 *Rois*, XIV, 13. Le peuple de Juda, sous le règne de Roboam, construit des Hauts lieux et s'abandonne au culte phallique.

D. 3 *Rois*, XV, 11-14. Abiah, fils et successeur de Roboam, avait suivi l'exemple de son père; mais Asa, son fils, rendit la prééminence au culte de Jéhova. Il abolit les pratiques du culte de la Divinité génératrice, destitua même sa mère du privilège de Sultane-Validé parce qu'elle adorait une idole phallique; mais il conserva les Hauts lieux; ce qui prouve que le culte de l'Éternel avait lieu sur les hauteurs, selon la pratique universelle des Sémites.

E. 3 *Rois*, XXII, 42-43. Josaphat, fils d'Asa, fut

jéhoviste comme son père; et cependant les Hauts lieux ne furent point détruits; le peuple y sacrifiait encore et y brûlait de l'encens.

F. 4 *Rois*, XII, 2-3. Le roi de Juda, Joas, même sous la tutelle du prêtre-chef Joïada, ne détruisit pas les Hauts lieux : « le peuple continua d'y sacrifier et d'y offrir de l'encens. »

G. 4 *Rois*, XIV, 3-4. Amazias, fils et successeur de Joas à Jérusalem, imita le jéhovisme de son père; sous son règne, Jéhova continua d'être adoré sur les hauteurs.

H. 4 *Rois*, XV, 3-4. Sous le règne d'Azarias ou Ozias, et 4 *Rois*, XV, 34, sous le règne de son fils Joatham, Jéhova continua d'être adoré sur les Hauts lieux.

I. 4 *Rois*, XVIII, 3-4. Ézéchias abolit les Hauts lieux, les colonnes phalliques, les Astartés; il détruisit le Serpent d'airain que, d'après la tradition, Moïse avait fait. Au verset 22, le général assyrien qui assiégeait Jérusalem dit nettement que ces Hauts lieux étaient les endroits où l'on adorait Jéhova.

« Quant à ce que vous me dites : c'est en Jéhova, votre dieu, que nous mettons notre confiance, n'est-ce pas ce dieu dont Ézéchias a aboli les Hauts lieux et les autels, en disant à Juda et à Jérusalem : Vous n'adorerez que devant cet autel qui est à Jérusalem. » Le doute n'est pas possible : jusqu'à Ezéchias Jéhova était adoré sur les Hauts lieux; même sous les rois les plus jéhovistes, l'adoration de Jéhova sous la forme symbolique du serpent avait persisté, à partir de la sortie d'Égypte. Enfin, les paroles prêtées au général

assyrien par l'historien clérical montrent clairement quelle fut la pensée intime qui dirigea Ézéchias dans sa tentative religieuse : ce ne fut pas une pensée d'orthodoxie jéhoviste, ce fut le dessein politique de centraliser le culte à Jérusalem, sa capitale, et d'avoir ainsi, sous la main, ce puissant levier de domination.

J. 4 *Rois*, XXI. Manassé, fils d'Ézéchias, rétablit le culte des dieux sémitiques que son père avait essayé d'abolir; cette restauration fut accueillie avec enthousiasme par le peuple. Au verset 3 figurent les Hauts lieux rebâtis.

Le livre des *Rois* ne parle pas de la captivité de Manassé à Babylone, et encore moins du repentir de ce roi. Cette légende imaginée par le clérical rédacteur des *Chroniques* pour l'édification des fidèles n'a aucun caractère de vraisemblance. Il n'y eut pas, en effet, de guerre avec Babylone; Manassé n'a pu être enmené prisonnier dans cette ville; par conséquent il n'a pas eu sujet de se repentir d'avoir rétabli le vieux culte suivi par les Hébreux depuis neuf siècles.

Un détail toutefois ne laisse pas d'être intéressant, quoique, d'après les faits précédents, il n'ait rien que de naturel : « 2 *Chroniques*, XXXIII, 17. Après la conversion de Manassé à Jéhova et la destruction des autels qu'il avait élevés aux dieux sémitiques, le peuple néanmoins offrit encore des sacrifices sur les Hauts lieux, mais c'était à leur dieu Jéhova. » On voit par là que sous Manassé, comme sous tous les rois antérieurs à Ézéchias, le culte de Jéhova se fit

sur les Hauts lieux, concurremment avec celui des dieux sémitiques.

K. 4 *Rois*, XXI, 20-23. Amon, fils de Manassé, continua la politique religieuse de son père, c'est-à-dire qu'il laissa le peuple à son culte antique ; il fut assassiné par des officiers cléricaux. — 24. Mais le peuple mit à mort tous ceux qui avaient conspiré contre Amon, et ils firent régner en sa place Josias, son fils. » Cette fureur du peuple contre les assassins d'Amon montre combien le roi, soutien du culte traditionnel, était populaire; elle démontre par conséquent que la tentative d'Ézéchias et les conspirations du parti clérical avaient pour but de substituer une orthodoxie nouvelle à la religion que les Hébreux pratiquaient depuis tant de siècles.

L. 4 *Rois*, XXII. Josias reprend la réforme essayée par Ézéchias : il l'accomplit avec une vigueur extraordinaire. Il détruit tous les Hauts lieux (versets 8, 13, 19). Sur les uns on adorait Baal; les prêtres qui desservaient ces autels furent égorgés. Sur les autres, on adorait Jéhova; les prêtres qui desservaient les Hauts lieux de Jéhova furent simplement mis en disponibilité avec demi-solde : « 9. Les prêtres qui avaient sacrifié sur les Hauts lieux ne montaient plus à l'autel de Jéhova dans le temple de Jérusalem; mais ils partageaient seulement avec leurs frères les pains sans levain. » — « Il s'agit, dit M. Reuss, des prêtres dont il avait été question au verset 8. Le roi les jugea indignes de fonctionner au temple qui aurait dû être le seul sanctuaire pour Israël d'après la Loi; cependant

il ne voulut pas les priver de moyens de subsistance. Les pains azymes représentent sans doute ici toutes les compétences sacerdotales provenant de l'autel. Évidemment il n'est pas question de prêtres païens [1]. »

M. 4 *Rois*, XXIII, 30-21, Joachaz, fils de Josias; XXIII, 34-37, Jehoakhin, deuxième fils de Josias; XXIV, 8-9, Jehoakhin II ou Jéchonias, fils de Jehoakhin Ier; XXIV, 17, Sédécias, troisième fils de Josias, firent « ce qui déplaisait à l'Éternel », c'est-à-dire qu'ils rétablirent le culte des Hauts lieux et des divinités sémitiques.

Ainsi, après la mort de Josias, ses trois fils et son petit-fils et tout le peuple avec eux revinrent à l'ancien culte; ce qui prouve que la Réforme de Josias était *une nouveauté*, en contradiction avec les croyances et les pratiques de la religion populaire.

En résumé, sous tous les rois de Juda réputés orthodoxes, depuis David jusqu'à Sédécias, en exceptant toutefois les tentatives violentes d'Ézéchias et de Josias, le culte sur les Hauts lieux fut pratiqué par les Hébreux : on y adorait Jéhova aussi bien que les autres divinités sémitiques. Cette période embrasse plus de cinq siècles.

Dans le royaume d'Israël, le culte de Jéhova sous la forme symbolique du Taureau d'or fut constamment pratiqué sur les Hauts lieux. Aucun des dix-neuf rois qui occupèrent le trône d'Israël pendant 255 ans ne songea à centraliser le culte dans la capitale Samarie,

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 569, note 2.

ainsi que l'essayèrent Ézéchias et Josias à Jérusalem. Il s'ensuit que le culte de Jéhova sur les Hauts lieux fut usité par tout le royaume d'Israël sans aucune interruption.

3 *Rois*, 26-33. Jéroboam, élu roi par les dix tribus d'Israël qui avaient secoué le joug de la Maison de Salomon, compléta la révolution politique par des mesures religieuses. Il fonda deux sanctuaires principaux : Dan et Béthel, où fut établi le culte du dieu d'Abraham et de Jacob, *El schaddaï*, sous la forme du Taureau d'or. Sur les Hauts lieux il construisit des temples et y installa des prêtres qu'il prit d'entre les gens du peuple (3 *Rois*, XIII, 32-33). La fête de l'équinoxe d'automne fut retardée parce que les vendanges se faisaient plus tard dans le royaume d'Israël que dans celui de Juda. Jéroboam offrit lui-même le sacrifice à Béthel, comme l'avaient fait les Juges (Gédéon et Jephté), comme l'avaient fait Saül, David et Salomon (3 *Rois*, VIII, 5, 62; IX, 25; XX, 6, 29; — 4 *Rois*, V, 3; XV, 7, 32; XXIV, 25.)

Dans les mesures prises par Jéroboam, on distingue trois choses :

1° Le culte de l'Éternel sous la forme traditionnelle du Taureau d'or;

2° L'établissement de prêtres pris dans les rangs populaires pour desservir les Hauts lieux;

3° La nouvelle fixation de la Fête des Vendanges.

Ces trois mesures lui sont reprochées comme un crime par le rédacteur des *Rois;* rien d'étonnant à cela. Le clergé jéhoviste établi par David et par

Salomon était resté fidèle à la dynastie cléricale de David; cela explique pourquoi l'historien des *Rois*, légitimiste fanatique, accuse Jéroboam « d'avoir fait le mal devant le Seigneur », quoique Jéroboam ait pratiqué le même culte qu'Abraham et Jacob; pourquoi enfin Jéroboam, abandonné par le clergé davidien, institua des prêtres pris dans les rangs populaires. C'était la coutume, comme on le voit dans l'épisode de Mikah, *Juges*, XVII, 5. En effet, en l'absence de tout prêtre régulier, Mikah avait consacré prêtre de l'éphod et de la statue l'un de ses propres enfants.

Résumé général. — Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone, sauf les tentatives de réforme essayées par Ézéchias et par Josias, le culte s'est célébré sur les Hauts lieux, tant dans le royaume d'Israël que dans celui de Juda. On y adorait également Jéhova et les autres divinités sémitiques. Tout ce que les rois orthodoxes de Juda ont pu faire a consisté très vraisemblablement à restreindre le nombre des chapelles qui étaient consacrées aux dieux sémitiques. Du reste, ces velléités sectaires ont échoué radicalement devant l'attachement séculaire du peuple aux divinités de la race sémitique.

CHAPITRE IV

ARBRES ET BOIS SACRÉS

« Il n'y a pas de distinction réelle, dit M. Tylor, à établir entre l'arbre sacré et le bosquet sacré en tant qu'il s'agit d'un lieu consacré à la prière[1]. » Le bois, dans l'ensemble, est un grand arbre collectif; les attributs fictifs que l'imagination superstitieuse prête à l'un s'étendent naturellement à l'autre.

Les arbres, objets du culte populaire, peuvent se diviser en deux catégories :

1° *Les arbres prophétiques*, qui révèlent l'avenir parce qu'ils servent d'interprètes à la volonté divine;

2° *Les arbres symboliques*, qui, après avoir représenté un arbre réel, vénéré à cause des services qu'il rend, dérivent à symboliser une force ou une loi de la nature.

I° Arbres prophétiques. — Les arbres jouaient un rôle considérable dans l'art de la divination en Chaldée; il en était de même chez les Sémites palestiniens.

1. Tylor, *la Civilisation*, tome II, 288.

L'Ancien Testament nous en fournit plusieurs exemples remarquables :

A. *Genèse*, II, 17. « Vous ne mangerez point, dit Jéhova, du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car au même jour où vous en mangerez, vous mourrez de mort. » Et lorsqu'Adam eut mangé le fruit, Jéhova dit : *Genèse*, III, 22. « Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal. »

La connaissance du bien et du mal, au sens biblique, n'a aucunement la signification philosophique moderne de connaissance des choses honnêtes et des choses malhonnêtes. Elle est la connaissance du bien physique et du mal physique, des choses heureuses et des choses malheureuses, ou, selon le langage des stoïciens, des *commoda* et des *incommoda*. Cette prévision de l'avenir est l'apanage caractéristique de la divinité; c'est ce qu'exprime très nettement la réflexion de Jéhova : « Et voilà que l'homme est devenu semblable à un de nous Élohim, à un de nous dieux. » Avec le sens moderne de connaissance de l'honnête et du malhonnête, non seulement la réflexion de Jéhova serait peu compréhensible, mais elle serait criminelle au point de vue théologique; car si l'homme n'a pas été créé pour faire le bien et pour fuir le mal, pourquoi l'avoir créé? Réduit à l'état de tube intestinal qui mange, boit et déambule, l'homme n'a plus de raison d'être; le ver de terre déjà créé suffisait à remplir ces fonctions physiologiques. Il résulte de là que l'Arbre de l'Eden est l'arbre de la con-

naissance de l'avenir; c'est un arbre prophétique[1].

B. *Juges*, IV, 5. Également prophétique est le palmier de Déborah sous lequel se tenait la prophétesse, lorsque les Israélites venaient la consulter.

C. *Juges*, VI, 11-20. Tel était le térébinthe sous lequel Jéhova apparut à Gédéon; Gédéon fit une offrande d'un chevreau et d'un gâteau de farine.

D. *Juges*, IX, 37. Près de Sichem se trouvait un chêne portant le nom caractéristique de chêne des devins.

E. 2 *Samuel*, V, 24. David consulte Jéhova sous les baumiers, et le mouvement de leurs cimes lui révèle le passage du dieu qui va marcher devant lui pour le conduire au combat. « Quand tu entendras à la cime de ces baumiers, dit l'Éternel, comme le bruit de quelqu'un qui marche, alors jette-toi sur les ennemis, car Jéhova sera à votre tête pour tailler en pièces les Philistins. »

« On voit par cet exemple que les Hébreux admettaient, comme les peuples qui les entouraient, la valeur prophétique attachée à l'agitation et au bruissement des feuilles des arbres; pour eux la volonté divine pouvait faire de chacun d'eux un arbre de science et de connaissance[2]. »

Les anciens Arabes vénéraient comme prophétique le *Spina ægyptiaca* qu'ils appelaient *Samourah;* ils en portaient les épines en guise de talismans. Une tribu

1. F. Lenormant, *Origines de l'Histoire*, p. 85 et suivantes; 2e édition, tome I.

2. F. Lenormant, *Origines*, 86, 2e édition.

de l'Hedjaz avait un Samourah qu'elle adorait comme étant l'image de la déesse *Al-ozza*. Pour les Nabatéens de l'Arabie Pétrée, le Samourah était l'arbre de Bel.

« Le Samourah des Arabes est probablement le *Samoullou* des Chaldéens dont la signification est *arbre de lumière*. Il recevait un culte divin; c'est lui qui entre comme nom de divinité dans la composition du nom propre *Samoul-schoum-youkin* (Samoul a établi le nom), frère du roi Assour-bani-habal. » (F. LENORMANT.)

Le Samourah prophétique des Arabes Pétréens a laissé sa trace dans un épisode célèbre de l'*Exode*. Moïse, réfugié auprès de son beau-père, au sud de l'Arabie Pétrée, près du mont Horeb, reçut de Jéhova, par l'intermédiaire d'un buisson prophétique, l'ordre de retourner en Égypte. Le buisson ardent du mont Horeb est un *Spina œgyptiaca* (*Exode*, III, 2 et suivants).

On voit donc que, d'Abraham jusqu'aux rois, la vénération des arbres prophétiques, interprètes des desseins de Jéhova, a régné chez les Hébreux.

II° ARBRES SYMBOLIQUES. — I° Dans l'antiquité la plus reculée, les Aryas de l'Inde avaient un arbre de vie, auquel ils finirent par rendre un culte divin; c'est le Soma, l'arbre qui fournit la liqueur alcoolique, aliment d'Agni (*Asclepias acidula* ou *Sarcostemma viminalis* des botanistes). « Roi des plantes, dont il incarne en lui toutes les vertus de vie et de force, il est l'ambroisie (en sanscrit *amritam*) qui donne aux dieux leur vigueur et leur immortalité; c'est en bu-

vant le Soma que le mortel lui-même atteint la vie éternelle : Nous avons bu le Soma, nous sommes devenus immortels [1]. »

L'arbre de vie chez les Aryas de l'Iran (Perse et Médie) est le même que celui des Aryas de l'Inde; c'est l'*Haoma*, forme zende du sanscrit Soma.

Le peuple anté-historique qui peupla tout d'abord la Chaldée et l'Assyrie, les Accadiens, avaient aussi un arbre de vie. Bien plus, le nom accadien de Babylone, celui qu'elle porta dans la nuit des temps, est *Tin-tir-ki*, qui signifie « Le lieu de l'arbre de vie [2]. » Cette dénomination atteste d'une manière irrécusable la vénération qu'avaient ces peuples anciens pour l'arbre de vie. Sur les bas-reliefs assyriens, le dessin qui représente le fruit de l'arbre de vie ressemble à celui du Soma, c'est-à-dire au fruit de l'*Asclepias acidula*. Souvent aussi la représentation de l'arbre de vie semble copiée sur une sorte de Mai composé artificiellement avec des parties prises à des végétaux divers et lié de bandelettes [3].

Le rapprochement entre l'arbre de vie des Chaldéo-Assyriens et celui des Aryas s'impose d'autant plus impérieusement que chez les deux peuples l'arbre de vie est gardé par des êtres fantastiques. Chez les Aryas de l'Inde, ce sont les Gandharvas, génies moitié hommes et moitié aigles, qui sont gardiens du Soma.

1. J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 99.
2. *Tin*, vie ; *tir*, arbre ; *ki*, terre ou lieu.
3. Le *Mai* est l'arbre qu'on plantait en mai devant une maison, dans notre Europe occidentale ; il était orné comme l'est l'arbre de Noël.

Dans l'antique Chaldée, ce sont des génies ailés qui défendent l'approche de l'arbre de vie.

Dans la *Genèse*, on rencontre un arbre de vie distinct de l'arbre de la science du bien et du mal, quoiqu'il semble parfois lui être identifié.

« *Genèse*, II, 9. L'arbre de vie était au milieu du jardin, avec l'arbre de la science du bien et du mal. »

Lorsque Adam et Ève eurent mangé du fruit de l'arbre prophétique, Jéhova dit : « *Genèse*, III, 22. Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous autres Élohim pour la connaissance du bien et du mal; empêchons maintenant qu'il ne porte la main sur l'arbre de vie; que, prenant de son fruit, il n'en mange et n'acquière ainsi l'immortalité. »

Ce verset est très clair : 1° Par le fruit de l'arbre prophétique, on acquiert le don de prévoir l'avenir;

2° Par le fruit de l'arbre de vie, on acquiert le don de vivre éternellement, en un seul mot, l'immortalité.

Après avoir chassé l'homme et la femme du jardin : « *Genèse*, III, 24. Jéhova fit garder le chemin qu menait à l'arbre de vie, par les chérubins armés d'épées flamboyantes. »

Il est aisé de reconnaître dans l'arbre de vie de la *Genèse* et dans les chérubins qui en défendent l'approche le Soma des Aryas, le Haoma des Iraniens ainsi que les Génies ailés qui gardaient les arbres sacrés.

Si l'arbre de vie est l'arbre qui fournit la liqueur alcoolique; s'il est l'arbre éminemment utile, il est évident que le genre de l'arbre doit varier avec les

conditions des climats. Par exemple, au sud de Babylone, ce n'est plus l'*Asclepias acidula*, c'est le Palmier qui figure l'arbre de vie. Le Palmier, dans cette région, est l'arbre qui fournit aux habitants le meilleur de leur alimentation; on extrait de ses fruits une boisson fermentée qui enivre. Aussi, sur les cylindres babyloniens, est-ce le palmier qui est l'arbre sacré, l'arbre paradisiaque; il est surmonté de l'emblème du Dieu suprême, et deux Génies à tête d'aigle montent la garde auprès de lui. Au surplus, le Palmier a conservé jusqu'à nos jours, en Orient, quelque chose de ce caractère sacré; il est, en effet, la principale richesse du pays. D'une manière générale, on peut dire que l'arbre de vie est représenté dans toute région par l'arbre dont les fruits peuvent donner de l'alcool par la fermentation; l'action chaude de l'eau-de-vie, l'accroissement passager d'énergie vitale qu'elle donne, semblent à un peuple enfant une promesse d'immortalité. Aussi les inscriptions accadiennes nous ont-elles appris, sans étonnement, que les anciens peuples de Chaldée donnaient à la vigne le nom de « *Gès-tin*, arbre de vie ».

II° Jusqu'à présent l'arbre de vie a représenté un arbre réel, vénéré pour les services qu'il rendait; nous allons le voir passer à l'état symbolique.

Chaque année, au printemps, on apportait dans la cour du temple, à Hiérapolis en Syrie, des *Mais* chargés de toute espèce d'attributs et d'ornements; ces *Mais*, simulacres de l'arbre de vie, étaient brûlés solennellement.

Chez les Chaldéo-Assyriens, l'arbre de vie était l'objet d'un véritable culte divin. Au-dessus de l'arbre plane l'image dn dieu *Assour;* ce qui donne à l'arbre de vie le symbolisme d'une divinité féminine présidant à la vie et à la fécondité terrestre. Or la déesse qui est donnée pour épouse à Assour est « La Terre productrice, en accadien *Ki-schar* » et dans le langage sémitique *Schérouya,* mot tiré de la même racine que Assour, en accadien *Schar*. Assour et Schérouya forment un couple identique à celui de *Anou* et *Anath*, le ciel et la terre au sens physique, le principe producteur mâle et le principe féminin, au sens philosophique. Chez les Cananéens, le couple assyrien est représenté par Baal-Taureau et Astaroth; et chez les Grecs, par Jupiter-Taureau et Europe; ce qui explique pourquoi, sur certaines monnaies, Europe est représentée assise dans les branches d'un platane (arbre symbolique) tandis qu'elle attend son divin époux.

Du mythe d'Assour et de Schérouya dérive l'origine de l'*Aschéra* cananéenne. L'Aschéra des Cananéens était un pieu conique, plus ou moins enrichi d'ornements à la façon d'un Mai; c'est lui qui constituait le simulacre consacré à la déesse de la Fécondité et de la Vie.

Mais ce pieu conique, fabriqué de mains d'homme, était lui-même l'emblème de l'arbre vivant, l'arbre de vie, où réside la Mère divine, la Terre productrice, de même que le Père divin, le Soleil qui féconde, réside dans l'obélisque *hammam*, ou dans le menhir

béthel. Aussi est-ce sous les arbres touffus, dans les bocages verdoyants qu'on adorait Aschéra. De là le nom d'Aschéra donné par extension à ces arbres et à ces bocages; de là l'expression « planter une Aschéra », soit qu'on érigeât un cône en bois sous un arbre ou un bocage, soit qu'on plantât des arbustes, dôme de verdure, abritant le pieu symbolique.

Enfin, le cône en bois d'Aschéra était souvent dressé sur l'autel même de Baal; ce qui est en pleine concordance avec la signification du couple mythique Père divin et Mère divine.

Les symboles de Baal, menhir, obélisques, stèles ou colonnes, étaient en pierre; ceux d'Aschéra étaient en bois; il s'ensuit que, lorsque dans l'Ancien Testament on parle d'idole brûlée, cette idole est le pilier conique d'Aschéra, soit que cette idole fût sous le bocage verdoyant, soit qu'elle fût dressée sur l'autel de Baal[1].

Le culte d'Aschéra a été pratiqué chez les Hébreux dès l'origine jusqu'à la captivité de Babylone.

A. *Juges*, VI, 25. « Jéhova dit à Gédéon : Détruis l'autel de Baal, qui est à ton père; abats l'idole qui est dessus. » L'idole était un pilier conique d'Aschéra puisque Gédéon s'en sert pour brûler le taureau offert en holocauste. Dans les Bibles vulgaires on a mis à contresens : Coupe le bois qui environne l'autel.

B. *Michée*, V, 12. L'Éternel dit : Je renverserai tes Astartés (ou Aschéras) et j'anéantirai tes idoles.

1. F. Lenormant, *Origines*, 85-90, 570. Voir *Gésénius*, p. 162.

C. 3 *Rois*, XIV, 15. L'Éternel frappera Israël comme un roseau agité par le vent, dit le prophète Ahias à la femme de Jéroboam, et il les arrachera de ce pays excellent qu'il a donné à leurs pères; il les dispersera au delà de l'Euphrate parce qu'ils se sont fait leurs Aschéras, en irritant l'Éternel.

D. 3 *Rois*, XIV, 23. Sous Roboam, le peuple de Juda se construisait des Hauts lieux, des colonnes et des Aschéras sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres touffus.

E. 3 *Rois*, XVI, 33. Akhab, roi d'Israël, érigea un autel à Baal, dans le temple de Baal qu'il construisit à Samarie; il fit aussi l'Aschéra.

Il est vraisemblable que le pilier d'Aschéra s'élevait sur l'autel de Baal, car on lit (4 *Rois*, X, 26) que les sicaires de Jéhu tirèrent l'idole de Baal hors du temple et la brûlèrent; or les symboles de Baal étaient en pierre.

F. 3 *Rois*, XVIII, 19. La reine Jézabel entretenait à ses frais quatre cents prophètes d'Aschéra, ce qui suppose un culte répandu.

G. 4 *Rois*, XVI, 4. Le roi de Juda *Akhaz* sacrifiait et brûlait de l'encens sur les Hauts lieux, sur les collines et sous tout arbre touffu.

H. 4 *Rois*, XVII, 10. Dans l'énumération des crimes commis par les Hébreux du royaume d'Israël, il est dit que : Ils avaient placé des colonnes (symboles de Baal) et des Aschéras ou Astartés (piliers coniques) sur toutes les collines et sous tous les arbres touffus.

I. 4 *Rois*, XXI, 3. Le roi de Juda Manassé érigea

des autels à Baal et fit une Aschéra comme l'avait faite Akhab, le roi d'Israël, et il se prosternait devant les astres du ciel, et il les adorait.

J. *Ésaïe*, LVII, 5. Apostrophe aux Hébreux : N'êtes-vous pas une race bâtarde, brûlant de luxure dans les bosquets, sous tout arbre verdoyant, immolant des enfants dans les ravins (dans la vallée de Hinnom, en l'honneur de Baal-Molok)?

K. *Jérémie*, XVII, 2 (Péchés de Juda). Leurs enfants se souviennent de leurs autels et de leurs idoles, sous tous les arbres touffus et sur les collines élevées.

L. *Deutéronome*, XVI, 21. La loi promulguée sous Josias, trente-cinq ans avant la fin de la monarchie, défend aux Hébreux le culte de Baal et d'Astarté; ce culte florissait concurremment avec celui de Jéhova : « 21. Vous ne placerez pas d'idole d'Astarté (pieu conique) d'aucune espèce de bois, à côté de l'autel que vous élèverez à l'Éternel, votre dieu; et vous n'élèverez pas de colonne (symbole de Baal), chose que l'Éternel hait. »

Partout où dans les Bibles vulgaires on met Statue, il faut entendre Symbole de bois ou de pierre; en aucun cas, ces symboles n'avaient la forme humaine; ce n'étaient donc pas des statues, au sens moderne du mot[1].

M. *Ézéchiel*, VI, 13 (écrit pendant la captivité de Babylone). Vous saurez que c'est moi qui suis l'Éternel, quand leurs morts (les Hébreux massacrés dans

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome II, 312, note 1.

la guerre) jonchent la terre au milieu de leurs idoles, autour de leurs autels, sur toutes les collines élevées, sur les sommets des montagnes, sous tous les arbres verdoyants, et sous tous les térébinthes touffus, où ils ont offert leurs suaves parfums à leurs idoles.

N. *Ézéchiel*, XX, 28. Vos pères m'ont outragé dans leur rébellion criminelle. Quand je les eus conduits dans le pays que je leur avais promis par serment, ils jetèrent les yeux sur toute colline élevée et sur tout arbre touffu; ils y immolèrent leurs victimes, y déposèrent le parfum de leur encens et y versèrent leurs libations.

De ces nombreuses citations, il résulte que, dès l'antiquité la plus lointaine jusqu'à la captivité de Babylone, le culte des arbres prophétiques et symboliques et celui des bois verdoyants, consacrés à la déesse Aschéra, n'ont pas cessé de régner chez les Hébreux.

III° Persistance du culte des arbres. — « L'abri d'un arbre ou le silence solennel de la forêt est un véritable temple préparé par la nature, et c'est là le seul temple que connaissent bien des tribus, le temple primitif qu'ont sans doute connu la plupart d'entre elles [1]. » Cette réflexion de M. Tylor explique l'universalité du culte des arbres et sa persistance à travers les âges jusqu'à notre siècle.

Tout le monde connaît les Dryades et les Hamadryades qui, dans la gracieuse mythologie grecque,

1. Tylor, *la Civilisation*, tome II, 289.

personnifiaient les chênes; on connaît également les chênes prophétiques de Dodone, qui rendaient des oracles, ainsi que le faisaient les chênes, les baumiers et les térébinthes des Hébreux.

C'était aussi le chêne que vénéraient les anciens Gaulois. Le chêne sacré, d'où les Druides cueillaient le gui, représentait le dieu du ciel; à ses pieds on sacrifiait deux taureaux blancs : c'était un arbre symbolique.

Tacite donne les mêmes renseignements sur le culte des arbres et sur les bois sacrés des Germains [1].

Les anciens Prussiens adoraient un chêne sacré, situé au milieu d'une forêt sacrée et inviolable, ainsi que l'était celle des Germains semnonais décrits par Tacite [2].

En Angleterre, les noms encore subsistants de « *Holyoake*, chêne sacré » et de « *Holywood*, bois sacré » perpétuent le souvenir des arbres et des bosquets sacrés, souvenir si profondément enraciné dans l'esprit du paysan.

Durant le moyen âge, le culte des arbres se continuait avec une telle vivacité que pendant quatre siècles les conciles furent impuissants à le réprimer :

1° *Concile de Carthage* en 400. — Canon 15e ordonne qu'on demandera à l'empereur la destruction des bois sacrés.

2° *Concile de Tours* en 567. — Canon 22e. Inter-

1. Tacite, *Mœurs des Germains*, IX. *Lucos et nemora consecrant, deorumque nominibus* appelant secretum illud quod sola reverentia vident.

2. Tacite, *Mœurs des Germains*, XXXIX.

diction de tout culte en l'honneur des pierres, des arbres et des fontaines.

3° *Concile de Nantes* en 658. — Canon 20e. Défense de tout culte des pierres et des bois sacrés « pour lesquels le peuple a une telle vénération qu'il n'oserait en couper une branche ni un rejeton ».

4° *Concile de Lestine* en 743. — Index des superstitions défendues. N° 6. Culte des bois sacrés.

5° *Concile d'Aix-la-Chapelle* en 797. — Défense aux Saxons de faire des vœux et des offrandes aux arbres.

Aujourd'hui dans l'Indo-Chine, à Malacca, à Sumatra, en Birmanie, à Siam, le culte des arbres est florissant.

Il règne encore dans l'Abyssinie, dans le Congo; il est certains bois sacrés où les prêtres seuls ont le droit de pénétrer.

Dans l'Amérique du Sud, République Argentine, l'illustre Darwin a rencontré des Indiens qui adorent un arbre [1]; à ses branches ils suspendent leurs offrandes; en son honneur ils sacrifient des chevaux, dont les ossements blanchis couvrent le sol aux alentours. L'arbre est peu élevé; il a de nombreuses branches et est couvert d'épines, comme le Samourah des Arabes et le buisson ardent de Moïse.

L'Europe contemporaine n'échappe pas elle-même à cette superstition. Au XIXe siècle, dans l'Esthonie (Russie, province de la Baltique), on a rendu un culte aux arbres, vieux chênes, vieux frênes, vieux tilleuls.

1. DARWIN, *Voyage d'un naturaliste*, 71 et suivantes.

Il paraît qu'en Suède, dans quelques fermes écartées, on fait des libations de bière et de lait sur la racine des arbres.

Enfin, en Franconie (Bavière), le jour de la Saint-Thomas, les jeunes filles se rendent auprès d'un arbre, le frappent trois fois solennellement, puis écoutent la réponse que leur fait l'Esprit qui l'habite; il leur indique, par la façon dont il frappe à son tour, quel homme elles épouseront bientôt[1].

1. Tylor, *la Civilisation*, tome II, 279-293.

CHAPITRE V

TAUREAUX D'OR

Le Taureau, dans l'Antiquité, fut regardé comme le symbole du Soleil. En Grèce, la fable du taureau Jupiter enlevant Europe ou la jeune Io est un mythe solaire. Mais c'est en Égypte surtout que le Taureau fut en honneur. Symbole d'Ammon-Ra, Dieu-Soleil, le Taureau s'appelait Mnévis; on l'adorait à Héliopolis, la ville du Soleil. Symbole d'Osiris, Dieu bienfaisant et créateur, le Taureau, sous le nom d'Apis, était adoré à Memphis. Le prestige que le bœuf Apis acquit auprès des Égyptiens fut tel qu'il devint l'expression la plus complète de la divinité sous forme animale. Ses fêtes étaient célébrées avec une magnificence inouïe, au milieu de réjouissances universelles; sa mort plongeait l'Égypte dans le deuil jusqu'à ce que l'on eût trouvé un autre Apis.

Naturellement les Israélites, pendant leur long séjour en Égypte, contractèrent l'habitude d'adorer la divinité sous la forme symbolique du Taureau; ils la conservèrent, comme on le verra, jusqu'à la captivité de

Babylone ; car les veaux d'or dont il est souvent question dans l'Ancien Testament ne sont pas autre chose que des taureaux. Reuss, *Histoire des Israélites*, page 470, note 3 : « L'expression généralement reçue de veaux d'or est absurde. C'étaient de petites figures de taureaux, symboles de la puissance créatrice de Dieu, et ce Dieu n'était, en tout cas, autre que Jéhova. »

Exode, XXXII. Le peuple ne voyant plus reparaître son chef Moïse le croit perdu ; il somme Aaron de lui faire un dieu qui marche à l'avant-garde. Aaron se fait livrer tous les bijoux d'or, les fond et en fabrique un petit taureau d'or. « 4. Alors les Israélites dirent : Voici ton dieu, Israël, celui qui t'a tiré de la terre d'Égypte. — 5. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau et cria : Demain, il y aura une fête solennelle à l'Éternel. — 6. Le lendemain, ils se levèrent de bon matin ; ils offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques ; le peuple s'assit pour boire et manger ; ensuite ils se levèrent pour danser. Cette fête ne fut que la répétition de celles qu'ils avaient célébrées en Égypte, en l'honneur du Dieu fécondateur, symbolisé par le Taureau.

Il n'est plus fait mention de taureaux d'or, dans l'Ancien Testament jusqu'à Jéroboam, premier roi d'Israël. Cette omission tient sans doute à l'état de dispersion où vécurent les tribus jusqu'à ce que David les eut réunies sous son sceptre. « Chacun faisait ce qui lui semblait bon » et par conséquent suivait, dans son culte, les coutumes du pays où il vivait ; or on sait que les dieux cananéens étaient tous adorés sous

des formes symboliques (*éphod*, *téraphim*, cônes en bois, colonnes, etc.). Le Taureau devait certainement faire partie de ces symboles divins, car la facilité et la ténacité avec laquelle tout le royaume d'Israël vénéra les taureaux d'or restaurés par Jéroboam prouvent que cette manière de représenter la divinité était enracinée dans les mœurs.

A. 3 *Rois*, XII, 28-30. Jéroboam fit deux taureaux d'or qu'il plaça l'un à Béthel, au sud du royaume d'Israël, l'autre à Dan, au nord ; et le peuple alla en pèlerinage dans ces deux sanctuaires.

Les dix-neuf rois qui pendant 255 ans se succédèrent sur le trône d'Israël conservèrent le culte de Jéhova sous la forme du Taureau. Jéhu lui-même, que l'Éternel avait choisi pour se venger d'Akhab et de sa famille, Jéhu, exterminateur du culte de Baal, adora les taureaux d'or.

B. 4 *Rois*, X, 29. Toutefois Jéhu ne quitta point le culte des taureaux que Jéroboam avait établi à Béthel et à Dan.

C. Enfin, 4 *Rois*, XVII, 16, dans la récapitulation des méfaits qui amenèrent la chute du royaume d'Israël, l'historien cite le culte des deux taureaux.

CHAPITRE VI

SERPENT D'AIRAIN

Le serpent figure dans toutes les religions antiques; en général, il représente la divinité sous ses manifestations ténébreuses ou méchantes. Mais il a aussi une seconde signification tirée du phénomène physiologique qui lui est propre. Chaque année, au printemps, le serpent fait peau neuve; cette rénovation ou ce rajeunissement l'a fait adopter comme le symbole de la guérison des maladies ou du retour à la santé. C'est ainsi que le serpent devint l'emblème caractéristique d'Esculape, le dieu sauveur ou guérisseur.

« Le serpent, dit M. Fr. Lenormant [1], a été sûrement pour les Chaldéo-Assyriens un symbole de vie. Un de ses noms génériques dans la langue assyrienne sémitique est *hawou*, comme en arabe *hiyah*, l'un et l'autre de la racine « *hâvah*, vivre ». Sur un précieux monument publié par M. Clermont-Ganneau en 1879, la déesse de la Résurrection, celle qui vivifie les morts, Goula, est l'épouse du Soleil. Montée dans sa barque

1. F. Lenormant, *les Origines de l'histoire*, tome I, 2e édition, p. 106, note.

sacrée qui flotte sur les eaux du fleuve des morts, elle est représentée sous une figure qui combine diverses formes animales et tient dans ses mains des serpents, comme emblèmes de vie et de renaissance. »

Les *Nombres*, XXI, 5-9, offrent un exemple remarquable de cette application du serpent-symbole à la divinité. Dans une marche à travers un désert, les Hébreux vinrent à manquer d'eau et de pain; il en résulta une épidémie inflammatoire que l'Écriture décrit poétiquement sous le nom de « morsures de serpents brûlants ». Pour obtenir la cessation de la maladie, Moïse consacra à l'Éternel et livra à l'adoration des Israélites un serpent d'airain : le fléau disparut. Le serpent d'airain est donc une figure de Jéhova vénéré comme dieu guérisseur.

Ce symbole de Jéhova-guérisseur resta l'objet du culte populaire pendant dix siècles; car il ne fut détruit que par le roi Ézéchias, ainsi qu'on le lit : « 4 *Rois*, XVIII, 4. Ézéchias abolit les Hauts lieux, brisa les statues et coupa les bocages; il fit mettre en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que les enfants d'Israël lui avaient brûlé de l'encens jusque-là, et il l'appela *nohestan*, c'est-à-dire figure d'airain[1]. »

Il est invraisemblable que le serpent d'airain détruit par Ézéchias fût celui-là même qu'avait fabriqué Moïse;

1. Il y a dans le texte un jeu de mots : serpent se dit *nahasch*, et airain *nehoschet*. (Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 555, note 1.)
Voir aussi F. Lenormant, *Origines*, I, 2e édition, p. 532, la note : « Une des images de Malak-Baal, troisième personnage de la triade phénicienne, est le *nehouschtân*, le serpent sauveur, dont Moïse dresse l'image dans le désert. »

le peuple hébreu avait subi trop de vicissitudes pour que cette idole originale pût être conservée. De ce que le serpent d'airain brisé par le pieux roi passait pour celui de Moïse, on peut déduire que les prêtres lui donnaient pour auteur le grand prophète afin d'augmenter en sa faveur la vénération du peuple; c'est ainsi que de nos jours, le clergé romain, non moins ingénieux que le clergé hébraïque, a su retrouver la vraie croix et, de son bois émietté, se créer de riches revenus. Mais le fait même d'attribuer à Moïse le serpent d'airain du règne d'Ézéchias prouve que le culte de Jéhova, sous la représentation symbolique du serpent, n'avait pas eu d'interruption depuis la sortie d'Égypte jusqu'aux derniers temps de la monarchie.

CHAPITRE VII

ÉPHOD

Le mot Éphod dans l'Ancien Testament est employé pour désigner deux choses tout à fait différentes : c'est d'abord le vêtement du Grand-Prêtre et des sacrificateurs (*Exode*, XXVIII, 4-8); en second lieu, ce nom est donné à une idole particulière dont la forme est peu connue. M. Reuss soupçonne que l'éphod devait avoir la forme d'un petit taureau d'or, expression symbolique de Jéhova [1]. Cette idole était portative ; on la consultait dans le but d'apprendre la fin réservée aux entreprises méditées ; elle présidait donc à la divination.

A. *Juges*, VIII, 26-27. Gédéon, le favori de Jéhova, fit un éphod avec les anneaux d'or et les bijoux pris aux rois madianites; il l'adora, et tout Israël avec lui [2].

B. *Juges*, XVII, XVIII. Un montagnard éphraïmite, nommé Mikah, se fait un éphod ainsi que d'autres

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 184, note 3.
2. Comparer à *Exode*, XXXII, 2-4. C'est avec les bagues d'or qu'Aaron fait le veau d'or.

idoles appelées téraphim, et les place à côté d'une statue d'argent que sa mère avait fait fondre pour lui. Il organise en petite chapelle une chambre de sa maison, y dispose les figures sacrées et choisit l'un de ses fils pour les desservir. Un lévite, à la recherche d'un emploi, vint à passer par la montagne de Mikah; celui-ci le retint à son service et, moyennant salaire, le chargea des fonctions sacerdotales. Le lévite, en effet, était expérimenté dans l'art de consulter la divinité, tandis que l'enfant de Mikah, improvisé prêtre, ignorait les formules et les rites efficaces.

Pendant une absence de Mikah, cinq hommes de la tribu de Dan, envoyés en éclaireurs dans les montagnes pour préparer les éléments d'une razzia, tombèrent par hasard sur la maison de l'Éphraïmite. Ils firent consulter l'éphod par le lévite sur l'issue de leur entreprise : la réponse fut favorable (XVIII, 5-6). L'exploration faite, les éclaireurs revinrent dans la tribu et firent leur rapport. Une expédition fut organisée; six cents hommes armés partirent sous la conduite des éclaireurs. En passant par les montagnes d'Éphraïm, ils décidèrent à les suivre le lévite qui savait si bien consulter l'oracle : ils lui promettaient de faire de lui, simple prêtre aux gages d'un particulier, le Grand-Prêtre d'une tribu tout entière. Séduit par l'appât d'une dignité élevée et lucrative, le lévite non seulement accepta l'offre, mais encore emporta avec lui l'éphod, les téraphim et la statue, qui ne lui appartenaient pas (XVIII, 19-20). La troupe s'éloignait, lorsque survint Mikah qui

réclama son bien, « les dieux qu'il avait faits lui-même ». Pour toute réponse, les Danites lui intimèrent l'ordre de se taire ; sinon, malheur à lui et aux siens !

Confiants dans les dieux volés qu'ils emportaient avec eux, ils continuèrent leur chemin et fondirent sur les habitants inoffensifs de la ville de Laïs, but de leur incursion. Tout fut passé au fil de l'épée, et la ville brûlée. Plus tard, sur les ruines, les Danites rebâtirent une nouvelle cité qu'ils appelèrent Dan. En reconnaissance du succès dont la statue de Mikah avait couronné leur expédition, les Danites l'établirent dans la ville. Quant au lévite, si habile dans son métier, on le créa prêtre de toute la tribu.

De cette curieuse histoire ressortent plusieurs faits d'un grand intérêt relativement au culte et aux mœurs israélites durant la période des Juges.

1° L'éphod était une figurine portative qui servait à la divination ; chacun avait intérêt à posséder un éphod et à savoir le consulter.

2° Le culte n'était pas centralisé, puisque chacun pouvait avoir chez soi un prêtre, serviteur à gages, qui célébrait les rites. Par conséquent la législation attribuée à Moïse était inconnue à cette époque.

3° A défaut du prêtre, c'est-à-dire de l'homme qui, d'après la législation attribuée à Moïse, a seul le droit de célébrer les rites, chacun pouvait remplir soi-même ou confier à une personne quelconque les fonctions sacerdotales. La législation faussement appelée mosaïque était donc inconnue.

4° Les mœurs des tribus israélites étaient identiques à celles des Bédouins et des Turcomans contemporains; c'étaient les mœurs de vrais brigands [1].

C. 1 *Rois*, XIV, 3. Akhias, arrière-petit-fils du Grand-Prêtre [2] Héli, dans une expédition de Saül contre les Philistins, portait l'éphod. Reuss, *Hist. des Israélites*, 274, note 4 : « Akhias accompagnait le roi comme sacrificateur et pour rendre des oracles dans l'occasion » en consultant l'éphod.

D. 1 *Rois*, XXI, 9. David demanda une arme au prêtre Achimélek ; celui-ci lui répondit : « 9. Il y a l'épée du Philistin Goliath que tu as tué dans la vallée des térébinthes ; la voici dans un drap derrière l'éphod. » Reuss, *Hist. des Israélites*, 302, note 2 : « Ici il paraît assez clair que l'éphod n'était pas un vêtement » ; c'était un signe de Jéhova.

E. 1 *Rois*, XXIII. Abiathar, fils du prêtre Achimélek et partisan de David, s'enfuit auprès de ce dernier afin d'échapper à la colère de Saül : « 6. Mais il eut soin d'emporter avec lui l'éphod. » — Reuss, *Hist. des Israélites*, 306, note 4 : « Cette note incidente est destinée à expliquer comment David a pu consulter l'oracle. Il avait avec lui un prêtre muni de l'appareil nécessaire pour prédire l'avenir. Quoique nous ne sachions plus aujourd'hui en quoi consistait cet

1. Voir Reuss, *Histoire des Israélites*, 220, note 3.
2. Quoiqu'il soit bien établi maintenant qu'il n'y a pas eu de grand-prêtre ou pape avant le retour de Babylone, cependant je conserverai le nom tel qu'on le lit dans les Bibles ; seulement il faudra entendre par ce mot le prêtre-chef des desservants du Temple.

appareil et comment il servait à obtenir la réponse censée venir de Dieu, il paraît évident que l'éphod était quelque chose qu'on tenait à la main, comme le texte le dit littéralement. »

David entré dans la ville de Kéhilah apprend que Saül réunit ses troupes pour venir l'y bloquer. Incertain de la fidélité des habitants, David veut interroger l'Éternel sur ce sujet. « 9. Il dit au prêtre Abiathar : Apporte l'éphod ! — 10. Alors David dit : Éternel, dieu d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saül se prépare à venir à Kéhilah pour détruire la ville à cause de moi. — 11. Est-ce que les citoyens de Kéhilah me livreront entre ses mains ? Est-ce que Saül viendra, comme ton serviteur l'a entendu dire ? Éternel, dieu d'Israël, veuille le dire à ton serviteur ? L'Éternel répondit : Il viendra. — 12. Et David dit encore : Est-ce que les citoyens de Kéhilah me livreront, moi et mes gens, entre les mains de Saül ? Et l'Éternel répondit : Ils te livreront. » Il n'est pas possible d'avoir un fait qui démontre avec plus de netteté et de précision ce qu'était l'éphod et le genre de services qu'on en tirait.

F. 1 *Rois*, XXX. Une bande d'Amalécites, pendant l'absence de la troupe de David, s'était emparée du camp et avait emmené prisonniers les femmes et les enfants. Désespoir et fureur des gens de David ; ils parlent de lapider leur chef. « 6. Alors David chercha de la force auprès de l'Éternel, son dieu. — 7. Il dit donc au prêtre Abiathar, fils d'Achimélek : Va m'apporter l'éphod ! Et Abiathar apporta l'éphod

à David. — 8. Et David consulta l'Éternel en disant : Dois-je poursuivre cette bande? L'atteindrai-je ? — Et l'Éternel répondit : Poursuis; oui, tu atteindras; oui, tu sauveras. »

CHAPITRE VIII

TÉRAPHIM

Aujourd'hui, en fait de coutumes superstitieuses, on distingue le Fétichisme d'avec l'Idolâtrie. Le Fétichisme, degré le plus bas de la barbarie intellectuelle, consiste dans l'attribution de vertus mystérieuses et surnaturelles à des objets informes de toutes sortes, tels que morceaux de bois, cailloux, chiffons, etc.; ces objets sont connus sous le nom de gris-gris, d'amulettes ou de talismans. L'Idolâtrie commence lorsqu'au bois informe, au bloc de pierre ou au métal, le croyant imprime la portraiture d'un animal et surtout la physionomie humaine. Le Fétichisme et l'Idolâtrie sont les deux premières étapes par lesquelles les peuples primitifs ont dû fatalement passer. Aujourd'hui même la plupart ne les ont pas encore franchies.

Les exemples de Fétichisme et d'Idolâtrie abondent chez les anciennes peuplades de la Grèce. « La forme des plus anciens simulacres divins de la Grèce était tout à fait primitive, dit M. Alfred Maury. Plus sou-

vent les idoles étaient de grossiers troncs d'arbres semblables à ceux que portaient les habitants de Platées dans les Dédalies, de simples pièces de bois telles que celles qui, disposées en parallélogrammes, reproduisaient à Sparte les Dioscures, et le simulacre de Héra à Samos. A cette classe appartenaient les *xoana*, idoles informes faites de morceaux de bois grossièrement taillés, comme l'Athéné consacrée dans l'Acropole d'Athènes et que son antiquité fit tenir plus tard, ainsi que quelques idoles du même genre, pour tombée du ciel ; ou comme celle d'Orphée, placée sur le Taygète et qu'on faisait remonter aux Pélasges. Ces idoles étaient généralement portatives, et les premiers Grecs les emportaient avec eux, comme Laban emportait ses idoles. Lorsque les premiers linéaments de l'art commencèrent à apparaître, elles n'offrirent encore que des assemblages bizarres de traits humains et de formes empruntées aux animaux, des figures fantastiques. Ce barbare Fétichisme appartient à tous les peuples vivant dans un état social correspondant à ce que devait être celui des Pélasges [1]. »

Les exemples de Fétichisme et d'Idolâtrie sont non moins nombreux chez les peuples modernes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, ainsi que chez les Esquimaux et les Samoyèdes qui habitent les régions arctiques du pôle Nord [2].

1. A. Maury, *Religions de la Grèce*, I, 177-178. Voir aussi 181-183 ; et II, 42-43.

2. On trouvera une collection de faits aussi variée qu'inté-

Enfin, sous nos yeux, au sein même des peuples européens qui se vantent d'être civilisés, l'Église romaine a consacré le Fétichisme avec un zèle qui ne le cède en rien à celui des Esquimaux ou des nègres du Gabon. Comme ceux-ci, elle a ses gris-gris, morceaux de flanelle décorés du nom de scapulaires, chemise de la Vierge (à Chartres), cordon de saint Joseph, préservatif de la chasteté, clés de saint Hubert qui guérissent de la rage, vieux bas de Pie IX qui guérissent de tous les maux, etc., médailles suspendues sur la poitrine, analogues aux dents d'animaux ou aux grains percés dont les sauvages ornent leur cou; toutes superstitions qui remontent jusqu'aux temps où les hommes se mangeaient entre eux [1]. Quant aux idoles soit en bois, en cire ou en plâtre, soit en pierre, en marbre ou en bronze, elles sont innombrables, toutes douées de propriétés thérapeutiques; moyennant finance, elles procurent même le salut [2].

Puisque le Fétichisme et l'Idolâtrie sont les faits

ressante dans Tylor, *la Civilisation primitive*, II, 187, 205, 207, 210, 220-223; et dans Lubbock, *les Origines de la civilisation*, 325, 327-341.

1. Voir les galeries du Musée préhistorique de Saint-Germain-en-Laye.

2. Quelques-unes clignent des yeux ou pleurent, « images, dit Tylor, faites à la plus grande gloire de Dieu, ou plutôt à la plus grande honte de l'homme. » *Civilisation primitive*, tome II, 223.

Voir les curieux ouvrages : l'*Arsenal de la dévotion*, le *Dossier des Pèlerinages*, la *Foire aux reliques* par Paul Parfait; on y trouvera catalogués, avec indication des sources, des lieux et des brefs épiscopaux ou pontificaux, les gris-gris, les amulettes et les idoles du Catholicisme, pour la France seulement.

qu'on rencontre dès l'aurore de l'humanité; puisqu'ils sévissent encore aujourd'hui chez le plus grand nombre des Européens, il n'est pas étonnant que ce culte superstitieux ait régné chez les Hébreux. Les téraphim, nom qu'ils donnaient aux idoles, n'ont pas cessé d'être usités et vénérés par tout le peuple israélite; et cela, depuis les origines jusqu'à la captivité de Babylone [1].

A. *Genèse*, XXXI, 19, 30-35. Rachel partant avec son mari pour Canaan dérobe les téraphim de Laban, son père. — Pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux? dit Laban à Jacob. Sur l'invitation de Jacob, il les cherche, mais vainement, car « 34. Rachel les avait mis sous le bât du chameau et s'était assise dessus ». Ces téraphim devaient donc être de très petites figurines pour que Rachel pût ainsi les dissimuler sous elle. Ce sont très probablement ces téraphim que Jacob (*Genèse*, XXXV, 2-4) dédia à El Schaddaï, le Dieu fort, en les enterrant, ainsi que les pendants d'oreilles des gens de sa famille [2], sous le chêne de Sichem. Ce chêne avait été consacré à l'Éternel par Abraham (*Genèse*, XXI, 33); sous son ombrage mystérieux et redouté, on accomplissait les actes solennels, ainsi qu'on le voit dans *Josué*, XXIV, 26 : béthel

1. Téraphim est le pluriel de *Téraph*, qui dérive probablement du mot arabe *tarafa*, prospérer. De même qu'on dit un séraphin, un chérubin, au lieu de un séraph, un chérub (*Kéroub*), de même je dirai un *téraphim*, en m'appuyant sur l'autorité de M. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 215.

2. Reuss, *Histoire Sainte*, 406, note 2. « Les anneaux, qui étaient suspendus aux oreilles, étaient des symboles de consécration religieuse. »

dressé en commémoration de la nomination de Jéhova en qualité de Dieu-Protecteur d'Israël ; et dans *Juges*, IX, 6 : Abimélek, fils de Gédéon, est élu roi par les Scheiks.

B. *Juges*, XVII, 5. Outre la statuette d'argent que sa mère lui avait donnée, Mikah l'Éphraïmite s'était fait un éphod et des téraphim. Ceux-ci ne doivent donc pas être confondus avec l'éphod ; la distinction est faite au verset 7, et encore mieux aux versets (XVIII) 14, 17, 18, 20, où statue, éphod, téraphim, sont nettement séparés. « XVIII, 14. Il y a dans cette maison un éphod, des téraphim et une statue. — 17. Ils prirent la statue, l'éphod et les téraphim. » Il résulte de là que les idoles téraphim avaient un rôle distinct de celui de l'idole éphod. L'éphod servait exclusivement à interroger l'avenir ; il avait peut-être la forme d'un taureau ; à vrai dire, on n'en sait rien. Les téraphim, selon toute vraisemblance, présidaient au foyer domestique ; ils avaient la forme humaine, cela est certain (I *Rois*, XIX, 13). Ils étaient pour chaque Hébreu ce qu'étaient les dieux lares pour les Romains ; ce que sont pour les catholiques les figurines de madones, de saints et de saintes, placées dans des niches à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons, et dont les fonctions sont exactement les mêmes que celles des téraphim hébreux.

C. 1 *Rois*, XV, 23. Le prophète Samuel parle de la désobéissance aux ordres de l'Éternel comme d'un crime égal à celui de vouer un culte aux téraphim. Samuel est le prédécesseur des grands prophètes

Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, etc., qui n'ont pas cessé de combattre chez les Hébreux la vénération accordée aux téraphim.

B. 1 *Rois*, XIX, 13-16. Saül brûlant de mettre à mort David envoie des gens à la maison de son gendre pour s'assurer de lui. Mikol, fille de Saül et femme de David, fait descendre son mari par la fenêtre et lui sauve ainsi la vie. Puis, pour tromper les soldats de Saül, son père, « 13. Elle prit un téraphim qu'elle coucha dans le lit de son mari, enroula d'une peau de chèvre la tête de l'idole, puis, dessus, étendit la couverture. » Lorsque les gardes viennent pour emmener David, Mikol répond qu'il est malade et alité ; Saül envoie de nouveau des émissaires avec ordre d'emporter David dans son lit. « 16. Les gens de Saül s'étant approchés du lit de David n'y trouvèrent qu'un téraphim, dont la tête était enveloppée d'une peau de chèvre à longs poils. » — REUSS, *Hist. des Israélites*, 294, note 2 : « Ce texte fait voir qu'il s'agit ici d'un objet à figure humaine. Il en est parlé ici de manière qu'on voit que, du temps de l'historien qui a raconté le premier cet incident, les téraphim étaient encore un meuble parfaitement connu dans le ménage israélite. La couverture en poils de chèvre devait donner à la figure l'apparence d'un homme avec sa chevelure. »

En comparant cet épisode avec celui de Rachel emportant les téraphim de son père, on voit que les téraphim étaient fabriqués de diverses grandeurs. Car, quelle que fût la forme qu'eussent les téraphim de

Rachel (*Genèse*, XXXI, 34), ils étaient assez petits pour qu'elle pût les cacher sous elle. Or le téraphim de Mikol qui, par son apparence humaine, fit illusion aux gardes de Saül, devait avoir à peu près la grandeur d'un homme.

E. « 4 *Rois*, XXXIII, 24. Josias extirpa les pythons et les autres devins, les téraphim et toutes ces idoles impures et abominables qu'on voyait de tous côtés dans Jérusalem et dans le pays de Juda. »

La réforme iconoclaste de Josias montre qu'à côté des téraphim privés et par cela même hors d'atteinte, il y avait des téraphims publics, exposés à la vénération populaire; ceux-là seuls pouvaient tomber sous les coups de Josias.

F. *Osée* (vers l'an 760, sous les successeurs de Jéroboam II, roi d'Israël). Après la chute de la dynastie de Jéhu avec Zacharie, fils de Jéroboam II, une série de rois assassins se succéda sur le trône d'Israël jusqu'à la destruction de Samarie par le roi assyrien Sargon ou Saryoukin. L'anarchie était au comble dans le royaume d'Israël. Pour dépeindre ce lamentable état, le prophète Osée dit que les Israélites, sans chef et sans roi, avaient délaissé jusqu'aux autels, jusqu'aux pratiques et aux images de leur culte : ce qui, chez un peuple superstitieux, est le dernier degré de la prostration morale. « III, 4. Car durant longtemps les enfants d'Israël resteront sans roi et sans chef, sans sacrifice et sans statue, sans éphod et sans téraphim. » Sans éphod, ils ne consultaient plus l'oracle divin; sans téraphim, leur âme

n'avait plus la force d'adresser des prières aux intercesseurs célestes.

En résumé, les téraphim se rencontrent à l'origine de la nation même; ils subsistent durant la période qui s'étend de la sortie d'Égypte à la ruine de Samarie, puis à celle de Jérusalem; c'est-à-dire qu'ils ont régné en tous temps dans la religion des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone.

Ces téraphim étaient de toutes les dimensions, depuis la petitesse qui permet à Rachel de les dissimuler sous elle, jusqu'à la stature humaine, comme on le voit par l'épisode de Mikol, femme de David. On peut les diviser en deux catégories, celle des téraphim domestiques, analogues aux dieux lares des Romains, et celle des téraphim publics, comme l'atteste vraisemblablement le passage d'Osée et certainement la réforme de Josias.

Rien de plus aisé à croire et à comprendre, car une idolâtrie absolument identique s'étale aujourd'hui sous nos yeux. Les téraphim de l'Église romaine affectent toutes les proportions, depuis la figurine grosse comme le doigt jusqu'à la statue de grandeur naturelle [1]; depuis l'idole que le fidèle emporte comme talisman sur lui jusqu'à celle qu'il place dans une niche de sa maison ou dans une charmille de son jardin, à l'imitation des Baalim sémitiques. Ainsi faisaient les païens antiques, ainsi font les païens modernes; les paganismes sont restés les mêmes.

1. On n'a qu'à passer, à Paris, dans la rue Saint-Sulpice, centre de la fabrication des idoles catholiques; les téraphim de

Le parallèle entre le paganisme sémitique et le paganisme catholique se poursuit jusqu'au bout. Les Sémites cananéens avaient deux catégories de téraphim : celle des téraphim privés, que chacun avait chez soi et vénérait particulièrement pour un motif ou pour un autre, et celle des téraphim publics que tout un groupe, ville, village ou tribu, adorait en commun. Il en est de même des téraphim catholiques : il y a les téraphim privés et aussi les téraphim publics. Les premiers sont honorés isolément dans les maisons particulières, soit comme patrons onomastiques, soit comme bienfaiteurs accidentels de la famille, etc. Les autres sont l'objet de la vénération d'une cité, comme l'étaient les divinités poliades de la Grèce et les Melkarth sémitiques : tels sont saint Pierre, saint Louis, saint Germain, etc.; ou bien ils sont adorés comme protecteurs d'une corporation, comme saint Fiacre l'est des jardiniers, saint Crépin des cordonniers, saint Joseph de tous les ouvriers, etc. Ces téraphim sont exposés au culte public, soit à l'intérieur et à l'extérieur des temples, soit dans les niches placées aux carrefours, soit dans les bocages des grandes forêts. On sait avec quel soin la piété des fidèles les orne de fleurs, les illumine de chandelles et de lampions, et même les enguirlande de poésies généralement stupides [1]. Ces deux caté-

toutes dimensions et de toute matière, plâtre, bois, faïence, etc., y sont exposés aux regards du passant.

1. La célèbre forêt de Saint-Germain-en-Laye contient un assez grand nombre de téraphim ; si en entrant dans le bois

gories de téraphim se retrouvent dans tous les paganismes, depuis celui des Canaques océaniens jusqu'à celui des peuples d'Europe.

on suit un chemin ombreux situé à main droite, on tombera sur un téraphim représentant saint Joseph, orné de stances ridicules.

CHAPITRE IX

MOYENS DE DIVINATION ET INTERPRÈTES

Les événements futurs pouvaient être dévoilés par trois moyens : à savoir, par l'interprétation des songes, par la consultation de l'éphod, par celle des Ourim et Toummim.

I° SONGES. — Les Hébreux regardaient les songes comme le procédé qu'employait habituellement l'Éternel pour faire connaître l'avenir : l'Éternel les envoyait à certains hommes d'élite[1] : « *Nombres*, XII, 6. Écoutez maintenant ma parole : s'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je me fais connaître à lui et je lui parle en songe. » Voilà la théorie, voici les exemples :

A. *Genèse*, XV. L'Éternel annonce à Abraham, dans une vision, qu'il aura une nombreuse postérité et que sa race régnera depuis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate.

1. REUSS, *Histoire sainte*, 350, note 1. « Dans le style des prophètes, toute communication de Dieu à l'homme est désignée par le terme de vision ou de songe, sans qu'il soit question d'un fait d'extase. »

B. *Genèse*, XXVIII, 12-16. Vision de Jacob : du haut de l'échelle, l'Éternel lui annonce la grandeur qu'il réserve à sa race.

C. *Genèse*, XL. Songes de l'échanson et du panetier expliqués par Joseph ; XLI, songes de Pharaon expliqués par Joseph.

D. 1 *Rois*, III, 1-18. Le Seigneur parle à Samuel durant la nuit et lui apprend la catastrophe prochaine de la maison du Grand-Prêtre Héli. Ce chapitre commence par un curieux et intéressant verset : « En ce temps-là la parole du Seigneur était rare, et les visions n'étaient pas communes. »

La fonction des prêtres était, avant tout, de rendre des oracles; on les consultait pour savoir l'issue d'une entreprise ou pour découvrir une chose cachée. Exemples : 1 *Rois*, XIV, 36, 41, 42; XXIII, 9, 8; XXX, 7 et suivants; comparez *Deutéronome*, XXXIII 8; 2 *Rois*, II, 1; V, 19, 23; *Juges*, XX, 18, etc.

II° Consultation par l'éphod. — Comme on l'a vu précédemment, on consultait l'éphod pour connaître l'issue d'une entreprise; on a vu aussi, par l'empressement de Mikah à s'attacher un lévite, que la consultation était un art : il y avait donc des formules et des rites meilleurs que d'autres pour obtenir une réponse favorable. On en a la preuve dans l'empressement que mirent les hommes de la tribu de Dan à se concilier le ministère du lévite, si habile à consulter l'oracle, si expert dans les formules qui rendent la divinité propice.

III° Consultation par les Ourim et Toummim. — On

donnait le nom de Ourim et Toummim, « les lumières et les perfections », à une série de douze pierres précieuses attachées à la partie pectorale de l'éphod du Grand-Prêtre. L'éphod ou tunique raccourcie, qu'il ne faut pas confondre avec l'éphod, idole divinatoire, laissait sur le milieu de la poitrine une ouverture de quatre doigts en carré. Cette ouverture était couverte par une pièce que les Hébreux appelaient Essen et les Grecs Logion (λόγιον, réponse faite par les dieux, oracle, prédiction), qui signifie en langue vulgaire Rational ou Oracle. Sur le Rational ou pièce qui rend des oracles étaient attachées douze pierres précieuses. Sur chacune d'elles était gravé le nom de l'une des douze tribus d'Israël, selon l'ordre de la naissance des fils de Jacob. « Les deux sardoines qui servent d'agrafes, dit l'historien juif Flavius Josèphe (*Histoire ancienne des Juifs*, livre III, chap. 6), marquent le soleil et la lune; les douze autres pierres précieuses les mois, ou les douze signes figurés par ce cercle que les Grecs nomment zodiaque [1]. »

Comment consultait-on les douze pièces Ourim et Toummim? On est réduit aux conjectures. Toujours est-il que ce mode singulier de divination semble avoir été emprunté par les Hébreux aux Égyptiens. Chez ces derniers, en effet, on essayait de tirer l'oracle d'après l'examen des pierres précieuses qui

1. Cet aveu de Flavius Josèphe vient à l'appui de la critique qui refuse toute réalité historique aux prétendus douze fils de Jacob et ne voit dans ce nombre douze qu'une application particulière du fond des antiques religions sémitiques, lesquelles sont toutes des religions solaires.

ornaient la statue d'Ammon-Ra, le Dieu-Soleil [1].

A. *Exode*, XXVIII, 30. Vous porterez sur le pectoral le jugement des Ourim et Toummim.

B. *Nombres*, XXXII, 21. L'Éternel dit à Moïse : Josué se présentera devant Eléazar le sacrificateur, et il le consultera par le jugement des Ourim devant l'Eternel.

C. 1 *Rois*, XXVIII, 6. Saül consulta le Seigneur; mais le Seigneur ne lui répondit ni par des songes, ni par les Ourim, ni par les Voyants.

IV. Les interprètes. — Les interprètes étaient les prêtres ou lévites et les voyants ou prophètes.

Il ne faut pas confondre les voyants-prophètes ou devins prédisant l'avenir avec les grands prophètes, tels qu'Isaïe, Ezéchiel, Jérémie, etc., qui étaient des hommes d'État et des poètes. Les voyants faisaient métier de deviner l'avenir; tels sont aujourd'hui, par analogie, nos somnambules. Les grands prophètes, poètes-philosophes, s'efforçaient d'expliquer à leurs concitoyens quelles fautes dans le passé avaient produit les malheurs présents, puis essayaient de relever les courages en leur montrant, pour l'avenir, s'ils étaient sages, de riantes perspectives : tels furent, par analogie, les Virgile et les Horace, chez les Romains; Dante Alighieri, Alfieri, chez les Italiens, etc.

Parmi les voyants publics que tout Hébreu pouvait consulter, quelques-uns furent attachés particu-

1. A. Maury, *Religions de la Grèce*, tome III, 268.

lièrement au service des rois : c'est ainsi que David avait son voyant; vraisemblablement chaque monarque devait avoir le sien, comme les rois barbares en Europe eurent leur astrologue, comme plus tard nos rois eurent leur chapelain.

2 *Rois*, XXIV, 15. Le prophète Gad est appelé le voyant de David.

Les femmes n'étaient pas exclues du don de prophétie; la carrière de voyant leur était ouverte comme aux hommes : ainsi fut Débora, la prophétesse (*Juges*, IV, V); ainsi fut Holda que consulta Josias au sujet de la grande réforme qu'il méditait (4 *Rois*, XXII, 14).

A côté des voyants orthodoxes c'est-à-dire voués au culte de Jéhova, florissaient parmi le peuple d'autres voyants profanes, qui faisaient une rude concurrence aux voyants orthodoxes. Ce sont eux que les écrivains jéhovistes de l'Ancien Testament désignaient sous les noms méprisants de pythons, devins, diseurs de bonne aventure. On sait que c'est une de ces voyantes profanes, la pythonisse d'Endor, que consulta Saül (1 *Rois*, XXVIII, 7-25). Détail caractéristique, Saül avait prononcé la peine de l'exil contre les pythonisses et les devins (1 *Rois*, XVIII, 3) et cependant c'est à une pythonisse qu'il s'adresse. Enfin le pieux et rigide rédacteur des *Rois* croit de toute son âme que c'est réellement Samuel qui apparut à la pythonisse, ce qui prouve que la croyance au pouvoir surnaturel des prophètes et des sorciers était universelle.

A. 4 *Rois*, XVII, 17. Dans l'énumération des crimes commis par le peuple du royaume d'Israël est relaté le recours aux devins et aux sorciers.

B. 4 *Rois*, XXI, 6. Manassé, roi de Juda, s'appliquait aux divinations et aux sorcelleries; il consultait les pythons (nécromanciens ventriloques?) et les magiciens.

C. 4 *Rois*, XXIII, 24. Josias les supprima.

La sorcellerie, la nécromancie et l'art des diseurs de bonne aventure étaient défendus par la Loi et par les Prophètes. « *Exode*, XXII, 18. Mort à la sorcière! | *Lévitique*, XIX, 31; XX, 27. | *Deutéronome*, XVIII, 10. Que personne d'entre vous ne se mêle de deviner, de consulter les augures, ni de prétendre par divers moyens découvrir les choses cachées — 11. Que nul d'entre vous n'ait recours aux enchanteurs et ne consulte les pythons, les devins et ceux qui évoquent les morts. » Isaïe dit que cette coutume était d'un usage universel, VIII, 19; en Égypte, XIX, 3, aussi bien qu'à Babylone, XLVII, 12.

Et cependant, malgré les défenses, malgré les persécutions, les sorciers et les nécromanciens ne cessèrent de pulluler et de prospérer. Et pourquoi? C'est que tous les Hébreux, sans exception, croyaient à l'existence de plusieurs dieux; les orthodoxes préféraient Jéhova, mais ils croyaient à l'existence des autres dieux. Comme le remarque judicieusement le savant M. Reuss (*Histoire des Israélites*, 321, note 2), si la nécromancie a été défendue par la Loi et persécutée par les rois et le clergé jéhoviste, ce n'est

pas qu'elle fût regardée comme une escroquerie; non; on la punissait comme étant une infidélité au dieu national, puisqu'elle appelait au secours de l'homme des puissances autres que Jéhova.

Ce genre de superstition chez les Hébreux est d'autant plus aisé à comprendre qu'il est encore très florissant au sein même de la société contemporaine. Aujourd'hui les sorciers, devins, diseurs de bonne aventure, les voyants, sous le nom de somnambules, de médiums lucides, les nécromanciens sous le nom de spirites, continuent avec la même vogue et le même succès le métier des sorciers et des pythonisses israélites. La nombreuse clientèle qu'ils ont dans les grandes villes autant que dans les campagnes reculées, est pour eux une source de gains qui n'est pas près de tarir. Mais les clients qui viennent interroger leur art divinatoire, sont-ce des philosophes ou des savants? Point du tout : ils appartiennent à la classe des croyants les plus orthodoxes et les plus rigides de l'Église romaine; ce qui montre clairement que le Catholicisme apparaît à ses fidèles comme un polythéisme : quand on ne croit qu'à un Dieu unique, on ne va pas évoquer des dieux inférieurs, ni surtout Satan, ce dieu puissant, que par cette évocation ils avouent supérieur à l'Éternel lui-même.

CHAPITRE X

BAAL ET ASCHÉRA

Dans les précédents chapitres, les pratiques et les coutumes décrites avaient pour objet principal un dieu, El Schaddaï ou IHWH, conçu, non pas comme Dieu unique, mais comme dieu-protecteur choisi parmi les autres dieux sémitiques. Le culte qu'on lui rendait portait l'empreinte exclusive de l'idôlatrie. Ce paganisme restreint à un seul dieu, on va le voir maintenant s'étendre à toutes les divinités sémitiques et à tous les rites usités chez les peuples sémitiques [1].

« Les Assyriens et les Babyloniens, dit Max Müller, les Phéniciens et les Carthaginois, les Moabites et les Philistins, et nous pouvons ajouter les Juifs, connaissaient tous Bel ou Baal comme un grand dieu ou même comme le Dieu suprême. C'est à peine si l'on peut dire que Baal ait été un dieu étranger aux yeux des Juifs, car ils ne cessèrent jamais de l'adorer dans

1. Le chapitre IV (*Arbres et bois sacrés*) a déjà traité le sujet à un point de vue particulier.

les bois qui entouraient Jérusalem. Les Juifs le considéraient presque comme une divinité domestique ou, dans tous les cas, comme une divinité sémitique, et parmi les dieux que leurs pères adoraient de l'autre côté du fleuve, Bel occupait assurément un rang des plus élevés [1]. »

Les classes populaires de la nation juive n'ont jamais cessé d'adorer Baal jusqu'à la captivité de Babylone, ainsi qu'on en trouvera ci-dessous les preuves. Dans le chapitre consacré à la Religion générale des Sémites, nous avons donné tous les détails qui concernent Baal et Aschéra : Baal est, au point de vue métaphysique, la personnification divine du principe mâle; et Aschéra, celle du principe féminin.

A. *Amos*, V, 25-26, constate qu'au désert les Hébreux adoraient de faux dieux. « Ainsi, dit M. Reuss (les *Prophètes*, tome I, page 113), le prophète Amos constate comme un souvenir historique que le culte national était autrefois le polythéisme et l'idolâtrie. » Ce fait est confirmé par un passage de *Josué*.

B. *Josué*, XXIV, 3. Josué dit ensuite à tout le peuple : Voici ce que dit l'Éternel, le dieu d'Israël : C'est au delà du fleuve que demeuraient autrefois vos pères, Térah père d'Abraham et de Nachor, et ils adoraient d'autres dieux. — 14. Maintenant craignez l'Éternel et servez-le avec une entière fidélité;

1. MAX MULLER, *la Science de la religion*, 104.

éloignez de vous les dieux que vos pères ont adorés au delà du fleuve et en Égypte, et adorez l'Éternel. — 23. Maintenant donc éloignez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, et soumettez vos cœurs au Seigneur, le dieu d'Israël.

Après la mort de Josué et de ses compagnons, les Israélites adorèrent Baal, Aschéra et tous les dieux des peuples au milieu desquels ils vivaient, et cela pendant *quatre cents ans*, sauf quelques retours à Jéhova.

1° *Juges* II, 11. Après la mort de Josué et des Anciens, les Israélites adorèrent tous les Baals (Baal-Péhor, Baal-Zéboub, Baal-Bérith, Baal-Adon, Baal-Molok, etc.). — 13. Ils abandonnèrent l'Éternel pour adorer Baal et les Astartés (Aschéra ou Astarté, Astaroth, Astoreth).

2° *Juges*, III, 6, 7, 12. Les Hébreux épousèrent les filles des peuples cananéens et donnèrent leurs propres filles en mariage à leurs fils; ils servirent leurs dieux, entre autres Baal et Aschéra.

3° *Juges*, VI, 25. Le père de Gédéon adorait Baal.

4° *Juges*, VIII, 33. Après la mort de Gédéon, les Israélites adorèrent tous les Baals; mais ils prirent spécialement pour dieu Baal-Bérith ou Baal de l'Alliance[1].

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, 185, note 5. « Le temple de Baal-Bérith était à Sichem, ville de la plus haute antiquité. Les Israélites y demeuraient mêlés aux indigènes et subissaient l'influence de leur civilisation plus avancée. Ils faisaient le commerce et adoraient la divinité locale. Cette dernière est appelée le Baal de l'Alliance, probablement une personnifi-

5° *Juges*, X, 6. Les Israélites adorent les Baals et les Astartés, les dieux de Syrie et les dieux de Sidon, les dieux des Moabites, ceux des Ammonites et ceux des Philistins; en un mot, tous les dieux sémitiques.

6° *Juges*, XIII, 1. Même culte.

7° 1 *Rois*, VII, 3-4. Peu de temps avant l'établissement de la royauté, Samuel exhorte les Hébreux à éloigner d'eux les dieux sémitiques, les Baals, les Astartés, et à se tourner vers le dieu national Jéhova. Les Israélites écoutèrent les paroles de Samuel; il y avait *quatre cents ans* qu'ils avaient rompu le pacte conclu, sous Josué, avec celui des Elohim qui s'appelait Jéhova.

8° 3 *Rois*, XI, 6. Salomon se laissa entraîner au culte d'Astarté, déesse des Sidoniens, et de Milkom, l'idole abominable des Ammonites. — 7. Il bâtit sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem des Hauts lieux à Kémosh, l'idole de Moab, et à Molok, l'idole des Ammonites. — 8. Il fit la même chose pour toutes les autres femmes étrangères, qui brûlaient de l'encens et sacrifiaient à leurs dieux. — 33. L'Éternel, par la bouche du prophète Ahias, déclare déchue la race de Salomon, parce que Salomon adore les dieux sémitiques.

Reuss, *Histoire des Israélites*, 462, note 3 : « Dans toute l'antiquité, les femmes avaient des cérémonies religieuses particulières pour lesquelles elles n'avaient

cation particulière du dieu suprême des Cananéens, révéré ici comme médiateur d'une alliance politique, pareil au Zeus horkios des Grecs. »

pas besoin de l'assistance des prêtres. Salomon, de plus en plus retiré dans l'intérieur de son palais, se laissa entraîner à prendre part à ce culte, et bientôt il en vint à l'établir même extérieurement. Le texte nomme même la localité qu'il y consacra (*4 Rois*, XXIII, 13), en face, c'est-à-dire à l'est de Jérusalem, sur la pente méridionale de la montagne des Oliviers, qui domine la vallée du Cédron et les jardins royaux. Tous les Sémites avaient au fond la même religion, mais *chaque tribu avait sa divinité patronesse*, ou du moins adorait le Dieu commun (soleil, lune) sous un nom spécial. »

A partir de Salomon, le culte des dieux sémitiques resta le culte officiel de la plupart des rois de Juda. Sur vingt rois, en effet, qui se succédèrent sur le trône de Jérusalem, douze adorèrent publiquement Baal, Astarté et toutes les divinités des Sémites. Quant à la nation en masse, elle n'avait jamais cessé d'adorer les dieux cananéens, dès l'origine jusqu'aux Rois; elle continua de les adorer ouvertement ou avec discrétion, selon la politique religieuse des monarques régnants. Voici le nom des douze rois de Juda qui pratiquèrent officiellement le culte des dieux sémitiques :

	1° ROBOAM, fils de Salomon.	
3 *Rois*, XIV, 22-24	1er roi de Juda, règne	17 ans.
	2° ABIAS, fils de Roboam.	
3 *Rois*, XV, 3	2e roi de Juda, règne	3 ans.
	3° JORAM, fils de Josaphat.	
4 *Rois*, VIII, 18	5e roi de Juda, règne	8 ans.
	A REPORTER	28 ans.

	Report.	28 ans.	
	4° Ochozias, fils de Joram.		
4 Rois, VIII, 27.	6° roi de Juda, règne. . .	1 an.	
	5° Athalie, mère d'Ochozias.		
4 Rois, XI.	7° reine de Juda, règne. . .	6 ans.	
	6° Achaz, fils de Joatham.		
4 Rois, XVI, 3.	12° roi de Juda, règne. . .	16 ans.	
	7° Manassé, fils d'Ézéchias.		
4 Rois, XXI, 2.	14° roi de Juda, règne. . .	55 ans.	
	8° Amon, fils de Manassé.		
4 Rois, XXI, 20.	15° roi de Juda, règne. . .	2 ans.	
	9° Joachas, 1er fils de Josias.		
4 Rois, XXIII, 32.	17° roi de Juda, règne. . .		3 mois.
	10° Joachin Ier, 2° fils de Josias.		
4 Rois, XXIII, 36.	18° roi de Juda, règne. . .	11 ans.	
	11° Joachin II, fils de Joachin Ier.		
4 Rois, XXIV, 9.	19° roi de Juda, règne. . .		3 mois.
	12° Sédécias, 3° fils de Josias.		
4 Rois, XXIV, 19.	20° roi de Juda, règne. . .	11 ans.	
	Total.	130 ans	6 mois

Les rois de Juda que l'historien jéhoviste s'efforce de dépeindre comme orthodoxes se bornaient à donner la préférence à Jéhova sur les autres divinités sémitiques; mais ils laissaient le peuple en foule se livrer librement aux pratiques du culte cananéen. Rien ne le prouve mieux que le fait suivant : On sait que le seul roi qui essaya vraiment de supprimer l'adoration des dieux sémitiques et de centraliser le culte à Jérusalem fut Josias, homme d'État aussi habile qu'énergique. Or on lit : « *4 Rois*, XXIII, 13. Et les lieux de culte qui se trouvaient en face de Jérusalem, sur le mont de perdition, vers le sud, et que Salomon, roi d'Israël, y avait construits pour Astarté, l'idole des Sidoniens,

et pour Kémosch, l'idole des Moabites, et pour Milkom, l'idole des Ammonites, Josias les profana aussi. — 14. Il brisa les colonnes, renversa les bocages et remplit d'ossements humains les lieux qu'ils occupaient. » Il s'ensuit que, de Salomon jusqu'à la dix-huitième année du règne de Josias (4 *Rois*, XXII, 3), de l'an 980 à l'an 620 environ, durant *trois siècles et demi*, une trentaine d'années seulement avant la captivité de Babylone, le culte d'Astarté, de Baal-Kémosch, de Baal-Molok, bref de toutes les divinités sémitiques, était célébré à Jérusalem, la ville sainte, en face du palais des rois et au-dessus des jardins royaux. On ne saurait trouver un fait historique attestant avec plus de force :

1° Que la religion des Hébreux était celle de tous les Sémites cananéens ;

2° Que la prétendue orthodoxie des rois de Juda se bornait à une préférence officielle accordée à Jéhova sur les autres dieux sémitiques, sans que ceux-ci fussent exclus du culte public.

Cela est tellement vrai que la politique religieuse que Josias soutenait par le fer et par le sang (4 *Rois*, XXIII, 20) tomba avec lui. Josias mort, sur-le-champ le peuple secoua la contrainte qu'on lui avait imposée; il retourna à Baal, à Aschéra, à toutes ces divinités qu'il adorait depuis un millier d'années. Les trois fils de Josias qui occupèrent le trône jusqu'au dernier soupir de la nationalité juive donnèrent eux-mêmes l'exemple du retour au culte traditionnel des dieux cananéens.

Les rois d'Israël ne furent ni plus ni moins fidèles à Jéhova que le furent les rois de Juda. Jéhova demeura le dieu-patron, sans que pour cela les autres dieux sémitiques fussent bannis de la religion. Akhab, sous l'influence de sa femme Jézabel, princesse sidonienne douée d'une rare énergie, et Ochozias, leur fils, favorisèrent officiellement le culte de Baal et d'Astarté à l'égal de celui de Jéhova, mais ils n'abolirent pas le culte de Jéhova. Sous les 17 autres rois d'Israël, Jéhova resta au premier rang dans la religion nationale. L'historien jéhoviste des *Rois* donne à son jugement sur chacun d'eux la même formule : « Ils suivirent la voie de Jéroboam. » Or Jéroboam ne déserta point le culte de Jéhova. Au témoignage même de l'historien, il se contenta de le représenter sous la forme symbolique et traditionnelle du Taureau d'or. On est même frappé d'une chose, c'est que dans la série des rois d'Israël, aucun d'eux n'est accusé d'avoir pratiqué le culte de Molok et d'Astarté avec le fanatisme que déployèrent certains rois de Juda, Manassé entre autres, qui fit couler le sang innocent à Jérusalem (4 *Rois*, XXXI, 16).

C'est donc dans un autre ordre d'idées qu'il faut chercher le secret des appréciations systématiquement partiales de l'historien des *Rois*. La cause de cette indulgence pour Juda et de cette sévérité injuste pour Israël est étrangère au fond même de la religion, puisque la religion fut identique dans les deux royaumes, sauf quelques nuances tenant à des coutumes et à des usages locaux. Elle réside dans la part

d'influence et d'autorité que chaque royaume accorda à la caste sacerdotale des *prêtres jéhovistes*. Selon la prépondérance qui lui fut laissée ou refusée par chaque roi de chacun des deux royaumes, le clergé jéhoviste distribua l'éloge ou le blâme. Or l'historien des *Rois* appartenait au jéhovisme orthodoxe. Une fois maître de ce fil conducteur, on se rend compte de l'étrange partialité qui règne dans les jugements de l'auteur des *Rois*. Par exemple, pourquoi Jéroboam, qui fut un roi honnête et clément, est-il maudit par l'Éternel, et sa race vouée à l'extermination (3 *Rois*, XIV, 9-11), tandis que Jéhu, l'un des plus féroces brigands qu'on ait vus, est béni par l'Éternel, et sa race affermie sur le trône usurpé, pendant quatre générations (4 *Rois*, X, 30)? Si Jéroboam fut coupable envers l'Éternel en rétablissant le culte symbolique du Taureau d'or, Jéhu fut aussi coupable que lui puisqu'il fit absolument la même chose (4 *Rois*, 29). Le motif, le voici : Jéroboam, abandonné par le clergé orthodoxe qui s'était rallié à Roboam, avait donné les fonctions sacerdotales à des prêtres choisis d'entre les rangs populaires. Les prêtres des autres divinités sémitiques, non inquiétés par lui, vivaient sur le pied d'égalité avec les prêtres de Jéhova; il y avait donc concurrence et partage d'influence et de bénéfices précuniaires. En égorgeant tous les prêtres de Baal et en exterminant le culte de Baal du royaume d'Israël (4 *Rois*, X, 25-28), Jéhu mit le clergé jéhoviste en possession complète, sans rivalité ni partage, des gains et de l'autorité que donne le privilège exclusif de l'exploitation

des autels. Jéroboam, honnête homme, n'avait pas donné au clergé jéhoviste la totalité de l'argent et de la domination sacerdotale : il est maudit. Jéhu, exécrable Scélérat, assure tout l'argent et toute la puissance exclusivement au clergé jéhoviste : c'est un héros oint par l'Éternel (4 *Rois*, IX, 3, 6).

« 3 *Rois*, XVI, 31. Akhab ne se contenta pas d'imiter les péchés de Jéroboam, fils de Nébat; mais ayant épousé Jézabel, fille d'Ithobaal, roi des Sidoniens, il se laissa aller à servir Baal qu'il adora. — 32. Il éleva même un autel à Baal dans le temple qu'il lui avait bâti à Samarie — 33. Akhab fit aussi l'Astarté (cône en bois dressé sur l'autel de Baal ou placé dans un bocage), il fit plus pour irriter l'Éternel, dieu d'Israël, que tous les rois d'Israël, ses prédécesseurs ».

« 3 *Rois*, XXII, 54. Okhozias fit le mal devant le Seigneur; il marcha dans la voie de son père Akhab et de sa mère Jézabel, ainsi que dans la voie de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël. — 54. Il servait Baal et l'adorait : il irritait l'Éternel, le dieu d'Israël, en imitant ce que son père avait fait. »

Par ces deux citations, on voit que le roi Akhab et son fils Okhozias, tout en accordant à Baal les honneurs du culte officiel, n'ont pas cessé d'adorer Jéhova sous le symbole du Taureau d'or[1].

Voici le tableau comparatif des rois de Juda et des rois d'Israël, avec l'indication du culte officiel qu'ils rendirent, soit à Jéhova, soit aux dieux sémitiques.

1. Pour plus de détails, voir le chapitre XIX : *Akhab et Jéhu.*

Il est aisé de reconnaître que le culte officiel de Jéhova reçut moins d'atteintes de la part des rois d'Israël que de la part des rois de Juda.

ROIS DE JUDA

1° ROBOAM, fils de Salomon.

3 *Rois*, XIV, 22-24. . . . . Dieux sémitiques.

2° ABIAS, fils de Roboam.

3 *Rois*, XV, 3. . . . . Dieux sémitiques.

3° ASA, fils d'Abias.

3 *Rois*, XV, 11. . . . . Jéhova. — Hauts lieux.

4° JOSAPHAT, fils d'Asa.

3 *Rois*, XXII, 43. . . . . Jéhova. — Hauts lieux.

5° JORAM, fils de Josaphat.

4 *Rois*, VIII, 18. . . . . Dieux sémitiques.

6° OCHOZIAS, fils de Joram.

4 *Rois*, VIII, 27. . . . . Dieux sémitiques.

7° ATHALIE, femme de Joram.

4 *Rois*, XI. . . . . Dieux sémitiques.

8° JOAS, fils d'Ochozias.

4 *Rois*, XII, 2. . . . . Jéhova. — Hauts lieux.

9° AMAZIAS, fils de Joas.

4 *Rois*, XIV, 3. . . . . Jéhova. — Hauts lieux[1].

10° AZARIAS, fils d'Amazias.

4 *Rois*, XV, 3. . . . . Jéhova. — Hauts lieux.

11° JOATHAM, fils d'Azarias.

4 *Rois*, XV, 34. . . . . Jéhova. — Hauts lieux.

12° ACHAZ, fils de Joatham.

4 *Rois*, XVI, 3. . . . . Dieux sémitiques.

13° ÉZÉCHIAS, fils d'Achaz.

4 *Rois*, XVIII, 3. . . . . Jéhova. — Temple de Jérusalem.

1. Dans 2 *Chroniques*, XXV, 14, Amazias adore les idoles ; il n'en est pas parlé dans les *Rois*. Amazias a été assassiné peut-être par des conspirateurs jéhovistes.

14° MANASSÉ, fils d'Ézéchias.

4 *Rois*, XXI, 2 . . . . Dieux sémitiques.

15° AMON, fils de Manassé.

4 *Rois*, XXI, 20. . . . . Dieux sémitiques.

16° JOSIAS, fils d'Amon.

4 *Rois*, XXIII, 2. . . . . Jéhova. — Temple de Jérusalem.

17° JOACHAZ, 1er fils de Josias.

4 *Rois*, XXIII, 32. . . . . Dieux sémitiques.

18° JOACHIN Ier, 2e fils de Josias.

4 *Rois*, XXIII, 36. . . . . Dieux sémitiques.

19° JOACHIN IIe, fils de Joachin Ier.

4 *Rois*, XXIV, 9. . . . . Dieux sémitiques.

20° SÉDÉCIAS, 3e fils de Josias.

4 *Rois*, XXIV, 19. . . . . Dieux sémitiques.

ROIS D'ISRAËL

1° JÉROBOAM, fils de Nébat.

3 *Rois*, XII, 25. . . . . Jéhova-Taureau.

2° NADAB, fils de Jéroboam.

3 *Rois*, XV, 26. . . . . Jéhova-Taureau.

3° BAHÉSA, assassin de Nadab.

3 *Rois*, XV, 34. . . . . Jéhova-Taureau.

4° ELAH, fils de Bahésa.

3 *Rois*, XVI, 6. . . . . Jéhova-Taureau.

5° ZAMRI, assassin d'Elah.

3 *Rois*, XVI, 19. . . . . Jéhova-Taureau.

6° OMRI, usurpateur.

3 *Rois*, XVI, 25. . . . . Jéhova-Taureau.

7° AKHAB, fils d'Omri.

3 *Rois*, XVI, 30. . . . . Dieux sémitiques.

8° OCHOZIAS, 1er fils d'Akhab.

3 *Rois*, XXII, 53. . . . . Dieux sémitiques.

9° JORAM, 2e fils d'Akhab.

4 *Rois*, III, 2. . . . . Jéhova-Taureau.

10° JÉHU, assassin de Joram.

4 *Rois*, X, 28-31. . . . . Jéhova-Taureau.

11° JOACHAZ, fils de Jéhu.

4 Rois, XIII, 2. . . . . Jéhova-Taureau.

12° JOAS, fils de Joachaz.

4 Rois, XIII, 11 . . . . Jéhova-Taureau.

13° JÉROBOAM II, fils de Joas.

4 Rois, XIV, 24. . . . . Jéhova-Taureau.

14° ZACHARIAS, fils de Jéroboam II.

4 Rois, XV, 9. . . . . Jéhova-Taureau.

15° SHALLOUM, assassin de Zacharias.

4 Rois, XV, 13. . . . . Jéhova-Taureau.

16° MÉNAHEM, assassin de Shalloum.

4 Rois, XV, 14-16. . . . . Jéhova-Taureau.

17° PEKAYAH, fils de Ménahem.

4 Rois, XV, 24. . . . . Jéhova-Taureau.

18° PÉKAH, assassin de Pékayah.

4 Rois, XV, 27. . . . . Jéhova-Taureau.

19° OSÉE, assassin de Pékah.

4 Rois, XVII, 2. . . . . Jéhova-Taureau.

CHAPITRE XI

PROSTITUTIONS SACRÉES

Lorsqu'Abraham et son clan descendirent en Canaan et s'y établirent, le culte de la Divinité-mère Anath, Bélith, Zarpanit, Aschéra ou Astarté, était implanté chez les habitants ; chaque vierge, avant son mariage, devait se prostituer une fois en l'honneur de la déesse.

I. Mythe des Sodomites et de Loth. — La prostitution de l'homme, dans le pays, faisait également partie du culte qu'on rendait à Aschéra ; on le reconnaît à l'insistance avec laquelle les Sodomites réclament à Loth les deux jeunes étrangers, ses hôtes. Comme le fait remarquer M. Baissac avec raison [1], les Sodomites étaient mus par un sentiment religieux propre à leur culte, et non pas par le vice pur et simple de la luxure ; en effet, le verset 4 dit que tous les Sodomites, *depuis les enfants jusqu'aux vieillards*, environnèrent la maison de Loth en réclamant les étrangers ; cela exclut radicalement le mobile de la

1. Baissac, *Origines de la Religion*, tome I, p. 111.

luxure pure et simple et laisse seule debout la pratique d'un culte.

« De tout temps, en Orient, dit M. Reuss (*Histoire Sainte*, tome Ier, p. 101), l'injure la plus grossière qu'on pût faire à quelqu'un, c'était de l'appeler fils d'une prostituée. » De là ces mythes ethnographiques qui, pour traduire la haine qu'un peuple ou une tribu portait à une autre tribu ou à d'autres peuples, attribuaient à cette tribu ou aux peuples exécrés une origine déshonorante. Ces mythes n'ont aucun caractère historique; mais ce qui est vrai, c'est qu'ils sont composés conformément aux mœurs et aux coutumes qui régnaient alors; les événements sont fictifs, mais le cadre où ils se déroulent est historique; c'est ce qui donne un prix si élevé à ces légendes symboliques; c'est par elles, en grande partie, qu'on peut recomposer le genre de vie et l'état moral ou religieux des époques reculées.

La légende de Loth et de ses filles a pour but de déshonorer les Moabites et les Ammonites, ces deux peuples frères de la nation israélite, mais que celle-ci avait en horreur. En faisant de Moab, souche des Moabites, et d'Ammon, souche des Ammonites, le fruit d'un double inceste des filles de Loth avec leur père, les Israélites, tout en expliquant ainsi la communauté de langue, de mœurs et de race avec les deux peuples haïs, assouvissaient leur haine contre eux par ce déshonneur jeté sur leur origine.

II. Mythe de Juda et de Thamar. — La légende de Juda et de Thamar appartient à la même catégorie de

mythes. Elle a pris sa naissance chez les Ephraïmites alors que ceux-ci avaient été dépossédés par David (tribu de Juda) de la primauté qu'ils croyaient devoir appartenir à la race de Joseph. De là ce mythe de l'inceste commis par Juda avec sa bru Thamar, inceste d'où naît Pharès, aïeul du roi David. La race royale de Juda, qui avait enlevé à Ephraïm l'hégémonie, descendait d'un bâtard issu de la prostitution sacrilège d'une fille cananéenne avec son beau-père israélite[1]. Il n'y a donc aucune réalité historique dans la légende de Juda et de Thamar; mais les détails qui la composent sont d'un haut intérêt pour établir quelles étaient les mœurs et les coutumes du peuple hébreu dans ces temps éloignés.

Au point de vue des coutumes religieuses, le mythe de Juda et de Thamar contient l'irrécusable vestige de la prostitution sacrée en l'honneur du principe générateur féminin (Aschéra, Astarté, Mylitta, etc.).

1° Thamar est appelée une *kédeschah*, *Genèse*, XXVIII, 15, 21, 22. Or la kédeschah est *la prostituée sacrée*, et non pas la femme débauchée, au sens moderne du mot, ainsi qu'on le lit dans les traductions vulgaires de la Bible.

2° Elle s'était placée dans un carrefour, verset 14, endroit habituel où les kédeschôth attendaient les passants.

3° Le chevreau ou petit bouc que lui offre Juda pour

1. Le texte *Genèse*, XXXVIII, 6, ne dit pas en propres termes que Thamar fût Cananéenne, mais cela résulte clairement du chapitre entier.

le salaire obligé était l'animal adoré comme symbole de la génération et de la fécondité. Il figurait dans les processions publiques [1].

4° Les gages que Thamar exige de Juda, l'anneau, le bracelet et le bâton, étaient autant d'emblèmes de la puissance masculine [2].

Il s'ensuit que, dans l'histoire de Thamar et de Juda, on retrouve les détails qui caractérisaient la prostitution sacrée, partie intégrante de la religion des Sémites [3].

III° MYTHE DU LÉVITE D'EPHRAÏM. — (*Juges*, XIX, XX, XXI.) Un lévite d'Ephraïm avait pris pour concubine ou femme du second rang une jeune fille de Bethléem, de la tribu de Juda. A la suite d'une brouille, sa femme l'avait quitté et s'était retirée auprès de son père. Au bout de quatre mois, le lévite éphraïmite se rendit à Bethléem, se réconcilia avec sa femme et, après les réjouissances d'adieu, partit avec elle pour les montagnes d'Ephraïm. La nuit les surprit à Gabaa, ville de la tribu de Benjamin. Un vieillard, habitant de Gabaa, mais Éphraïmite d'origine comme le lévite, offrit l'hospitalité à son compatriote et à sa femme. Quelques heures après, une

1. *Hérodote*, II, § 46 ; Strabon, Plutarque ; voir aussi A. DE GUBERNATIS, *Mythologie zoologique*, tome I, 454 et suivantes, 455. En Grèce et à Rome, on appelait chèvre une prostituée.

2. BAISSAC, *les Origines de la Religion*, tome II, 237 et suivantes.

3. 2 *Chroniques*, XI, 15. Jéroboam fait adorer des boucs et des taureaux, emblèmes de Jéhova, considéré comme principe générateur. — Le *Lévitique*, XVII, 7, défend aux Israélites d'adorer les boucs, auxquels ils se sont prostitués. — 4 *Rois*, XVII, 30. Le dieu de la ville de Hamath était le bouc Ashima.

troupe de Gabaïtes vient heurter à la porte en criant qu'on fît sortir le lévite pour qu'ils en abusassent. Le vieillard, fidèle aux lois de l'hospitalité, refusa de leur livrer son hôte, mais il leur offrit en échange sa fille encore vierge et la femme du lévite. Ce fut en vain. Alors le lévite se levant prit sa femme et la leur livra... Le lendemain matin, en ouvrant la porte pour s'en aller, le lévite trouva sur le seuil sa femme morte à la suite des outrages qu'elle avait subis durant la nuit. Il chargea le cadavre sur son âne; puis, rentré dans les montagnes d'Ephraïm, il le coupa en douze morceaux qu'il envoya aux douze tribus d'Israël. De là, ligue des tribus et guerre contre la tribu de Benjamin, laquelle avait pris fait et cause pour les Gabaïtes. Après diverses péripéties et des actes d'une férocité inouïe de part et d'autre, la tribu de Benjamin fut exterminée à l'exception de six cents hommes. Afin que le nombre astronomique de *douze* fût conservé aux tribus d'Israël, non seulement on épargna les Benjaminites survivants, mais encore on leur donna pour femmes les vierges de Jabès, ville de Galaad, après qu'on en eût massacré les hommes, les enfants et les femmes mariées. Le crime de la ville de Jabès était de n'avoir point pris part à la ligue contre la tribu de Benjamin! Le nombre des vierges de Jabès s'étant trouvé égal à 400, chiffre inférieur au nombre des Benjaminites, on permit à ceux-ci de compléter le nombre de 600 en ravissant les filles de Silo, la cité sainte. Tel est le récit du livre des *Juges*.

Examen critique. Si l'on ne voit dans le crime

de Gabaa qu'un acte de vulgaire et profane lubricité, et dans la guerre terrible qui suivit, un simple effet de l'indignation générale soulevée pas ce forfait, l'épisode reste inexplicable dans l'ensemble et dans les détails.

1° *Dans l'ensemble.* — A. Comment admettre que le viol d'une femme ait excité une telle horreur chez des peuples (*Juges*, XX, 48) « qui firent passer au fil de l'épée tout ce qui se trouvait dans chaque ville de la tribu de Benjamin, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, et brûlèrent toutes les villes qu'ils rencontrèrent dans le pays » ; qui massacrèrent tous les habitants d'une *ville neutre* (XXI, 10), hommes, femmes et enfants, et n'épargnèrent que les vierges, uniquement pour donner des femmes aux survivants de la tribu, auteur de ces effroyables calamités; qui permirent enfin à ces mêmes Benjaminites, si criminels, si dépravés, de s'emparer des vierges de Silo, c'est-à-dire des filles de leurs concitoyens les plus pieux, lesquels dans cette guerre, avaient versé leur sang pour la bonne cause (XXI, 19-23)?

B. Comment la tribu de Benjamin a-t-elle pu se lancer tout entière dans une guerre d'extermination pour assurer l'impunité à une poignée de malfaiteurs coupables d'un crime odieux?

2° *Dans les détails.* — Lorsque la troupe des Gabaïtes assiège la maison du vieillard et demande qu'on leur livre le lévite, le vieillard leur offre sa fille vierge et la femme du lévite; les Gabaïtes refusent. Le lévite leur offre alors sa femme seule : ils acceptent. Comment admettre qu'une troupe de gens qu'aurait en-

flammés la seule luxure, ait pu refuser une vierge et une femme mariée ensemble, et cela, pour avoir la femme mariée seule ? sans compter que tout d'abord ils avaient demandé le lévite, et non sa femme (XIX, 22-25).

Interprétation. — 1° Le mot *Ben-Jamin* signifie *Fils de la main droite*, la main phallique. La tribu de Benjamin portait ce nom parce qu'elle avait une vénération particulière pour la divinité génératrice, de même que les catholiques contemporains placent au premier rang le culte de la déesse-mère. Or la pratique essentielle du culte phallique était la *prostitution sacrée* de l'homme et de la femme. La ville de Gabaa est signalée expressément (XIX, 16), comme étant une ville des enfants de Jémini, c'est-à-dire des adorateurs de la main phallique.

2° En s'arrêtant à Gabaa et en y recevant l'hospitalité, le lévite et sa femme contractaient une dette envers le dieu de la ville; et c'est l'acquit de cette dette que les Gabaïtes viennent réclamer en exigeant que les hôtes de la ville du dieu Anou accomplissent la pratique essentielle du culte phallique, à savoir, la prostitution. Ils refusent la fille-vierge et la femme du lévite que leur offre le vieil habitant de Gabaa, parce que ce n'était pas le vieillard qui *devait un hommage* au dieu protecteur de la cité. Ils acceptent la femme mariée seule, lorsqu'elle est offerte par le lévite, parce qu'en livrant de sa propre main sa femme, le lévite faisait ainsi acte de soumission au culte du dieu phallique.

3° S'ils n'insistent pas sur la livraison du lévite même; s'ils se contentent de la femme seule, c'est que la résignation de l'un des deux à l'observance du rite principal du culte Gabaïte leur paraissait une reconnaissance suffisante des droits du dieu de Gabaa.

4° Quant à la guerre que firent les tribus liguées contre Benjamin, ce fut une guerre analogue à celles qui ont désolé la France et l'Europe pendant plusieurs siècles. Le culte de Jéhova était prédominant dans la pluralité des tribus d'Israël[1], surtout dans les plus puissantes, telles que les tribus d'Ephraïm et de Juda. Ce n'est pas à dire pour cela que la tribu de Benjamin fût étrangère au culte de Jéhova; mais certainement elle le subordonnait au culte de la divinité génératrice, de même que les catholiques modernes placent au premier rang le culte de Marie, la déesse-mère. La conséquence naturelle de cette hérésie était une diminution ou même une annulation d'autorité et de bénéfices pour le clergé de Jéhova. De là un profond ressentiment chez le clergé jéhoviste, une haine sourde qui n'attendait qu'une occasion favorable pour éclater. Cette occasion, ce fut précisément un des membres mêmes de ce clergé qui la lui offrit. L'outrage fait au lévite, serviteur de Jéhova, qu'on avait contraint à l'observance d'un culte réprouvé, la mort de sa femme, victime lamentable des adora-

1. La plupart, et non pas toutes, car outre la tribu de Benjamin, on voit (XXI, 9) que Jabès-Galaad, l'une des premières villes de la tribu de Gad, avait refusé d'entrer dans la ligue.

teurs d'un dieu rival, quoi de plus propre à émouvoir les tribus fidèles à Jéhova ? Quoi de plus capable d'allumer dans les cœurs la flamme d'une pieuse indignation ? Le clergé jéhoviste ne manqua point de mettre à profit le crime de Gabaa pour essayer d'étouffer l'hérésie dans son foyer. L'âme de la ligue conclue entre les tribus d'Israël fut Phinée, descendant d'Aaron, le chef suprême du jéhovisme ! Ce fut lui qui, interrogateur officiel de l'Arche d'alliance et par conséquent disposant à son gré de la parole du Seigneur, fit donner l'hégémonie militaire à la tribu de Juda, dépositaire et gardienne du culte de Jéhova. Ce fut lui qui, après deux défaites essuyées par les confédérés, réconforta leur courage et les ramena au combat (XX, 18-38). Rien, mieux que ces faits, ne saurait dévoiler le vrai sens de cette lutte fratricide. Quant à la férocité avec laquelle la guerre fut conduite des deux côtés, elle est celle qui caractérise toutes les guerres de religion, surtout lorsqu'en même temps elles sont des guerres civiles[1].

Si l'on fait abstraction du caractère odieux qu'avait le culte en honneur dans la tribu de Benjamin ; si l'on se contente d'examiner les côtés politiques de cet épisode, on sera frappé de l'analogie que présente cette guerre avec celle qui, au XIIIe siècle de notre ère, fut faite aux Albigeois[2].

1. Voir Baissac, *les Origines de la Religion*, tome I, 107-115.
2. Évidemment, au point de vue moral, les Albigeois n'ont rien de commun avec les Benjaminites, ainsi que l'atteste le témoignage même de saint Bernard : « Leurs mœurs sont irréprochables, ils ne font de mal à personne, ils ne mangent

1° De même que l'hérésie des Benjaminites avait suscité les alarmes et la haine du clergé jéhoviste, de même les sectes austères des Albigeois, en menaçant l'Église catholique dans sa souveraineté spirituelle, s'attirèrent les foudres de la papauté.

2° Ce fut un crime commis à l'égard d'un prêtre jéhoviste qui fournit le prétexte de la guerre contre la tribu hérétique ; ce fut l'assassinat d'un prêtre catholique, le légat Pierre de Castelnau, qui amena l'explosion si impatiemment attendue.

3° Le chef du catholicisme, le pape Innocent III, prêcha la croisade contre les Albigeois ; ainsi le chef du jéhovisme, Phinée, petit-fils d'Aaron, avait appelé aux armes les tribus confédérées et les avait lancées contre les Benjaminites.

4° Les catholiques se ruèrent sur les Albigeois et dévastèrent la contrée aussi atrocement que les Israélites avaient ravagé le pays de Benjamin. Toutefois, lorsque la tribu hérétique fut réduite à 600 hommes, la compassion fit retour dans l'âme des Israélites ; on s'efforça de reconstituer la tribu avec des moyens sauvages, il est vrai, mais qui, au fond, témoignent d'un véritable sentiment de repentir. Quant aux catholiques, le remords ni le repentir ne pénétrèrent jamais dans leur âme d'airain.

Résumé. — Par l'épisode de Sodome, par l'histoire de Thamar et de Juda, on voit que le culte phal-

pas leur pain comme des paresseux et ils travaillent pour gagner leur vie. » Cette réserve faite, les situations sont identiques pour le reste.

lique et son rite essentiel, la prostitution, florissaient chez les Abrahamides, avant l'entrée en Égypte.

Par l'épisode du lévite d'Ephraïm et la guerre religieuse faite à Benjamin, on reconnaît que le culte phallique régnait en maître, sinon dans plusieurs tribus, au moins dans une, un siècle et demi environ après la sortie d'Égypte. Il s'est perpétué sous la monarchie, comme on va le voir par les citations suivantes.

IV° La prostitution sacrée sous les rois. — A. « 3 *Rois*, XIV, 24. Sous Roboam, il y eut même dans le pays des hommes qui se consacrèrent à la plus honteuse prostitution, commettant toutes les abominations de ces peuples que l'Éternel avait chassés devant les enfants d'Israël. » Ces hommes voués au culte cananéen d'Astarté sont les *kédeschim* ou consacrés; les femmes vouées au même culte sont les *kédeschôth* ou consacrées.

B. 3 *Rois*, XV, 12. D'après l'historien des *Rois*, Asa, petit-fils de Roboam, les chassa.

C. 3 *Rois*, XXII, 47. Il faut croire que l'expulsion des kédeschim et des kédeschôth par Asa fut loin d'être générale et complète, puisque ce fut Josaphat, fils d'Asa, qui les extirpa. Or, Asa avait régné 41 ans (3 *Rois*, XIV, 10) et Josaphat en régna 25, en tout 66 ans. En supposant que Josaphat ait réussi à supprimer dans Juda, durant son règne, cette abominable pratique, on voit combien elle était tenace et populaire.

D. « 4 *Rois*, XXIII, 7. Josias détruisit les logements

qu'avaient dans le temple du Seigneur ceux qui se consacraient à la plus honteuse prostitution, *kédeschim;* et où travaillaient les femmes qui fabriquaient les étoffes consacrées au culte de la déesse Aschéra. » Ces femmes devaient être les *kédeschôth*[1]. Il résulte de ce verset que la proscription des kédeschim et des kédeschôth par Josaphat ne se maintint pas après la mort de ce prince. Le fils et le petit-fils de Josaphat ainsi que sa bru Athalie adorèrent les dieux sémitiques; avec le culte d'Astarté, les prostitués durent reparaître et reprendre aisément la place qu'ils occupaient dans la religion populaire. Eurent-ils à subir d'autres décrets d'expulsion? Il n'en est point fait mention. En supposant même qu'Ézéchias l'ait essayé, le long règne de Manassé (55 ans) et celui d'Amon son fils (2 ans), tous deux adorateurs de Baal et d'Aschéra, ont certainement rendu aux prostitués leurs honneurs et leurs privilèges, puisque c'est au Temple même qu'ils logeaient et vaquaient à tous les soins du culte de la déesse. Ce n'est guère que vers la douzième année de son règne que Josias accomplit sa réforme. Celle-ci même ne lui survécut pas. On voit donc que, de Ro-

1. Les logements que détruisit Josias doivent être ceux qu'avait construits Salomon : 3 *Rois*, VI, 5. Salomon bâtit autour de l'enceinte du Saint et de l'Oracle trois étages d'appartements qui étaient adossés aux murailles du Temple ; il fit aussi des chambres tout autour du Temple. » Ces appartements et ces chambres étaient destinés aux Kédeschôth : le produit des prostitutions sacrées servait à augmenter le trésor du Temple. (Ledrin, *Histoire d'Israël*, tome I, 333.) En réalité, si l'on excepte les quelques essais de réforme tentés par Josaphat, Ezéchias et Josias, la prostitution sacrée a été un rite permanent du culte hébraïque.

boam à la captivité de Babylone, la prostitution sacrée fit partie du culte des Israélites, sauf quelques interruptions passagères.

Cette déduction tirée de l'histoire des *Rois* est confirmée par la peinture que fait de cette prostitution sacrée le prophète Ézéchiel dans XVI, 16, 24, 25, 31, 39. Or Ézéchiel fut du nombre des Israélites qui, avec le roi Joakhin II, furent emmenés en captivité par Nabuchodonosor.

Enfin les défenses portées contre la prostitution sacrée dans le *Lévitique*, XIX, 29, et surtout par le *Deutéronome*, XXIII, 17, 18, prouvent qu'elle faisait partie intégrante des cérémonies de la religion du peuple israélite.

CHAPITRE XII

SACRIFICES HUMAINS

Les sacrifices humains, que pratiquèrent tous les peuples de l'antiquité, furent également en honneur chez les Hébreux. L'esprit inspirateur et dominant de ces cruelles pratiques fut le désir de rendre hommage à la divinité et de se concilier sa faveur. A ce caractère général se joignaient ordinairement certaines conceptions particulières tirées, soit des circonstances, soit du genre même des victimes offertes. On n'immolait pas un ennemi prisonnier dans une pensée identique à celle qu'avait un père lorsqu'il se résignait au sacrifice de son enfant. Généralement l'immolation d'un ennemi, acte de pieuse reconnaissance envers le Seigneur, était en même temps l'application de la maxime fondamentale du droit ancien : Œil pour œil, dent pour dent; ce qu'on appelle le talion. Le livre des *Rois* nous en offre un exemple remarquable. Samuel avait voué à l'anathème la nation Amalécite, tout devait donc être détruit. Saül ayant épargné Agag, roi d'Amalek, Samuel se fit livrer le

prisonnier; puis, en présence d'Israël assemblé, il dit au roi Agag : « 1 *Rois*, XV, 33. De même que ton épée a mis les mères en deuil, de même ta mère portera le deuil de son fils. Et Samuel coupa en morceaux Agag devant l'Éternel, à Galgala. » L'esprit général des sacrifices humains et le caractère particulier qui s'y adjoignait selon le genre variable de ces sacrifices sont nettement marqués dans l'immolation d'Agag par Samuel.

Mais, en fait de sacrifices humains, la question de beaucoup la plus intéressante pour l'histoire du peuple hébreu est celle des holocaustes d'enfants. On a vu que la coutume de brûler ou, selon l'expression consacrée, de *faire passer par le feu* les enfants en l'honneur de la divinité, florissait chez les Sémites Cananéens. En fut-il de même chez les Hébreux? Une enquête négative sur ce point induirait à leur attribuer un état de civilisation plus avancé.

§ I° **Holocaustes d'enfants en l'honneur de Baal-Molok.** 1° *Témoignage du livre des Rois.* — D'abord on est sûr que pendant la période des rois, c'est-à-dire durant cinq siècles environ [1], les holocaustes d'enfants furent usités dans les deux royaumes de Juda et d'Éphraïm, ainsi que le livre des *Rois* en donne des exemples.

A. 4 *Rois*, III, 27. Mésa, roi moabite, assiégé dans une ville par Joram, roi d'Israël, et par Josaphat, roi de Juda, essaya en vain de percer les lignes ennemies.

1. Saül a été créé roi en 1090 ; la deuxième prise de Jérusalem par Nabuchodonosor est en 588.

« 27. Alors prenant son fils aîné qui devait régner après lui, il l'offrit en holocauste (à Molok) sur les murs de la ville. » Les Israélites levèrent le siège, non point par horreur du crime, ce qui est absurde (car ils en commettaient bien d'autres plus abominables), mais parce que, croyant à l'efficacité de ces holocaustes, ils craignaient que Mésa, ayant ainsi recouvré la faveur divine, ne leur fît éprouver une défaite [1].

B. 4 *Rois*, XVI, 3. Akhaz, roi de Juda, sacrifie son fils à Molok; premier exemple d'un roi de Juda faisant cet holocauste au dieu sémitique. Or, quand un roi accomplit un tel rite, on peut aisément imaginer avec quelle rigueur ce rite doit être observé par le peuple.

C. 4 *Rois*, XXI, 6. Manassé, fils d'Ézéchias, fait passer son fils par le feu, en l'honneur de Molok.

D. 4 *Rois* XXIII, 10. On appelait *Tophet* l'endroit de la vallée du Fils de Hinnom où s'accomplissaient les sacrifices d'enfants à Molok. Tophet fut profané par Josias [2].

C. 4 *Rois*, XVII, 17. Les holocaustes d'enfants sont

1. Le roi Mésa est celui dont M. Clermont-Ganneau a retrouvé une stèle, laquelle est exposée au musée du Louvre.

2. La vallée du Fils ou des Fils de Hinnom, car les deux expressions ont également cours, était située au sud de Jérusalem ; le torrent qui la traversait allait se joindre à celui du Cédron, lequel traversait la vallée de Josaphat située à l'est. La vallée du fils de Hinnom se disait en hébreu *Gei ben-Hinnom*, ou simplement vallée de Hinnom, *Gei-Hinnom;* d'où est venue l'expression française *Géhenne*, puis par contraction Gêne. La Géhenne, qui dans les écrivains catholiques a le sens de enfer, était un jardin de plaisance délicieux ; c'est là que les Hébreux immolaient leurs enfants. Lorsque le roi Josias

comptés parmi les accusations portées contre les citoyens du royaume d'Israël.

Les tableaux qu'ont tracés Jérémie et Ézéchiel des mœurs et des pratiques religieuses de tout le peuple israélite jusqu'à la captivité de Babylone donnent la preuve que les holocaustes à Molok furent constants; ce qui est logique et naturel, puisque le culte de Baal n'a pas cessé d'être pratiqué par les Hébreux. Jérémie exerça les fonctions sacerdotales à partir de l'an 626, sous le règne de Josias, jusqu'à l'an 586, après la chute de Jérusalem. Ézéchiel, qui écrivit de l'an 594 à l'an 572, fit partie de la déportation des Israélites emmenés en Chaldée par Nabuchodonosor, après la première prise de Jérusalem en 598. Par conséquent nul témoignage mieux que celui de ces deux prophètes jéhovistes, instruits et cultivés, ne saurait avoir pour l'historien un caractère de certitude et d'authenticité.

2° *Témoignage de Jérémie.* — Jérémie fait parler l'Éternel : « VII, 31. Les enfants de Juda ont bâti les Hauts lieux de Tophet dans la vallée de Ben-Hinnom pour y brûler leurs fils et leurs filles, chose que je ne

essaya sa réforme jéhoviste, il démolit l'autel de Molok et fit de la charmante vallée de Hinnom le dépotoir de Jérusalem (ce qu'est Bondy à la ville de Paris). On comprend maintenant pourquoi à partir de ce moment la Géhenne ou vallée de Hinnom ne fut plus en odeur de sainteté ; comment elle prit avec le temps le sens de lieu infernal, lieu de torture. En France, la terrible Géhenne des premiers chrétiens perdit peu à peu l'énergie de son acception de lieu de torture ; elle devint sous le nom contracté *gêne* synonyme de simple embarras. Curieux exemple de l'évolution que subissent les mots ! Quant à l'expression *Tophet*, on en ignore le véritable sens. Voir Reuss, *les Prophètes*, tome I, 455, note 20.

leur ai point commandée et qui n'est pas entrée dans ma pensée. » XIX. Le Seigneur menace d'un châtiment prochain les rois de Juda et les habitants de Jérusalem parce que : « 5. Ils ont bâti les Hauts lieux de Baal pour brûler leurs enfants à Baal en holocauste. — XXXII, 35. Ils ont bâti à Baal des Hauts lieux qui sont dans la vallée du fils de Hinnom pour faire passer par le feu leurs filles et leurs fils en l'honneur de Molok, etc. »

3° *Témoignage d'Ézéchiel.* — XVI. Récit allégorique des commencements du peuple d'Israël; bienfaits continus qu'il a reçus de l'Éternel; son ingratitude : il adore les dieux étrangers. — « 20. Vos fils et vos filles, dit le Seigneur, à qui vous aviez donné la vie et qui *étaient à moi*, vous les avez sacrifiés aux idoles étrangères pour être dévorés; vous les avez sacrifiés aux idoles en les faisant passer par le feu en leur honneur. — XXIII, 37. Oholah et Oholiba [1] ont commis adultère, et il y a du sang en leurs mains; elles ont commis adultère avec leurs dieux infâmes, et même elles ont fait passer par le feu les enfants qu'elles avaient enfantés pour moi. — 38. Elles m'ont fait plus encore; elles ont souillé mon saint lieu *dans ce même jour-là*, et elles ont profané mes sabbats. — 39. Et tandis qu'elles sacrifiaient leurs enfants à leurs idoles,

1. *Oholah* est la personnification de Samarie, royaume d'Ephraïm ; *Oholiba*, celle de Jérusalem, royaume de Juda. Oholibah signifie *ma tente en elle :* Jéhova avait élu domicile à Jérusalem; Oholah signifie *sa tente à elle :* le royaume d'Ephraïm s'était séparé, sous Roboam, du sanctuaire national pour s'en faire un à part. Voir Reuss, *Prophètes*, tome II, 74, note 2.

elles entraient en même temps *dans mon sanctuaire* pour le profaner. »

« REUSS, *Prophètes*, tome II, 77, note 17. Allusion au culte de Molok et aux sacrifices d'enfants. On voit que ce culte *marchait de front avec celui de Jéhova* et ne l'excluait nullement : on allait d'une fête à l'autre. »

Le passage d'Ézéchiel est pour l'historien d'une importance capitale. Il confirme d'une manière irréfragable que Jéhova ne fut jamais regardé par le peuple israélite comme le dieu unique, et cela, depuis les origines jusqu'à la captivité de Babylone. Le peuple d'Israël l'avait choisi entre les Elohim sémitiques pour l'élever à la dignité de protecteur d'Israël, comme les peuples européens choisissent un saint ou une madone pour veiller particulièrement aux intérêts d'une ville ou d'un pays. De même que cette adoption d'un saint ou d'une sainte comme Melkarth d'une ville ou d'une contrée européenne n'exclut pas la vénération due aux autres saints et aux autres saintes, de même l'option qu'Israël avait faite de l'un des Elohim sémitiques, nommé Jéhova, n'excluait pas le culte des autres Elohim. Ainsi que le dit excellemment l'illustre M. Reuss, on passait de l'autel de Baal à l'autel de Jéhova, on allait d'un holocauste d'enfants brûlés en l'honneur de Molok à une cérémonie pieuse célébrée dans le sanctuaire de Jéhova, en l'honneur de Jéhova. Il est impossible de trouver un témoignage plus accablant contre le prétendu monothéisme inné chez les Hébreux et pratiqué par eux dès l'origine.

4° *Témoignage des Psaumes*. — Enfin le Psaume CVI

des Hébreux, écrit *après le retour de la captivité de Babylone,* à une époque de calme et de prospérité, dans le résumé qu'il fait de l'histoire israélite, a partir de la sortie d'Égypte, confirme le paganisme des Hébreux durant les trois ou quatre siècles de la période des Juges; il cite expressément les sacrifices d'enfants brûlés en l'honneur de Molok. Rien de plus naturel, en effet, que vivant au milieu des Sémites cananéens et ayant, comme on l'a vu, adopté leur religion, ils en aient observé les pratiques, et parmi ces pratiques l'une des plus pieuses, celle de l'immolation des enfants en l'honneur de Baal-Molok.

Psaume CVI des Hébreux, 35. Ils se mêlèrent aux nations païennes et apprirent à faire comme eux. — 36. Ils servirent et adorèrent les idoles... — 37. Ils immolèrent aux Seigneurs-Dieux leurs fils et leurs filles. — 38. Ils versèrent leur sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils immolèrent aux idoles de Canaan.

§ II° **Holocaustes d'enfants en l'honneur de Jéhova.** — Il y a mieux encore : c'est que les holocaustes d'enfants ont fait, dès l'origine, partie intégrante du culte *rendu à Jéhova.* On en a deux exemples célèbres, celui d'Abraham et celui de Jephté.

A. *Genèse,* XXII, 2. Dieu dit à Abraham : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et va-t'en au pays de Moria pour l'offrir en holocauste *sur une des montagnes* que je te dirai. » Ainsi, holocauste du premier né sur un Haut lieu, voilà ce

qu'exige Jéhova, comme l'exigeait son confrère Baal-Molok.

B. « *Juges*, XI, 30. Jephté fit un vœu à l'Éternel et dit: Si tu livres les Ammonites en mes mains, — 31. dans ce cas, celui qui sortira des portes de ma maison et viendra à ma rencontre quand je retournerai en paix, victorieux des Ammonites, sera à l'Éternel : je l'offrirai en holocauste. »

Il est clair que le cas de Jephté est différent de celui d'Abraham. Abraham est résolu à sacrifier son fils pour donner une preuve de sa piété envers Dieu tandis que Jephté voue un holocauste en échange d'un service qu'il demande à l'Éternel; tout autre que sa fille aurait pu être la victime offerte : c'était au hasard de la rencontre. Mais il n'en est pas moins vrai que, soit par simple acte de piété envers la divinité, soit en reconnaissance d'un service rendu, l'holocauste humain était en usage chez les Hébreux.

Ézéchiel, dans le chapitre XX, nous a laissé un document d'une valeur précieuse. Il fait l'historique du paganisme des Hébreux à partir du long séjour en Égypte jusqu'à la chute de la royauté [1]. Selon le procédé habituel des prophètes, il met le récit dans la bouche de l'Éternel :

1° *Paganisme en Égypte*. — Les Hébreux adorent les idoles; l'Éternel est indigné contre eux; mais comme il les aime, il les fait sortir d'Égypte (versets 7-10).

1. Le petit résumé qui suit est introduit ici pour amener ce qui concerne les holocaustes. Plus loin, les citations textuelles d'Ézéchiel seront données à la suite des citations de Jérémie.

2° *Paganisme dans le désert.* — Les Hébreux, malgré les préceptes et les ordonnances de l'Éternel, continuent d'adorer les idoles; l'Éternel fait mourir la plupart d'entre eux avant qu'ils n'entrent dans la Terre promise (versets 13-17).

Aux fils, l'Éternel renouvelle ses préceptes; mais les fils, comme les pères, restent attachés aux idoles. Alors l'Éternel se venge d'eux en leur donnant des préceptes immoraux ! Bien entendu, les Hébreux mettent en pratique ces préceptes immoraux, ce qui est pour eux une source de malheurs (versets 21-24) [1].

3° *Paganisme dans la terre de Canaan.* — Une fois entrés dans la terre de Canaan, les Hébreux s'abandonnent à toutes les pratiques païennes des peuples sémitiques : Hauts lieux, bocages, prostitutions, holocaustes d'enfants, etc. (28-31).

4° *Paganisme sous les rois.* — Par la bouche de l'Éternel, Ézéchiel constate que les Hébreux, sans discontinuité jusqu'au temps présent, se sont souillés du même paganisme. « 31. Vous vous êtes souillés jusqu'aujourd'hui avec toutes vos idoles, en offrant vos dons et en faisant passer vos enfants par le feu. » Comme le fait remarquer M. Reuss (*Prophètes*, tome II, 64, note 14), la solidarité de la génération contemporaine d'Ézéchiel avec celles qui l'ont précédée est établie par l'Éternel.

Cette revue historique du paganisme continu des Hébreux dès les temps les plus reculés jusqu'à la cap-

1. On verra ci-dessous en quoi consistaient ces préceptes immoraux.

tivité de Babylone contient un passage très important. Au verset 25, l'Éternel, pour châtier les Hébreux de la seconde génération qui sont dans le désert, leur donne des préceptes immoraux, des lois mauvaises qui doivent attirer sur eux une foule de maux et la mort. Reuss, *Prophètes*, tome II, page 63, note 12 : « Quelles sont les lois mauvaises auxquelles Ézéchiel fait allusion? Il le dit en toutes lettres : Jéhova leur demanda leurs premiers nés; et cette fois s'empressant d'obéir, ils devinrent eux-mêmes les instruments de leur punition, laquelle était le but de Dieu. *Ils firent passer leurs enfants par le feu comme victimes immolées à Jéhova* et non à Molok. Ézéchiel parle donc de sacrifices humains du temps de Moïse comme d'un fait positif et historique. « 26. Et je les laissai se souiller dans leurs offrandes en ce qu'ils ont fait passer par le feu leur primogéniture, afin que je les misse dans la désolation et « qu'on connût que je suis l'Éternel. » (Traduction d'Osterwald.)

Il est donc établi que les sacrifices humains et en particulier les holocaustes d'enfants furent usités chez les Hébreux dès Abraham jusqu'aux derniers temps de la royauté. Cette pratique du culte est fondée sur ce fait que tous les premiers nés appartiennent de droit à l'Éternel.

Exode, XIII, 2. Tous les premiers nés appartiennent à l'Éternel, tant hommes que bêtes. — 12. Répétition du même droit; de même XXII, 29-30; XXIV, 19.

Et la raison de ce droit que l'Éternel s'est arrogé, l'Éternel la donne également sous une forme pitto-

resque : « *Exode*, XIII, 14. Quand votre fils vous interrogera un jour et vous dira : Que signifie cette pratique? vous lui répondrez : L'Éternel nous a tirés par la force de son bras de l'Egypte où nous étions esclaves. — 15. Pharaon étant endurci et ne voulant pas nous laisser partir, l'Éternel tua dans le pays d'Égypte tous les premiers nés, depuis les premiers nés des hommes jusqu'aux premiers nés des bêtes. » Ainsi, voilà qui est net : L'Éternel a délivré ***non gratuitement*** les Hébreux d'Égypte ; pour leur rendre ce service, il a tué les premiers nés des Égyptiens, les Hébreux sont donc débiteurs à l'Éternel de tous les premiers nés, tant des hommes que des bêtes. Ce droit de l'Éternel, cette dette des Hébreux et la raison du droit de l'Éternel sont condensés dans ce verset des *Nombres*, VIII, 17 : « Tout premier né entre les Israélites est à moi, tant des hommes que des bêtes ; je me les suis consacrés au jour que je frappai tous les premiers nés au pays d'Égypte. »

§ III. **Théorie du rachat.** — Comme on l'a dit précédemment, c'est une loi naturelle que l'homme tende incessamment à restreindre la perte que lui cause un sacrifice pénible ; puis, à le transformer graduellement tout entier en substitution ou rachat. D'ordinaire, les prêtres s'y prêtent volontiers parce que le rachat est pour eux une source intarissable de bénéfices. Aussi le rachat est-il inscrit dans le code mosaïque.

A. *Exode*, XIII, 13... Vous rachèterez tous les pre-

miers nés qui seront vos enfants. Même prescription, au verset 15.

B. *Nombres*, III, 48-51. Somme fixée pour le rachat des premiers nés et versée au grand-prêtre. — XVIII, 15-16. Rachat des premiers nés pour une somme d'argent qui est versée aux prêtres ou lévites. — VIII, 16. Les lévites, parce qu'ils furent consacrés au Seigneur, sont considérés comme la substitution ou rachat des premiers nés d'Israël. — XVIII, 17-19. Les premiers nés des animaux de boucherie, vache, brebis, chèvre, ne peuvent être rachetés : la graisse sera donnée au Seigneur; la chair appartiendra aux lévites.

Dans le *Deutéronome*, qui est antérieur aux *Nombres*, ce ne sont pas les lévites, c'est le propriétaire et sa famille qui mangent le premier né des animaux de boucherie en présence de l'Éternel, dans le lieu que l'Éternel aura choisi (*Deuter.*, XV, 20; XII, 7, 15).

Le dernier chapitre du *Lévitique* (XXVII) est consacré au rachat des vœux. Le tarif est minutieusement fixé pour chaque cas, soit que l'objet voué fût un être humain, esclave ou membre de la famille, soit qu'il fût un animal ou une chose [1]. Mais le vœu appelé *anathème* (offrande au Seigneur) n'était pas rachetable : l'homme ou l'animal voué par anathème devait être mis à mort, brûlé; les choses vouées par anathème devaient être détruites par le feu (XXVII, 28-29).

1. En fait d'animaux de boucherie, on ne pouvait vouer le premier né parce que, de droit, il appartenait déjà à l'Éternel; c'était donc un animal de naissance postérieure qu'on pouvait vouer.

A. *Josué*, VI, 17-19. Josué voue à l'anathème la ville de Jéricho, à l'exception de la courtisane Rahab; la ville et les habitants sont impitoyablement livrés aux flammes. Deux Israélites qui avaient conservé secrètement quelques objets précieux sont découverts; on les voue eux-mêmes à l'anathème; ils sont lapidés et brûlés, eux, leurs fils, leurs filles et leurs esclaves; leurs bestiaux, leurs tentes, bref, tout ce qu'ils possédaient est détruit par le feu (VII, 15, 55).

B. 1 *Rois*, XV, XVI. Le pays d'Amalek est voué à l'anathème par Samuel; Saül épargne Agag; il est déclaré déchu de la royauté; Samuel, après avoir découpé le roi Agag sur l'autel du Seigneur, sacre roi le pâtre David.

C. *Juges*, XI, 30, 31. Le vœu de Jephté était un de ceux qui ne pouvaient être rachetés, un vœu d'anathème; sa fille fut brûlée.

Résumé. — 1° On voit qu'à l'origine la divinité, chez les Hébreux comme chez les Phéniciens et tous les Sémites cananéens, fut regardée comme propriétaire des premiers nés. Les Hébreux brûlèrent donc leurs premiers nés en l'honneur de l'Éternel, comme les Phéniciens brûlaient les leurs à Baal-Molok; très probablement au temps d'Abraham (*Genèse*, XXII, holocauste d'Isaac), et sûrement au temps de Moïse (*Ézéchiel*, XX, 25-26).

2° Pendant toute la période des Juges et celle des Rois jusqu'à la captivité de Babylone, c'est-à dire durant huit siècles, les Hébreux ont brûlé leurs enfants en l'honneur de Molok (*Jérémie*, VII, 31-32; XIX, 5;

XXXII, 35 | *Ézéchiel*, XVI, 20; XXIII, 37-39 | Psaume CVI des Hébreux, 35-38).

3° La substitution ou le rachat, phase évolutive si naturelle chez les parents, sont acceptés facilement par les prêtres qui y trouvent une source inépuisable de gains ; ils sont réglementés par le clergé avec le soin minutieux et la prévoyance qui caractérisent tous les tarifs établis par les prêtres pour les prêtres (*Exode*, XIII, 12-15 | *Nombres*, III, 40-51 | *Lévitique*, XXVII entier).

4° La substitution ou le rachat, tous deux aisément admis, durant les époques de calme et de prospérité, sont supprimés lorsque les circonstances deviennent critiques; la superstition fanatique l'emporte sur les sentiments de paternité ou de pitié humaine; les sacrifices humains reprennent leur cours obligatoire. On les regarde comme les moyens les plus efficaces de se rendre propice la divinité en présence d'un danger menaçant ou pour la remercier de l'avoir écarté (*Josué*, VI, VII | *Juges*, XI, 30-31 | 1 *Rois*, XV) [1].

1. Voir à l'appendice n° I, *les sacrifices humains et le rachat dans l'Église catholique.*

CHAPITRE XIII

SACRIFICES D'ANIMAUX

Les sacrifices d'animaux furent usités dans tous les cultes antiques, chez les Sémites aussi bien que chez les Grecs et les Romains. « Alfred Maury, *Histoire des Religions de la Grèce*, tome II, page 83. Le grossier anthropomorphisme qui régnait dans les premiers âges faisait croire que les dieux étaient surtout sensibles aux offrandes qui flattent les sens, le goût, l'odorat. De là l'idée de présenter aux dieux non seulement des animaux, des bestiaux, qui constituaient dans le principe à peu près la seule richesse, mais encore de les tuer, de cuire leur chair, d'en préparer un repas auquel on conviait les dieux; d'agir, en un mot, comme on le faisait pour recevoir un hôte ou un ami [1]. On s'imaginait que les dieux venaient prendre part à ce festin que représentait le sacrifice. De là aussi les libations, dans lesquelles on

1. Dans la *Bible*, dit en note M. Maury, les sacrifices sont appelés *Léem Elohim*, le pain ou la nourriture de Dieu. La ville de Bethléem « maison du pain » doit vraisemblablement ce nom à ce qu'elle fut le lieu où se faisaient les sacrifices aux dieux.

répandait un breuvage destiné à apaiser la soif des divinités. De là encore l'usage de brûler des matières odoriférantes dont le parfum était supposé produire chez elle une douce ivresse[1].

« Page 84. Dans le principe, on brûlait la totalité de la victime, c'est ce qu'on appelait l'*holocauste*. La victime étant donnée en entier, la flamme devait en consumer complètement la chair, afin que la divinité pût en respirer la fumée et s'en nourrir d'une manière en quelque sorte invisible. L'holocauste avait un caractère plus religieux qu'aucun autre acte du culte parce que la totalité de la victime étant brûlée, elle se trouvait ainsi offerte en entier à la divinité. »

L'usage des holocaustes se restreignit avec le temps et fut réservé pour les cas spéciaux ou solennels. On n'offrit plus à la divinité que certaines parties déterminées, mais surtout les parties grasses et les cuisses de la victime.

Le *Lévitique* contient, par le menu, les rites que devaient observer les Hébreux dans les sacrifices. On y trouve les holocaustes et les sacrifices d'animaux, bœufs, veaux, béliers, brebis, boucs, chèvres, et aussi d'oiseaux, tourterelles, pigeonneaux (I, III, IV, V, etc.); le prêtre asperge l'autel du sang de la victime; dans les fêtes solennelles, l'offrande de gâteaux, de farine est accompagné de libations de vin (XXIII, 13, 18, etc.). Tout y est donc conforme à la théorie qui vient d'être exposée : c'est l'anthropomorphisme dans sa candide simplicité.

1. Usage conservé dans l'Église romaine.

La manière dont les choses se passaient au point de vue culinaire n'était pas moins naïve, on en trouve un curieux exemple au 1 *Rois*, II : « Traduction de M. Reuss. 12. Or les fils d'Héli étaient des vauriens qui n'avaient aucun égard pour l'Éternel. — 13. Voici quelle était la coutume de ces prêtres à l'égard du peuple : toutes les fois que quelqu'un venait offrir un sacrifice, le garçon du prêtre, pendant qu'on faisait bouillir la viande, venait avec sa fourchette à trois dents — 14, et l'enfonçait dans le chaudron, ou dans la marmite, ou dans le pot [1]; tout ce que la fourchette retirait, le prêtre s'en emparait [2]. Voilà comme ils faisaient à tous les Israélites qui venaient là, à Silo. — 15. Même avant qu'on ne fît fumer la graisse [3], le garçon du prêtre venait dire à celui qui faisait l'offrande : Donne-moi de la chair à rôtir pour le prêtre, car il n'acceptera pas de la viande bouillie, mais seulement de la chair crue [4]. — 16. Et si cet homme disait : Qu'on fasse maintenant fumer la graisse, puis prends selon ton désir ! il répondait : Non, tu donneras tout de suite ; sinon, je le prends de force. — 17. Et le péché de ces deux jeunes gens fut très grand aux yeux de l'Éternel. »

A ce dégoût pour le bouilli, les deux fils d'Héli joi-

1. Les vases étaient différents selon la grandeur de la victime offerte.

2. Or, d'après la loi, sa part était déterminée.

3. Les parties grasses étaient brûlées sur l'autel et produisaient une épaisse fumée.

4. Encore grasse et succulente, propre à faire un excellent rôti.

gnaient des vices bien autrement graves : « 1 *Rois*, II, 22. Ils couchaient avec les femmes qui faisaient le service à la porte du tabernacle de témoignage. » En expiation de leurs fautes, ils succombèrent dans une bataille contre les Philistins [1].

1. Au temps du pape Jean XXII, la chose n'eût pas ainsi tourné au tragique. En effet, un prêtre qui avait forniqué avec une femme *dans l'intérieur d'une église* était absous moyennant 24 sous. Les deux fils d'Héli, qui se bornaient à commettre le délit à la porte, en eussent été quittes pour moitié moins, c'est-à-dire pour 12 sous. Voir l'appendice nº 1, *les sacrifices humains et le rachat dans l'Église catholique*.

CHAPITRE XIV

FÊTES SOLENNELLES

Le cours annuel du soleil et les saisons qu'il détermine ont donné naissance, chez tous les peuples antiques, à des fêtes solaires et agricoles.

Les peuples de l'Asie Mineure divisaient l'année en trois saisons : l'hiver, le printemps et l'été[1]. Le soleil, dans ces trois phases, était honoré sous le nom d'Atys par les Phrygiens, et d'Adonis ou Tammouz par les Phéniciens.

En Grèce, les fêtes de Dionysos (Bacchus) ou *Dionysies* célébraient les phases de la vigne depuis le bourgeon jusqu'au vin sortant du pressoir. Les Démétries ou fêtes de Démêter (*Cérès*) célébraient le blé, depuis sa germination jusqu'à la moisson.

Comme en Grèce, les trois grandes fêtes des Hébreux eurent jusqu'au règne de Josias, moins de trente-cinq ans avant la captivité de Babylone, un caractère identique à celui des Dionysies et des Démétries : elles furent agricoles.

1. A. Maury, *Histoire des Religions*, tome III, 195.

1° La *Pâque*, fête du printemps, durait deux jours : on célébrait le retour de la chaleur solaire qui fait pousser et mûrir le blé.

2° La *fête des semaines* ou Pentecôte, sept semaines après Pâques, durait un jour : la moisson est faite, on en offre les prémices au dieu national.

3° La *fête des Tentes* (Souccôth), au commencement d'octobre, durait huit jours ; les vendanges sont achevées et toutes les récoltes rentrées.

Ces trois fêtes solennelles furent rattachées postérieurement au souvenir des événements d'Égypte ; de fêtes agricoles, elles devinrent fêtes théocratiques.

A partir du roi Josias, vers l'an 623 avant notre ère :

1° La *fête de Pâque* devint la consécration de la mort des premiers nés égyptiens et de la sortie d'Égypte ;

A partir d'Esdras et de Néhémie, vers l'an 442 avant notre ère :

2° La *fête des Semaines* ou Pentecôte devint l'anniversaire de la proclamation du Sinaï et du premier serment d'alliance ;

3° La *fête des Tentes* fut le mémorial des tentes que les Hébreux délivrés de l'esclavage égyptien avaient élevées dans le désert.

« 4 *Rois*, XXIII, 21. Le roi Josias donna ensuite cet ordre à tout le peuple : Célébrez la Pâque en l'honneur du Seigneur, votre dieu, de la manière qui est prescrite dans le livre de l'*Alliance*. — 22. Or depuis le temps des Juges qui gouvernèrent le peuple d'Israël

et de Juda (c'est-à-dire pendant plus de mille ans!) il n'y avait point eu de pâque pareille [1] (c'est-à-dire célébrée avec ce symbolisme nouveau).

« *Néhémie*, VIII, 17. Et toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de captivité se fit des huttes de branchages sous lesquels ils habitèrent. Les enfants d'Israël n'avaient point célébré ainsi cette fête (la fête des Tentes) depuis le temps de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour-là, où il y eut une très grande réjouissance. »

« L'Église juive, dit l'abbé Bergier, observait la fête de la Pentecôte en mémoire de ce que, cinquante jours après la sortie d'Égypte, Dieu donna aux Israélites sa loi sur le mont Sinaï par le ministère de Moïse. Les Juifs la célèbrent encore aujourd'hui par le même motif, ils la nomment la fête des Semaines, parce qu'elle termine la septième semaine après Pâque, et la fête des Prémices, parce que l'on y offrait les prémices de la moisson du froment [2]. »

Le savant M. Michel Nicolas fait observer que l'origine agricole des trois fêtes solennelles est prouvée :

1° *Par leur place dans le courant de l'année.* Pâque est après l'équinoxe du printemps : les blés poussent; la Pentecôte, cinquante jours plus tard : les blés ont

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 570, note 4. La célébration de cette fête, en tout cas très ancienne, prit ici, pour la première fois, le caractère théocratique, et revêtit les formes que nous connaissons par le *Pentateuque*. En effet, il n'est nulle part question de la Pâque dans l'histoire avant Ézéchiel, XLV, 21 ; les livres de la *Loi* excepté. Jusque-là ç'aura été une fête du Printemps.

2. *Exode*, XXIII, 16 ; XXXIV, 22 | *Lévitique*, XXIII, 16.

mûri et sont coupés ; la fête des Tentes, après l'équinoxe d'automne : les vendanges sont faites.

2° *Par le genre d'oblations qu'on offrait au Seigneur :* épis de blé, gâteaux de farine nouvelle, prémices des troupeaux et des fruits de la terre.

3° *Par l'absence de fête en hiver.* Il n'y avait pas de fête solennelle en hiver, parce que l'hiver est une morte saison au point de vue agricole. Si les trois fêtes eussent été instituées d'après un point de vue théocratique, rien n'eût été plus facile que d'établir des fêtes en hiver [1].

Il résulte de cet examen critique que les trois fêtes solennelles des Hébreux eurent dès l'origine jusqu'aux environs de la captivité de Babylone un caractère purement agricole, tel que l'avaient les Dionysies et les Démétries en Grèce, tel qu'il a régné chez la plupart des anciens peuples.

1. Michel Nicolas, *Études critiques sur la Bible*, tome I, p. 196.

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU CULTE DES DIEUX SÉMITIQUES DANS LES DEUX ROYAUMES D'ISRAËL ET DE JUDA.

I° — ROYAUME D'ISRAËL

Résumé d'après 4 Rois, XVII. — « *Traduction de M. Reuss*. 8. Les enfants d'Israël révérèrent des dieux étrangers et pratiquèrent les coutumes des nations que le Seigneur avait chassées devant eux ainsi que les coutumes qu'avaient établies les rois d'Israël contre l'Éternel, leur dieu (culte de Jéhova sous la forme symbolique du Taureau). — 9. Les enfants d'Israël avaient fait des choses qui n'étaient pas bien, en se construisant des hauts lieux de culte dans toutes les résidences, depuis la tour isolée des gardiens jusque dans les grandes villes. — 10. Ils avaient placé des colonnes et des Astartés sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres touffus. — 11. Ils avaient brûlé de l'encens dans tous ces lieux de culte, à l'instar des peuples que l'Éternel avait autrefois chassés devant eux. — 16. Ils avaient négligé tous les commande-

ments de l'Éternel, leur dieu, et s'étaient fait deux taureaux en or fondu et une Astarté, et avaient adoré toute l'armée du ciel (c'est-à-dire les sept planètes, etc. [1]), et s'étaient prosternés devant Baal. — 17. Ils avaient fait passer par le feu leurs fils et leurs filles, et s'étaient adonnés à la divination et à la sorcellerie. »

II° — ROYAUME DE JUDA

I° Résumé d'après 4 Rois, XVII et XXIII. — Après avoir reproché aux enfants du royaume d'Israël d'avoir suivi la religion des Sémites cananéens, l'historien des *Rois* accuse les enfants du royaume de Juda d'être tombés dans les mêmes erreurs : « 19. Les enfants de Juda même ne gardèrent pas les préceptes du Seigneur, leur dieu ; ils imitèrent les coutumes qu'Israël avait pratiquées. »

Dans le récit de la révolution religieuse que tenta Josias, on a une énumération à peu près complète des cérémonies en vigueur dans le royaume de Juda :

1° Le culte de Jéhova au temple de Jérusalem, desservi par le clergé officiel.

1. Les Phéniciens adoraient les sept planètes, seules connues du monde ancien, sous le nom de *Kabirim*, les *Puissants*. Le dieu Eschmoun, huitième cabire, personnage invisible, présidait au mouvement des corps célestes. Les constellations symbolisaient toute une classe de dieux inférieurs, à savoir, les *Tsophésamim, contemplateurs des cieux ;* elles étaient considérées comme ayant une influence sur le monde des hommes et des animaux.

2° Le culte de Jéhova sur les hauts lieux, desservi par un clergé inférieur (4 *Rois*, XXIII, 5, 8, 9).

3° Le culte de Baal et d'Astarté, avec les colonnes symboliques, les cônes en bois, les bocages, avec leurs desservants, hommes ou femmes, qui se vouaient à la prostitution sacrée, *kédeschim* et *kédeschôth* (4 *Rois*, XXIII, 4, 5, 6, 7, 12, 14).

Baal était adoré sous ses diverses personnifications, Baal-Molok, Baal-Kémosch, etc. En son honneur, on brûlait les premiers nés dans la vallée de Hinnom, à l'endroit nommé Tophet (versets 10, 13).

4° Enfin le culte des dieux sémitiques inférieurs, sous le nom de *l'armée du ciel*, c'est-à-dire le soleil en tant que corps céleste (car, conçu comme cause créatrice, le soleil était Baal), la lune, les planètes.

Au soleil étaient consacrés des chevaux élevés dans les écuries royales; ils traînaient les chariots saints dans les fêtes du soleil (versets 4, 5, 11).

Il résulte de cette énumération que la religion pratiquée par les enfants du royaume de Juda était identique à celle des autres Sémites cananéens.

II° Résumé d'après Jérémie. — Jérémie a écrit de l'an 628 à l'an 586, c'est-à-dire du règne de Josias jusqu'aux deux années qui suivirent la chute de Jérusalem. « *Jérémie*, VII, 9. Vous offrez de l'encens à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers dont vous ne savez rien[1]. — 17. Ne voyez-vous pas ce

1. Reuss, *Prophètes*, tome I, 452, note 4. C'est-à-dire, des dieux qui ne vous ont pas donné des preuves de leur puissance ni même de leur existence.

qu'ils font dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem? — 18. Les enfants amassent le bois, les pères allument le feu, et les femmes pétrissent la pâte pour faire des gâteaux à la reine du ciel (Astarté ou Aschéra), pour répandre des libations aux dieux étrangers, afin de me causer du chagrin. — 30. Les enfants de Juda ont fait ce que je déteste, dit l'Éternel; ils ont placé leurs idoles dans la maison à laquelle est attaché mon nom, pour la profaner. — 31. Ils ont bâti les hauts lieux de Tophet dans la vallée de Ben-Hinnom pour y brûler leurs fils et leurs filles... »

XIX, 56; XXII, 35. Même affirmation du culte que les enfants de Juda rendaient à Baal-Molok; holocauste des premiers nés.

Ainsi, pendant tout le temps de la monarchie, le culte des dieux sémitiques a fleuri dans Juda.

Lorsque Jérusalem fut prise et détruite par Nabuchodonosor, un grand nombre d'Hébreux se sauvèrent en Égypte, et Jérémie avec eux. Établis en Égypte, les réfugiés hébreux continuèrent à honorer Baal et Astarté. Jérémie les adjure (XLIV) de ne plus offenser l'Éternel, le dieu d'Israël; il leur rappelle les désastres de la patrie et leur fait craindre un châtiment aussi terrible. La réponse que les réfugiés hébreux font à Jérémie est d'un haut intérêt pour l'histoire; elle peut se résumer ainsi : « Avant le roi Josias, nous adorions Baal et Astarté, et nous étions heureux; les malheurs de Juda, nos propres malheurs datent du jour où Josias proscrivit le culte de nos dieux sémitiques. Par conséquent nous continuerons à vénérer Baal et

Astarté. » Cette réponse topique montre combien la réforme opérée violemment par Josias heurtait de front le vrai culte du peuple, celui qu'il pratiquait depuis tant de siècles. Cette réforme était donc une nouveauté; elle devait s'écrouler le jour où disparaîtrait la main qui l'imposait.

Voici les versets de Jérémie : « XLIV, 15. Tous ces hommes qui savaient que leurs femmes brûlaient de l'encens aux dieux étrangers; toutes les femmes qui étaient là en grand nombre, et tout le peuple qui demeurait en Égypte, répondirent à Jérémie en ces termes : — 16. Nous ne recevrons point de ta bouche les paroles que tu nous dis au nom du Seigneur. — 17. Mais nous exécuterons les vœux que notre bouche a prononcés, en offrant de l'encens à la reine du ciel (Astarté) et en lui faisant des libations, comme nous avons fait, *nous et nos pères, nos rois et nos princes*, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem; car alors nous avions du pain à satiété, et nous étions heureux, et nous ne connaissions pas le malheur. — 18. Mais depuis que nous avons cessé d'encenser la reine du ciel et de lui offrir des libations, nous manquons de tout, et nous périssons par l'épée et par la famine. »

III° Résumé d'après Ézéchiel. — Ézéchiel, qui écrivit de 594 à 572 avant Jésus-Christ, fut du nombre des Hébreux qui furent emmenés en captivité avec le roi Joakhin II ou Jéchonias par Nabuchodonosor. Les 24 premiers chapitres du livre d'Ézéchiel paraissent avoir été écrits avant la destruction de Jérusalem en 588.

« *Ézéchiel*, II, 3. Il dit : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël, ces païens, ces rebelles, qui se sont révoltés contre moi. — V, 11. Oui, par ma vie, parole du Seigneur l'Éternel! parce que vous avez souillé mon sanctuaire avec vos idoles et vos abominations, moi aussi, je vous retrancherai. — VI, 13. Alors vous reconnaîtrez que moi je suis l'Éternel, quand leurs morts jonchent la terre au milieu de leurs idoles, autour de leurs autels, sur toutes les collines élevées, sur les sommets des montagnes, sous tous les arbres verdoyants et sous tous les térébinthes touffus où ils ont offert leurs suaves parfums à leurs idoles. — VIII, 8. Fils de l'homme, percez la muraille; et ayant percé la muraille, il y eut une ouverture semblable à une porte. — 9. Il me dit : Entre, et vois les effroyables abominations que ceux-ci font en ce lieu. — 10. J'entrai et je vis toutes sortes d'images de reptiles et d'animaux, objet d'un culte détestable, et toutes les idoles de la maison d'Israël peintes sur la muraille tout autour de la salle. — 11. Soixante et dix hommes des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures, et Jézonias, fils de Saphan, était au milieu d'eux; chacun d'eux avait un encensoir à la main, et la fumée s'élevait en haut. — 14. Il me mena à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur qui regarde le septentrion, et je vis des femmes qui assises en ce lieu pleuraient Tammouz[1]. »

1. Comme on l'a dit, le *Tammouz* des Sémites est l'*Adonis* des Grecs, le soleil printanier dont la mort est pleurée au solstice d'été.

Le chapitre XVI renferme la célèbre allégorie de la nation israélite sous la forme d'une jeune fille que l'Éternel nourrit, protège, enrichit, dans son enfance, et qu'il épouse lorsqu'elle atteint l'âge de nubilité. Mais l'épouse est infidèle à son époux et se plonge dans les plus infâmes débauches.

1° *Origine des Israélites.* — Chap. XVI, 3, 45. D'après Ézéchiel, les Israélites appartiennent au même groupe sémitique que les peuples cananéens. L'histoire et la philologie modernes ont confirmé cette assertion du prophète.

2° *Culte de Baal et d'Astarté* sur les hauts lieux, dans les petites tentes où étaient placés les symboles des divinités; images phalliques; vêtements brodés pour les idoles (XVI, 16, 18; — comparer à 4 *Rois*, XXIII, 7).

3° *Prostitution sacrée.* — Chap. XVI, 16, 24, 31, 39. Elle avait lieu dans des locaux particuliers (*fornix*) ou dans de petites tentes dressées sur les hauteurs; par hauteurs, il faut entendre non seulement les collines, endroits ordinaires du culte, mais des élévations en certaines places de la ville qui devaient être disposées en chapelles [1].

4° *Holocaustes d'enfants à Baal-Molok.* — XVI, 20, 21. C'était un vol fait à Jéhova parce que tous les premiers nés lui appartenaient.

Enfin Ézéchiel prétend que Sodome (verset 48) et

1. Les petites tentes dressées sur les hauteurs sont l'analogue des *Succothbénoth* « tentes des filles » de Babylone, où les femmes, une fois dans leur vie, se prostituaient en l'honneur de Mylitta.

Samarie (verset 51) furent moins criminelles que Jérusalem. Exagération poétique, sans doute; car, à quelques nuances près, le culte des dieux sémitiques régna également chez tout le peuple hébreu.

5° *Idolâtrie dès la sortie d'Égypte.* — Au chap. XX, 7, Ézéchiel accuse les Israélites d'idolâtrie dès la sortie d'Égypte. — « 7. Et je leur dis : Que chacun de vous éloigne de soi les abominations qu'il a devant les yeux; et ne vous souillez point avec les idoles d'Égypte : moi, Jéhova, je suis votre dieu[1]. »

6° *Simultanéité du culte de Baal et de Jéhova.* — Le chapitre XXIII contient l'allégorie de Samarie et de Jérusalem sous la forme de deux femmes nommées Oholah et Ohololibah. On sait que telle est l'impudeur des expressions qu'il est impossible à un écrivain profane de les transcrire. Aux versets 37, 38, 39, sacrifices d'enfants à Molok; de là on se rendait au temple de Jéhova, ce qui prouve qu'on adorait *à la fois* Baal et Jéhova. « —39. Et tandis qu'elles sacrifiaient leurs enfants à leurs idoles, elles entraient en même temps dans mon sanctuaire pour le profaner : voilà ce qu'elles ont fait dans l'enceinte de ma maison. »

1. Reuss, *Prophètes*, tome II, 61, note 6. « Il est à remarquer qu'Ezéchiel nous représente les Israélites antérieurs à Moïse et contemporains de ce prophète comme adonnés au paganisme. Le *Pentateuque* n'en dit rien; mais la science moderne trouve cette accusation très digne de foi. » Comparer à *Amos*, qui vivait sous Jéroboam II, dans la première moitié du VIIIe siècle avant Jésus-Christ. « Verset 25. Est-ce à moi, maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert, pendant quarante ans? — 26. Au contraire, vous avez porté l'arche de votre Molok-Khioun, vos images et l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits. »

CHAPITRE XVI

LA RELIGION SÉMITIQUE ET LES NOMS PROPRES CHEZ LES HÉBREUX

1° — AVANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA ROYAUTÉ

Le nom de Baal sous la forme de roi « *molok* ou *molek* ou *mélek* » entre dans la composition des noms propres. C'est ainsi que le roi cananéen qui fit alliance avec Abraham s'appelait *Abimélek* « Molok est mon père ».

Le roi de Salem qui accueillit et bénit Abraham s'appelait *Melkisédek* « Molok est juste » (*Genèse*, XIV, 18).

On voit encore Baal sous la forme de *Adon* « maître ou seigneur » présider au nom du roi de Jérusalem *Adonisédek* « Mon Seigneur est juste » (*Josué*, X, 1-3).

Il est tout naturel que Baal-Molok ou Mélek étant adoré dans le pays de Canaan fût le dieu éponyme des Cananéens. Mais si le nom de *Baal-Mélek* est trouvé composant le nom des personnages que les écrivains orthodoxes ont représentés comme jéhovistes purs, la contradiction éclatera entre le prétendu jéhovisme de ces personnages et le baalisme réel

qu'attestera leur propre nom. Comme un nom donné librement et avec réflexion par le père à un fils est l'expression même de ses sentiments religieux, il résulte de là que les noms où Mélek entre en composition décèlent l'adoration de Baal sous un de ses aspects consacrés.

1° Le fils naturel de Gédéon s'appelait *Abimélek* « Mon père, c'est Molok ». Le père de Gédéon se nommait Joas, *Jehoash* « Jéhova l'a donné » (d'après Gésénius); il adorait Baal (*Juges*, VI, 25). Quoi qu'en dise la légende, Gédéon n'a pas été l'irréconciliable ennemi de Baal, car, dans cette hypothèse, il serait incompréhensible qu'il eût nommé son fils Abimélek « Molok est mon père ». Le surnom de *Jéroub-Baal* donné à Gédéon signifie « Combattant pour Baal ». Si ce mot signifiait « Combattant contre Baal » il eût été absurde de le changer en *Jéroub-boseth* « Combattant contre la honte [1] », car c'est toujours le devoir d'un honnête homme de combattre contre la honte; Jéroub-boseth eût été un nom glorieux, et non infâme. On sait, du reste, que le rusé aventurier exploita sans pudeur la crédule superstition de ses compatriotes et s'en fit des revenus (*Juges*, VIII, 27).

2° Le mari de Noémi, le père de Ruth, citoyen de

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 333, note 6. Du temps des Prophètes, on se plaisait à substituer le mot de *Boseth*, *Honte*, à celui de Baal. C'est ainsi que Gédéon surnommé *Jéroub-Baal* (*Juges*, VI, 32) est appelé *Jéroub-Boseth* dans 2 *Samuel*, XI, 21. On reconnait dans ce trait l'esprit caractéristique du fanatisme.

Bethléem de Juda, s'appelait *Élimélek* « Mon Dieu, c'est Molok ». Élimélek est un ancêtre de David, la souche d'où devait naître le Messie.

3° Un citoyen de la tribu de Ruben nommé *Mikah* « Qui est pareil à Jéhova? » donna à son fils le nom de Baal (I *Chronique*, V, 6).

4° Le chef des prêtres, sous le règne de Saül, celui qui fut le père d'Abiathar, prêtre-chef du roi David, celui qui avait le glorieux privilège de consulter Jéhova, s'appelait *Akhimélek* « Mon frère, c'est Molok », c'est-à-dire, Molok est mon soutien, mon auxiliaire (Gésénius).

Les noms précédents ne sont pas des noms isolés, uniques; ce sont, au contraire, des formules-types où le nom d'une divinité se substituait à celui d'une autre selon que le père voulait placer ses enfants sous l'invocation de celle-ci ou de celle-là. C'est ainsi que :

1° Au nom d'Abimélek « Molok est mon père » correspond *Abi-iah* (Abias) « Jéhova est mon père »;

2° Au nom d'Akhimélek « Molok est mon frère » correspond *Akhi-iah* (Akhias) « Jéhova est mon frère ».

3° A Élimélek « Molok est mon Dieu » correspond Eli-iah (Élie) « Jéhova est mon Dieu ».

4° A Melkisédek « Molok est juste » correspond *Jeho-sédek* (Josédek) « Jéhova est juste » et *Sedek-iah* (Sédécias) « Juste est Jéhova ».

5° A Malkishoua « Molok est le salut » correspond *Jehoschoua* (Josué) « Jéhova est le salut ». Jeschoua ou Jésus est le même nom.

IIº — ROIS PIEUX

L'historien des *Rois* et celui des *Chroniques* nous dépeignent certains rois comme des princes orthodoxes, illustrés par leur piété envers Jéhova; il en est d'autres, au contraire, qu'ils accusent d'infidélité à Jéhova et de zèle criminel pour Baal et les dieux sémitiques. Évidemment, si les rois représentés comme modèles de pur jéhovisme et comme ennemis de Baal ont donné à leurs fils des noms *jéhovistes;* si les rois flétris comme adorateurs de Baal et comme ennemis de Jéhova ont appelé leurs enfants de noms *baalistes*, ce double fait apportera un solide appui aux appréciations des deux historiens.

Mais si le phénomène inverse se présentait, il est clair que le point de vue où se seraient placés les deux écrivains pour composer l'histoire hébraïque serait convaincu de fausseté; dans ce cas le jugement porté jusqu'alors sur la nature de la religion des Hébreux devrait être réformé dans un tout autre sens. Interrogeons donc les faits dans les écrits mêmes des historiens de l'*Ancien Testament*.

Iº *Saül* (Désiré, en français). — Le roi Saül a été sacré roi par Samuel sur l'ordre même de Jéhova. Il a régné quarante ans, 1095-1055, toujours fidèle au culte de Jéhova. Si plus tard il a été rejeté, ce n'est point pour avoir rendu hommage aux dieux sémitiques, mais pour avoir épargné le roi Amalécite Agag, que Samuel avait voué à l'interdit (1 *Samuel*,

XV, 23). Saül est donc resté, toute sa vie, un adorateur de Jéhova : c'est un roi orthodoxe.

A. Saül a été père de plusieurs fils [1]. L'aîné Jonathan « Jéhova l'a donné » est célèbre par sa touchante amitié pour David. Le plus jeune qui, soutenu par le général Abner, disputa longtemps la couronne à David, est appelé par 2 *Samuel*, II, 8, Isch-Boseth. Or Isch-Boseth signifie « Homme de la honte ». Il est absolument invraisemblable qu'un père ait pu donner un tel nom à son fils naissant, à un enfant appelé par son rang à régner sur un peuple. Cette absurdité trouve sa solution dans « 1 *Chronique* VIII, 3. Saül eut quatre fils : Jonathan, Malkishouah, Abinadab et Isch-Baal. » Le vrai nom d'Isch-Boseth est donc Isch-Baal « l'Homme de Baal [2] ».

Ainsi voilà un roi pieux qui donne à son premier fils le nom de « Jéhova l'a donné ou Jonathan » et au dernier celui de « Homme de Baal » ou « Isch-Baal ».

B. Le second fils de Saül avait reçu le nom de Malkishouah « Molok est le salut ».

C. Le fils aîné de Saül, Jonathan, eut un fils que l'auteur de 2 *Samuel*, IX, 6, appelle Méphiboseth « de la bouche sort la honte ». Ce Méphiboseth, perclus des deux jambes, fut recueilli par David auquel il garda une profonde reconnaissance. L'invraisemblance du

1. Les listes des fils de Saül ne concordent pas : 1 *Samuel*, XIV, 48, en donne trois : Jonathan, Jessui, Malkishouah ; XXI, 2, trois : Jonathan, Abinadab, Malkishouah ; 2 *Samuel*, II, 8, cite Ischboseth ; 1 *Chroniques*, VIII, en donne quatre : Jonathan, Malkishouah, Abinadab, Isch-Baal.

2. M. Maspéro a rétabli le vrai nom dans son *Histoire ancienne*, p. 313 et suivantes.

nom infamant que Jonathan aurait donné à son fils est identique à celle du nom de Isch-Boseth; elle se résout de la même manière. En effet, 1 *Chronique*, VIII, 34. Nous donne le vrai nom de Méphiboseth; ce nom est Mérib-Baal « Baal le protège ». Ainsi voilà le pieux Jonathan « Don de Jéhova » qui appelle son fils Mérib-Baal « Protégé de Baal ».

D. Mérib-Baal, à son tour, fut père d'un enfant qu'il nomma Mikah, abréviation de *Mi-ka-iahou* « Qui est pareil à Jéhova? » C'est l'inverse des cas précédents.

E. Saül, de la tribu de Benjamin, était fils de Cis; le grand-père de Cis s'appelait Jehiel ou *Jehouel* [1] « Jéhova est le Dieu fort ». Or ce Jehouel « Jéhova est le Dieu fort » eut plusieurs fils dont l'un s'appelait Baal et un autre Nadab, abréviation pour *Jehonabab* « Don de Jéhovah » [2].

II. David (Aimé, en français). De tous les rois Hébreux, il n'en est pas un qui soit comparable à David pour l'ardeur de la piété et la pureté de sa religion : il est le type du jéhovisme, d'après l'historien. La langue humaine a épuisé ce qu'elle avait de plus vif et de plus puissant pour célébrer la foi de ce monarque; c'est à lui qu'on a fait honneur des hymnes où l'amour pour Jéhova éclate en traits de flamme. Sa gloire a éclipsé celle de ses devanciers si bien que le peuple hébreu est devenu le peuple de David. Bien plus, le Messie promis à la nation courbée

1. Voir I *Chronique*, XV, 18; XVI, 5, dans la Bible de M. Reuss.
2. *Chronique*, VIII, 30 ; IX, 35, 36.

sous le joug étranger, le restaurateur si attendu de la puissance d'Israël, devait descendre de lui.

S'il est un père qui a dû donner à ses enfants des noms orthodoxes, ce père-là, sans contredit, c'est David. Parmi les nombreux fils qu'il eut des femmes de son harem, on lit les noms suivants [1] : Nathan, abréviation pour Jonathan « Jéhova l'a donné » ; Saphatiah « Jéhova juge » ; puis Daniel « Le Dieu fort est mon juge » ; Éliphélet « Mon Dieu est la délivrance » ; Élishouah « Mon Dieu est le salut » ; Élyada « Dieu le connaît ». Dans tous ces noms, c'est Jéhova, le dieu national des Hébreux, ou c'est *El*, le Dieu suprême des Sémites, que David a choisis pour présider au nom de ses enfants; rien de plus logique et de plus naturel. Mais voilà que dans 1 *Chronique*, XIV, 7, au lieu de Élyada « El le connaît », on lit Baalyada « Baal le connaît » ; on se trouve en présence d'un fait analogue à celui qui a fait changer en *boseth* les Baal qui entraient dans la composition de Jéroub-Baal, surnom de Gédéon, de Isch-Baal, nom du fils de Saül, de Mérib-Baal, nom du fils de Jonathan. Seulement, au lieu de *boseth* qui rend le nom absurde, on a très sensément remplacé Baal, le dieu national des Phéniciens, par El, la divinité suprême des Sémites [2].

1. 2 *Samuel*, III, 2-5 ; V, 13-14. | 1 *Chronique*, III, 1-8 ; XIV, 3-7.

2. Un autre fils de David s'appelait Elishama, très probablement « Mon dieu, c'est le soleil ». (F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, 2e édition, p. 542. Le ciel Ouranos, en langue sémitique schâma.) On sait que le culte du soleil a toujours été en vigueur, comme on le voit par « 4 *Rois*, XXIII, 11. Josias ôta aussi

Puisque David a nommé un de ses fils « Baal le connaît », on n'a plus à s'étonner que les grands de sa cour et les officiers de sa maison aient porté des noms de divinités sémitiques. Dans 1 *Chronique*, XXVII, 28, on voit un intendant de David qui s'appelle Baal-hanan « Baal est gracieux, qui accorde des grâces », c'est le même nom que *Annibal* (Hanan-Baal). Ce Baal-hanan était un Judéen de la ville de Gédéra; or la tribu de Juda a été, d'après les écrivains ecclésiastiques, la tribu jéhoviste par excellence.

Bien plus, ainsi qu'on l'a vu précédemment, le chef-prêtre s'appelait *Akhimélek* « Mon frère, c'est Molok »; or, c'est Akhimélek qui interrogeait Jéhova.

Enfin un autre capitaine de David réunissait dans son nom le nom des deux divinités adorées principalement par le peuple : il s'appelait Baaliah « Baal-Jéhova » (1 *Chroniq.*, XII, 5).

En résumé, les princes qui sont vantés comme les plus pieux et les plus orthodoxes ont, dans les noms qu'ils ont donnés à leurs fils, placé les uns sous le patronage de Baal, les autres sous celui de Jéhova. Il résulte de ce fait :

1° Que les rois même les plus zélés à l'égard de Jéhova ont partagé la religion commune à tous les Sémites cananéens;

2° Que Jéhova, dieu national des Hébreux, a eu la préférence des rois hébreux, de même que Baal, dieu

les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil; il brûla dans le feu les chariots du soleil. » Gésénius, p. 101, donne pour étymologie « Dieu l'exauce ».

national des Phéniciens, avait la préférence de ce dernier peuple. Mais cette préférence pour l'un des dieux sémitiques ne les a pas rendus incrédules ni hostiles à l'égard des autres divinités : ils leur ont accordé les hommages qui leur étaient dus.

III° — ROIS IMPIES

I° Roboam. — Roboam, fils de Salomon et d'une Ammonite, s'abandonna au culte des dieux sémitiques avec une ardeur inouïe. Baal et Aschéra furent adorés sur toutes les collines, dans tous les bocages ; les colonnes phalliques s'élevaient sur les hauts lieux ; enfin la plus odieuse pratique du sémitisme, la prostitution sacrée, s'établit dans le royaume (3 *Rois*, XIV, 21-24). S'il est un prince que l'on s'attend à voir nommer son fils Hanan-Baal ou Abi-Baal « Mon père, c'est Baal », ce prince est Roboam. Il n'en est rien cependant ; Roboam appela son fils et successeur *Abi-Iahou* « Mon père, c'est Jéhova ».

II° Abiah. — Abiah fut aussi impie que son père Roboam, au témoignage de l'historien clérical ; quel nom donna-t-il à son fils ? *Asah* pour *Asa-Iahou* « Jéhova guérit ».

III° Joram. — Fils du pieux roi Josaphat, Joram avait épousé Athalie, la fille d'Akhab et de Jézabel. Il partagea le culte de sa femme et adora les dieux sémitiques. S'il ne fut pas châtié par Jéhova, ce fut en considération du saint roi David, son ancêtre (4 *Rois*, VIII, 18, 19). Puisque le saint roi David avait

pu nommer l'un de ses enfants Baalyada, il semble logique que Joram, adorateur des dieux sémitiques, ait donné le même nom ou tout autre nom *baaliste* à ses enfants. Or quel nom donnèrent à leur fils l'impie Joram et l'impie Athalie? Okhozias, *Akhaz-Iahou* « Jéhova le soutient ». Une fille de Joram, la sœur d'Okhozias, fut appelée Josabeth, *Iehoschéba* « Jéhova est le serment, ou je jure par Jéhova ».

IV° OKHOZIAS. — Fils d'un père et d'une mère adorateurs des dieux sémitiques, Okhozias imita leur exemple : il sacrifia à Baal et à la déesse Aschéra. Quel est le nom du jeune fils qui, sauvé du massacre par Josabeth, fut replacé sur le trône par le prêtre Joïada? Son nom est Joas, *Iehoasch* « Jéhova l'a donné » (GÉSÉNIUS).

V° AKHAZ. — Akhaz, fils du pieux roi Joatham, est flétri comme l'un des plus abominables païens qui aient occupé le trône de Juda. Tel fut son fanatisme à l'égard de Baal-Molok qu'il brûla son fils aîné en l'honneur du dieu cananéen (4 *Rois*, XVI, 3-4). Qui s'étonnerait de voir ce roi mettre le nom de ses enfants sous les auspices de Baal? Or Akhaz nomma le fils qui lui succéda Ezéchias, *Hiski-Iahou* « Ma force, c'est Jéhova ».

VI° AMON. — « Amon, fils impie de l'impie Manassé (4 *Rois*, XXI, 21), servit les idoles que son père avait servies, et il les adora. — 22. Il abandonna Jéhova, le dieu de ses pères, et il ne marcha pas dans les voies de Jéhova ». Ce prince infidèle à Jéhova appela

son fils Josias, *Ioschi-Iahou* « Jéhova est mon appui ».

VII° Joakhin Ier. — Joakhin Ier, l'un des trois fils de l'orthodoxe Josias, fit comme ses deux frères : il adora les dieux sémitiques. Il s'appelait Elyakin « El rend ferme » ; le roi d'Égypte Néchao l'obligea de prendre le nom de *Jeho-Yakin*, « Jéhova rend ferme ». Le roi Joakhin, qui sacrifiait à Baal, appela son fils du même nom que lui *Jeho-Yakin* on donne encore à ce dernier le nom de Jékoniah « Ma fermeté, c'est Jéhova ».

VIII° Akhab. — Les rois d'Israël ou d'Éphraïm sont accusés par l'historien d'avoir adoré Jéhova sous la forme du taureau, mais ils sont reconnus exempts du crime de Baalisme. Un d'eux fait exception, c'est l'époux de la Sidonienne Jézabel, c'est Akhab, de tous les rois le plus exécré, le plus accablé de malédictions. « 3 *Rois*, XVI, 30. Akhab surpassa en impiété ceux qui l'avaient précédé. — XXI, 25. Il n'eut point de semblable en méchanceté, s'étant vendu pour faire le mal devant Jéhova, comme il le fit à la sollicitation de Jézabel, sa femme. — 26. Il devint même si excessivement abominable qu'il s'abandonna au culte des idoles, imitant tous les crimes des Amorrhéens. » En outre, Jézabel est accusée d'avoir, par haine pour Jéhova, versé le sang des prophètes. Or cet idolâtre Akhab et cette Jézabel, irréconciliable ennemie de Jéhova, comment nommèrent-ils leurs fils et leur fille? Ils appelèrent l'aîné Okhozias, *Akhaz-Iahou* « Jéhova le soutient », le second Joram, *Iehoram* « Jéhova est

élevé » ; et leur fille Athalie, *Athal-Iahou* « Puissant est Jéhova »[1].

En résumé, les rois que les historiens cléricaux ont dépeints comme zélateurs de Baal ; ces rois, qui certainement adorèrent les dieux sémitiques, puisque deux d'entre eux accomplirent le sacrifice le plus cruel du culte cananéen, à savoir, l'holocauste de leur premier né en l'honneur de Molok ; ces rois cependant ont donné à leurs enfants, non pas des noms composés de Baal, mais bien des noms jéhovistes. Il résulte de ce fait :

1° Que les rois même les plus zélés pour les dieux sémitiques n'ont pas, pour cela, rejeté Jéhova ;

2° Que tout en acceptant la religion générale des Sémites, ils n'ont pas cessé de tenir Jéhova pour le dieu national des Hébreux.

La conclusion tirée des rois impies est donc identique à la conclusion tirée des princes orthodoxes.

Le même phénomène s'est produit chez tous les Sémites :

1° En Phénicie, le dieu national prédomine dans les noms : Abibal, Ithobal, Annibal, Asdrubal, etc. ;

2° En Syrie, c'est Hadad, le dieu solaire ; le nom de Ben-Hadad « Fils du Soleil », est le plus répandu chez les rois syriens ;

3° En Assyrie, c'est Assour ; la plupart des souverains comprennent Assour dans la composition de leur nom : Assour-ban-habal, Assour-idin-akhê, Assour-dan-il, etc. ;

1. En arabe *athala*, qui agit avec force.

4° En Chaldée, Nabou « le capitaine général de l'univers », commence les noms de plusieurs princes babyloniens : Nabou-natzir, Nabou-bal-oussour, Nabou-koudour-oussour, etc.

Au-dessus de tous ces dieux nationaux, trône la divinité suprême EL, ou IL, ou ILOU, dont ils ne sont que les manifestations particulières et locales.

Du double examen qui vient d'être fait, on est en droit de conclure que si Jéhova n'a pas cessé d'être le dieu national des Hébreux, il n'a pas davantage été *le seul dieu* adoré par eux. Le sémitisme cananéen, dans son ensemble, a été commun aux Hébreux aussi bien qu'à tous les peuples de la Palestine. Les différences qu'on note dans les pratiques de chaque peuple sont de l'ordre et de la nature de celles qui distinguent entre eux les peuples chrétiens d'Europe.

La démonstration tirée du nom des rois hébreux s'ajoute à la série des faits positifs consignés dans le cours de ce livre ; elle leur donne une confirmation nette et catégorique. Il faut donc reconnaître que le prétendu monothéisme jéhoviste des Hébreux n'a pas existé avant la captivité de Babylone ; c'est une erreur qui doit être rayée de l'histoire.

IV° — NOMS DE VILLES DANS LES DOUZE TRIBUS

A toutes ces preuves s'adjoint une dernière preuve qui achève le cycle des concordances, c'est le nombre considérable de villes, appartenant aux douze tribus,

qui se sont mises sous le patronage des divinités sémitiques, comme les villes des pays chrétiens se sont mises sous la protection des demi-dieux chrétiens, à savoir, Saint-Germain, Saint-Denis, Saint-Cloud, Saint-Cyr, etc.; Sainte-Marie-aux-Mines, Sainte-Reine, etc.

1° Baala.
2° Baalath.
3° Baal-Bérith.
4° Baal-Gad.
5° Baal-Hazor.
6° Baal-Hermon.
7° Baal-Méhon.
8° Baal-Péhor.
9° Baal-Pérassim.
10° Baal-Salisa.
11° Baal-Séphon.
12° Baal-Thamar.
13° Astaroth.
14° Astaroth-Galaad.
15° Astaroth-Carnaïm.

Il semble difficile d'imaginer un concert de faits et d'arguments plus nourri et plus décisif que celui qui s'élève contre la thèse du prétendu monothéisme des Hébreux.

CHAPITRE XVII

NOMS DES ROIS ASSYRIENS ET CHALDÉENS

Les noms des rois assyriens et chaldéens sont des noms composés ; c'est une phrase dont un dieu de la mythologie nationale est le sujet.

La lecture des inscriptions cunéiformes a révélé le vrai nom des rois assyro-chaldéens. Dans les histoires récentes on a substitué le nom vrai aux noms altérés que les Grecs et les Hébreux nous avaient transmis. Mais l'amertume de la nouveauté rend ces noms difficiles à retenir. Le seul moyen de les graver dans la mémoire est de les traduire et d'en donner le sens. Il arrivera même ceci, c'est que leur étrangeté, ayant alors un sens défini, frappera, par cela même, plus vivement l'esprit et s'y fixera plus profondément.

Les dieux dont les noms entrent dans la composition des noms propres sont les suivants :

1° Assour, le dieu suprême, identique à Ilou ;

2° Bel, le dieu créateur ; Dagon, même dieu ;

3° Hou, dieu de la Sagesse « la lumière intelligible » ;

4° ADAR (planète Saturne), identifié à SAMDAN, l'Hercule assyrien;

5° MARDOUK (planète Jupiter), chef des dieux;

6° NABOU (planète Mercure), capitaine de l'univers, modèle des rois;

7° SIN, le dieu Lune;

8° NERGAL (planète Mars), dieu de la guerre;

9° SALMAN, dieu des destinées; NISROK, même dieu;

10° BIN, dieu de la fertilité.

Voici la traduction des mots assyriens qui, conjointement avec les noms de dieux, entrent dans la composition des noms propres :

1° Les mots *ban*, *bani*; *dana*, *dani*; *iddana*, *idin*, *issourik*, signifient donner, accorder.

2° Les mots *samir*, *nazir* (*natsir*), *assar*, *oussour*, signifient protéger.

3° Le mot *irib*, signifie augmenter, multiplier.

4° Les mots *habal*, *pal*, signifient fils; Habal, c'est Habel de la Genèse.

5° Le mot *sar*, *sarrou*, signifie roi, chef.

6° Le mot *akh*, pluriel *akhé* ou *akhi*, signifie frère.

I° — ASSOUR, LE DIEU SUPRÊME

1° *Assour-akhé-iddin*, Assour a donné les frères; c'est l'Asarhaddon de la Bible.

2° *Assour-bani-habal*, Assour a donné un fils; c'est le type de tous les rois que les Grecs ont appelé Sardanapale.

3° *Assour-dana-habal*, Assour a donné un fils.
4° *Assour-iddana-pal*, Assour a donné un fils.
5° *Assour-idin-habal*, Assour a donné un fils.
6° *Assour-nazir-habal*, Assour protège le fils.
7° *Assour-samir-habal*, Assour protège le fils.

II° — BEL-DAGON, LE DIEU CRÉATEUR

1° *Bel-sar-oussour*, Bel protège le roi; ce mot équivaut au mot Balthazar de l'Écriture, le Balthazar de l'Écriture s'appelait Nabou-nahid.

2° *Bel-tas-oussour*, Bel protège sa vie; c'est le nom que les Chaldéens donnèrent à Daniel.

3° *Bel-iddannou*, Bel l'a donné; c'est le Baladan de l'Écriture.

4° *Ismi-Dagon*, Bel-Dagon entend; ce nom correspond au nom hébreu Ismaël « El entend ».

III° — HOU, DIEU DE LA SAGESSE

Hou-habal-issourik, Hou a accordé un fils.

IV° — ADAR, L'HERCULE ASSYRIEN

Adar-bal-assar, Adar protège le fils.

V° — MARDOUK, LE CHEF DES DIEUX

1° *Mardouk-idin-akh*, Mardouk a donné un frère: Mardouk est le Mérodach de l'Écriture.

2° *Avil-Mardouh*, l'homme de Mardouk; c'est le Evil-Mérodach de la Bible.

3° *Mardouk-bal-idin*, Mardouk a donné un fils.

VI° — NABOU, CAPITAINE DE L'UNIVERS

1° *Nabou-natsir*, Nabou protège; c'est le Nabonassar des Grecs.

2° *Nabou-nahid*, Nabou est majestueux; c'est le Nabonit ou Labynit des Grecs; le Balthazar de l'Écriture qui a été renversé par Cyrus.

3° *Nabou-balat-irib*, Nabou augmente ma race.

4° *Nabou-bal-oussour*, Nabou protège le fils; c'est le Nabopolassar des Grecs.

5° *Nabou-koudour-oussour*, Nabou protège la couronne; c'est le Nabuchodonosor de la Bible.

VII° — NERGAL, DIEU DE LA GUERRE

Nergal-sar-oussour, Nergal protège le roi; c'est le Nériglissor des Grecs.

VIII° — SIN, LE DIEU LUNE

1° *Sin-akhé-irib*, Sin multiplie les frères; c'est le Sennachérib de l'Écriture.

2° *Sin-inourram*, Sin lui fait augmenter sa famille.

3° *Sin-habal-idin*, Sin a donné un fils.

4° *Ilou-rim-Sin*, Sin est un dieu élevé.

IXº — SALMAN, DIEU DES DESTINÉES

Salman-assar, Salman protège; c'est le Salmanazar de l'Écriture.

Xº — BIN, DIEU DE LA FERTILITÉ

Irib-Bin, Bin multiplie.

CHAPITRE XVIII

ROIS DE JUDA ET ROIS D'ISRAEL

§ I° — Durée du règne.

Les trois tableaux suivants sont consacrés : le premier, aux années de règne de chacun des rois; le deuxième, à leur religion ; le troisième, au sens vrai de leurs noms.

I° — ROIS DE JUDA

1° Roboam, fils de Salomon	976 — 959 règne	17 ans.
2° Abias, fils de Roboam	959 — 956 »	3 »
3° Asa, fils d'Abias	956 — 914 »	41 »
4° Josaphat, fils d'Asa	914 — 889 »	25 »
5° Joram, fils de Josaphat	889 — 885 »	4 »
6° Ochozias, fils de Joram	885 — 884 »	1 »
7° Athalie, mère d'Ochozias	884 — 878 »	6 »
8° Joas, fils d'Ochozias	878 — 839 »	40 »
9° Amasias, fils de Joas	839 — 810 »	29 »
10° Azarias ou Ozias, fils d'Amasias	810 — 758 »	52 »
11° Joatham, fils d'Azarias	758 — 741 »	16 »
12° Achaz, fils de Joatham	741 — 726 »	16 »
13° Ézéchias, fils d'Achaz	726 — 698 »	29 »
14° Manassé, fils d'Ézéchias	698 — 643 »	55 »
15° Amon, fils de Manassé	643 — 641 »	2 »
16° Josias, fils d'Amon	641 — 610 »	31 »
17° Joachaz, 2° fils de Josias	610 — » »	3 mois.
18° Joachin Ier, 1er fils de Josias	610 — 599 »	11 ans.
19° Joachin II ou Jéchonias, fils de Joachin Ier	599 — » »	3 mois.
20° Sédécias, 3° fils de Josias	599 — 588 »	11 ans.

II° — ROIS D'ISRAEL

La chronologie des rois d'Israël offre une grande difficulté à partir de la mort de Jéroboam II. Il y a un intervalle de douze ans dont on ne trouve pas l'emploi. Plusieurs savants assyriologues ont essayé de résoudre le problème. On peut voir dans Maspéro, *Histoire ancienne*, page 368, une comparaison entre la chronologie de la Bible et celle que propose M. Oppert. La lumière n'étant pas encore faite sur ce point, nous conserverons provisoirement la chronologie de la *Bible*.

1° Jéroboam, fils de Nébat	976 — 954	règne	22 ans.
2° Nadab, fils de Jéroboam	954 — 953	»	2 »
3° Baésa, assassin de Nadab	953 — 930	»	24 »
4° Elah, fils de Baésa	930 — 929	»	2 »
5° Zimri, assassin d'Elah	929 »	»	7 jours.
6° Omri, nouvelle dynastie	929 — 918	»	12 ans.
7° Achab, fils d'Omrt	918 — 897	»	22 »
8° Ochozias, 1er fils d'Achab	897 — 896	»	1 »
9° Joram, 2e fils d'Achab	896 — 884	»	12 »
10° Jéhu, assassin de Joram	884 — 856	»	28 »
11° Joachaz, fils de Jéhu	856 — 839	»	17 »
12° Joas, fils de Joachaz	839 — 825	»	14 »
13° Jéroboam II, fils de Joas	825 — 784	»	41 »
14° Zacharie, fils de Jéroboam II	» »	»	6 mois.
15° Sellum, assassin de Zacharie	772 »	»	1 »
16° Manahem, assassin de Sellum	772 »	»	10 ans.
17° Phacéia, fils de Manahem	771 — 761	»	2 »
Intervalle de douze ans inexpliqué	761 — 759	»	» »
18° Phacée, assassin de Phacéïa	759 — 739	»	20 »
Autre intervalle de dix ans inexpliqué	» »	»	» »
19° Osée, assassin de Phacée	729 — 721	»	9 »

§ II° — Religion des Rois.

Avertissement. 1° La notice *dieux sémitiques* indique que les rois adoraient, en même temps que Jéhova, les autres dieux sémitiques.

2° La notice *hauts lieux* indique que le culte de Jéhova était pratiqué sur les hauts lieux ; ce qui plus tard fut regardé par la loi comme une impiété.

3° La notice *Jéhova-Jérusalem* rappelle la centralisation du culte au temple de Jérusalem qu'essayèrent d'établir les deux rois Ézéchias et Josias.

REMARQUE. Le neuvième roi de Juda, Amasias, est accusé par 2 *Chroniques*, XXV, 14, d'avoir adoré les dieux sémitiques. Mais comme le livre des *Rois* n'en parle pas, il n'en a pas été tenu compte.

I° — ROIS DE JUDA

1° ROBOAM	3 *Rois*, XIV, 22-24. . .	Dieux sémitiques.
2° ABIAS	3 *Rois*, XV, 3.	Dieux sémitiques.
3° ASA.	3 *Rois*, XV, 11.	Jéhova. — Hauts lieux.
4° JOSAPHAT.	3 *Rois*, XXII, 43. . . .	Jéhova. — Hauts lieux.
5° JORAM	4 *Rois*, VIII, 18. . . .	Dieux sémitiques.
6° OCHOZIAS.	4 *Rois*, VIII, 27. . .	Dieux sémitiques.
7° ATHALIE	4 *Rois*, XI.	Dieux sémitiques.
8° JOAS	4 *Rois*, XII, 2.	Jéhova. — Hauts lieux.
9° AMAZIAS	4 *Rois*, XIV, 3.	Jéhova. — Hauts lieux.
10° AZARIAS	4 *Rois*, XV, 3.	Jéhova. — Hauts lieux.
11° JOATHAM	4 *Rois*, XV, 34.	Jéhova. — Hauts lieux.
12° ACHAZ	4 *Rois*, XVI, 3.	Dieux sémitiques.
13° ÉZÉCHIAS.	4 *Rois*, XVIII, 3. . . .	Jéhova. — Jérusalem.
14° MANASSÉ.	4 *Rois*, XXI, 2.	Dieux sémitiques.
15° AMON.	4 *Rois*, XXI, 20. . . .	Dieux sémitiques.
16° JOSIAS	4 *Rois*, XXII.	Jéhova. — Jérusalem.
17° JOACHAZ	4 *Rois*, XXIII, 32. . .	Dieux sémitiques.
18° JOACHIN Ier.	4 *Rois*, XXIII, 36. . .	Dieux sémitiques.
19° JOACHIN II	4 *Rois*, XXIV, 9. . . .	Dieux sémitiques.
20° SÉDÉCIAS.	4 *Rois*, XXIV, 19. . .	Dieux sémitiques.

II° - ROIS D'ISRAEL

La notice *Jéhova-Taureau* indique que Jéhova était adoré sous la forme symbolique du Taureau.

Sur le quinzième roi d'Israël, Sellum, qui ne régna qu'un mois, le livre des *Rois* ne donne aucune indication. Mais on peut légitimement admettre que Sellum professait la même religion que celle de tous ses concitoyens.

1° Jéroboam.	3 *Rois*, XII, 25. . . .	Jéhova-Taureau.
2° Nadab	3 *Rois*, XV, 26. . . .	Jéhova-Taureau.
3° Baésa.	3 *Rois*, XV, 34. . . .	Jéhova-Taureau.
4° Elah.	3 *Rois*, XVI, 6.	Jéhova-Taureau.
5° Zimri	3 *Rois*, XVI, 19. . . .	Jéhova-Taureau.
6° Omri.	3 *Rois*, XVI, 25. . . .	Jéhova-Taureau.
7° Achab	3 *Rois*, XVI, 31-32 . .	Dieux sémitiques.
8° Ochozias.	3 *Rois*, XXII, 54. . . .	Dieux sémitiques.
9° Joram	4 *Rois*, III, 2.	Jéhova-Taureau.
10° Jéhu.	4 *Rois*, X, 28-31. . . .	Jéhova-Taureau.
11° Joachaz	4 *Rois*, XIII, 2.	Jéhova-Taureau.
12° Joas	4 *Rois*, XIII, 11. . . .	Jéhova-Taureau.
13° Jéroboam II	4 *Rois*, XIV, 24. . . .	Jéhova-Taureau.
14° Zacharie.	4 *Rois*, XV, 9.	Jéhova-Taureau.
15° Sellum.	4 *Rois*, XV, 13.	Jéhova-Taureau.
16° Manahem.	4 *Rois*, XV, 14-16 . . .	Jéhova-Taureau.
17° Phacéia	4 *Rois*, XV, 24.	Jéhova-Taureau
18° Phacée.	4 *Rois*, XV, 27.	Jéhova-Taureau.
19° Osée.	4 *Rois*, XVII, 2. . . .	Jéhova-Taureau.

Comparaison : 1° Sur les vingt rois de Juda, *douze* ont adoré tous les dieux sémitiques :

2° Sur les dix-neuf rois d'Israël, *deux* seulement ont adoré tous les dieux sémitiques.

Il s'ensuit que :

1° La royauté légitime de Juda a été bien moins *jéhoviste* que la royauté schismatique d'Israël ;

2° La partialité des écrivains ecclésiastiques en faveur de la royauté de Juda a sa source moins dans le zèle pour le jéhovisme que dans les intérêts politiques et matériels de la caste sacerdotale.

§ IIIº — Étymologies des noms des Rois.

Les étymologies qu'on trouve dans la grande *Bible* de la Bibliothèque nationale ainsi que les étymologies contenues dans les œuvres de saint Jérôme, édition Martiannay, sont à peu près toutes absurdes. Celles que je donne ici sont empruntées, en majeure partie, à la Bible de l'illustre et savant M. Reuss.

Rappelons brièvement quelques notions précédemment acquises :

1º Le tétragramme sacré IHWH se prononçait *Iahouh* ou *Iehouh ;*

2º La forme *Iahou* se plaçait à la fin des mots : c'était un suffixe qui, par abréviation, devenait *iah*. La forme abrégée *iah* est traduite en grec par *ias ;*

3º La forme *Iehou* se mettait, de préférence, en avant du mot : c'était un préfixe qui, par abréviation devenait *Ieho.* En français Jeho se contracte en Jo.

Dans les tableaux suivants, on a : 1º la forme vulgaire; 2º la forme hébraïque; 3º l'étymologie.

Iº — ROIS DE JUDA

1º Roboam, *Rehabeham,* celui dont le peuple est étendu; le nom propre qui, chez les Grecs, correspond à Roboam est Eurydémos.

2º Abias, *Abi-Iahou, Abi-iah,* Iahou est mon père.

3º Asa, *Asâ*, pour *Asa-iah*, Iahou est mon père.

4° Josaphat, *Iehosaphat*, jugement de Iahou, ou, Iahou juge.

5° Joram, *Ieho-ram*, Iahou est élevé.

6° Ochozias, *Akaz-Iahou, Akhaziah*, Iahou le soutient.

7° Athalie, *Athal-Iahou, Athaliah*, Puissant est Iahou.

8° Joas, *Iehoasch*, Iahou l'a donné (Gésénius).

9° Amazias, *Amaç-Iahou, Amaçiah*, Iahou est la force.

10° Azarias, *Azar-Iahou, Azariah*, Iahou est l'aide (en assyrien, *Assar*, protéger). Ozias, autre nom du roi, *Ouzzi-Iahou, Ouzziah*, ma force, c'est Iahou.

11° Joatham, *Iôtham*, Iahou est intègre.

12° Achaz, *Akhaz* mis pour *Akhaz-Iahou, Akhaziah*, ou pour *Ieho-Akhaz*, Iahou le soutient. Même nom que Ochozias ou Joachaz.

13° Ezéchias, *Hiski-Iahou, Hiskiah*, ma force, c'est Iahou.

14° Manassé, *Menasseh*, celui qui fait oublier (étymologie obscure).

15° Amon, *Amôn*, semble équivaloir à l'*Amoun-Ra* des Égyptiens; le sens serait alors : Dieu est caché (étymologie obscure).

16° Josias, *Ioschi-Iahou, Ioschiah*, Iahou est mon appui (Gésénius).

17° Joachaz, *Ieho-Akhaz*, Iahou le soutient.

18° Joachin Ier, *Ieho-Yakin*, Iahou rend ferme.

19° Jéchonias (ou Joachin II), *Iekhoniah*, ma fermeté, c'est Iahou.

20° Sédécias, *Sédek-Iahou*, *Sédékiah*, juste est Iahou.

Remarque. **La vallée de Josaphat n'est pas la vallée du roi Josaphat, c'est la vallée du *Jugement de Jahou*. « *Joël*, III, 2. J'assemblerai les nations dans la vallée du jugement de Jahou; là, je les jugerai au sujet de mon peuple. »**

II° — ROIS D'ISRAEL

Comme la plupart des rois d'Israël portent le même nom que les rois de Juda, il suffira de donner l'étymologie connue des noms nouveaux.

1° Jéroboam, *Iarobeham*, celui dont le peuple est nombreux; ce mot correspond au nom grec Polydémos.

2° Nadab, pour *Ieho-nadab*, don de Iahou; équivaut à Théodore.

3° Jéhu, Iehouh ou *Iahoua* en assyrien; c'est le nom du dieu national Jahou.

4° Zacharie, *Zakar-Iahou*, serviteur de Iahou. Le mot identique *Zikar* se trouve dans toutes les inscriptions cunéiformes avec le sens de *serviteur* de tel ou tel dieu [1].

5° Sellum, *Shalloum*, rétribution ou présent (de Dieu), d'après Gésénius.

6° Manahem, *Menahem*, consolateur.

7° Phaceïa, *Pekakh-Iahou*, *Pekakhiah*, Iahou lui a ouvert les yeux.

1. Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 26.

8° Phacée, *Pekakh*, abréviation du nom précédent.

9° Osée, *Hoscheah*, abréviation pour *Hoschah-Iahou*, le salut vient de Iahou. C'est le même nom que *Iehoschouah*, Josué ; à son tour, Josué est le même nom que *Ieschouah*, Jésus ; « Osée, Josué, Jésus » sont trois noms identiques. Le nom grec correspondant est *Jason*.

10° Akhab, composé de *Akh* frère, et de *Ab* père « Frère du père », très probablement dans le sens de « *appui de son père* ». C'est ainsi que *Akhiah*, Iahou est mon frère, signifie « *Iahou est mon appui* » : Akhimélek, Molok est mon frère, signifie « Molok est mon appui ». Traduire Akhab, Frère du père, par *Oncle* est inadmissible. Dans quelle pensée un père donnerait-il le nom de *oncle* à son fils naissant ?

Les noms suivants semblent être des surnoms donnés longtemps après la naissance :

1° *Baésa*, le méchant.

1° *Elah*, le chêne ou le térébinthe (Gésénius).

3° *Zimri*, le célébré (Gésénius).

CHAPITRE XIX

AKHAB ET JÉHU

Esprit dans lequel est écrit le livre des Rois.

Le livre des *Rois* (3 et 4 *Rois* des Bibles catholiques) a été écrit pendant la captivité de Babylone. A côté de faits historiques puisés, sans ordre, à des sources antérieures, telles qu'une histoire du règne de Salomon (3 *Rois*, XI, 41) et une chronique des rois de Juda et d'Israël citée partout, on trouve des légendes et des récits fubuleux. Une grande partie des livres, treize chapitres environ, est consacrée aux faits et gestes d'Élie et d'Élisée. Quant à l'esprit général du livre, il s'en faut beaucoup qu'il soit celui de la critique impartiale. Hommes et choses sont présentés, appréciés et jugés à uu point de vue à la fois sacerdotal et religieux; le point de vue sacerdotal est celui des intérêts du clergé jéhoviste; le point de vue religieux est celui de la législation de Josias (*Deutéronome*). Pour montrer à quel degré la vérité historique, la morale et l'équité sont méconnues par l'écrivain des Rois dans l'intérêt de ses passions théocratiques, nous

emprunterons à l'histoire des rois d'Éphraïm deux exemples; ils suffiront pour donner une idée nette de l'esprit dans lequel a été composé le livre des *Rois*.

Des rois d'Éphraïm, celui qui a été dénoncé et flétri comme le pire de tous, c'est Akhab, le mari de Jézabel.

De tous les rois d'Éphraïm, celui qui est le plus célébré, celui qui a eu l'honneur d'être sacré roi par les Prophètes, le seul à qui Dieu ait daigné parler, c'est Jéhu.

Essayons de dégager la vérité historique de la passion et des légendes qui l'obscurcissent.

I° — AKHAB

« 3 *Rois*, XVI, 30. Akhab, fils d'Omrî, fit le mal devant le Seigneur, et surpassa en impiété ceux qui l'avaient précédé. — XXI, 25. Il n'eut point un semblable en méchanceté, s'étant vendu pour faire le mal devant le Seigneur, comme il fit à la sollicitation de Jézabel, sa femme. — 26. Il devint même si excessivement abominable qu'il s'abandonna au culte des idoles, imitant tous les crimes qu'avaient commis les Amorrhéens. » Akhab est devenu le type de l'impie et du tyran. Sur la foi de l'historien clérical, la poésie dramatique s'est emparée de ce roi et de sa famille et les a légués à l'exécration de la postérité.

A. 3 *Rois*, XVII, XVIII. Une sécheresse de trois années, prédite par Élie, avait amené une grande disette dans le royaume d'Éphraïm. D'après l'historien des *Rois*, Akhab avait fait chercher partout Élie

pour le mettre à mort. Soudain Élie se présente à lui et l'accuse durement d'être l'auteur de la famine. Akhab profite-t-il de cette téméraire démarche pour s'emparer du prophète et l'immoler à ses ressentiments? Point du tout; non seulement il l'épargne, mais il accède même à la demande que lui fait Élie de rassembler les ministres de Baal et d'Aschéra. Vaincus dans un concours en miracle, ces malheureux, au nombre de cent cinquante, sont entraînés par le peuple et, sur l'ordre d'Élie, tous égorgés. Akhab assiste à cette sanglante tragédie; il n'y fait aucune opposition. Rentré au palais, il raconte simplement le fait à sa femme (3 *Rois*, XIX, 1). Assurément, chez un prince zélé pour Baal, voilà une étrange placidité.

B. 3 *Rois*, XX. L'Éternel, que l'historien dépeint comme enflammé de colère contre l'impie Akhab, lui avait cependant octroyé une victoire miraculeuse sur l'armée syrienne. Le roi de Syrie Ben Hadad II[e] revint, l'année suivante, avec une armée formidable; une grande bataille s'engagea; les Syriens furent vaincus et mis en pleine déroute. Alors eut lieu un incident qui offre un grand intérêt.

Lorsque le saint roi David eut triomphé des Ammonites, comment en usa-t-il à l'égard des vaincus? « 2 *Samuel*, XII, 31. Il les fit déchirer avec des socs et des herses de fer; puis jeter dans des fourneaux à cuire la brique. C'est ainsi qu'il traita toutes les villes des Ammonites. » Voilà ce qu'avait fait à un peuple qui se battait pour son indépendance David, cet

incomparable modèle de piété, que l'historien élève jusqu'aux nues et propose en exemple aux princes de la terre.

Akhab n'avait pas attaqué Ben Hadad; l'agresseur avait ravagé le royaume d'Éphraïm; quand, assiégé dans Samarie, le roi d'Israël avait demandé la paix, Ben Hadad lui avait répondu par des propositions outrageantes. Le roi Akhab avait donc les plus justes griefs contre lui. Échappé avec peine au désastre de son armée, Ben Hadad s'était caché; de sa retraite, il envoya secrètement supplier Akhab de lui faire grâce de la vie. Si le saint roi David a pu, sans ternir sa gloire, faire passer des herses de fer sur de pauvres gens coupables seulement d'avoir voulu secouer le joug étranger, quel supplice effrayant l'impie Akhab se croira-t-il en droit d'infliger à l'envahisseur de la patrie, à l'ennemi héréditaire d'Israël ? « Ben Hadad vit encore? s'écria Akhab; amenez-le-moi, c'est mon frère! » Et Akhab le traita en frère (3 *Rois*, XX, 32-33). Ce trait d'humanité est le *seul* que renferme l'histoire du peuple israélite. Par un piquant constraste, il se trouve que ce trait unique appartient précisément au roi que les historiens ont le plus chargé de malédictions. Le croira-t-on? cette conduite, digne de louange en tout temps, mais sublime pour cette époque barbare, valut au roi la condamnation de l'Éternel : « 3 *Rois*, XX, 42. Puisque tu as laissé échapper de ta main l'homme que j'avais voué à la mort, ta vie répondra de la sienne, et ton peuple de son peuple. » Rien mieux que cet épisode n'est capable de faire

comprendre dans quel esprit l'historien des *Rois* a composé son livre.

C. Deux accusations sont formulées contre Akhab, l'une concernant le massacre des prophètes jéhovistes du royaume d'Éphraïm, l'autre concernant le meurtre de Naboth, citoyen de la ville de Jezréhel.

I° Persécution contre les prophètes. — Il est certain que Jézabel, princesse phénicienne, dont la religion était celle de Sidon, protégeait les ministres de Baal. « 3 *Rois*, XVIII, 19. Elle nourrissait à sa table quatre cent cinquante prophètes de Baal et quatre cents prophètes d'Astarté », manière imagée de dire qu'elle payait de ses deniers les frais du culte de son dieu. Tout cela est naturel, légitime et vraisemblable; ce qui serait étrange, c'est que Jézabel ne l'eût pas fait. Mais tout en persévérant dans la religion de sa famille et de son pays, a-t-elle persécuté les prophètes de Jéhova? La chose n'aurait rien d'étonnant en ces temps de sauvagerie religieuse; mais c'est une question de fait, qui ne peut être résolue que par les faits.

La première mention qui soit faite d'une persécution contre les prophètes jéhovistes se trouve dans une parenthèse de 3 *Rois*, XVIII, 4. Un certain Abdias, intendant de la maison d'Akhab, aurait caché cent prophètes dans deux cavernes, et les aurait nourris de pain et d'eau. Au verset 13, Abdias, parlant à Élie, répète la chose dans les mêmes termes. Un seul homme qui apporte du pain et de l'eau en quantité suffisante pour nourrir cent prophètes répartis en

deux cavernes, probablement très distantes l'une de l'autre, et cela, pendant un temps indéterminé, mais qui, dans l'hypothèse d'une persécution, n'a pas dû être inférieur à un mois ou deux; et cela encore, lorsque la nécessité d'agir secrètement et avec précaution pour éviter les soupçons ou la surveillance doublait la difficulté, voilà qui dépasse les conditions physiques du possible et les bornes du sens commun. Pour comble, ce zélateur des persécutés est l'intendant même du persécuteur. Évidemment tous ces détails sont fabuleux.

Une seconde mention, mais vague et impersonnelle, est contenue dans un autre chapitre également légendaire (3 *Rois*, XIX, 10, 14). Élie conversant avec Jéhova lui dit que les enfants d'Israël ont fait périr les prophètes par l'épée. Enfin, une mention très catégorique se lit au chapitre XVIII, 22. Élie, dans sa harangue au peuple, dit nettement : « Je suis le seul prophète de Jéhova qui soit resté. » Tous les autres auraient donc péri dans la persécution.

1° Cette affirmation, verset 22, qu'Élie est le seul prophète survivant se heurte contre les versets 10 et 14, où il est dit qu'Abdias a sauvé la vie à cent prophètes;

2° Dans le chapitre 3 *Rois*, XX, qui raconte la guerre de la Syrie contre Israël, on voit, verset 13, un prophète qui aborde *Akhab* de la part de Jéhova et lui promet la victoire;

3° Au verset 28, un homme de Dieu annonce au monarque une seconde victoire. « Les prophètes

n'étaient donc pas tous tués! » s'écrie M. Reuss[1];

4° Au verset 35, nouvel épisode où figurent les enfants des prophètes;

5° Au chapitre 3 *Rois*, XXII, 6, en partant pour la guerre où il fut tué, Akhab, accompagné de Josaphat, roi de Juda, consulta réunis au nombre de quatre cents tous les prophètes de Jéhova, comme le prouve la suite du récit, et non pas quatre cents faux prophètes, comme l'insinuent les bibles vulgaires. Josaphat demande si, en dehors de ces prophètes, il n'en était pas encore quelque autre qu'on pût consulter. — « 8. Il y a encore ici quelqu'un, dit Akhab, par qui l'on peut consulter Jéhova; mais, je hais cet homme parce qu'il ne me prophétise jamais rien de favorable. mais toujours des malheurs; c'est Michée, fils de Jemla. » Sur la prière de Josaphat, Akhab fait venir Michée. Ainsi, non seulement il y avait des prophètes de Jéhova, mais encore Akhab les consultait. S'il avait cessé de recourir à celui d'entre eux qui s'appelait Michée, c'est que chaque fois il ne recevait de lui que des oracles sinistres, décourageants.

En résumé, le chapitre XXII, qui raconte la dernière guerre d'Akhab, appartient, ainsi que le chapitre XX, à la source historique (*Chonique des rois d'Israël*). Ces deux chapitres constatent positivement :

1° Que sous le règne d'Akhab vivaient de nombreux prophètes de Jéhova;

2° Que le roi Akhab les consultait souvent.

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 496, note 4.

Ces mêmes chapitres sont muets sur toute persécution qu'on aurait exercée contre les prophètes.

Les deux chapitres XVIII et XIX, les seuls où, dans quatre versets, il soit parlé de persécutions contre les prophètes de Jéhova, proviennent de la source légendaire.

1° Les détails donnés (XVIII, 10-14) aboutissent à une impossibilité physique ; un seul homme, en effet, est dans l'incapacité absolue de porter en secret une nourriture suffisante pour cent personnes, pendant un temps plus ou moins long ;

2° Le verset 22 du chapitre XVIII, où Élie affirme qu'il est le seul prophète survivant, est en contradiction avec les autres.

Conclusion. — Il résulte de là que la prétendue persécution dirigée contre les prophètes jéhovistes ne repose sur aucun fondement sérieux. Jézabel n'avait pas trahi le dieu de ses pères et de sa patrie ; elle avait continué d'adorer Baal et de protéger les prêtres de Baal. Akhab avait, avec raison, laissé sa femme libre de suivre sa religion et son culte. Tel fut leur crime aux yeux des sectaires jéhovistes. Comme les sectaires de tous les temps et de tous les pays, les jéhovistes se sont vengés d'Akhab et de Jézabel, selon leur constante méthode, par la calomnie.

II° Meurtre de Naboth. — Le chapitre 3 *Rois*, XXI, où est relaté le meurtre de Naboth, se rattache à la vie du prophète Élie ; il appartient donc à la source légendaire.

« 3 *Rois*, XXI, 1. Or voici ce qui arriva quelque

temps après : Naboth de Jezréhel avait une vigne qui était située dans le territoire de cette ville, près du palais d'Akhab, qui régnait dans Samarie. — 2. Akhab fit donc à Naboth cette proposition : Cédez-moi votre vigne qui est près de ma maison, afin que j'en fasse un jardin potager; et je vous donnerai en échange une autre vigne qui sera d'un plus grand prix; ou si vous l'aimez mieux, je vous paierai en argent le prix qu'elle vaut. — 3. Mais Naboth répondit : Que le Seigneur me garde de vous céder ainsi l'héritage de mes pères ! — 4. Akhab revint donc chez lui consterné et irrité de la réponse que lui avait faite Naboth de Jezréhel. Il se coucha donc sur son lit, et se tournant le visage du côté de la muraille, il ne voulut point manger. — 5. Jézabel sa femme vint le trouver et lui dit : D'où vous vient cet abattement? Et pourquoi ne mangez-vous point? — 6. Le roi lui répondit : C'est qu'ayant fait cette proposition à Naboth de Jezréhel : Cédez-moi votre vigne pour le prix qu'elle vaut ou pour une autre que je vous donnerai en échange, si vous l'aimez mieux, il m'a refusé en disant : Je ne vous céderai point ma vigne. — 7. Jézabel sa femme reprit : Vous allez exercer désormais une grande autorité dans Israël! Levez-vous, mangez, et ayez l'esprit en repos; je me charge de vous donner la vigne de Naboth de Jezréhel. »

Le doute n'est pas possible : dialogue du roi et de Naboth, scène d'intérieur entre Akhab et sa femme, naïveté des sentiments et des paroles, tout dans ce

délicieux tableau nous transporte dans la sphère de la légende. Ce caractère ne se dément pas dans la suite du récit. La machination qu'invente Jézabel contre Naboth et la candeur avec laquelle elle associe à son secret ténébreux les Anciens et les principaux habitants d'une ville entière, désarment la critique. Laissons donc de côté la forme enfantine du récit; et examinons les divers incidents, comme s'ils étaient historiques.

A l'insu de son mari, Jézabel fait accuser Naboth de blasphème contre Dieu et le roi; Naboth est lapidé. Akhab, innocent du meurtre, a le tort d'en profiter : il prend possession de la vigne. Faiblesse coupable assurément, mais de là à la scélératesse incarnée, il y a loin. Le prophète Élie se présente au roi dans le champ même de Naboth; il lui annonce, au nom de l'Éternel, qu'il sera exterminé, lui et toute sa race; quant à la reine, elle sera dévorée par les chiens. A l'audition de ces terribles menaces, que fait l'impie Akhab? Donne-t-il l'ordre de saisir l'audacieux qui voue à l'anathème lui, sa femme et ses enfants? Le livre-t-il au glaive de ses soldats? Non : « 3 *Rois*, XXI, 27. Il déchira ses vêtements, se revêtit d'un cilice sur sa chair, jeûna, coucha dans son cilice et marcha avec un extérieur humilié. » Certes, voilà un méchant homme et un impie d'une assez rare espèce : qu'aurait pu faire davantage le prince le plus pieux ou l'homme le plus doux? « 28. Alors le Seigneur adressa la parole à Élie le Thesbite et dit : — 28. Tu vois qu'Akhab s'est humilié devant moi; puis donc

qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai point tomber sur lui, tant qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé; mais ce sera sous le règne de son fils que j'en accablerai sa maison. » Ainsi Akhab ne sera point frappé personnellement, mais le châtiment tombera sur ses enfants. Akhab, après tout, était coupable d'avoir profité d'un crime commis par autrui : on l'épargne. Ses nombreux enfants sont entièrement innocents : on les égorgera.

La première réflexion qu'inspire la légende du meurtre de Naboth est que le point de vue où se place l'historien n'a rien de commun avec la vérité ni avec la morale.

La seconde est que, même dans ce récit fabuleux où Akhab est appelé prince abominable, sans égal pour sa méchanceté, Akhab y est présenté avec un caractère faible, il est vrai, mais honnête, doux, patient et prompt à s'humilier devant Jéhova et son prophète.

Quant à la légende elle-même, on devine sans peine qu'elle est l'œuvre d'un sectaire jéhoviste, dévoué à la dynastie de Jéhu. L'effroyable destruction de la famille d'Akhab blessait tellement la conscience humaine qu'il devenait utile de la justifier aux yeux des Éphraïmites en déshonorant Akhab et en présentant la suppression de sa race comme un châtiment mérité et comme l'exécution d'un ordre céleste. D'atroce assassin, Jéhu devenait un instrument de l'Éternel; par conséquent sa dynastie avait droit à l'amour et à l'obéissance des Éphraïmites. Le petit discours que l'auteur de la légende met dans la bouche du disciple

d'Élisée, 4 *Rois*, IX, 7-10, résume clairement le plan d'apologie et le procédé employé pour atteindre le but. « 4 *Rois*, IX, 6. Jéhu se leva donc et entra dans une chambre, où le jeune homme lui versa l'huile sur la tête et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur, dieu d'Israël : Je vous sacre roi sur Israël, le peuple du Seigneur. — 7. Vous exterminerez la maison d'Akhab, votre maître, et je vengerai ainsi le sang de mes serviteurs les prophètes et celui de tous ceux qui servaient le Seigneur, le sang que la main de Jézabel a répandu. — 8. Toute la maison d'Akhab périra : car j'exterminerai tous les mâles de la postérité d'Akhab, ceux qui se seraient retirés dans les places fortes comme ceux qui demeureront sans défense au milieu d'Israël. — 9. Je traiterai la maison d'Akhab comme j'ai traité celle de Jéroboam, fils de Nébat, et celle de Bahésa, fils d'Ahia. — 10. Quant à Jézabel, les chiens la mangeront dans le territoire de Jezréhel, sans que personne se mette en peine de l'ensevelir. Après cela, le jeune homme ouvrit la porte et se retira promptement. » On a là, condensés dans ce passage, tous les crimes perpétrés par Jéhu ; ils sont mis adroitement sur le compte de l'Éternel, puisque c'est l'Éternel qui donne l'ordre à Jéhu de les commettre. La manœuvre apologétique du panégyriste de la dynastie usurpatrice est saisie là en flagrant délit.

D. Si les accusations formulées contre Akhab, dans la légende, ne résistent pas à un examen critique, on ne s'étonnera pas que les faits historiques témoignent en faveur du roi d'Israël. En effet, Akhab fut non

seulement l'allié de Josaphat si vanté pour son austère jéhovisme, mais encore son ami intime au point que sa fille Athalie épousa le fils du pieux monarque de Juda. Cette alliance atteste en même temps chez les deux rois un véritable esprit politique. Dans la dernière guerre contre la Syrie, le roi Josaphat combattait aux côtés du roi d'Israël. L'armée israélite fut vaincue. Akhab, blessé au commencement de la bataille, « 3 *Rois*, XXII, 35, demeura dans son char, faisant face aux Syriens ; mais il mourut le soir, ayant perdu tout son sang qui coulait de la plaie au milieu du char. »

En présence de cette fin héroïque, on se reporte involontairement à un épisode du chapitre XIX, 2-3. En apprenant le massacre des ministres de Baal, Jézabel avait naïvement envoyé un messager dire à Élie : « Que les dieux me frappent si demain, à la même heure, je ne te traite pas comme tu as traité mes prêtres ! » Ainsi averti que, le lendemain, à heure fixe, la reine viendrait prendre la mesure de son dévouement à Jéhova, le saint prophète n'hésita pas : il prit la fuite !

Jézabel elle-même périt avec une dignité qui mérite l'admiration. Lorsque Jéhu, encore teint du sang de son maître et roi, fit son entrée dans Jezréhel, la vieille reine n'imita point la conduite pusillanime d'Élie, elle se para comme au jour d'une fête ; puis, quand Jéhu passa en triomphe devant le palais, elle parut à la fenêtre. Faisant allusion au régicide Zimri et à sa mort tragique (3 *Rois*, XVI, 9-18), Jézabel avec

une ironie méprisante, interpella Jéhu : « 4 *Rois*, IX, 31. Comment t'en va-t-il, Zimri, assassin de ton maître? — 32. Jéhu leva les yeux vers la fenêtre et dit : Qui est pour moi? Qui? Et deux ou trois eunuques regardèrent de son côté. — 33. Et il leur cria : Jetez-la en bas! Et ils la jetèrent, et son sang rejaillit contre le mur et sur ses chevaux; et Jéhu passa par-dessus son corps. — 34. Puis il entra; et ayant mangé et bu, il dit : Regardez après cette maudite, et donnez-lui la sépulture; elle est tout de même la fille d'un roi [1]. » Oui Jézabel était la fille d'un roi; bien mieux encore, elle avait l'âme royale; quand le bourreau apparut, elle ne demanda point, comme un Élie, son salut à la fuite; elle alla droit à la mort, le front haut et un sourire de dédain sur les lèvres.

E. Une dernière preuve, pure de tout merveilleux, entièrement historique, achève de démontrer que le roi Akhab fut loin d'être tel que les historiens cléricaux des *Rois* et des *Chroniques* se sont efforcés de le dépeindre. En effet, « ce roi, le plus impie qu'on ait jamais vu, qui s'attacha aux idoles abominables », comment avait-il nommé ses enfants? Isch-Baal « l'Homme de Baal », ou Baalyada « Baal le connaît », ou encore Baal-Hanan « Baal est gracieux » ? Non; cet ennemi de Jéhova appela son fils aîné *Akhaz-Iahou* « Jéhovah le soutient », et son second, *Iehoram*

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 532, note 4. La vieille Jézabel fit grande toilette, non pour éblouir et captiver Jéhu, mais pour le braver et mourir en reine. Elle avait beaucoup plus le sentiment de sa dignité que les commentateurs n'ont eu celui de la situation, et plus de caractère qu'eux d'esprit.

« Jéhovah est élevé ». Quant à sa fille mariée au roi de Juda, elle avait reçu le nom de *Athal-Iahou* « Puissant est Jéhova ».

Résumé. — La partie du livre des *Rois*, qui contient l'histoire d'Akhab s'étend de 3 *Rois*, XVI à XXII inclusivement. Elle est empruntée à deux sources différentes :

La première, sorte de conte des Mille et une nuits. est la légende d'Élie et d'Élisée. Sur les treize chapitres insérés dans le livre des *Rois*, quatre renferment les prétendus rapports qu'auraient eus Élie et Akhab : ce sont les chapitres XVII, XVIII, XIX, XXI.

L'autre source est une histoire intitulée *Annales des rois d'Israël :* les faits historiques y sont mêlés de faits merveilleux ou d'interprétations mystiques. Mais ni dans ces faits merveilleux, ni dans ces interprétations mystiques, n'apparaît la personne ou le nom du prophète Élie, ce qui distingue radicalement cette source de la première.

Les conséquences qui résultent de cette distinction irréductible sont les suivantes :

1° Tous les chapitres où apparaît Élie étant fabuleux, sont absolument dénués de valeur historique.

Or c'est précisément dans ces chapitres que sont produits les deux seuls faits capables de justifier les accusations d'impiété et de méchanceté dirigées contre Akhab. Ces deux faits sont le massacre des prophètes et le meurtre de Naboth. Là même, ces articulations sont contradictoires entre elles et se détruisent mu-

tuellement; en outre, elles sont infirmées par les faits consignés dans la seconde source.

2° Tous les chapitres empruntés aux *Annales des rois d'Israël* doivent être soumis à un sévère examen pour qu'on en sépare l'historique d'avec le merveilleux; mais en eux seuls résident les faits authentiques et les vrais matériaux de l'histoire.

Or c'est précisément dans ces chapitres que sont contenus les faits qui présentent Akhab sous un jour très favorable. Tels sont :

A. Son alliance si politique et son amitié avec Josaphat, roi de Juda;

B. Les noms jéhovistes donnés à ses enfants;

C. Sa magnanimité envers le roi de Syrie fait prisonnier;

D. Sa mort héroïque en combattant contre l'ennemi.

Voilà vingt-huit siècles que pèse sur la tête d'Akhab la réprobation la plus inique et la moins méritée. L'heure de la justice n'est pas près de sonner pour ce roi. Akhab a eu ce malheur qu'un poète de génie a consacré les calomnies de l'historien des *Rois* en leur donnant une forme impérissable dans ce chef-d'œuvre de l'art qu'on appelle la tragédie d'*Athalie*.

II° — JEHU

L'histoire des *Rois* n'a que des paroles sévères pour les rois d'Éphraïm; Akhab est le pire de tous, mais tous sont condamnables et condamnés. Un seul fait exception, c'est Jéhu. Il n'est pas d'éloge qui ne lui soit

décerné; les rois de Juda les plus renommés pour leur piété n'obtinrent pas les honneurs dont fut comblé Jéhu. Un des plus grands prophètes de la nation, Élisée, choisit ce simple capitaine de l'armée éphraïmite et le sacra roi. Sur l'ordre de l'homme de Dieu, un disciple était allé dans le camp israélite lui verser sur le front l'huile sacramentelle (*4 Rois*, IX)[1]. Enfin, lorsque l'œuvre de cet oint royal fut achevée, l'Éternel en personne le félicita et, comme récompense, promit à sa postérité de longues années de règne. « *4 Rois*, X, 30. Cependant l'Éternel dit à Jéhu : Parce que tu t'es appliqué avec soin à faire ce qui était juste à mes yeux, et que tu as exécuté contre la maison d'Akhab tout ce que j'avais dans le cœur, tes enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. » Voyons quels furent les actes mémorables qui valurent à Jéhu, à lui seul entre tous les rois d'Israël, tant de louanges et tant de faveurs.

1° Le roi Joram, fils d'Akhab et de Jézabel, en défendant contre les Syriens la ville de Ramoth-Galaad qu'il leur avait prise (*4 Rois*, IX, 15), avait reçu plusieurs blessures. Il s'était retiré à Jezréhel pour se faire panser, laissant l'armée à Ramoth, où elle avait ses

1. REUSS, *Histoire des Israélites*, p. 529, note 2. « Nous croyons parfaitement superflu de disculper le prophète Élisée de l'accusation d'avoir été révolutionnaire et régicide. La nouvelle dynastie, celle de Jéhu, se sera prévalue de son nom pour se légitimer, absolument comme l'ont fait, a l'envi l'une de l'autre, la dynastie de Saül et celle de David à l'égard du prophète Samuel. » La méthode n'a pas changé ; elle est aujourd'hui employée comme elle l'était autrefois pour légitimer toutes les usurpations et tous les crimes.

quartiers. Profitant de son absence, le capitaine éphraïmite Jéhu ourdit une conspiration. A la tête d'une troupe de conjurés, il se dirigea à marche forcée sur Jezréhel, surprit les gardes sans défiance et, d'un coup de flèche, tua le roi Joram. Le neveu de Joram, Okhozias, roi de Juda, qui accompagnait son oncle, fut également assassiné. La reine-mère Jézabel périt jetée du haut du palais en bas. A Samarie résidaient soixante-dix fils d'Akhab; Jéhu envoya des ordres; et le lendemain, aux portes du palais de Jezréhel, on mit en deux tas les soixante-dix têtes. Ensuite « *4 Rois*, X, 11, Jéhu fit mourir tout ce qui restait de la maison d'Akhab dans Jezréhel, tous les grands de sa cour, ses amis et ses prêtres, sans épargner personne de ceux qui lui avaient appartenu. » Telles furent « les justes actions » de Jéhu dans la ville de Jezréhel.

Une fois cette boucherie accomplie dans la cité royale du nord, Jéhu partit pour la capitale du sud, Samarie. En route, il rencontra les frères du roi Okhozias qui, allant à Jezréhel par le plus court chemin, n'étaient point passés pas Samarie; ils ignoraient l'explosion du complot militaire. Jéhu les fit égorger tous incontinent; ils étaient au nombre de quarante-deux. Arrivé à Samarie, « *4 Rois*, X, 17, Jéhu fit tuer tous ceux de la maison d'Akhab qui y restaient sans en épargner un seul. » Telles furent « les justes actions » de Jéhu dans la ville de Samarie.

2° En compensation de tant de sang innocent versé; Jéhu a-t-il du moins surpassé ses prédécesseurs en

pureté de jéhovisme? Nullement; c'est l'historien des *Rois* qui le dit; c'est l'enthousiaste admirateur de Jéhu qui en fait l'aveu : « 4 *Rois*, X, 29. Mais Jéhu ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, qui avait engagé Israël dans le péché d'idolâtrie; il ne quitta point le culte des taureaux d'or que ce prince avait placés, l'un à Béthel, et l'autre à Dan. » Ainsi Jéhu n'a pas été plus orthodoxe que les autres rois d'Israël; il adora Jéhova comme l'avait adoré Akhab, comme l'adoraient le roi Joram, la famille de Joram, ses amis, les grands de sa cour et toutes les victimes si atrocement égorgées ; Jéhu l'adora sous la forme symbolique du taureau; et cela, non pas seulement avant sa criminelle usurpation, mais durant tout le cours de son règne. L'historien des *Rois* le constate lui-même dans un autre verset : « 4 *Rois*, X, 31. Dans la suite, Jéhu n'eut pas le soin de marcher de tout son cœur dans la loi du Seigneur, le dieu d'Israël; et il ne se retira point des péchés de Jéroboam, qui avait engagé Israël dans le péché. » Ce qui donne encore plus de force à cet aveu, c'est que précisément entre les deux versets où est signalée l'idolâtrie de Jéhu se placent les chauds compliments adressés par l'Éternel à ce scélérat. On ne peut pas mettre en saillie, par un contraste plus frappant, la disparate entre l'indignité de Jéhu et la faveur de l'Éternel. Jéhu suit le même culte que la dynastie de Jéroboam et celle d'Akhab; il est comblé de bienfaits. La dynastie de Jéroboam et celle d'Akhab adorent Jéhova sous la même forme que le fait Jéhu; mais, à

l'encontre de Jéhu, elles n'ont pas les mains rouges de sang ; et cependant la colère de Jéhova s'est abattue sur elles et les a livrées au fer des assassins. D'où vient un traitement aussi inégal; ou, plus exactement, d'où vient un jugement aussi contraire à l'équité, de la part de l'historien ? D'un fait très simple : les rois d'Israël adoraient Jéhova, le dieu national, mais ne proscrivaient pas les autres dieux sémitiques; Jéhu, lui, non seulement les a proscrits, mais il en a massacré les ministres. Lorsque l'usurpateur eut immolé dans Samarie la famille et les partisans d'Akhab, il convoqua le peuple : « 4 *Rois*, X, 18. Akhab, dit Jéhu, a rendu quelque honneur à Baal; mais je lui en rendrai bien davantage. — 19. Qu'on me fasse donc venir ici maintenant tous les prophètes de Baal, tous ses minitres, tous ses prêtres ; qu'il n'en manque pas un seul, car je veux faire un grand sacrifice à Baal. Quiconque ne s'y trouvera pas sera puni de mort. Or c'était un piège que Jéhu tendait pour perdre les ministres de Baal. » En effet, lorsque ceux-ci furent tous réunis au temple. « 25. Entrez, dit Jéhu à ses sicaires, tuez-les et qu'il ne s'en échappe pas un seul ! » Aussitôt les soldats firent irruption et les passèrent tous au fil de l'épée. Les idoles du temple furent brûlées, la colonne de Baal renversée, le temple détruit, et l'emplacement converti en latrines publiques. « 28. C'est ainsi, dit l'historien clérical, que Jéhu extermina Baal du royaume d'Israël. »

Telle est la première Saint-Barthélemy dont l'histoire fasse mention.

III° — CONCLUSION

L'exemple comparé d'Akhab et de Jéhu est propre à faire comprendre quel esprit a dirigé l'historien des *Rois* et sous quel point de vue il a présenté les faits. Les rois d'Israël, à la suite de Jéroboam, tout en laissant libre la pratique du culte des dieux sémitiques, avaient donné la prééminence au culte du dieu national; le clergé jéhoviste était ce que nous appelons aujourd'hui le clergé officiel; c'est lui sans doute qui jouissait à la fois de la plus grande autorité et des plus riches revenus. Sous Akhab, la reine Jézabel, femme d'une rare énergie, favorisa de son influence et de son argent les prêtres de la religion qu'elle professait. Cela était naturel et légitime. Akhab conserva sa foi au dieu national, ainsi que le prouvent les noms qu'il donna à ses enfants et les actes même que lui prête la légende; mais il admit le clergé de Baal au même rang que le clergé jéhoviste et lui témoigna une égale faveur. C'est ainsi que, de nos jours, l'État français, tout en accordant la primauté au clergé catholique, fait participer avec lui au budget des cultes le clergé protestant et le clergé israélite. Mais l'expérience de trente siècles et celle même de l'heure présente nous apprennent que le partage, selon l'équité, de la protection officielle apparaît au clergé dominant comme un vol à son égard, une monstruosité sacrilège. Et il s'en venge, comme se venge la caste sacerdotale, par le bûcher

et par le fer, lorsqu'elle est la plus forte ; par la calomnie, lorsqu'elle ne peut employer le fer ni le bûcher. Il est donc logique que dans Akhab, adorateur incontestable de Jéhova, mais protecteur tolérant des autres dieux sémitiques, l'historien des *Rois* ait vu un tyran et, selon l'éternel procédé des sectaires, l'ait peint sous un jour odieux.

Réciproquement, Jéhu a beau être souillé de forfaits qui font de lui l'un des plus exécrables scélérats de l'histoire ; il a détruit le culte rival ; il a concentré dans les mains du clergé jéhoviste toute l'autorité et les intarissables revenus que donne la superstition populaire : ses vices revêtent alors l'éclat de brillantes vertus, et ses crimes celui d'exploits dignes de l'admiration. Aux yeux de l'écrivain clérical, Jéhu n'est pas plus un assassin que l'est, dans notre société policée, l'exécuteur des hautes œuvres. De même que le bourreau est l'instrument de la justice humaine, de même Jéhu fut l'instrument de la justice jéhoviste, un lieutenant de Dieu sur la terre. Ainsi s'explique par l'intérêt de la caste sacerdotale et par la démence du fanatisme la partialité qui caractérise l'historien des *Rois*. C'est ainsi qu'au IIIe siècle après Jésus-Christ, un grand homme, le dernier de l'Empire romain, Julien, pour avoir essayé de rendre sa suprématie à l'antique religion nationale, a été honni, traîné dans la boue par les historiens cléricaux, tandis que Constantin, hypocrite raffiné, assassin de son beau-père, de sa femme et de son fils, meurtrier parjure de Licinius, empereur d'Orient, et du jeune Licinius, enfant de douze ans, a

été élevé aux nues par ces mêmes historiens. C'est qu'il avait fait du christianisme la religion officielle et assuré au clergé chrétien la possession du pouvoir et des richesses. Constantin a reçu le surnom de Grand; s'il n'a pas été canonisé, c'est que, de même que Jéhu avait suivi l'hérésie de Jéroboam en adorant Jéhova sous le symbole du taureau, de même Constantin, dans les dernières années de sa vie, accorda sa faveur aux partisans de l'hérésiarque Arius.

CHAPITRE XX

LES PRÊTRES JÉHOVISTES JUSQU'A LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

Lorsque l'édit de Cyrus, en 537, eut permis aux Juifs de retourner en Palestine, trois émigrations conduites, l'une en 536 par Zorobabel, l'autre en 467 par Esdras, la troisième en 454 par Néhémie, vinrent successivement en Judée; Jérusalem fut reconstruite et enceinte de murailles; un nouveau temple s'éleva sur les ruines de l'ancien. Le nouvel État, partie intégrante de l'Empire perse, était placé sous la haute administration d'un satrape. Celui-ci se bornait à maintenir la paix publique; pour le reste, il laissait les Juifs se régir d'après leurs propres lois. Or les chefs des émigrés appartenaient à la caste sacerdotale; ils établirent un gouvernement théocratique. Le chef de l'État fut un pape ou grand pontife; le clergé s'organisa en une puissante hiérarchie; sous des noms différents, cette hiérarchie fut celle même dont l'Église catholique nous donne l'exemple. De même que le clergé catholique se divise en *ordres majeurs*, comprenant le haut et le bas clergé, et en

ordres mineurs comprenant les acolytes, les exorcistes, les lecteurs et les portiers; de même, dans le clergé judaïque, on eut un haut clergé dans les familles sacerdotales qui se prétendaient issues d'Aaron, un bas clergé dans les prêtres ou sacrificateurs ordinaires, et des ordres mineurs dans tous les serviteurs attachés au temple, auxquels on donnait le nom général de lévites.

Quant aux prescriptions rituelles, il fut défendu de faire des sacrifices autre part que dans le temple de Jérusalem, à l'entrée du tabernacle; et cela, sous peine de mort (*Lévitique*, XVII, 4, 9).

Il fut défendu de consulter l'Éternel autrement que par Ourim et Toummim; c'est le grand prêtre qui porte ces douze pierres précieuses, c'est lui qui consulte et rend l'oracle (*Lévitique*, VIII, 8 | *Nombres*, XXVII, 21 | *Exode*, XXVIII, 30).

Quant aux fêtes solennelles du printemps, de l'été et de l'automne, elles prirent un caractère théocratique; la fête du printemps l'avait déjà dès le roi Josias. A ces fêtes anciennes on en ajouta une autre, la grande fête des expiations ou *Iôm Kippour*.

Telle est, en substance, la constitution de l'État juif sous la suzeraineté politique de la Perse. Ce qui caractérise cette théocratie ou gouvernement des prêtres, c'est la centralisation du culte à Jérusalem et la multitude des prescriptions rituelles; en un seul mot, le formalisme.

L'organisation d'une forte hiérarchie et la possession du pouvoir politique ne dépendent pas de la

plus ou moins grande étendue d'un pays; il est loin d'en être de même de la concentration du culte en un seul lieu. Si les sacrifices ne peuvent être accomplis que dans un endroit unique, les conditions physiques des cérémonies exigent qu'il soit aisé à chacun de se rendre dans le sanctuaire obligatoire pour s'y acquitter du devoir religieux, puis de rentrer ensuite chez soi. En cet état, il est nécessaire que la circonférence du centre religieux ait un court rayon; une ville et sa banlieue, voilà ce que comporte la centralisation du culte, telle que la définit et l'impose le code du Sinaï. C'est précisément ce qui existait au temps d'Esdras et de Néhémie quand fut promulgué le *Lévitique;* l'État juif consistait en la ville de Jérusalem et dans les bourgs environnants.

D'après ce simple exposé des faits, on peut de prime abord conjecturer que dans les temps antiques, alors que les tribus étaient dispersées dans tout Canaan, rien d'analogue à la constitution formulée par le *Lévitique* n'a pu s'établir. C'est ce que confirme l'étude des documents. Pendant les quatre siècles qui se sont écoulés de l'*Exode* à l'établissement de la royauté (1500-1100), l'état des choses qui a régné au point de vue religieux est le contraire de celui que consacrera le code sinaïtique :

1° Il y avait des sanctuaires multiples, tels que Ofrah, Mispah, Bethel, Siloh, Sichem, Gibéon, Hébron, etc.;

2° Le métier de prêtre était libre; tout le monde pouvait l'exercer et l'exerçait en effet : Gédéon, Jephté, Saül, le fils de Mikah, l'Éphraïmite, etc.;

3° Les sacrifices se faisaient partout; on égorgeait la victime sur des pierres amoncelées en autel;

4° Les fêtes du printemps, de l'été et de l'automne avaient un caractère purement agricole;

5° Chacun pouvait consulter soi-même l'oracle au moyen de statuettes, éphod et téraphim. Le lucratif métier de devin était exercé librement par des laïques, pythons, pythonisses, nécromanciens, etc.

Durant cette longue période, aperçoit-on quelques traces d'un clergé jéhoviste? En aucune façon; l'état de dissémination où vivaient les tribus israélites élevait un obstacle insurmontable à toute organisation hiérarchique; la hiérarchie cléricale ne peut naître qu'à l'ombre et sous les auspices de la centralisation politique. Ce n'est donc qu'à partir du règne de David que le dessein de l'établir a pu germer.

I° — DAVID ET SALOMON

La recherche de la vérité, toujours difficile lorsqu'il s'agit de l'extraire de récits légendaires, le devient encore davantage lorsque les documents écrits sont l'œuvre de rédacteurs qui ont vu les faits du passé à travers le prisme des théories et des préjugés de leur propre temps. Il s'ensuit que le premier devoir de la critique est de déterminer, avec le plus de précision possible, l'époque où furent composés les documents écrits.

1° Les deux livres de la *Chronique* ou *Paralipomènes* ont été rédigés au IIIe siècle par un écrivain de

la caste sacerdotale. Le point de vue où l'auteur s'est placé est celui du *Lévitique* ;

2° Les deux livres des *Rois* (3 et 4 *Rois* des *Bibles catholiques*), œuvre d'un Juif transporté à Babylone, datent de la fin de l'exil; ils sont rédigés d'après le point de vue du *Deutéronome* de Josias;

3° Le livre des *Juges*, préambule et appendice, a été écrit par un Éphraïmite durant le siècle qui a suivi la chute de Samarie; on ne doit donc pas s'étonner si l'on retrouve dans le livre des *Juges* l'empreinte des mœurs et de l'état social de la période qui s'étend de la chute de Samarie au règne de Josias;

4° Enfin les deux livres de *Samuel* (1 et 2 *Rois* des *Bibles catholiques*), un peu plus anciens que le livre des *Juges*, datent cependant de la première moitié du VIIe siècle. L'auteur est un Judéen qui a dû vivre sous le règne d'Azarias ou Ozias.

Cet exposé chronologique indique en quel degré de suspicion la critique doit tenir chacun de ces documents. A côté de ces recueils historiques, on possède d'autres documents antérieurs qui permettent de les contrôler et de les rectifier. Ce sont les écrits des prophètes qui ont vécu avant le VIIe siècle : tels sont Joël, Amos, Osée, Ésaïe, Michée et quelques anonymes du VIIIe siècle. C'est à l'aide des précieux renseignements contenus dans leurs poésies que la critique peut légitimement espérer de rétablir les faits dans la vérité historique.

Après 40 années de règne, David parvint à réunir sous son sceptre les tribus d'Israël jusque-là indé-

pendantes l'une de l'autre. Il y avait des prêtres, mais non un clergé, si par ce mot on entend un corps hiérarchiquement organisé. Chaque clan ou chaque village avait un sanctuaire et des sacrificateurs; tel sanctuaire pouvait être plus renommé que d'autres; tel prêtre pouvait jouir d'une plus haute autorité auprès du peuple; mais d'organisation hiérarchique, il n'y avait nulle trace. L'établissement de l'unité politique sous le sceptre du roi David a pu naturellement suggérer l'idée de l'unité religieuse; mais lorsque David, vainqueur de ses rivaux et des ennemis extérieurs, eut acquis la paisible jouissance du trône, le poids des ans l'accablait trop pour qu'il entreprît une tâche aussi difficile que celle de fonder un clergé jéhoviste au sein d'un peuple adonné au paganisme sémitique. D'après 1 *Chronique*, XXIII, il aurait ébauché une organisation lévitique; mais on sait combien est faux le point de vue où se met l'historien clérical du IIIe siècle : David étant posé comme le roi saint selon la doctrine du *Lévitique*, on lui prête tous les actes et tous les projets aptes à faire croire à la réalisation de ce type théocratique. C'est dans un esprit analogue que, voulant faire de Cyrus le modèle des princes, Xénophon a écrit sa *Cyropédie*. L'essai d'organisation sacerdotale que la *Chronique* attribue à David n'a aucun fondement historique : le deuxième livre de *Samuel* (2 *Rois* des *Bibles catholiques*), œuvre du VIIe siècle avant notre ère, est muet sur ce point. Ce qu'on peut admettre, c'est que David comprit qu'en face des sanctuaires religieux qui,

dans les autres tribus, possédaient la faveur populaire, il était habile et politique d'en créer un dans la nouvelle capitale qui égalât ses rivaux, et même détournât à son profit la vénération et les hommages des Hébreux.

Quoi qu'il en soit, ce que David avait pu méditer, Salomon l'exécuta. Un temple fut élevé, à Jérusalem, à l'endroit où David avait établi sa chapelle privée; rien ne fut épargné pour lui donner une magnificence inouïe, s'il faut en croire les récits pompeux du livre des *Rois* (3 *Rois*, V-VI). La construction de l'édifice exigea sept années; Salomon en fit l'inauguration solennelle en présence d'une multitude immense accourue de toutes les parties de l'empire hébreu. L'impression paraît avoir été assez vive pour qu'on prît peu à peu l'habitude d'y venir en pèlerinage. C'est à cette époque que vraisemblablement furent désertés les vieux sanctuaires de Siloh, de Guilgal, de Mispah et de Ramah. Mais la dislocation de l'empire hébreu à la mort de Salomon et les événements subséquents détruisirent, pour le temple, toute chance d'acquérir une prépondérance incontestée.

Le commencement d'organisation que le clergé jéhoviste put recevoir de David ne semble pas avoir dépassé l'enceinte du temple de Jérusalem. La subordination des prêtres à l'un d'entre eux n'excéda pas celle qui incline nos vicaires devant le curé de la paroisse. Il n'y avait rien là qui ressemblât à l'autocratie d'un grand pontife. Sous David et sous Salomon, l'unité de commandement n'existait même pas; on

voit, en effet, simultanément deux prêtres chefs, Akhimélek et Sadok, Sadok et Abiathar. Ces hauts fonctionnaires avaient, dans leur charge, moins de stabilité que nos évêques : le roi les nommait ou les révoquait selon son bon plaisir (3 *Rois*, II, 26-35). Bien plus, le roi remplissait lui-même les fonctions sacerdotales puisqu'il sacrifiait en personne et faisait fumer l'encens sur l'autel dans les cérémonies les plus augustes (3 *Rois*, III, 4; VIII, IX, 35).

Les prêtres jéhovistes, sous David et sous Salomon, appartenaient-ils à la tribu de Lévi? On peut le nier hardiment. On voit, en effet, dans 2 *Samuel*, VIII, 18, que les propres fils de David, tribu de Juda, sont prêtres [1].

Dans 2 *Samuel*, XX, 26, un Jaïrite, c'est-à-dire un membre d'une grande famille de Galaad, nommé Hira, était aussi prêtre.

Dans 3 *Rois*, IV, 5, un fils de Nathan le prophète, Zaboud, était prêtre. Ce Zaboud prêtre est qualifié de « ami du roi Salomon ».

La mention de lévites se trouve dans l'appendice du livre des *Juges*, XVII, XXI, lévite de Mikah et lévite d'Ephraïm; mais l'appendice du livre des *Juges* a été composé à une époque voisine du règne de Josias. Dans les deux livres de *Samuel* qui, plus anciens que l'appendice des *Juges*, datent cependant du VIIe siècle, les lévites sont cités une seule fois sous David; et

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 421, note 2. La traduction des *Bibles* vulgaires par « officiers » est fautive ; il y a dans le texte hébreu « cohen » qui veut dire prêtre.

encore, le passage est-il suspect au point de vue de l'intégrité : « 2 *Samuel*, XV, 24. Puis survinrent aussi Sadok et avec lui les lévites portant l'arche d'alliance[1]. »

Dans tous les prophètes antérieurs au règne de Josias, depuis Joël, Amos, Osée, Ésaïe, Michée, etc., c'est-à-dire depuis le IXe siècle (règne de Joas) jusqu'au dernier quart du VIIe (règne de Josias), il est parlé rarement des prêtres. Quant aux lévites, les prophètes ne les connaissent point ; le mot ne se trouve point dans leurs écrits. C'est Jérémie qui le premier a mentionné les lévites, lesquels pour lui sont les prêtres mêmes de Jéhova (*Jérémie*, XXX, 18). Or Jérémie vivait à l'époque où Josias accomplit sa réforme et publia le *Deutéronome*. Le *Deutéronome* connaît les lévites ; mais comme Jérémie, il ne fait pas des prêtres une caste, puis des lévites une autre caste. Le terme usuel est « les prêtres lévitiques ou fils de Lévi[2] ». Il est même dit (*Deutéronome*, XVIII, 1) que ces prêtres lévitiques sont *toute la tribu de Lévi*. Ainsi, dans le *Deutéronome*, tous les lévites ont le droit d'officier à l'autel : ils sont prêtres. Or le code du Sinaï (*Nombres*, XVI, 10, 32) punit de mort tout lévite qui, pour s'égaler aux prêtres, usurperait les fonctions réservées à ces derniers.

Il résulte de ces faits précis :

1° Que la distinction entre prêtres et lévites, incon-

1. Reuss, *Histoire Sainte*, tome I, p. 144, note 1.
2. *Deutéronome*, XVII, 9, 18 ; XXI, 5 ; XXIV, 8, etc.

nue au temps de Josias, est l'œuvre du Code sinaïtique ; elle date de l'an 442;

2° Que la dénomination de « prêtres lévitiques », inconnue des prophètes antérieurs à Jérémie, doit appartenir à une époque peu éloignée du règne de Josias; peut-être le germe en a-t-il été jeté sous le règne d'Ézéchias, mais l'éclosion historique date de Jérémie et du *Deutéronome;*

3° Que la composition de l'appendice des *Juges* étant voisine du règne de Josias, cette chronologie explique suffisamment la mention du lévite de Mikah et celle du lévite d'Éphraïm. Du reste, l'expression de lévite, dans l'appendice des *Juges*, est employée pour désigner exclusivement une fonction, et non pas la filiation de Lévi. Le lévite de Mikah est, en effet, de la tribu de Juda (*Juges*, XVII, 7). Quant à l'autre lévite, le texte se contente de dire qu'il habitait dans l'intérieur des montagnes d'Éphraïm.

II° — JÉROBOAM ET ROBOAM

L'autorité déjà si restreinte qu'avaient les prêtres au temps de la splendeur de Salomon diminua encore lorsqu'au déclin de sa vie, ce sultan, amolli par les voluptés du harem, s'adonna au culte des divinités sémitiques (3 *Rois*, XI, 3-8); ce fut l'abandon de la politique religieuse qu'il avait semblé suivre dans les premières années de son règne. Lorsqu'il mourut, il laissa le pays ruiné par son goût pour les constructions, par le luxe de sa maison et par ses folles prodi-

galités. Ce règne, aux dehors si brillants, fut, en réalité, désastreux. A peine Salomon fut-il descendu dans la tombe que les États Généraux de l'Empire se réunirent à Sichem. Résolue à secouer le joug que David et Salomon avaient fait peser sur les tribus autres que celle de Juda, l'Assemblée nationale hésita toutefois à briser l'unité de l'Empire, œuvre du roi David. Avant de revenir à l'ancien système fédéral, elle fit une tentative auprès de Roboam, fils et successeur de Salomon. Une charte de garanties constitutionnelles lui fut proposée comme condition *sine quâ non* de sa reconnaissance en qualité de roi. Mal conseillé, Roboam répondit par un refus. Alors dix tribus firent sécession; elles prirent pour roi, ou plus exactement, pour chef militaire de la Confédération, un Ephraïmite qui avait déjà résisté au despotisme de Salomon, Jéroboam, fils de Nébat (3 *Rois*, XII). Deux tribus, celles de Juda et de Benjamin, restèrent seules fidèles à Roboam par amour pour la famille de David et aussi par gratitude pour les privilèges que David et Salomon leur avaient accordés. Car, et c'est là un fait instructif, tandis que toutes les tribus, sous Salomon, succombaient sous le poids des impôts, Juda n'avait rien à payer[1].

Dans une conjoncture aussi grave, qu'advint-il des prêtres jéhovistes ? Ce qui se passa, une fois le schisme

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 423, note 7. Salomon avait accordé à la tribu de Juda, à laquelle il appartenait par son origine, une exemption complète de tout impôt ; en d'autres termes, cette tribu était regardée comme maîtresse, et les autres comme des sujets taillables et corvéables.

consommé, ne laisse pas d'offrir un notable intérêt. Lorsque Jéroboam eut pourvu à l'urgente nécessité de défendre la confédération contre les attaques du dehors en établissant les forteresses de Sichem et de Phanuel (3 *Rois*, XII, 25)[1], il porta son attention sur les dangers qui pouvaient venir de l'intérieur. Quelle mesure prit-il? la révocation des jéhovistes qui exerçaient les fonctions sacerdotales dans le royaume d'Éphraïm et leur remplacement par des sacrificateurs pris dans les rangs du peuple. L'établissement de deux sanctuaires, l'un à Béthel et l'autre à Dan, compléta l'ensemble du plan qu'avait adopté Jéroboam (3 *Rois*, XII, 26-33)[2].

De la politique religieuse suivie par Jéroboam se déduisent les conséquences suivantes :

1° La création de deux sanctuaires, à Béthel et à Dan, prouve que le temple de Jérusalem avait acquis, grâce aux faveurs calculées de Salomon, un assez grand prestige parmi le peuple d'Israël. « 3 *Rois*, XII, 26. Jéroboam dit en lui-même : Le royaume retournera bientôt à la maison de David — 27. si ce peuple va à Jérusalem pour y offrir des sacrifices dans la maison du Seigneur..... »

2° Les prêtres des sanctuaires étaient nommés par

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 470, note 1.

2. Reuss, *Histoire des Israélites*, p. 471, note 2. La fixation au huitième mois de la fête des vendanges, qui dans Juda avait lieu le septième, ne marque point une dissidence religieuse; le retard est expliqué par le fait que les vendanges dans le royaume du nord se faisaient quinze jours plus tard que dans le royaume du sud.

le chef de l'État; confirmation du fait précédemment signalé sous le règne de Salomon. Salomon avait destitué Abiathar et l'avait remplacé dans sa haute dignité par Sadok (3 *Rois*, II, 26, 35).

3° Les prêtres jéhovistes répandus dans les tribus à l'avénement de Roboam devaient leur nomination à Salomon; pour que Jéroboam ait pris la résolution de les expulser, il est nécessaire qu'ils fussent notoirement attachés à Salomon et à sa dynastie par d'autres liens que ceux du culte de Jéhova; car Jéroboam fut un franc jéhoviste, tandis que Salomon adorait simultanément avec Jéhova les autres dieux sémitiques. Ce fait laisse entrevoir dans les prêtres jéhovistes un rudiment d'organisation hiérarchique dont le centre devait être naturellement à Jérusalem.

On peut remarquer que les déductions tirées du simple exposé des faits s'enchaînent assez étroitement l'une à l'autre. Ce qui va suivre apportera un surcroît de preuves en leur faveur.

Une fois affermi sur le trône de Juda, Roboam éleva des autels à Baal, à la déesse Astarté et entraîna tout le peuple dans les pratiques les plus infâmes du culte phallique (3 *Rois*, XIV, 22-24 | 2 *Chronique*, XII, 1), Jéroboam, au contraire, demeura fidèle au dieu national Jéhova; il l'adorait sous la forme symbolique du taureau, comme on l'avait fait jusqu'alors. On sait qu'à Jérusalem, dans le sanctuaire, on vénérait Jéhova sous la forme du serpent d'airain. Les prêtres jéhovistes, si le zèle de Jéhova les eût exclusivement enflammés, eussent dû se ranger du côté de

Jéroboam; ils ne cessèrent point de le maudire. Tout en gémissant de l'idolâtrie de Roboam, d'autant plus que la concurrence des dieux sémitiques affaiblissait leur autorité et diminuait leurs bénéfices, ils continuèrent leur appui au roi de Juda. Preuve irrécusable que la religion était déjà un instrument politique aux mains des rois et des prêtres.

La comparaison entre la série entière des rois de Juda et celle des rois d'Éphraïm aboutit à la constatation du même fait et aux mêmes conclusions. Excepté Akhab et son fils Okhozias, qui peut-être laissèrent aux dieux sémitiques une part d'adoration égale à celle de Jéhova, tous les autres rois d'Éphraïm, de l'aveu même de l'historien jéhoviste des *Rois* et de l'auteur clérical de la *Chronique*, ont constamment placé Jéhova au premier rang. Leur erreur, d'après les deux écrivains orthodoxes, consistait « à suivre la voie de Jéroboam », c'est-à-dire à adorer le dieu national sous le symbole du taureau. Or sur les vingt rois de Juda, douze sont signalés comme s'étant livrés au culte de tous les dieux sémitiques. Enfin, si l'on réfléchit que, même sous les rois de Juda vantés comme modèles de piété, les idoles de Khamos, de Moloch, d'Astarté, dressées par Salomon à côté du Temple, continuèrent à recevoir les hommages des Judéens jusqu'aux approches de la captivité de Babylone, on est obligé d'avouer que les rois de Juda déméritèrent de Jéhova plus que ne le firent les rois d'Éphraïm. Il s'ensuit que si le clergé jéhoviste a soutenu et servi les rois de Juda dans leurs

luttes séculaires contre les rois d'Éphraïm, ce ne fut point une ardente piété pour Jéhova qui dirigea sa conduite, mais bien le soin de ses intérêts temporels.

III° — ATHALIE ET JOAS

Expulsés du royaume d'Israël par Jéroboam, les prêtres jéhovistes se retirèrent dans le royaume de Juda. A partir de cette époque jusqu'au règne d'Athalie, c'est-à-dire pendant près d'un siècle, le clergé jéhoviste reste dans l'ombre. Aucun fait particulier n'est mentionné qui nous renseigne sur les progrès de son influence politique au sein de la société judéenne. La révolution qui renversa la reine Athalie semble attester, pour le clergé jéhoviste, un accroissement d'autorité; c'est en effet, un prêtre jehoviste qui fut l'âme de la conspiration contre la reine. On sait que le pieux roi de Juda, Josaphat, mû par une pensée de haute politique (l'union des deux royaumes hébreux contre l'ennemi étranger), avait fait épouser à son fils Joram Athalie, fille d'Akhab et de Jézabel. A la mort de Joram, Okhozias, son fils, lui avait succédé; un an après, il mourait sousles coups du capitaine éphraïmite Jéhu. On a vu quels massacres avait accomplis Jéhu; les soixante-dix fils d'Akhab et les quarante-deux frères d'Okhozias avaient péri égorgés.

A la nouvelle de la mort d'Okhozias et de la destruction de toute sa famille, la reine-mère Athalie répondit au meurtre par le meurtre : elle fit périr toute la race royale de Juda, c'est-à-dire ses petits-fils,

les enfants mêmes de son fils Okhozias. Sur la foi de l'historien des *Rois*, on attribue exclusivement cet acte sanguinaire à un désir de vengeance religieuse; cette interprétation est, sinon absolument fausse, du moins erronée en majeure partie.

1° Il n'est pas démontré que les enfants d'Okhozias fussent d'ardents jéhovistes; leur père Okhozias et leur grand-père Joram, époux d'Athalie, ne l'étaient pas, puisqu'ils avaient adoré également tous les dieux sémitiques. S'il est une conjecture vraisemblable, c'est que leurs parents devaient les faire élever dans les mêmes sentiments que les leurs.

2° Il n'est pas démontré qu'Athalie fût une ennemie irréconciliable de Jéhova. Fille d'une princesse sidonienne, elle plaçait sans doute au premier rang le dieu national de Sidon, Baal; elle ne rejetait pas pour cela Jéhova, le dieu national de Jérusalem; Jéhova faisait partie du panthéon sémitique et recevait, à ce titre, les hommages d'Athalie; c'est ainsi que, chez les peuples catholiques, certains honorent particulièrement la Vierge, Astarté de l'Église romaine; d'autres saint Joseph; plusieurs, saint Pierre, saint Louis, etc., sans que pour cela chacun rejette ou nie les autres dieux catholiques.

Il y a mieux : c'est qu'on peut prouver directement qu'Athalie n'avait point de haine religieuse contre Jéhova et les jéhovistes. D'Akhab, son père, si calomnié par l'écrivain clérical, et de sa mère Jézabel que ce même historien s'est efforcé d'ériger en implacable adversaire de Jéhova, elle avait reçu le nom d'*Athal-*

iahou « Puissant est Jéhovah ». Ses deux frères s'appelaient, l'un *Iehoram* « Jéhovah est élevé », et l'autre *Akhaz-Iahou* « Jéhova le soutient ». Épouse de Joram, roi de Juda et adorateur des dieux sémitiques, Athalie avait eu un fils; comment le nomme-t-elle? *Akhaz-iahou* « Jéhovah le soutient ». Akhaz-iahou ou Okhozias, monté sur le trône, suit les traces paternelles : il adore tous les dieux sémitiques. De ses nombreux enfants un seul est connu de l'histoire; quel nom avait-il reçu de son père? *Iehoasch* (Joas) « Jéhovah l'a donné ». Quand on sait combien est étroite la relation entre un nom donné à un enfant et les croyances religieuses des parents, il est impossible d'admettre l'impiété absolue d'Athalie. Ce qui la distingue des princes que l'historien clérical appelle rois pieux, c'est que ces derniers, dans leur culte, donnaient le premier rang à Jéhova, tandis qu'Athalie, originaire de Sidon où Baal avait la primauté, mettait dans ses prières le dieu phénicien au-dessus du dieu hébraïque.

3° Enfin, dernière preuve non moins topique et concluante, si Athalie avait voulu exterminer le jéhovisme, elle n'aurait pas laissé debout le temple de Jéhova, ni les prêtres de Jéhova, ni le culte de Jéhova. Jéhu lui avait donné l'exemple de la méthode à suivre pour abolir un culte; elle n'avait qu'à l'imiter.

De ces considérations il résulte qu'en faisant périr ses petits-fils, Athalie obéit à une autre pensée que celle de supprimer une famille jéhoviste. En fait de conjectures, il paraît plus simple d'attribuer le massacre des jeunes princes à une ambition ardente ainsi

qu'à des vues politiques. En présence de l'usurpation de Jéhu devenu maître du royaume d'Éphraïm, Athalie essaya peut-être de créer un contre-poids à la puissance du tyran jéhoviste ; elle aurait eu, sous la main, toujours prêtes et organisées, les forces du royaume de Juda, afin qu'à l'occurrence, elle pût frapper un grand coup. Bref, Athalie apparaît sous les traits et avec le caractère d'une Agrippine sémitique. Si toute obscurité sur le mobile de son action est loin d'être dissipée par cette hypothèse, celle-ci a du moins l'avantage de n'être pas, comme l'interprétation cléricale, en absolue contradiction avec les faits.

Un enfant d'Okhozias, encore au berceau, avait échappé au poignard de sa grand'mère. Sauvé par sa tante Josabeth [1], sœur du roi Okhozias et femme du prêtre Joïada (*Iehoyada*, Jéhovah le connaît), il fut élevé secrètement dans le Temple : cet enfant était Joas. C'est à cette époque que sur la scène politique réapparaît le clergé jéhoviste. Le coup d'État exécuté par Athalie avait suscité de nombreux ressentiments. D'abord l'origine étrangère de la reine avait dû blesser la fibre nationale ; l'impopularité s'attachait à la Sidonienne, comme elle l'a fait naguère, en d'autres pays, à l'Autrichienne et à l'Espagnole. Puis le clergé jéhoviste, quoique Athalie ne l'eût pas persécuté, nourrissait une secrète hostilité contre une reine qui préférait à Jéhova le dieu de sa mère, aux prêtres de

1. Josabeth, Iehoschéba « Jéhova est mon serment ; c'est par Jéhova que je jure ». A Josabeth correspond Élisabeth, Élischéba « El est mon serment ».

Jéhova les ministres de Baal. Enfin, les chefs militaires de Juda supportaient d'autant plus impatiemment l'autorité d'une femme que celle-ci avait immolé une famille à laquelle ils devaient tout. Car la garde royale, composée de Cariens et de Philistins, avait été formée par David et conservée par ses successeurs. Elle était attachée à la race de David, comme le sont les troupes mercenaires aux princes qui les comblent de faveurs [1]. Une conspiration se trama contre Athalie; ce fut le prêtre Joïada qui en fut le chef reconnu et le directeur. Les officiers de la garde n'hésitèrent pas à se mettre sous ses ordres; fait qui atteste la haute opinion qu'on avait de sa capacité et probablement aussi les progrès qu'avaient faits l'influence et l'organisation du clergé jéhoviste. Lorsque tout fut prêt, Joïada proclama roi le petit Joas. Aux cris de « Vive le roi! » poussés par prêtres, l'intrépide Athalie accourut au Temple; sur l'ordre de Joïada, elle fut saisie, traînée au dehors et égorgée : elle avait régné six ans.

« Joïada s'imposa comme tuteur au nouveau roi qui avait sept ans à peine : ce fut le règne des prêtres [2]. Ils se firent remettre l'administration des biens du Temple et profitèrent de leur pouvoir pour s'approprier une partie des revenus sacrés; le scandale causé par leurs prévarications devint si fort que Joas dut retirer à Joïada et aux sacrificateurs la libre dispo-

1. 2 *Samuel*, VIII, 18; XV, 18; XX, 23. — Voir Reuss. *Histoire des Israélites*, 354, note 1.

2. Être maître du pouvoir et des richesses, sous le couvert d'un roi-enfant, telle fut peut-être la cause de la conspiration et le mobile réel des conspirateurs.

sition de l'argent du Temple... Délivré par la mort de Joïada d'un maître dont l'autorité lui pesait depuis longtemps, Joas essaya de se soustraire à l'influence des prêtres. Il ne réussit qu'à soulever leur haine contre lui et finit par être assassiné dans son lit [1]. »

IV° — ÉZÉCHIAS

De la mort de Joas, en 839, à l'avénement d'Ézéchias en 726, aucun document ne signale l'action directe des prêtres jéhovistes dans les affaires politiques. Akhaz, père d'Ézéchias, s'était distingué entre tous les rois de Juda, par son zèle pour les divinités sémitiques. Il est le premier prince judéen qui ait fait brûler son fils aîné en l'honneur de Molok.

Ézéchias, fils et successeur d'Akhaz, suivit une conduite diamétralement opposée; il essaya une révolution en faveur du jéhovisme. Cette tentative

1. MASPÉRO, *Histoire ancienne*, p. 362. En note, M. Maspéro dit : « Le livre des *Chroniques* altère et contredit le récit du livre des *Rois* pour disculper les prêtres autant que possible. J'ai suivi exactement pour le règne de Joas le récit de 4 *Rois*, XII. » L'historien clérical des *Chroniques*, dans le but de justifier l'assassinat de Joas, a imaginé une prétendue apostasie du prince ; celui-ci aurait fait lapider dans la cour même du temple Zacharie, fils de Joïada (2 *Chroniques*, XXIV, 21). Cette calomnie sacerdotale du IIIe siècle est formellement démentie par le silence de l'historien des *Rois*, lequel a écrit son livre à une époque de trois cents années plus rapprochée des événements. En outre, voici ce qu'on lit : « 4 *Rois*, XIV, 3. Amasias, fils de Joas, fit ce qui était droit devant le Seigneur, seulement pas autant que son aïeul David : il imita en tout la conduite de Joas, son père. » Si Joas s'était souillé d'une apostasie et d'un sacrilège assassinat, est-ce que l'historien des *Rois* eût dit d'Amasias qu'imitateur de son père, il fit ce qui était droit devant le Seigneur?

religieuse se résume dans les trois points suivants :

1° Il abolit le culte des dieux sémitiques ;

2° Il abolit le culte de Jéhova sous forme symbolique et n'admit que le culte de Jéhova sans image ;

3° Il interdit tout lieu de culte autre que le temple de Jérusalem.

Le culte de Jéhova sous la figure du taureau régnait surtout dans les hauts lieux qui étaient consacrés à ce dieu. De temps immémorial, il avait plusieurs sanctuaires renommés ; les paysans jéhovistes ne connaissaient pas d'autre forme de jéhovisme.

Le culte sans image ne ralliait qu'un petit nombre de fidèles ; son unique sanctuaire était à Jérusalem, dans le temple, *si toutefois* il y en eût un ; car là même, à côté de l'autel, se dressait le serpent d'airain, symbole de Jéhova-guérisseur, que la crédulité populaire attribuait à Moïse.

Si la réforme d'Ézéchias se fût bornée à la suppression de toute idole, on aurait pu attribuer cette tentative à l'influence exclusive des prophètes, c'est-à-dire au progrès dans la conception philosophique de la divinité. Mais la clause qui interdit tout acte religieux autre part qu'à l'autel de Jérusalem, trahit une préoccupation d'un genre tout différent (4 *Rois*, XVIII, 22).

En obligeant les citoyens à venir sacrifier au Temple, la caste sacerdotale de Jérusalem acquérait le monopole du jéhovisme ; elle s'assurait ainsi une autorité sans rivale et une source abondante de gains. C'est le même esprit qui l'avait dirigée au temps de sa

prépondérance sous Joas, esprit qui ne cessa jamais de l'animer.

Ézéchias, prince d'un caractère égoïste et faible, semble n'avoir été qu'un instrument dans la main d'autrui[1]. Introduite par la force, sa tentative était vouée à un échec certain. Le peuple à peu près tout entier adorait les dieux sémitiques, allant très bien du Temple de Jéhova aux auto-da-fé de Molok (*Ézéchiel*, XXIII, 38, 39). Quant aux Hébreux qui ne sacrifiaient qu'à Jéhova, l'habitude de l'adorer sous une forme matérielle était trop enracinée pour qu'ils se résignassent à une innovation qui blessait un état de mœurs plusieurs fois séculaire. Aussi, à la mort d'Ézéchias, la réaction fit-elle violemment explosion.

Manassé, fils d'Ézéchias, monta sur le trône à l'âge de 12 ans ; il y resta cinquante-cinq années. Adorateur zélé des dieux cananéens, il rétablit l'ancien culte, fit passer son fils par le feu en l'honneur de Molok, et dressa des autels à l'armée du ciel (les astres), dans le temple même de Jérusalem. D'après une légende du Talmud, Manassé aurait fait scier en deux le prophète Ésaïe : inutile de s'arrêter à un conte aussi puéril. L'historien jéhoviste des *Rois* l'accuse d'avoir

1. Lorsque Esaïe (*Iescha-iahou*, Jéhova sauve) lui prédit les malheurs de sa maison, l'esclavage et la mutilation qui affligeront ses fils (4 *Rois*, XX, 17-18 ; *Esaïe* XXXIX, 8), Ezéchias dit naïvement : Je suis content de la parole de Jéhova que tu m'as dite. Et il ajouta : Pourvu qu'il y ait paix et sécurité, ma vie durant. « Il se résigne, dit M. Reuss, mais en se consolant par la considération qu'il serait personnellement épargné. Après moi le déluge ! » Reuss, *Histoire des Israélites*, 564, note 3 ; et *Prophètes*, tome I, 317, note 61.

répandu par ruisseaux le sang innocent (4 *Rois*, XXI, 16). Tous les témoignages qu'on a touchant Manassé viennent d'écrivains cléricaux. Or, lorsqu'il s'agit de faits où l'orthodoxie est en jeu, la vérité est par eux travestie avec la plus cynique impudence [1]. Il est étrange que Manassé ait pu verser des flots de sang jéhoviste dans une ville où l'immense pluralité des habitants était vouée au culte sémitique (*Jérémie*, VII, 9-31). Ce qu'on peut admettre, c'est que Manassé ait eu à réprimer quelque conspiration militaire. L'orthodoxie jéhoviste semble avoir exercé sa propagande surtout dans les hauts rangs de l'armée. Or l'assassinat politique ne répugnait en rien aux officiers jéhovistes. On a vu Joas périr sous le fer de deux capitaines cléricaux ; son fils Amasias eut le même sort, d'après la Chronique. « 2 *Chronique*, XXV, 27. Ce prince ayant abandonné le culte du Seigneur, il se

1. La prétendue captivité de Manassé et sa conversion, que racontent les *Chroniques*, sont des fables ridicules inventées dans un but de pieuse édification. On sait avec quelle audace, sous la plume des écrivains théocratiques, les scélérats sont transformés en héros et les héros en scélérats ; c'est ainsi que, comme on l'a vu dans un chapitre précédent, Constantin fut presque élevé à la sainteté tandis que le dernier des grands Romains, Julien l'Apostat, fut traîné dans la boue ; c'est ainsi que de nos jours on essaye de réhabiliter le pape Alexandre VI Borgia et sa digne fille Lucrèce. Se figure-t-on ce que serait l'histoire du XIX[e] siècle si la postérité ne la connaissait que par les ouvrages du père Loriquet ou par les écrits ultramontains ? Eh bien ! nous ne connaissons l'histoire des rois hébreux que par deux écrivains cléricaux, l'auteur des *Rois* et le Loriquet lévitique qui a rédigé les *Chroniques* ou *Paralipomènes*. Cette simple remarque suffit pour montrer combien, en face de documents aussi suspects, la prudence et une critique toujours en éveil s'imposent à tout ami de la vérité.

fit une conspiration contre lui à Jérusalem, ce qui l'obligea de s'enfuir à Lachis; mais on y envoya des gens qui le tuèrent en cette ville. » Le fils de Manassé, Amon, qui lui succéda, fut tué dans un palais par des conjurés appartenant à l'armée (4 *Rois*, XXI, 23).

Le meurtre d'Amon est doublement instructif : il prouve d'abord qu'un parti de zélateurs jéhovistes s'était formé dans certaines classes de la société hébraïque; puis, que la multitude était profondément attachée au paganisme cananéen; car, en apprenant le trépas d'Amon, le peuple fit mettre à mort tous ceux qui avaient trempé dans le crime. Le fils d'Amon, Josias, à peine âgé de huit ans, fut proclamé roi.

V° — JOSIAS

Si la foule crut trouver dans Josias un continuateur de la politique religieuse qui avait valu à son père et à son aïeul une si grande popularité, son espoir devait être cruellement déçu; Josias essaya d'accomplir une véritable révolution religieuse; il mit au service de sa tentative une méthode, une suite et une vigueur remarquables.

C'est un fait digne d'attention que cette apparition brusque de réformateurs jéhovistes qui sont fils de rois signalés par leur zèle sémitique. C'est ainsi qu'Ézéchias avait succédé à son père Akhaz, adorateur de Baal-Molok; c'est ainsi que Josias remplaça sur le trône Amon et Manassé qui comptent au nombre des plus fervents adeptes de la religion cananéenne. La

solution de ce problème dépend vraisemblablement du genre de religion que professaient les mères de l'un et de l'autre rois. On comprend que le père, absorbé par les affaires politiques, ait laissé chacune de ses femmes libre de donner à ses enfants, au fond du harem, la première éducation. Or, pour peu que la mère fût animée d'une foi ardente, l'impression de la culture maternelle sur l'âme tendre de l'enfant pouvait longtemps persister. Il suffisait que le prince montât jeune encore sur le trône, dans de telles conditions mentales, pour que les sectaires habiles le fissent servir à leurs desseins religieux. Telle fut sans doute l'histoire du faible Ézéchias, devenu roi à vingt-cinq ans; sa mère s'appelaient *Abi-iahou* « Jéhova est mon père ». Quant au petit Josias, âgé de huit ans, son extrême jeunesse le laissait à la merci de sa mère *Jédidah* « amie de Jéhova ». Son éducation put, sans aucun obstacle, être confiée à des mains jéhovistes et recevoir de ces maîtres une empreinte ineffaçable. Lorsque Josias essaya sa réforme, il avait vingt-six ans. Le rôle important que joua dans cet événement capital le prêtre Helkias induit à penser que, s'il ne fut pas l'instituteur même du jeune roi, Helkias dut présider au genre d'éducation qu'on lui donna.

La révolution religieuse qu'entreprit Josias embrasse les points suivants :

1° Abolition du culte des dieux sémitiques ;

2° Abolition du culte de Jéhova sur les hauts lieux ;

3° Centralisation du culte à Jérusalem ;

4° Institution théocratique de la Pâque;

5° Publication du premier code dit mosaïque, le *Deutéronome*.

Les prêtres jéhovistes qui desservaient les hauts lieux furent appelés au temple de Jérusalem; mais ils n'eurent pas le droit de sacrifier. Réduits à n'exercer que des fonctions subalternes, les prêtres extra muros devinrent vraisemblablement le noyau de la classe des lévites qui s'établit sous le gouvernement théocratique, après la captivité de Babylone.

Quant aux prêtres du temple de Jérusalem, le privilège des sacrifices et des cérémonies qui leur fut concédé fit d'eux le type et la souche du haut clergé. C'est ainsi que Josias suscita l'idée et donna l'ébauche de l'organisation hiérarchique qui devait, au retour de l'exil, s'établir sur d'indestructibles fondements. Par un singulier contraste, l'appellation de prêtres lévitiques ou de lévites que l'histoire rencontre pour la première fois dans Jérémie et dans le *Deutéronome* de Josias fut appliquée aux sacrificateurs; on ne signale aucun nom particulier pour les prêtres extra muros relégués au second plan. Le gouvernement théocratique réserva, au contraire, le nom de lévites aux simples serviteurs du temple; les lévites furent subordonnés aux prêtres.

La centralisation du culte à Jérusalem décèle incontestablement des vues politiques. C'est pour faire accepter cette importante innovation et aussi pour incliner les esprits à la nouvelle doctrine religieuse que fut sans doute instituée la Pâque théocratique.

Sauf ce qui concerne la Pâque, ces points sont communs à ceux de la tentative d'Ézéchias; ce qui distingue la réforme de Josias, c'est la publication du *Deutéronome*. Placé sous l'égide du nom vénéré de Moïse, le *Deutéronome* fait honneur au roi et à ses conseillers par l'esprit moral et philosophique qui règne dans ses prescriptions.

De l'année 623, où Josias inaugura sa réforme, à l'année 610, où il fut tué à la bataille de Mageddo, le roi poursuivit l'exécution de son plan avec une énergie qui ne recula devant rien, pas même devant l'homicide [1]. Rien ne manqua pour que la révolution religieuse triomphât :

1° Organisation savante de la hiérarchie jéhoviste;

2° Code religieux d'une élévation morale supérieure à tout ce qui avait précédé;

3° Centralisation du culte habilement accompagnée d'une solennité religieuse qui, par son éclat et par son caractère national, était propre à donner au temple de Jérusalem un incomparable prestige et, par suite, à le faire aisément accepter comme sanctuaire unique;

4° Suppression de la concurrence de tout culte rival;

5° Enfin, treize années de règne et de pouvoir absolu pour façonner au nouvel état de choses les générations naissantes.

Comment imaginer un concert aussi puissant d'éléments de succès? Et cependant la révolution échoua.

1. 4 *Rois*, XXIII, 20. Il fit égorger les prêtres des dieux sémitiques sur leurs autels mêmes.

Le jour où la main de fer qui avait élevé l'édifice et le soutenait fut brisée par la mort, tout s'écroula. Non seulement le peuple retourna à Baal-Molok et à la déesse Aschéra, mais les trois fils mêmes de Josias et son petit-fils, qui se succédèrent sur le trône, reprirent les traditions interrompues par leur père : ils sacrifièrent aux divinités cananéennes. Après la terrible catastrophe de Jérusalem en 588, les Juifs qui avaient pu se réfugier en Égypte se prosternaient devant Baal et Astarté en accusant Josias de la ruine de la patrie et de leurs propres malheurs. « *Jérémie*, XLIV, 17. Nous exécuterons, disaient-ils, les vœux que notre bouche a prononcés, en offrant de l'encens à la reine du ciel (Aschéra) et en lui faisant des libations, comme nous avons fait, nous et nos pères, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem ; car alors nous avons eu tout en abondance, nous avons été heureux, et nous n'avons souffert aucun mal. — 18. Mais depuis le temps où nous avons cessé de brûler de l'encens à la reine du ciel et de lui faire des libations, nous avons été réduits à la dernière indigence, et nous avons été consumés par l'épée et par la famine. » En vain chercherait-on un texte qui démontre avec plus de force et de netteté le caractère artificiel, arbitraire, de la réforme imposée par Josias et la vivacité du paganisme populaire enraciné dans les mœurs par dix siècles d'exercice et d'habitude.

VI° — CONCLUSION

Elle est donc radicalement fausse l'opinion qui jusqu'à ce jour a voulu faire des Hébreux un peuple monothéiste, parfois infidèle à Jéhova, mais revenant promptement à la foi du seul Dieu. La vérité historique est que, si les grands prophètes se sont élevés par la raison à la notion d'un Dieu unique, cette conception philosophique n'a jamais dépassé le cercle restreint d'un petit nombre d'esprits d'élite. Il en est de même encore aujourd'hui; en proie aux étreintes de l'ignorance, le cerveau des foules est incapable de s'affranchir de la folie superstitieuse; au fond, sous le décor spécieux des mots et des formules, la multitude est restée païenne. Rien donc de plus conforme à la nature des choses que le paganisme du peuple hébreu ait subsisté jusqu'à la captivité de Babylone. Après l'énumération des preuves directes de ce fait capital, on peut dire que l'échec de la réforme de Josias fournit la plus précieuse et la plus significative des contre-épreuves; il achève et complète la démonstration.

Quant au clergé jéhoviste, la perte de l'indépendance nationale fut la source de sa haute fortune. Lorsqu'au bout d'un siècle, la direction des destinées hébraïques fut remise entre ses mains, les vaincus de Nabuchodonosor, sectateurs des dieux sémitiques, depuis longtemps reposaient dans la tombe. Les prêtres jéhovistes purent donc pétrir à leur gré l'âme des

générations nouvelles. L'étroitesse du second État juif, qui se bornait au rayon de Jérusalem, favorisa l'action de leur enseignement et l'établissement de la Constitution qu'ils voulaient imposer. Ils avaient la puissance politique; ils s'en servirent pour créer, au point de vue religieux, un Israël vraiment nouveau. L'année 442, où fut promulgué le *Lévitique*, un siècle et demi après la destruction de Jérusalem, peut être considérée comme la date où fut consommée cette prodigieuse métamorphose d'un peuple tout entier.

APPENDICE

N° 1

LES SACRIFICES HUMAINS ET LE RACHAT, DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

I° — LES SACRIFICES HUMAINS.

Grâce à l'action bienfaisante de la philosophie, les sacrifices humains dans le monde antique devinrent de plus en plus rares; ils disparurent tout à fait du monde gréco-romain. Déjà trois siècles avant l'ère chrétienne, lorsque Alexandre le Grand assiégea Tyr, les holocaustes d'enfants étaient abolis en Phénicie; ils ne se maintenaient plus que dans la grande colonie africaine, Carthage. Les holocaustes d'enfants selon le mode sémitique ne reparaissent plus dans l'histoire moderne. Mais si, faisant abstraction du genre spécial de la victime immolée, à savoir, l'enfant premier né; on ne considère que le sens intime qu'avaient ces holocaustes, à savoir; sacrifices en actions de grâces à la Divinité et en appel à ses bénédictions, on recon-

naîtra aisément que les holocaustes humains furent remis en pratique, sous d'autres noms, dans l'Europe chrétienne. Les holocaustes en actions de grâces et les holocaustes par anathème, tels que les mentionne le chapitre XXVII, 28-29, du *Lévitique*, furent solennellement restaurés par l'Église catholique, lorsque arrivée à l'empire avec Constantin, puis, secondée par les invasions barbares, elle eut détruit radicalement la civilisation gréco-romaine. Au fur et à mesure que sa domination s'étendit et se fortifia, l'Église tendit à restaurer les vieilles pratiques du paganisme primitif. Au commencement du XIIIe siècle, la Papauté, maîtresse de l'âme européenne, voyait les fronts couronnés se courber devant elle; son hégémonie était universelle, presque illimitée. C'est alors qu'elle rétablit dans sa rigueur le culte sanglant des Sémites cananéens.

En 1204, le pape Innocent III fonda l'Inquisition générale, dont la juridiction s'étendit par toute la chrétienté. Mais c'est en Espagne que cette institution prit le plus grand développement. En 1480, sous le règne de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, commença la période dite de l'Inquisition moderne. Le directeur du Saint Office, nom qu'on donnait à l'Inquisition, fut le célèbre dominicain Torquemada. Alors les sacrifices humains furent pratiqués avec le sens religieux complet des holocaustes sémitiques; la seule nuance qui distingue les holocaustes espagnols, c'est que les victimes furent prises parmi les personnes accusées, à tort ou à raison, d'hérésie; mais le sens

de l'holocauste resta identique, ainsi qu'on va le voir par l'exposé comparatif suivant :

I° **Les deux genres de sacrifices humains chez les Sémites.** — Chez les anciens Sémites, les sacrifices humains peuvent se diviser en deux catégories, selon le sens qu'on leur donnait :

1° *Les sacrifices en punition d'offenses envers la Divinité*, soit qu'on eût adoré des dieux étrangers, soit qu'on eût fait infraction à des commandements religieux (sacrifices par anathème).

A. *Nombres*, XXI, 2-3; XXXI. Nations cananéennes détruites par Moïse;

B. *Josué*, VI, 17; VII, 24-25; VIII, 2, 24-28; XI, 11-12; XII. Nations, villes et rois de Canaan; Israélites et leurs familles, détruits par Josué.

C. 1 *Rois*, XV, 3, 32-33. Amalécites et Agag leur roi, détruits par Saül et Samuel.

2° *Les sacrifices en actions de grâces à la Divinité* ou en appel à ses bénédictions.

A. *Genèse*, XXII. Abraham et Isaac, à l'Éternel.

B. *Juges*, XI, 30. Jephté et sa fille, à l'Éternel.

C. *Jérémie*, VII, XIX, XXXII. Holocaustes d'enfants à Molok.

D. *Ézéchiel*, XV, XXIII. Holocaustes d'enfants à Molok.

E. *Ézéchiel*, XX, 25-26. Holocaustes d'enfants à l'Éternel.

F. *Psaume* CVI des Hébreux, 35-37. Holocaustes d'enfants à Molok.

II° Les deux genres de sacrifices humains chez l'Église romaine. — L'Église romaine a restauré les deux catégories de sacrifices humains, les sacrifices en punition d'offenses à la Divinité ou sacrifices par anathème, et les sacrifices en actions de grâces ou en appel à ses bénédictions.

1° *Sacrifices humains en punition d'offenses à la Divinité.* — Comme l'avaient fait Moïse, Josué et Samuel, elle a détruit par le fer et par le feu les nations en masse, telles que les Albigeois, les Vaudois, etc.; et les hommes isolément, tels que Jean Huss, Savonarole, Giordano Bruno, Vanini, etc.; pour ne citer que les plus célèbres.

Sur ce point, les théologiens panégyristes arguent que ces sacrifices humains étant l'expiation d'un crime envers la religion, l'Église a le droit de punir aussi bien que la société laïque [1]. Quelle que soit la valeur du raisonnement des théologiens catholiques aux yeux d'un philosophe, il n'en est pas moins vrai que ce raisonnement est semblable à celui des chefs hébreux : ceux-ci punissaient les crimes commis envers Dieu ainsi que les crimes commis envers la société civile. Il y a donc, au point de vue du sens et de l'esprit, identité entre les sacrifices humains par anathème

1. Bastide, *Guerres de religion*, tome I, 101. « La ville de Béziers fut entièrement brûlée ; tous ses habitants sans distinction d'âge, de sexe, de religion, furent égorgés. Quelques massacreurs cependant, éprouvant une sorte de scrupule, demandèrent au légat Arnould à quel signe ils pourraient reconnaître les catholiques afin de les épargner : « Tuez, tuez toujours, s'écria le légat ; le Seigneur saura bien reconnaître les siens. »

qu'accomplissaient les Sémites et ceux qu'a ordonnés l'Église catholique.

2° *Sacrifices humains en actions de grâces à la Divinite.* — En est-il de même pour les sacrifices humains en actions de grâces à la Divinité ou en appel à ses bénédictions?

Au commencement du XIIIe siècle, vers 1204, le pape Innocent III avait fondé l'Inquisition générale avec saint Dominique pour directeur. Mais ce fut au XVe siècle, en Espagne, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, que l'Inquisition dirigée par Torquemada atteignit l'apogée de sa puissance. C'est alors qu'elle donna aux sacrifices humains un caractère net d'actions de grâces à Dieu et d'invocations à ses faveurs. Le nom même qu'elle donna aux holocaustes humains est significatif. L'*auto-da-fé* ou *acte de foi* est, en effet, une manifestation concrète de la piété, une preuve tangible, odorante et visible de la vénération envers Dieu; au lieu de la chair et de la graisse des agneaux ou des génisses que les Juifs, *après la captivité de Babylone*, brûlaient sur l'autel, ce fut la graisse et la chair d'hommes, de femmes et d'enfants que l'Inquisition consuma sur ses bûchers et offrit *en acte de foi* à l'Éternel.

Il y eut des holocaustes à époques fixes, chaque année, de même qu'on immolait l'agneau chez les Juifs à Pâques et à certains jours solennels; de même qu'aujourd'hui il y a des jeûnes la veille des grandes fêtes ou aux Quatre-Temps, c'est-à-dire aux équinoxes et aux solstices, vestiges survivants du culte solaire. Ces

locaustes annuellement périodiques s'appelaient les *auto-da-fé particuliers*. Par exemple, le vendredi du carême qui précède le vendredi saint était célébré par un auto-da-fé : on brûlait des créatures humaines en l'honneur du Dieu-roi, ainsi que faisaient les Sémites cananéens en l'honnenr de Baal-Molok (Baal-Molok signifie le Dieu-roi).

Il y avait des *auto-da-fé généraux* à l'avénement des rois, à leur mariage, à la naissance de chacun de leurs enfants. En une seule cérémonie, on brûlait des centaines de victimes humaines pour appeler les bénédictions du Baal catholique sur la tête des augustes personnages. Ces holocaustes en grand avaient également lieu en commémoration des événements remarquables. Aujourd'hui la philosophie, victorieuse en ce point, a contraint l'Église à se contenter de *Te Deum*; l'Église romaine chante, il lui est défendu de brûler [1]. Ainsi, au sujet des sacrifices humains en actions de grâces et en appel aux bénédictions divines, l'identité entre les holocaustes catholiques et les holocaustes sémitiques est complète.

Abolie en 1808 par Napoléon Ier, puis rétablie en 1814 par le féroce Ferdinand VII, l'Inquisition fut définitivement supprimée en 1820, à la suite d'un soulèvement général des provinces. En ne tenant compte

1. A Séville, pour les holocaustes humains, on avait établi hors de la ville un échafaud permanent en pierre sur lequel se dressaient quatre statues en plâtre. Ces statues étaient creuses à l'intérieur; c'est là qu'on enfermait les victimes humaines pour les brûler vives à petit feu. Pieuse imitation de la statue de Molok à Carthage ou du taureau d'airain de Phalaris!

que de l'Inquisition moderne, laquelle date de 1480, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, on voit que cette institution avait duré trois siècles (1480-1820); le dénombrement suivant des victimes humaines sera donc fait dans un esprit de modération à l'égard de l'Église puisque dans l'addition seront omises les victimes des trois siècles précédents (1204-1480).

1° Nombre des victimes humaines brûlées vives (de 1480 à 1808) : 34,638;

2° Nombre des personnes brûlées en effigie (mortes dans les tortures ou ayant pris la fuite) : 18,049;

3° Nombre des personnes condamnées aux galères ou à la prison : 288,214.

Le total des victimes de l'Inquisition moderne s'élève donc à 340,921 pour l'Espagne seulement.

II° — LE RACHAT

Le rachat commença, dans l'Église romaine, à s'établir nettement en loi vers le x° siècle. Au concile de Reims, tenu en 923, le coupable fut autorisé à choisir lui-même entre la punition encourue et le payement d'une somme d'argent (rachat des jours de jeûne).

Au xi° siècle, le cardinal évêque d'Ostie, Pierre Damien, écrivait : « Quand nous recevons des terres de nos pénitents, nous leur remettons une partie de leur pénitence, proportionnée à leurs dons; car il est dit : Les richesses de l'homme sont sa rédemption. » Quoiqu'il n'ait pas été canonisé, Pierre Damien est

honoré comme patron à Faenza; il était l'interprète autorisé de l'Église [1]. En effet, huit ans après sa mort, le concile de Lillebonne, tenu en 1080, dressa la liste des crimes que les coupables pouvaient expier en payant une amende (du canon 16e au 36e inclusivement). Le canon 5e est fameux : il donne la preuve officielle, irréfragable, que les évêques se faisaient des rentes avec la lubricité de leurs prêtres. Non seulement les saints prélats permirent aux prêtres, moyennant une redevance, de vivre en concubinage, mais encore ils obligèrent ceux qui par hasard se trouvaient continents à payer également le rachat du concubinat, « *concubinatùs census* [2]. » Ce revenu infâme fut prélevé par les évêques pendant plus de *quatre siècles*, ainsi qu'en a laissé le témoignage historique Nicolas de Clémangis, mort en 1435. « *De corrupto ecclesiæ statu*, chap. XV, 2. Dans la plupart des diocèses, les évêques vendent aux recteurs de paroisses, moyennant une redevance déterminée, le droit d'avoir publiquement chez eux des concubines. »

L'usage établi dès le xe siècle de transformer la pénitence en amende reçut enfin, au xive siècle, la consécration du pape Jean XXII (1316-1334). « Jean XXII

1. Pierre Damien est compris dans le catalogue des saints, saintes, martyrs, confesseurs bienheureux, vénérables, etc., honorés par les chrétiens sur toute la surface de la terre. Sa fête se célèbre le 22 et le 23 février. (*Dictionnaire des cérémonies et des rites sacrés*, tome III, p. 1069, collection de l'abbé Migne.)

2. Dupin de Saint-André, *Taxes de la Pénitencerie*, p. XIII, note 1.

a dressé la liste de toutes les turpitudes possibles et réglé la vente en détail des dispenses et des absolutions. C'est à lui que le monde doit ce recueil de taxes, qui est une honte; ce livre, qui offre à tous ceux qui ont de l'argent, l'absolution des crimes les plus odieux[1]. » Jean XXII est le pieux pontife qui fonda la fête de la Sainte Trinité et ajouta aux prières des chrétiens l'*Ave Maria;* c'était un fervent adorateur de la Vierge, comme le fut plus tard Alexandre VI Borgia. Rien ne manqua donc à la piété du vicaire du Christ pour donner à la Taxe de la Pénitencerie une importance et une gravité significatives.

Enfin, au XVIe siècle, le pape Léon X, gloire de l'Église et illustration la plus éclatante de la chaire de saint Pierre, donna sous le nom de *Summarium litterarum* une nouvelle édition des taxes de Jean XXII, revue et augmentée, ainsi qu'on va le voir par le tableau comparatif suivant[2].

A. *Crimes vulgaires*. — Taxes de Jean XXII : 1° Page 27[3]. L'absolution des voleurs et des incendiaires coûte 7 gros = 28 sous.

2° Page 25. L'absolution de pillages, incendies, vols et meurtres de laïques avec dispenses coûte 8 gros = 32 sous.

1. DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, *Taxes de la Pénitencerie apostolique*, d'après l'édition publiée à Paris en 1520, chez Fischbacher, à Paris.

2. J'omets les dispenses et les taxes concernant les jeûnes, l'usage des œufs, du beurre, etc., les degrés prohibés de consanguinité ou d'alliance dans les mariages, etc., encore en vigueur aujourd'hui.

3. Renvois à la page de l'édition de M. Dupin de Saint-André.

B. *Avortement.* — Taxes de Jean XXII : 1° Page 18. L'absolution pour un mari qui a frappé sa femme enceinte et l'a fait avorter coûte 6 gros = 24 sous.

2° Page 20. L'absolution pour une femme qui s'est fait avorter, soit par des potions, soit par d'autres pratiques, coûte 5 gros = 20 sous.

Taxe de Léon X. Page 38. L'absolution pour la femme qui s'est fait avorter par des potions coûte 1 ducat 6 carlins = 48 sous environ.

C. *Homicides.* — Taxes de Jean XXII : 1° Page 17. L'absolution du meurtre d'un laïque par un laïque coûte 5 gros = 20 sous.

2° Page 19. L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, sa sœur, sa femme ou un parent laïque coûte, pour chaque meurtre, 5 ou 7 gros = 20 ou 28 sous.

Taxe de Léon X : 1° Page 53. L'absolution pour le meurtre d'un laïque par un laïque coûte 4 ducats, et la bulle expédiée en forme [1], 8 ou 9 gros = en tout 8 francs 36 sous environ.

2° Page 37. L'absolution pour un laïque qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou sa femme, coûte 1 ducat 5 carlins, pour chaque meurtre = 40 sous environ.

D. *Fornication.* — Taxes de Jean XXII : 1° page 8. L'absolution, pour celui qui a défloré une vierge, coûte 6 gros = 24 sous.

2° Page 6. L'absolution, pour le prêtre qui a forni-

1. Le pape signait quelquefois : *Fiat in formâ*, d'où le nom de bulle signée en forme.

qué avec une femme dans l'église, coûte 6 gros = 24 sous.

3° Page 8. L'absolution pour celui qui a connu charnellement sa mère, sa sœur, ou toute autre parente par le sang ou l'alliance, ou sa commère, coûte 5 gros = 20 sous.

Dans la *Taxe de la chancellerie*, « ouvrage peu connu, mais qui mériterait de l'être [1] », on lit cette phrase célèbre : « Nota diligenter quod hujusmodi gratiæ et dispensationes non conceduntur pauperibus, quia *non sunt* et ideo non possunt consolari — *Traduction :* Remarque importante : ces grâces ne peuvent être accordées aux pauvres, parce que les pauvres *n'existent pas :* ils ne peuvent donc être consolés. » Ainsi la pauvreté est une négation d'existence; logiquement l'Église conclut que les soulagements ne peuvent être accordés à ce qui n'existe pas.

D'autre part, grâce à l'ingénieux tarif des Saints Pères, il n'est pas de crime odieux qui ne puisse être absous pour une somme d'argent. Il s'ensuit que le salut dépend des sous qu'on a dans son escarcelle; être riche équivaut à être sauvé. C'est précisément l'expression du cardinal Pierre Damien : « La richesse est la rédemption de l'homme. »

Or Jésus avait dit : « Bienheureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux (*Matthieu*, V, 2, 6 | *Luc*, VI, 20, 21). » Être pauvre équivaut donc à être sauvé.

Il avait dit aussi (*Matthieu*, XIX, 24) : « Il est

1. Dupin de Saint-André. Introduction, p. 1, note.

plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'au riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » Être riche équivaut donc à être damné.

Mettons la doctrine de Jésus en regard de celle de l'Église romaine :

1° *Jésus*. — Être pauvre équivaut à être sauvé; être riche, à être damné.

2° *Église romaine*. — Être pauvre équivaut à être damné; être riche, à être sauvé.

Ce rapprochement montre combien peu est fondée la prétention qu'a l'Église romaine d'être l'héritière de Jésus.

N° 2

LE CULTE DU SOLEIL ET LA NAISSANCE DE JÉSUS, DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

I° — LE CULTE DU SOLEIL

L'Église catholique a emprunté aux religions antiques leurs fêtes agricoles, lesquelles sont liées intimement aux phases du cours solaire ; c'est bien le soleil et l'agriculture qu'elle célèbre dans les jours solennels de Pâques, de la Pentecôte, de la Saint-Jean ; mais la grande fête de Noël, que l'Eglise a empruntée à la religion de Mithra, a un caractère exclusivement solaire.

« La fête romaine du solstice d'hiver, célébrée le 25 décembre pour fêter le dieu du Soleil Mithra, semble avoir été instituée dans ce but spécial par Aurélien, en l'an 273 de l'ère chrétienne ; c'est à cette fête que ce jour doit le nom qui lui a été donné, *Noël*, c'est-à-dire anniversaire de la naissance du Soleil victorieux : *dies natalis solis invicti.* L'Église chrétienne d'Occident adopta, vers le IVe siècle, ce jour con-

sacré, poussée sans doute à cette adoption par les idées symboliques qui s'y rattachaient, sans se préoccuper de la concordance historique : elle en fit l'anniversaire solennel de la naissance du Christ, le *dies natalis* chrétien, *Noël*. Depuis lors, l'Église chrétienne d'Orient a adopté la même date pour célébrer le même anniversaire... La tradition des cérémonies célébrées en l'honneur du Soleil, au milieu de l'hiver, s'est perpétuée longtemps en Europe sous la forme des feux de joie de Noël, que rappellent encore dans bien des familles la bûche ou la souche de Noël. Enfin l'hymne que l'on chante aux offices le jour de Noël : *Sol novus oritur*, « un soleil nouyeau estné », rappelle encore aussi clairement que jamais l'adaptation de l'antique pensée solaire à l'allégorie chrétienne [1]. »

La fête du Soleil à Noël a sa contre-partie au milieu de l'été. Le solstice d'été était, dans l'Europe entière, l'époque consacrée des fêtes célébrées en l'honneur du feu; on allumait des feux de joie sur les collines, on dansait autour de ces feux, on sautait à travers, on faisait rouler des blocs enflammés jusque dans les vallées comme un symbole de la course décroissante du soleil. Le christianisme a adopté ces anciennes coutumes; et ces cérémonies ont été célébrées dès lors, la veille de la Saint-Jean, le 23 juin.

Avant chacune des quatre saisons ou phases du cours solaire, l'Église prescrit un jeûne de trois jours, appelé les *quatre-temps*, sacrifice offert au soleil.

1. Tylor, *la Civilisation primitive*, tome II, 385.

Enfin l'ostensoir ou Saint-Sacrement, où réside mystiquement le Dieu suprême, a la forme d'un soleil d'or, témoignage irréfragable du culte rendu à Mithra, le dieu-Soleil. Les mœurs conservatrices de l'Église ont transmis jusqu'à nous ces pratiques du culte solaire; mais l'origine et la signification en sont depuis longtemps tombées dans l'oubli.

Noël dérive du latin *natalis* :

1° Par le changement de *a* en *o*. Exemples : *Articulus*, orteil; *Phiala*, fiole; *Tabanus*, taon, etc.;

2° Par la chute du *t*. Exemples : *Abbatia*, abbaye; *Catena*, chaîne; *Cathedra*, chaire, etc.;

3° Par le changement de *alis* en *el*. Exemples : *Annualis*, annuel; *criminalis*, criminel; *Talis*, tel, etc.[1].

Dans les inscriptions chrétiennes antiques, Noël est exprimé par le mot latin *Natale* [2].

En Italie, le jour de Noël s'appelle *Il santo natale* « le saint jour natal ».

Le latin *Natale*, pluriel *Natalia*, a donné naissance à un nom propre chrétien *Natalie* ou *Noëlle*. Sainte Natalie ou sainte Noëlle est le surnom donné à une martyre de Cordoue qui s'appelait *Sabigothon*; sa fête est célébrée le 27 juillet.

II° — LA NAISSANCE DE JÉSUS

« F. Lenormant, les *Origines de l'Histoire*, tome I, 298, 2° édition. Le jour du solstice d'hiver, jour de la

1. Brachet, *Dictionnaire étymologique*.
2. Abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*.

mort périodique du soleil, est immédiatement suivi de sa résurrection, de la reprise de sa marche ascendante. C'est ce qu'exprimait, dans le culte dionysiaque de la Phocide, la simultanéité de la cérémonie nocturne accomplie par les *hosioi* [1] au tombeau du dieu dans le temple de Delphes, avec la fête orgiastique où les femmes sur les montagnes, à la même heure, éveillaient par leur cri Dionysos, nouveau-né, couché dans le van mystique qui lui sert de berceau... Chez les Sarracènes, peuple de l'Arabie heureuse, au dire de saint Épiphane, les rites de la fête de la renaissance du jeune Soleil se célébraient de la manière suivante : le prêtre entrait à minuit dans un sanctuaire souterrain; il en ressortait bientôt en criant : « La vierge a enfanté, la lumière va recommencer à croître. » Cette cérémonie avait lieu chaque année, le 25 décembre, le jour *natalis Solis invicti* dans la fête du *réveil de Melkarth* à Tyr, le jour où se célébrait aussi la grande fête perse de Mithra, né au fond d'une grotte obscure. On sait que c'est le désir de déraciner ces fêtes essentiellement populaires, en les remplaçant par une fête de la religion nouvelle, qui fit fixer, dans le commencement du IVe siècle, au 25 décembre, par les chefs de l'Église d'Occident, la célébration de la naissance du Christ dont l'anniversaire exact était inconnu. »

En fixant le jour de la naissance du Christ au 25 décembre, l'Église ne s'est point préoccupée de la

1. ROBINSON, *Antiquités grecques*, I, 370. Delphes avait établi au service du dieu cinq pontifes avec le titre de *hosioi*, *sacrés*.

concordance historique, a dit avec raison M. Tylor; elle n'a eu qu'un but, celui de s'approprier la fête du Soleil-Mithra, laquelle avait pris un incroyable essor dans le monde romain, surtout parmi les légions [1].

Durant trois siècles et demi, la date de ce jour flotta indécise; saint Épiphane, qui vivait dans la première moitié du IVe siècle, la place au 6 janvier: d'autres, dont saint Clément d'Alexandrie a résumé les témoignages [2], la plaçaient au 19 ou au 20 avril et encore au 20 mai. Jusqu'au IVe siècle, les Églises d'Orient ont célébré la nativité de Jésus, le 6 janvier, conjointement avec l'Épiphanie. Le plus souvent, en effet, les Pères grecs désignent la fête de l'Épiphanie sous le nom de Théophanie, nom qui, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze, était également donné à la Nativité, car il signifie *apparition de Dieu* [3].

Ces divergences capitales s'expliquent d'autant plus aisément que non seulement on ignore le jour de la naissance de Jésus, mais même l'année où il vint au monde. En effet, les deux seules relations canoniques qu'on ait de cet événement se trouvent dans l'Évangile selon saint Matthieu et dans l'Évangile selon saint Luc. Or ces deux relations, d'une part, sont des mythes, c'est-à-dire des contes imaginés pour mettre

1. PRELLER, *les Dieux de l'ancienne Rome*, p. 495.

2. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I; C. 21 (commencement du IIIe siècle).

3. Abbé MARTIGNY, *Dictionnaire des Antiquités*. Consulter aussi TILLEMONT, *Histoire ecclésiastique*, 2e édition, 1701, p. 416-423. « Page 420. Jusqu'en 377, Antioche, d'après l'opinion du père Thomassin, n'aurait pas célébré le jour de la Nativité. »

d'accord la naissance de Jésus avec les théories messianiques populaires; d'autre part, le désaccord qui règne entre elles est inconciliable, absolu :

1° Selon saint Matthieu, Jésus naquit au temps du roi Hérode le Grand : « Chap. II. — 1. Jésus étant né à Bethléhem de Juda au temps d'Hérode... » Désireux de faire périr l'enfant-Messie, Hérode ordonna le massacre de tous les nouveau-nés; Joseph se réfugia en Égypte avec sa femme et son fils et y resta jusqu'à la mort du tyran. Alors un ange apparut à Joseph et lui enjoignit de rentrer au pays d'Israël : « II. — 22. Mais ayant appris qu'Archélaüs régnait dans la Judée en la place d'Hérode son père, Joseph appréhenda d'y aller : il se retira en Galilée. »

Ainsi voilà qui est net : Jésus est né sous Hérode le Grand, au plus tard dans la dernière année du règne, car le séjour en Égypte dura un certain temps, ainsi que le dit l'Évangile : « II. — 15. Joseph y demeura *jusqu'à la mort d'Hérode.* » Il s'ensuit qu'à l'avénement d'Archélaüs, Jésus avait *au moins un an*.

2° D'après saint Luc, Marie accoucha de Jésus à Bethléhem pendant le voyage que fit Joseph pour satisfaire à l'édit de dénombrement promulgué par l'empereur Auguste.

« *Luc*, II. — 1. Vers ce même temps on publia un édit de César-Auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre [1]. — 2. Ce

1. Erreur, c'était simplement un dénombrement des États d'Archélaüs.

premier dénombrement se fit par Quirinius [1], gouverneur de Syrie. — 3. Et tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville. — 4. Joseph partit aussi de la ville de Nazareth qui est en Galilée; et comme il était de la maison et de la famille de David, il alla en Judée, en la ville de David appelée Bethléhem, — 5. pour se faire enregistrer avec Marie son épouse qui était enceinte. — 6. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, le terme auquel elle devait accoucher arriva. — 6. Elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. »

Rien de plus clair : Jésus est né à Bethléhem l'année où Quirinius, gouverneur de Syrie, fit un dénombrement d'après l'ordre d'Auguste. Or, ce dénombrement de Quirinius est un fait réel, consigné dans l'histoire, et dont la date est précise, indiscutable, certaine : il eut lieu après la déposition d'Archélaüs et l'exil de ce prince à Vienne, en Gaule. « FLAVIUS JOSÈPHE, *Histoire ancienne des Juifs*, livre XVII, chap. XV, page 472. En la dixième année du gouvernement d'Archélaüs, les principaux des Juifs et des Samaritains ne pouvant souffrir plus longtemps sa tyrannique domination, l'accusèrent devant Auguste... Auguste confisqua tout l'argent qu'avait Archélaüs et l'envoya en exil à Vienne, qui est une ville des Gaules... Quant aux États qu'Archélaüs possédait, Auguste les unit à la

1. Ou Cyrénius, d'après la forme grecque du nom romain.

Syrie et donna charge à Quirinius, qui avait été consul, d'en faire le dénombrement et de vendre le palais d'Archélaüs. — Livre XVIII, chap. I, page 473. Quirinius, sénateur romain, qui était un homme de très grand mérite, fut, comme nous venons de le voir, établi par Auguste gouverneur de Syrie avec ordre d'y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers. Coponius, qui commandait un corps de cavalerie, fut envoyé avec lui pour gouverner la Judée. Mais comme cette province venait d'être unie à la Syrie, ce fut Quirinius, et non pas lui, qui fit le dénombrement. » On sait que ce dénombrement fut le signal de la terrible révolte de Juda le Gaulonite.

Dans la *Guerre des Juifs contre les Romains*, livre II, chap. IX, page 613, Flavius Josèphe dit que ce fut la neuvième année du règne d'Archélaüs qu'eurent lieu les plaintes des Juifs, la déposition d'Archélaüs et son exil à Vienne. Tout en faisant remarquer que l'*Histoire ancienne des Juifs* ayant été écrite postérieurement à l'autre ouvrage de Flavius Josèphe doit être plus exacte en chronologie, on choisira neuf ans ou dix ans pour la durée du règne d'Archélaüs ; cela importe peu.

Ainsi, d'après saint Luc, Jésus est né après la déposition et l'exil d'Archélaüs; or Archélaüs avait régné dix ans. Il s'ensuit que le Jésus de l'Évangile selon saint Matthieu, né sous le roi Hérode le Grand, avait onze ans quand vint au monde le Jésus de l'Évangile selon saint Luc : ces deux Jésus sont un même et unique personnage.

Le Concile de Trente étant réuni le 8e jour

d'avril 1546, IVe session, a rendu le décret suivant :

« Le saint Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé dans le Saint-Esprit... reçoit tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament, parce que le ***même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre***, aussi bien que les traditions qui regardent la foi et les mœurs, comme dictées ***de la bouche même de Jésus-Christ*** ou par l'***Esprit-Saint***, et conservées dans l'Église catholique par une succession continue, et les embrasse avec un égal sentiment de respect et de piété.

« Il a jugé à propos que le catalogue des livres sacrés fût annexé à ce présent décret afin que personne ne puisse douter quels sont les livres que le Concile reçoit. Les voici indiqués (suit l'énumération des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament).

« Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques ces livres entiers avec ***toutes leurs parties***, tels qu'on a coutume de les lire dans l'Église catholique et tels qu'ils sont dans l'ancienne Vulgate latine, et s'il méprise de propos délibéré les susdites traditions : *Qu'il soit anathème*[1] *!* »

L'Évangile selon saint Matthieu, dont ***Dieu est l'auteur*** et le ***Saint-Esprit rédacteur***, déclare que Jésus est né sous le règne d'Hérode le Grand, avant l'avénement d'Archélaüs. Tout catholique qui, de propos délibéré, méprise cette date de la naissance de Jésus

1. Cardinal PALLAVICINI, *Histoire du Concile de Trente*, tome I, p. 20. Collection de l'abbé Migne.

et ne la reçoit pas comme article de foi, ce catholique-là est anathème : il est damné !

L'Évangile selon saint Luc, dont *Dieu est l'auteur* et le *Saint-Esprit* également *rédacteur*, affirme que Jésus est né l'année du dénombrement opéré par Quirinius, gouverneur de Syrie. Or ce dénombrement eut lieu après la déposition d'Archélaüs, c'est-à-dire, dix ans après la mort d'Hérode le Grand. Tout catholique qui, de propos délibéré, méprise cette date de la naissance de Jésus et ne la reçoit pas comme article de foi, ce catholique-là est anathème : il est damné !

Anathème si l'on croit au récit de saint Matthieu, parce que ce récit faisant naître Jésus *onze ans* avant le dénombrement de Quirinius est le mépris et la négation du récit de saint Luc.

Anathème si l'on croit au récit de saint Luc, parce que ce récit faisant naître Jésus onze ans *plus tard* que ne l'affirme l'Évangile selon saint Matthieu est le mépris et la négation du récit de ce saint Évangile.

Quelle alternative pour les croyants !

Dieu et le Saint-Esprit sont, en vertu de leur essence, infaillibles. Or ils sont les auteurs de l'Évangile selon saint Matthieu ainsi que de l'Évangile selon saint Luc. Comme la date qu'ils ont assignée à la naissance de Jésus, leur fils, dans l'un des Évangiles, est la négation de celle qu'ils lui ont assignée dans l'autre, il s'ensuit que, d'après la théorie de l'Église, Dieu et le Saint-Esprit sont infaillibles parce qu'ils se trompent grossièrement.

Quelle métaphysique!

De ce tissu de contradictions il résulte qu'on ignore en quelle année et en quel jour Jésus est né. On comprend alors pourquoi, durant près de quatre siècles, les Pères de l'Église ont fixé le jour natal au gré de leur politique particulière, les uns au 6 janvier, les autres au 19 ou au 20 avril, et d'autres au 20 mai. Au IVe siècle enfin, l'Église ayant vu l'immense popularité du culte de Mithra jugea très habile de s'approprier cette popularité et cette ferveur religieuse, en confondant le jour natal du dieu Jésus avec le jour natal du dieu Mithra, « *sol novus oritur*, un Soleil nouveau est né ». C'est ainsi que fut irrévocablement fixée la date jusqu'alors flottante et indécise de la naissance de Jésus de Nazareth; et, c'est ainsi que, sans le savoir, les catholiques continuent, sous un nom nouveau, le vieux culte du Soleil.

N° 3

ÉTYMOLOGIES DE NOMS SÉMITIQUES

A

ABEL, fils d'Adam, *Hébel* ou *Habel*, mot assyrien qui signifie *Fils*. Il ne faut pas confondre *Hébel*, nom propre d'homme, avec *Abel*, nom commun, qui signifie un lieu cultivé, riche en végétation : *Abel sittim*, l'oasis des acacias; *Abel-Kheramim*, l'oasis des vignes.

ABIGAIL, Mon père, c'est la joie; la joyeuse (Gésénius); semble correspondre au nom propre *Lætitia*.

ABINOAM, Mon père, c'est l'agrément; semble correspondre au nom propre *Eucharis*.

ABIMÉLEK, Mon père est Molok.

ABNER, Père de lumière; Le *brillant;* Père est un idiotisme oriental qui souvent a le sens de *plein*, de *imbu de* (voir Gésénius, page 7). *Abner* équivaut à *Fulgence, Clair, Lucien*, ainsi qu'au nom grec *Aglaé*.

ABRAM, Père élevé; *Abraham, ab-rouhamoun*, Père de la multitude.

ABSALON, *Abschalôm*, Père de la paix.

Achias, Mon frère, c'est Jahou. Frère a le sens de *appui*, protecteur.

Achimélek, Mon frère, c'est Molok.

Adah, La Beauté.

Adam, nom de l'Homme-Espèce chez les Hébreux et les Phéniciens; *admou*, chez les Assyriens. Origine inconnue; l'étymologie *adam*, terre, dérivée de *adamah*, sol; celle de *dam*, *adam* rouge, tirée de la couleur rougeâtre du sol palestinien, paraissent inadmissibles à M. Reuss.

Adonai, pluriel de *Adon*, « Mes maîtres ou Mes seigneurs, pour Mon maître, mon seigneur » en parlant à Dieu; *Adoni*, singulier, « Mon maître ou Mon seigneur » en parlant à un homme. L'Adonis des Grecs est un emprunt fait aux Sémites cananéens; c'est le Baal des Phéniciens, lorsqu'il représente le Soleil.

Adonias, Mon maître, c'est Jahou.

Adoniram, Mon maître est élevé, c'est-à-dire Baal est élevé.

Adonisédek, Mon maître est juste, c'est-à-dire Baal est juste.

Adramélek, Adrou, mot assyrien qui désigne le Soleil; le Soleil est roi.

Adriel, Le Soleil est le Dieu fort.

Agar, La Fuite (Gésénius). Un mot de la langue suméro-accadienne, laquelle a précédé l'assyrien, *Agar*, signifie « le travail rural » (voir F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, tome II, pages 243-245).

Amarias, Jahou a parlé.

AMILCAR, Hamelkarth, le roi de la cité, c'est-à-dire le Dieu Melkarth.

AMNON, Fidèle; nom assez fréquent en France.

ANAMÉLEK, le dieu assyrien *Anou* est roi.

ANANIAS, Gracieux est Jahou; gracieux, dans le sens de « Qui accorde des grâces; bienfaisant ».

ANNA, Hannah, Grâce; les deux noms Anna et Grâce sont très usités en Angleterre.

ANNIBAL, Hanan-Baal, Gracieux est Baal; ce nom phénicien correspond aux noms hébreux *Ieho-hanan* (Jean) et *Hanan-iah* (Ananias).

ARIEL, Dieu est mon être (Reuss).

ASA, guérisseur; mis pour *Asa-iah*, Jahou guérit; nom assez fréquent aux États-Unis.

ASER, Ascher, Félicité, nom d'un des fils de Jacob. M. Reuss dit que les étymologies attribuées par la Bible aux fils de Jacob ne sont pas soutenables; ce sont des à peu près usurpés en vue de la légende.

ASDRUBAL, Baal est mon secours; ce nom phénicien correspond aux noms hébreux Esdras, Éléazar, Isaïe.

ASMODÉE, *Aschmodaï* ou *Aeschmo-daéva*, mot zend, Démon de la volupté chez les Perses.

B

BAALBEK, La vallée de Baal.

BAAL-ZÉBOUB, d'où vient Belzébuth, Baal des mouches.

BALAAM, Bileam, celui qui est sans postérité (étymologie douteuse).

BARAQ, L'éclair ou la Foudre; Amilcar surnommé Barcas, c'est Amilcar la Foudre.

BARUCH, Baroukh, Béni, Benoît, Bénédict.

BÉEL-PHÉGOR, Baal du bourg de Phégor; en français Belphégor, nom d'un diable.

BÉER-SCHÈBA, Le puits du serment.

BEHÈMAH, pluriel *behémôth*, l'hippopotame; dérive de l'égyptien PE-HÉ-MOU, le bœuf d'eau.

BETH-LÉHEM, La maison du pain; dans la Bible, les sacrifices sont appelés « le pain de Dieu »; Bethléhem est donc l'un des endroits saints où l'on offrait des sacrifices à la divinité.

BETHSABÉE, *Bath-schéba*, La fille du serment.

BÉTHUEL ou *Méthouel*, L'homme de Dieu.

BOOZ ou *Boaz*, En lui est la Force.

C

CAIN, Le rejeton (F. Lenormant).

CANAAN, *Khénaan*, Déprimé, la plaine (étymologie douteuse).

CARTHAGE, *Kiriath Kadescha*, La ville sainte.

CÉDRON, Le torrent aux eaux troubles.

CÉTURA, *Kétoura*, Le parfum d'encens; Cétura est la dernière femme d'Abraham.

CHAM, HAM, fils de Noé; Le chaud; de Cham sont descendus les Égyptiens, les Éthiopiens, les Abyssins, etc., c'est-à-dire les peuples des pays chauds; Cham et les autres fils de Noé n'ont pas existé : ce

sont des mythes ethnographiques destinés à expliquer la descendance des diverses races humaines, telle qu'on la conjecturait en ces temps reculés : c'est le plus ancien essai d'anthropogénie qu'on connaisse.

CHÉRUBIN, *Kéroubim*, pluriel de Kéroub, animal monstrueux, tête humaine, corps de taureau, avec des ailes : il symbolise la force et la puissance. Au Musée du Louvre, on peut voir les Kéroubim gigantesques apportés de Khorsabad, l'ancienne Ninive. On peut définir le Kéroub un taureau ailé à tête humaine.

D

DALILA, La délicate, la jolie (Gésénius).

DAN, Juge.

DANIEL, Dieu est mon juge.

DAVID, *Daoud*, Aimé (de dâd, chérir).

DÉBORA, L'abeille.

DINAH, La jugée (étymologie donteuse).

E

EDEN, Agrément, plaisance ; le Gan-éden est le jardin d'agrément, le jardin de plaisance, le paradis. Le mot paradis vient du mot zend *pairidaêza*, qui signifie enclos ; le mot est passé dans la langue grecque sous la forme de *paradeisos*, avec le même sens, un enclos, un verger, un jardin. Le paradis d'Eden signifie donc jardin de plaisance.

Elcana, Dieu l'a acquis; Elcana est le père de Samuel.

Eliacin, *El-yakhin*, Dieu rend ferme.

Elie, *Eli-iah*, Mon dieu, c'est Jahou.

Eliézer ou *Eléazar*, Mon Dieu est en aide; d'Éléazar dérive par contraction Lazare (Gésénius).

Elimélek, Mon dieu, c'est Molok.

Elisabeth, *Eli-schéba*, Mon Dieu est le serment, c'est-à-dire, c'est par El, le dieu fort, que je jure.

Eloha, au pluriel *Elohim*, Dieu.

Emmanuel, *Imma-nou-El*, Avec nous est *El*, le dieu fort.

Endor, Fontaine de l'habitation.

Engaddi, Fontaine du chevreau.

Enos, *Homme; isch* veut dire aussi homme; *ischah*, femme.

Esau, Le velu.

Esdras, *Ezri-iah*, Mon secours, c'est Jahou.

Esther, en persan *Étoile;* le nom hébreu d'Esther était *Hadassah*, le myrte.

Ezéchias, Ma force, c'est Jahou.

Ezéchiel, Dieu le fortifiera (Gésénius).

Ephraim, Les deux terres (étymologie douteuse).

G

Gabriel, Homme de Dieu; Gaber, mot assyrien, signifie *Homme*.

Gad, Fortune ou Destinée.

Galilée, *Ghélil haggoyim*, Le cercle des païens; la

Galilée était un canton où la population païenne se mêlait à la nation israélite.

Garizim, Le mont des sàuterelles (Gésénius).

Gaza, La forte; équivaut à Valence.

Gédéon, Guideôn, Le meurtrier (Gésénius).

Géhenne, *Ghé-Hinnom*, La vallée de Hinnom. Comme on brûlait les premiers nés, en l'honneur de Molok, dans la vallée de Hinnom, les écrivains ecclésiastiques ont appelé cette vallée *Géhenne de feu*. Géhenne s'est contracté en gêne, dont le premier sens a été torture. Aujourd'hui gêne signifie particulièrement la petite torture causée par le manque d'argent. D'après le sens étymologique, *être dans la gêne* signifie *être dans la vallée de Hinnom*.

Génésareth, *Kinnereth*, La harpe; le lac de Génésareth devait ce nom à sa configuration.

Gomorrhe, *Gamora*, Conflagration (étymologie douteuse).

H

Hadad-Ézer, mot syrien, Le Soleil est mon aide.

Hamor, L'âne.

Hannon, nom phénicien qui doit avoir le même sens que l'hébreu Hanan; Dieu est gracieux, bienfaisant.

Hazael ou *Khazael*, mot syrien, Dieu a les yeux sur lui (Gésénius).

Hazir, Le cochon.

Hazor, un bourg; *Baal-hazor*, c'est *Baalbourg* ou *Baalville*.

Héber, Au delà du Fleuve (de l'Euphrate); les Hébreux sont les Sémites venus d'au delà de l'Euphrate; mythe ethnographique d'Abraham.

Hébron, Association.

Héli, Favori de Jahou (Gésénius).

Hénoch, L'initié.

Horeb, Le mont desséché (Gésénius).

I

Isaac, *Izehaq*, Il se moquera ou le Rieur; semble correspondre à Gélase ou à Hilaire.

Isaie ou *Esaïe*, *Iescha-iah*, Jahou sauve.

Ismael, Dieu a entendu.

Israel, Guerrier de Dieu.

Issakar, (le dieu) a récompensé (étymologie douteuse).

Ittobaal, Avec lui est Baal.

J

Jahel, La biche.

Jacob ou *Jacques;* la Genèse donne comme sens : Il a talonné. M. Reuss rejette cette étymologie comme étant inadmissible. En arabe, Jacob est le mâle de la perdrix (Gésénius, page 1061); il est vraisemblable que Jacob signifie perdreau.

Jair, (le dieu) luit.

Japhet, L'étendu.

Jean, *Ieho-hanan*, Jahou est gracieux, bienfaisant.

Jephté, (le dieu) ouvrira.

Jérémie, Jahou l'a établi (Gésénius).

Jéricho, La ville embaumée ; à cause de ses plamiers (Gésénius).

Jéroub-Baal, Combattant pour Baal ; surnom de Gédéon.

Jérusalem, *Ierouschalaïm ;* étymologie inconnue.

Jézabel, *Izébel, Isabelle ;* étymologie obscure ; Gésénius propose le sens de « immaculée ».

Jezréhel, Dieu l'a ensemencée.

Joab, Jahou est le père.

Job, *Yiôb*, Celui qui subit l'inimitié du sort ou des hommes (Reuss).

Joel, *Iehouel*, Jahou est le dieu fort.

Joiada, *Ieho-yada*, Jahou le connaît.

Josabeth, *Ieho-schéba*, Jahou est le serment ; je jure par Jahou.

Jourdain, *Iardèn*, La rivière.

Jonathan, *Ieho-nathan*, Don de Jahou ; Théodore.

Jozabad, *Ieho-zabad*, Jahou l'a donné (Gésénius) ; Théodose ou Dieudonné.

Juda, *Iehouda*, Honoré ; nom fréquent en France.

Judith, *Iehoudith*, La Juive.

K

Kaleb, Le chien (du dieu).

Khazael ou *Hazaël*, Dieu a les yeux sur lui (Gésénius).

L

LABAN, Le blanc, nom du dieu assyrien qui présidait à la lèpre.

LIBAN, Le mont Blanc, à cause des neiges.

LÉVI, Association (étymologie douteuse).

LIA, *Léa*, d'après un racine assyrienne, Élevée (Ledrain).

LOTH, Celui qui cache (étymologie douteuse).

LOUZ, L'amandier.

M

MAGOG, Le pays de Gog.

MALK, *Mélek*, *Molok*, *Molek*, *Milkom*, tous ces mots signifient *Roi;* ils désignent ordinairement Baal.

MALKISCHOUA, Molok est le salut.

MANUÉ, *Manoah*, Le repos.

MAMBRÉ, Gras, vigoureux.

MARIE, *Miriam*, La forte (dérive de la racine *mara* qui a le sens de lutter, forcer).

MARTHE, *Martha*, La dame.

MATHAN, Le don (de Dieu); même nom que Nathan.

MATHUSALA, *Métouschélah*, L'homme au trait.

MELKISÉDEK, Molok est juste.

MEMPHIS, en égyptien *Mam-Phtah*, la ville du dieu Phtah.

MICHÉE, *Mi-ka-iahou*, Qui est pareil à Jahou? *Quis est similis Jovæ?*

MICHEL, *Mika-el,* Qui est pareil à Dieu? *Quis est similis Deo?*

MICHOL ou *Michal* est le même mot que Michel.

MIÇPAH, Tour ou monticule d'où l'on découvre au loin; observatoire.

MIGDAD-EDER, Tour du troupeau.

MIGDAD-SICHEM, Tour de Sichem.

MITHRIDATE, mot zend, Don de Mithra; Mithra est le soleil (Gésénius).

MIZRAIM, Les deux Égyptes, la haute et la basse.

MOISE, *Moscheh, Tirant,* participe présent du verbe tirer; il n'y a pas trace d'eau dans le mot Moscheh (Reuss).

MUTHUMBAL, Homme de Baal; même nom que Isch-baal.

N

NAAMA, La belle; Pulchérie.

NAZARÉEN, NAZIRÉEN, NAZIR, Le séparé; c'est le croyant qui se sépare de la société pour se livrer à des pratiques religieuses; en langage catholique, c'est le croyant qui fait une retraite ou qui entre en retraite.

NÉHÉMIE, Jahou le console.

NEMROD, Nimroud, Le rebelle.

NEPTHALI, Ma lutte (étymologie douteuse).

NOÉ, NOAKH, La consolation.

NOÉMI, La suave.

O

Obed, serviteur; en arabe *Abd: Abd-Allah*, serviteur de Dieu, *Abd-el-Kader*, serviteur du Tout-Puissant.

Obadiah ou *Abdiah*, serviteur de Jahou.

Omri, pour Omriah, serviteur de Jahou (Ledrain).

Othoniel. Othniel, Le lion de Dieu.

P

Paque, *Paschâ*, de *pessah* passer, Le passage.

Pharaon, *Peraa*, Grande maison.

Philistins, *Pelischtim*, Émigrants; la Palestine est le pays des Pelischtim.

Putiphar, *Po-dou-Phra*, mot égyptien, Celui qui est voué au dieu Phra; Prêtre de Phra.

R

Rabbah, ville capitale.

Rachel, La brebis.

Raguel, *Rehouel*, Nourri de Dieu (enfant de Dieu).

Ramah, hauteur, butte; au pluriel, *Ramôth;* Ramoth-Golgotha, Les buttes Chaumont.

Ramses, Le fils du soleil (Ledrain).

Raphael, Dieu guérit.

Razzia, pour Ghazia, guerre sacrée, expédition guerrière.

Rébecca, *Ribqoh*, Le filet.

Réphaim, Les dieux guérisseurs.

Ruben, *Réouben*, Voyez mon fils (étymologie douteuse).

Ruth, *Routh*, Charmante à voir; équivaut à Calliope.

S

Sadok, Le juste.

Salomon, *Schelomoh*, Le pacifique; Irénée; correspond au nom allemand Frédéric (paix du royaume). M. Reuss préfère le sens de *Heureux;* alors Salomon équivaudrait à Félix.

Salomith, La pacifique; Irène, Frédérique.

Samarie, *Somérôn*, Bellegarde; Samarie était bâtie sur un haut plateau.

Samson, *Schimschon*, Le petit soleil; Samson est l'Hercule hébreu; l'Hercule grec est un mythe solaire; le mythe de l'Hercule hébreu est, en partie, solaire.

Samuel, *Schemouel*, Dieu a entendu; même nom qu'Ismaël.

Sarah, La princesse.

Saron, *Scharon*, La plaine (Gésénius).

Saul, *Schaoul*, Désiré (Reuss et Gésénius).

Sem, *Schem*, Le renom, La gloire (F. Lenormant).

Séphora, *Ziphora*, L'oiseau.

Séraphin, *Séraphim*, pluriel de Saraph, serpent. Appeler de jolis enfants Séraphins, Séraphim, c'est étymologiquement les qualifier de serpents. Le Saraph sémitique est le *sarpa* sanscrit, le *serpens* latin, le ἕρπω grec.

Seth. Le fondement.

SICHEM, *Schekem*, Le dos (d'une montagne); la ville de Sichem tirait son nom de sa situation topographique.

SIDON, *Zidon*, Pêcherie.

SIMÉON, Exaucement (étymologie douteuse).

SION, Colline aride (étymologie douteuse).

SODOME, *Sedôm*, Le champ.

SUZANNE, *Schoschanna*, Le lis.

T

TÉRAPHIM, de *Tarafa*, prospérer; les dieux propices ou dieux de prospérité.

THAMAR, Le palmier.

TÉRAH, Celui qui stationne (l'agriculteur, par opposition au nomade).

TOBIE, *Tobi-iah*, Iahou est mon bien. Ce nom est fréquent dans Esdras. Le roman de l'*Ancien Testament* qui porte ce nom s'écrit dans l'original *Tobit;* mais la traduction grecque a mis *Tobias;* or Tobias, c'est *Tobi-iah.*

TYR, *Tsôr*, *Tsour*, La Roche, ou La Rochelle; nom fréquent en France.

U

URIE, *Ouri-iah*, Iahou est ma lumière; Urie est le mari de Bethsabée.

Z

Zabulon, *Zebouloun*, Habitation (étymologie douteuse).

Zébédée, *Zabadiah*, Iahou l'a donné.

Zeeb, Le loup.

Zilah, L'ombre.

Zelpha, *Zilpah*, La gouttelette.

N° 4

CALEMBOURS DE LA BIBLE

Dans la Bible abondent les jeux de mots et les calembours ; en voici quelques-uns :

1° *Calembour de Noé.* — « *Genèse*, IX, 27. Que le Seigneur étende Japhet ! » Or Japhet signifie l'*étendu* : il en résulte que Noé dit : Que le Seigneur étende l'étendu !

2° *Calembour de Jacob.* — « *Genèse*, XLIX, 8. Juda, tes frères l'honoreront ! » Or Juda signifie *honoré* : il en résulte que Jacob dit : Honoré, tes frères t'honoreront.

3° *Calembour de saint Matthieu.* — D'après le programme messianique, le Messie devait être naziréen ou nazaréen ou nazir, c'est-à-dire consacré au Seigneur, comme l'avaient été Samson et Samuel. Jésus n'avait pas été nazir, il n'avait donc pas accompli l'une des conditions essentielles du programme messianique. Or, étant le Messie, il fallait absolument qu'il eût été nazir ou nazaréen. Comment surmonter

cette insurmontable difficulté? Voici l'ingénieuse manière dont s'en est tiré l'évangéliste saint Matthieu : Jésus, après sa naissance, a été amené par ses parents dans la ville de Nazareth; il en est devenu citoyen. De même qu'un citoyen de Paris est Parisien, un citoyen de Marseille Marseillais, de même, Jésus citoyen de Nazareth est Nazaréen ! C'est ainsi que la condition messianique s'est trouvée ponctuellement accomplie.

« *Saint Matthieu*, II, 23. — Jésus vint demeurer dans la ville de Nazareth, afin que ce qui avait été dit par les prophètes fût accompli : Il sera appelé nazaréen. »

On voit que le calembour n'est pas chose aussi futile qu'on le pense, lui qui a notamment contribué à faire dieu un simple ouvrier charpentier.

4° *Calembour de Jésus-Christ*.— Le chef des apôtres, Simon bar Jonas (Simon, fils de Jonas), avait reçu le surnom de *Képhas*, pierre ou rocher, à cause de sa foi inébranlable. C'est dans le même sens que nous disons d'un homme honnête : « On peut compter sur lui ; en fait de probité, c'est un bloc de granit. » Par conséquent Simon-Pierre signifie Simon le très pieux, et non pas Simon bon à servir de moellon pour bâtir des murs ou des maisons. Voici ce qu'on lit dans saint Matthieu :

« *Saint Matthieu*, XVI, 18. Jésus dit à Simon : Tu les pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

Ce calembour est écrit en lettres d'or colossales, à l'intérieur la Basilique de saint Pierre à Rome, sur la frise de la coupole.

Ajoutons que Jésus est innocent du jeu de mots que lui a prêté l'Évangile. Jamais ce brave jeune homme, mosaïste fervent et fortement imprégné des doctrines esséniennes [1], n'a eu la pensée de fonder une Église, dans le sens large et religieux de ce mot. Si on lui eût dit que lui, pauvre créature humaine, sujette à toutes les infirmités corporelles, serait un jour promu à la dignité divine et placé à côté du Dieu *Un;* s'il eût su qu'un jour on se servirait de lui pour restaurer la Triade des religions païennes de l'Orient, assurément il eût frissonné d'horreur. Il s'ensuit que Jésus, n'ayant jamais eu le dessein de fonder une Église, n'a jamais pu se laisser aller au jeu de mots qu'on a mis dans sa bouche.

L'éclosion du calembour évangélique a exigé deux conditions préalables; il a fallu :

1° Que l'Église nouvelle se fût à peu près détachée du Mosaïsme judéen, sa souche originelle;

2° Qu'au sein de cette nouvelle Église, un certain groupe eût intérêt à faire de Simon-Pierre l'héritier officiel de Jésus.

Au début, la petite communauté chrétienne ne fut qu'une confrérie communiste analogue à celles qui pullulent dans le giron du Catholicisme ou du Mahométisme. Sans qu'elle s'écartât de l'orthodoxie la plus rigide, elle reconnaissait pour fondateur le nommé Jésus de Nazareth, « homme que Dieu avait autorisé parmi les Juifs par les miracles » ainsi que

1. E. Ferrière, *les Apôtres*, chap. V, Jésus et l'Essénisme.

le déclare Pierre lui-même[1]. C'est ainsi que la confrérie des Franciscains ou celle des Dominicains, sans s'écarter de l'orthodoxie catholique la plus étroite, se réclament, l'une du nommé François d'Assises, l'autre du nommé Dominique de Castille, tous deux également hommes autorisés par des miracles.

La propagande que saint Paul fit dans l'Asie Mineure, et les petites communautés qu'il réussit à fonder chez les Grecs asiatiques, modifièrent les conditions évolutives de la communauté naissante. L'Asie Mineure, en effet, était imbue des théories gnostiques. fond immanent de toutes les religions orientales. De là, dans la communauté chrétienne, deux groupes distincts, à savoir, celui des judéo-chrétiens de Jérusalem et celui des helléno-chrétiens de l'Asie Mineure. L'hégémonie durant le premier quart de siècle appartint naturellement au groupe judéo-chrétien; mais les différences entre les croyances et les mœurs étaient trop profondes pour que l'accord pût régner longtemps. L'antagonisme, du reste, avait éclaté du vivant de saint Paul; il avait fallu la prudence diplomatique de Jacques, frère de Jésus, pour que la scission ne se consommât pas dans le sang de l'Apôtre des Gentils. La destruction de Jérusalem par Titus, en 70, porta un coup mortel à la communauté judéo-chrétienne; elle survécut encore de longues années,

1. *Actes des Apôtres*, II, 22. O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire. Jésus de Nazareth était un homme que Dieu avait autorisé parmi vous par les miracles, les prodiges et les effets surprenants qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes.

mais cette survivance ne fut qu'une lente agonie. Ce fut donc le groupe helléno-chrétien qui l'emporta dans la concurrence vitale; c'est lui qui peu à peu fit passer à l'arrière-plan le Mosaïsme de Jésus, et rétablit, sous des noms différents, le Polythéisme populaire des races gréco-latines ainsi que la métaphysique des Triades orientales. Au IVe siècle, en 325, cette révolution reçut du Concile de Nicée sa solennelle consécration.

En considérant l'ensemble des chrétiens vers la fin du Ier siècle ou au commencement du IIe, on y peut distinguer trois catégories principales :

1° Les Juifs hébreux, débris de la communauté de Jérusalem : ils parlaient hébreu; leur livre était un Évangile hébreu, aujourd'hui perdu;

2° Les Gentils hellénistes, de l'École de saint Paul : à cette époque, leur Évangile était le 3e Synoptique, celui de saint Luc [1];

3° Les Juifs hellénistes; ils parlaient grec; mais au point de vue de l'exclusivisme mosaïque, ils se rattachaient au groupe hébreu. « *Matthieu*, XV, 24. Je n'ai été envoyé que vers les brebis perdues de la maison d'Israël », dit leur Évangile. Écrit pour les Juifs de la Syrie [2], l'Évangile selon saint Matthieu avait absorbé, en le modifiant, l'Évangile selon saint Marc; en outre, il semble avoir traduit en grec la majeure partie de l'Évangile des Juifs hébreux.

La rivalité d'influence et de doctrine qui existait entre l'École de saint Pierre et l'École de saint Paul à

1. RENAN, *les Evangiles*, 262. Saint Luc a écrit pour les non-Juifs.

2. RENAN, *les Evangiles*, 251.

la fin du Ier siècle explique d'une manière plausible comment le désir de conserver la suprématie a pu amener l'École de Pierre à intercaler dans son Évangile l'addition de XVI, 18, où Jésus confère la direction suprême à Simon-Pierre. Quoi de plus naturel et de plus vraisemblable que le Maître ait institué comme son héritier et successeur le premier des douze Apôtres, son disciple le plus dévoué! Ainsi consacré par une bouche divine, le prestige de Pierre rejaillissait sur le groupe qui le reconnaissait pour chef; il lui assurait auprès de la piété des Fidèles la primauté avec tous ses privilèges.

D'autre part, le mot Église, *Ecclesia*, dans son sens large de Religion définie, ne se trouve que dans le verset de *Matthieu*, XVI, 18 [1]; il ne figure ni dans saint Marc ni dans saint Luc, c'est-à-dire dans les deux autres Synoptiques. Cela indique que déjà l'évolution de la communauté chrétienne en rameau détaché du Mosaïsme originel, bref en Église indépendante, avait fait un pas décisif; puis, que cette phase est postérieure à l'Évangile selon saint Luc.

Il s'ensuit que l'étude des mots ainsi que celle des origines historiques aboutissent toutes deux à la conclusion suivante : Le calembour faussement attribué à Jésus a dû vraisemblablement être intercalé dans l'Évangile selon saint Matthieu au commencement du IIe siècle.

1. Le mot Église dans le sens de Assemblée d'une confrérie, mais non dans celui de Religion constituée, est répété dans *Matthieu*, XVIII, 17.

FIN

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

CHAPITRE PREMIER

IL N'Y A PAS EU DE LOI ÉCRITE, DITE MOSAIQUE, PENDANT NEUF SIÈCLES

CHAPITRE II

APPARITION DU PREMIER CODE DIT MOSAIQUE SOUS LE ROI JOSIAS, EN 623 AVANT JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE III

PROMULGATION D'UN NOUVEAU CODE, EN 442, SOUS ESDRAS ET NÉHÉMIE

CHAPITRE IV

NOTICES CHRONOLOGIQUES SUR LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

DEUXIÈME PARTIE

RELIGION GÉNÉRALE DES SÉMITES

CHAPITRE PREMIER

PHILOSOPHIES ET RELIGIONS

CHAPITRE II

THÉOLOGIE GÉNÉRALE DES SÉMITES

TROISIÈME PARTIE

LE DIEU NATIONAL DES HÉBREUX AVANT LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

CHAPITRE PREMIER

DIEU SPIRITUEL

CHAPITRE II

DIEU CONCRET

CHAPITRE III

IHWH

QUATRIÈME PARTIE

LE CULTE SÉMITIQUE CHEZ LES HÉBREUX AVANT LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

PIERRES SACRÉES

CHAPITRE II

COLONNES PHALLIQUES

CHAPITRE III

HAUTS LIEUX

CHAPITRE IV

ARBRES ET BOIS SACRÉS

CHAPITRE V

TAUREAUX D'OR

CHAPITRE VI

SERPENT D'AIRAIN

CHAPITRE VII

ÉPHOD

CHAPITRE VIII

TÉRAPHIM

CHAPITRE IX

MOYENS DE DIVINATION ET INTERPRÈTES

CHAPITRE X

BAAL ET ASCHÉRA

CHAPITRE XI

PROSTITUTIONS SACRÉES

CHAPITRE XII

SACRIFICES HUMAINS

CHAPITRE XIII

SACRIFICES D'ANIMAUX

CHAPITRE XIV

FÊTES SOLENNELLES

CHAPITRE XV

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU CULTE DES DIEUX SÉMITIQUES DANS LES DEUX ROYAUMES D'ISRAEL ET DE JUDA

CHAPITRE XVI

LA RELIGION SÉMITIQUE ET LES NOMS PROPRES CHEZ LES HÉBREUX

CHAPITRE XVII

NOMS DES ROIS ASSYRIENS ET CHALDÉENS

CHAPITRE XVIII

ROIS DE JUDA ET ROIS D'ISRAEL

CHAPITRE XIX

AKHAB ET JÉHU

CHAPITRE XX

LES PRÊTRES JÉHOVISTES JUSQU'À LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

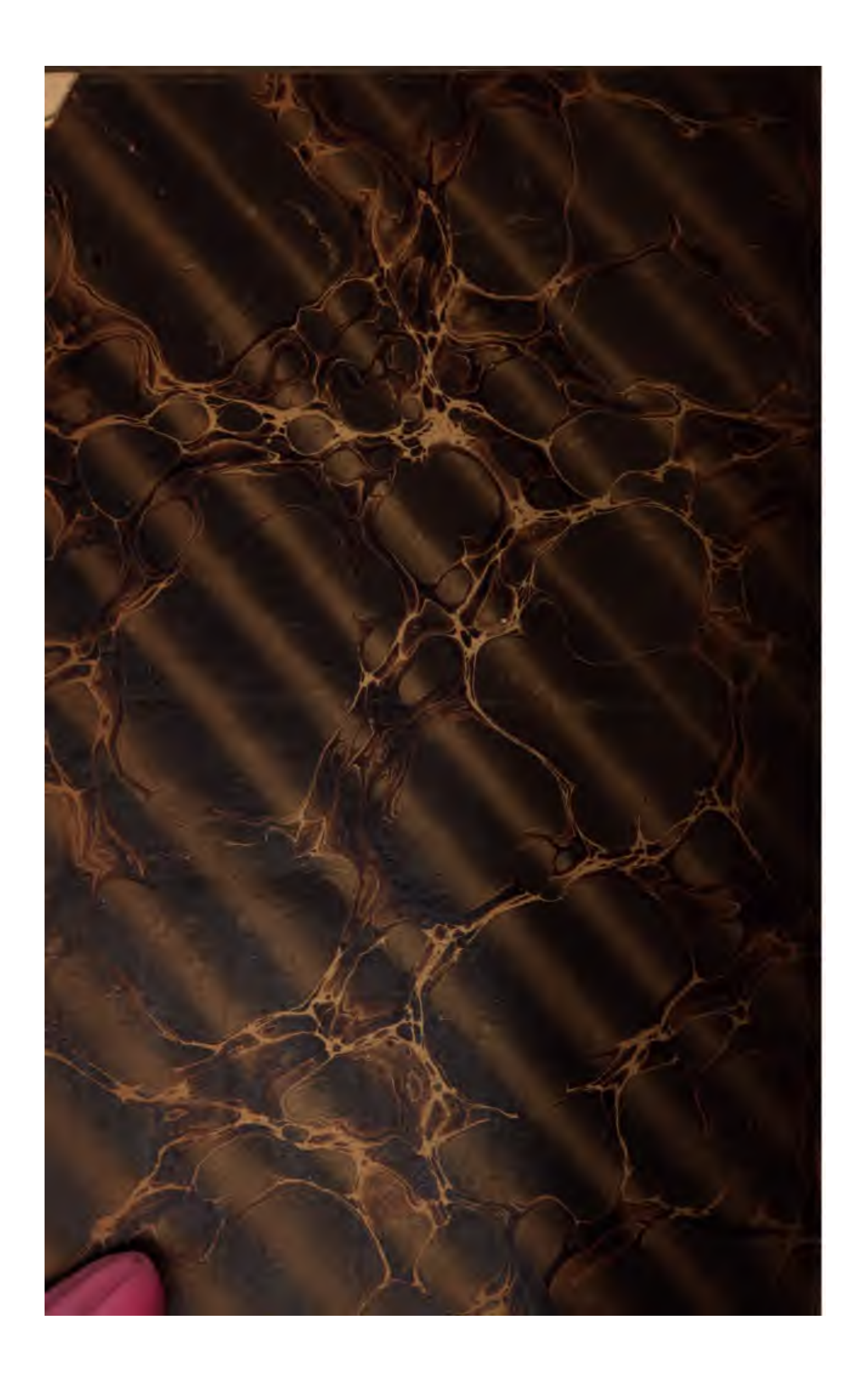
APPENDICE

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

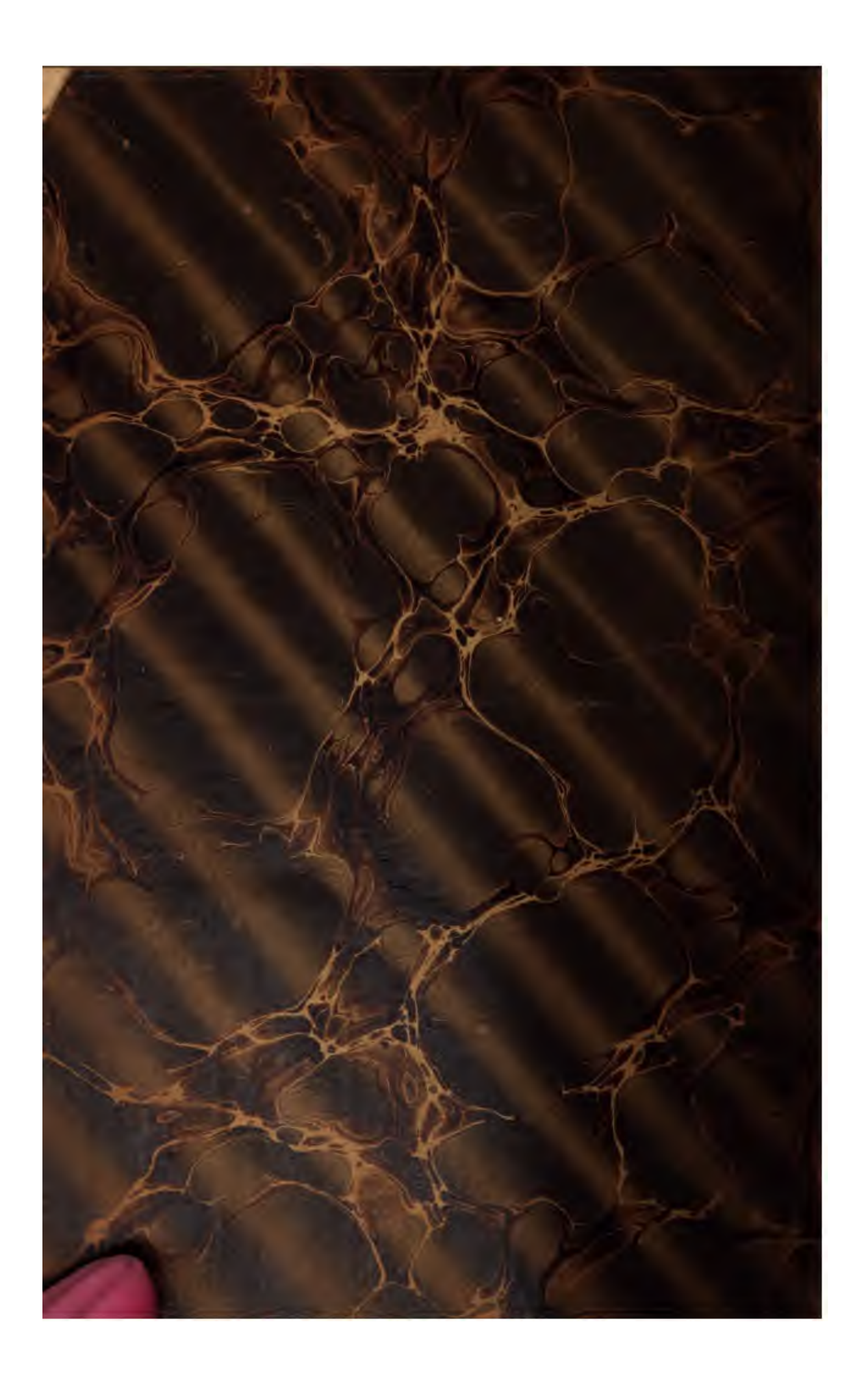
Sceaux. — Imp. Charaire et Fils.

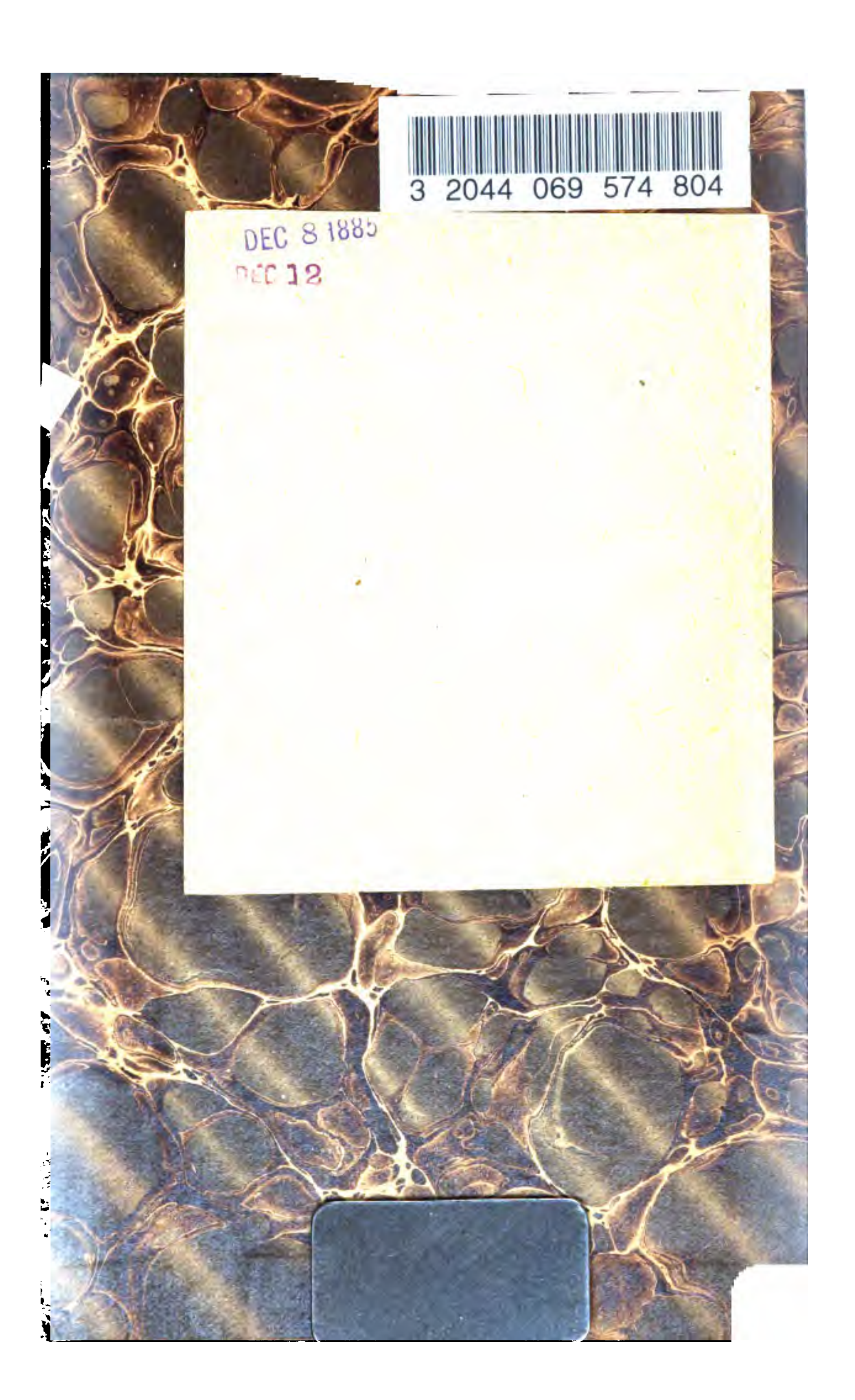



3 2044 069 574 804
DEC 8 1885
DEC 12




3 2044 069 574 804
DEC 8 1885
DEC 12




3 2044 069 574 804
DEC 8 1885
DEC 12

